



Compte rendu conseil municipal du mardi 07 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, et le sept du mois de mars, à dix-huit heures, le Conseil municipal de Villefranche d'Albigeois, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les lieux habituels de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Bruno BOUSQUET, maire**.

Étaient présents : Bruno BOUSQUET, Arnaud SIRGUE-BEC, Vanessa RABAUD, Olivier DELSUC, Gisèle NICOLEAU, Philippe BAINS, Sylvie AVEROUX, Ghislain PORCHIS, Joël MILHAU. Marie Line BRUNET 4^{ème} adjointe, rejoint la séance lors de la délibération n°2023-09, pour raisons personnelles. M Jordan RECOULES, délégué sport, vie associative et animation est amené à quitter la séance à la fin de la délibération 2023-14 pour raisons personnelles.

Absents : Alain JOURDE, Valérie VITHE, Michel CARRIERE, Christel DONNENWIRTH

Vanessa RABAUD a été désignée en qualité de secrétaire de séance par le conseil municipal.

Monsieur le maire a développé les sujets évoqués dans la convocation du conseil municipal.

N'a pas été soumis au vote le projet de délibération de financement d'un minibus ainsi que la modification des baux de l'espace HIPPOCRATE (avenant n°1).

Une fois l'ordre du jour épuisé, monsieur le maire a informé le conseil municipal du courrier transmis à madame l'inspectrice de l'éducation nationale pour l'informer de son refus de voir fermer une classe de l'école publique laïque. Il donne lecture d'extrait du courrier.

Madame BRUNET prend la parole à la demande de monsieur le maire et développe le projet avec le C.A.S.A.R.D de voir la commune participer à l'accueil de réfugiés. Le C.A.S.A.R.D répond à un appel à projet de l'Etat auquel la commune s'associe.

Monsieur le maire donne la parole à Philippe BAINS qui présente le projet d'actualisation du schéma communal d'assainissement et la réalisation de diagnostic des réseaux d'assainissement et pluvial confié à la société IRH.

Monsieur le maire donne la parole à Ghislain PORCHIS qui présente les plans et la vue 3D du projet de création d'une caserne de gendarmerie avenue d'Albi. Monsieur PORCHIS précise avoir travaillé sur les plans avec l'architecte et indiqué que les maisons seront fonctionnelles.

Monsieur le maire fait un point le projet financier de l'opération et de son portage (dette, charges, revenus, entretien).

Madame Vanessa RABAUD relate le dernier conseil communautaire le 28 février 2022 à Teillet et précise avoir demandé une participation financière de l'intercommunalité pour l'espace HIPPOCRATE.

Monsieur le maire explique avoir travaillé de concert avec monsieur Arnaud SIRGUE-BEC, 1^{er} adjoint de la commune à la recherche de nouveaux médecins et que en cette fin de semaine il rencontre deux médecins qui peuvent être intéressés pour venir exercer à Villefranche d'Albigeois à HIPPOCRATE. Monsieur le maire conclue les échanges en indiquant que demain, le 08 mars, il reçoit le secrétaire général de la préfecture pour échanger sur les projets communaux et principalement sur le projet santé Villefranchois et la construction de vestiaires.

Monsieur le maire lève la séance à 22h30.



DÉLIBÉRATIONS
PRISES PAR LE
CONSEIL MUNICIPAL DE
VILLEFRANCHE D'ALBIGEOIS
EN DATE DU
MARDI 07 MARS 2023



**VILLEFRANCHE
D'ALBIGEOIS**

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU TARN

L'an deux mille vingt-trois, et le sept du mois de mars, à dix-huit heures, le Conseil municipal de Villefranche d'Albigeois, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les lieux habituels de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Bruno BOUSQUET, maire**.

Nombre de membres :

En exercice : 15
Présents : 10
Votants : 10

Étaient présents : Bruno BOUSQUET, Arnaud SIRGUE-BEC, Vanessa RABAUD, Olivier DELSUC, Gisèle NICOULEAU, Philippe BAINS, Sylvie AVEROUX, Jordan RECOULES, Ghislain PORCHIS, Joël MILHAU.

Date de la convocation :
1 mars 2023

Absents : Alain JOURDE, Valérie VITHE, Michel CARRIERE, Marie-Line BRUNET, Christel DONNENWIRTH

Date d'affichage :
1 mars 2023

Vanessa RABAUD a été désignée en qualité de secrétaire de séance par le conseil municipal.

Séance du 7 mars 2023 - Délibération N° 2023-01

Approbation des comptes de gestion du budget principal, et des budgets annexes de l'assainissement et de la régie des transports scolaires Exercice 2022

Monsieur le maire rappelle que le compte de gestion constitue l'édition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif.

Les comptes de gestion 2022 présentés par le receveur reprennent dans leurs écritures le montant de chacun des soldes figurant aux bilans de l'exercice 2022, de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et ainsi que toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Le conseil municipal,

CONSIDERANT que les opérations de recettes et de dépenses sont régulières et suffisamment justifiées, les comptes de gestions peuvent être déclarés conformes.

VU les comptes de gestion 2022 présentés par monsieur le Trésorier,

ENTENDU le présent exposé,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

- à **10 voix POUR**

- **CONSTATE** la parité des résultats entre l'ordonnateur et le comptable.
- **APPROUVE** les comptes de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2022 du budget principal et des budgets annexes de l'assainissement et de la régie des transports scolaires.
- **AUTORISE** monsieur le maire à signer et certifier exact, les comptes cités ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Le maire,


Bruno BOUSQUET



**ASST-VILLEFRANCHE
BUDGET ANNEXE**

**COMPTE DE GESTION
EXERCICE 2022**

PRÉSENTÉ À
M le directeur départemental des finances
publiques

PAR LE(S) COMPTABLE(S)
M ROBERT PHILIPPE

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION
DU 01/01/2022 AU 16/02/2023

081003 SGC ALBI

Nomenclature M49 abrégée
Voté par Nature

SOMMAIRE

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE : Situation patrimoniale	3
<u>1 Bilan synthétique</u>	<u>Etat I-1 4</u>
2 Bilan	Etat I-2 5
<u>2.1 Bilan Actif</u>	
<u>2.2 Bilan Passif</u>	
<u>3 Compte de résultat synthétique</u>	<u>Etat I-3 13</u>
<u>4 Compte de résultat</u>	<u>Etat I-4 14</u>
5 Annexe	18
<u>Etats des opérations pour compte de tiers</u>	<u>Etat I-5 19</u>
2EME PARTIE : Exécution budgétaire	21
<u>1 Résultats budgétaires de l'exercice</u>	<u>Etat II-1 22</u>
<u>2 Résultats d'exécution</u>	<u>Etat II-2 23</u>
<u>3 Etat de consommation des crédits</u>	<u>Etat II-3 26</u>
<u>4 Etat de réalisation des opérations</u>	<u>Etat II-4 30</u>
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs	34
<u>1 Balance des comptes</u>	<u>Etat III-1 35</u>
<u>2 Situation des valeurs inactives</u>	<u>Etat III-2 44</u>
<u>4EME PARTIE : Page des signatures</u>	<u>45</u>

Situation Patrimoniale - Bilan Synthétique

31721 - ASST-VILLEFRANCHE

ACTIF NET ⁽¹⁾	Total(En Milliers d'Euros)	PASSIF	Total(En Milliers d'Euros)
Immobilisations incorporelles (nettes)		Dotations	
Terrains	15,24	Fonds Globalisés	376,80
Constructions	360,06	Réserves	462,54
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers	1 281,73	Différences sur réalisations d'immobilisations	
Immobilisations corporelles en cours	291,50	Report à nouveau	46,61
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées		Résultat de l'exercice	-17,85
Autres immobilisations corporelles		Subventions transférables	497,60
Total immobilisations corporelles (nettes)	1 948,53	Subventions non transférables	
Immobilisations financières		Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermage et du remettant	130,44
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 948,53	Autres fonds propres	
Stocks		TOTAL FONDS PROPRES	1 496,14
Créances		PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Valeurs mobilières de placement		Dettes financières à long terme	579,84
Disponibilités	140,72	Fournisseurs ⁽²⁾	
Autres actifs circulant		Autres dettes à court terme	13,46
TOTAL ACTIF CIRCULANT	140,72	Total dettes à court terme	13,46
Comptes de régularisations	0,19	TOTAL DETTES	593,30
		Comptes de régularisations	
TOTAL ACTIF	2 089,45	TOTAL PASSIF	2 089,45

(1) Déduction faite des amortissements et provisions

(2) Y compris mandats émis pendant la journée complémentaire et réglés sur l'exercice 2023

BILAN (en Euros)

31721 - ASST-VILLEFRANCHE

ACTIF		Exercice 2022			Exercice 2021
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement				
	Frais d'études, de R et D				318,70
	Conces, brev, licences, marques, procéd				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Terrains en toute propriété	15 236,42		15 236,42	15 236,42
	Constructions en toute propriété	696 536,87	336 472,83	360 064,04	385 612,04
	Construction sur sol autrui en tte prop				
	Instal, mat et outil techn en tte prop	1 565 994,47	284 262,85	1 281 731,62	1 355 021,38
	Oeuvres d'art				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations corporelles en cours	291 501,08		291 501,08	291 501,08
	Immobilisations affectées en toute prop				
	Immobilisations mises en concession ou à				
	Terrains reçus au titre de mise à dispo				
Constructions mises à disposition					
Construction sur sol autrui mise à dispo					
Instal, mat et outil tech mise à dispo					
MONTANT A REPORTER	2 569 268,84	620 735,68	1 948 533,16	2 047 689,62	

BILAN (en Euros)

31721 - ASST-VILLEFRANCHE

ACTIF		Exercice 2022			Exercice 2021
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE SUITE	REPORT	2 569 268,84	620 735,68	1 948 533,16	2 047 689,62
	Autres immob corpo mise à dispo				
	Immobilisations en cours mises à dispo				
	Terrains reçus en affect ou concess				
	Construct reçues au titre d'affectation				
	Constructions sur sol d'autrui				
	Instal, matériel et outillage technique				
	Autres immobilisations corporelles				
	Participations et créances rattachées				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
Autres créances					
ACTIF IMMOBILISE TOTAL I		2 569 268,84	620 735,68	1 948 533,16	2 047 689,62

BILAN (en Euros)

31721 - ASST-VILLEFRANCHE

ACTIF		Exercice 2022			Exercice 2021
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF CIRCULANT	Matières premières et autres approvision				
	En cours de production biens et services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances				
	Clients et comptes rattachés				
	Créances irrécouvrables admises en NV				
	Autres				
	Créances sur l'Etat et collec publiques				
	Créances sur les BA ou le BP				
	Opérations pour le compte de tiers				
	Autres créances				
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	140 720,77		140 720,77	100 484,73
Avances de trésorerie					
Charges constatées d'avance					
ACTIF CIRCULANT TOTAL II		140 720,77		140 720,77	100 484,73

BILAN (en Euros)

31721 - ASST-VILLEFRANCHE

ACTIF		Exercice 2022			Exercice 2021
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
COMPTES DE REGULARISATION	Charges à répartir sur plusieurs exer				
	Primes de remboursement des obligations				
	Dépenses à classer et à régulariser	192,58		192,58	
	Écarts de conversion - Actif				
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III	192,58		192,58	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	2 710 182,19	620 735,68	2 089 446,51	2 148 174,35

BILAN (en Euros)

31721 - ASST-VILLEFRANCHE

PASSIF		Exercice 2022	Exercice 2021
FONDS PROPRES	Dotations		
	Mise à disposition chez le bénéficiaire		
	Affectation par collec de rattachement	130 441,65	130 441,65
	Écarts de réévaluation		
	Réserves	462 540,96	462 540,96
	Report à nouveau	46 612,97	25 914,34
	Résultat de l'exercice	-17 848,47	20 698,63
	Subventions d'investissement	497 599,69	520 843,47
	Provisions réglementées		
	Fonds globalisés	376 796,93	371 910,89
Droits de l'affectant			
FONDS PROPRES TOTAL I	1 496 143,73	1 532 349,94	

BILAN (en Euros)

31721 - ASST-VILLEFRANCHE

Exercice 2022

PASSIF		Exercice 2022	Exercice 2021
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES TOTAL II		



BILAN (en Euros)

31721 - ASST-VILLEFRANCHE

PASSIF		Exercice 2022	Exercice 2021
DETTES	Emprunts obligataires		
	Emprunts auprès des étab de crédits	579 843,52	621 034,28
	Emprunts et dettes financières		
	Crédits et lignes de trésorerie		
	Avances		
	Fournisseurs et comptes rattachés		1 188,13
	Dettes fiscales et sociales	13 459,26	
	Autres		
	Fournisseurs d'immobilisations		
	Dettes envers l'Etat et les collec publ		
	Dettes envers les BA ou le BP		
	Opérations pour le compte de tiers		
	Autres dettes		
Produits constatés d'avance			
DETTES TOTAL III	593 302,78	622 222,41	

BILAN (en Euros)

31721 - ASST-VILLEFRANCHE

PASSIF		Exercice 2022	Exercice 2021
COMPTES DE REGULARISATION	Recettes à classer ou à régulariser		-6 398,00
	Écart de conversion - Passif		
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL IV		-6 398,00
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	2 089 446,51	2 148 174,35

Compte de Résultat Synthétique

En Milliers d'Euros

31721 - ASST-VILLEFRANCHE

Exercice 2022

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
Impôts et taxes perçus		
Dotations et subventions reçues	6,66	6,40
Produits des services	92,46	62,04
Autres produits		
Transfert de charges		
Produits courants non financiers	99,12	68,44
Traitements, salaires, charges sociales	13,46	12,87
Achats et charges externes	17,13	17,11
Participations et interventions		
Dotations aux amortissements et provisions	99,16	
Autres charges		
Charges courantes non financières	129,75	29,98
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	-30,63	38,46
Produits courants financiers		
Charges courantes financières	10,50	17,76
RESULTAT COURANT FINANCIER	-10,50	-17,76
RESULTAT COURANT	-41,13	20,70
Produits exceptionnels	23,28	
Charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL	23,28	
IMPOTS SUR LES BENEFICES		
RESULTAT DE L'EXERCICE	-17,85	20,70

COMPTE DE RESULTAT 2022

31721 - ASST-VILLEFRANCHE

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Prestations de services	82 377,42	54 840,92
Divers	10 080,00	7 200,00
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	6 661,00	6 398,00
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
Autres produits		
TOTAL I	99 118,42	68 438,92
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Achat de mat prem et autres approvis		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	17 134,55	17 110,71
Impôts et taxes sur rémunérations		
Autres impôts, taxes et versem assimilés		
Salaires et traitements	9 058,59	8 659,21

COMPTE DE RESULTAT 2022

31721 - ASST-VILLEFRANCHE

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
Charges sociales	4 400,67	4 206,64
Dotations amortissements sur immob	99 156,46	
Dotations aux dépréciations des immob		
Dot aux dépréc sur actif circulant		
Dot aux prov pour riques et charges		
Autres charges		
TOTAL II	129 750,27	29 976,56
A - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-30 631,85	38 462,36
PRODUITS FINANCIERS		
Valeurs mobilières et créances		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
Gains de change		
Produits net sur cessions de VMP		
TOTAL III		
CHARGES FINANCIERES		
Dot. amort, dépréc et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	10 498,32	17 763,73
Pertes de change		

COMPTE DE RESULTAT 2022

31721 - ASST-VILLEFRANCHE

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
Charges nettes sur cessions de VMP		
TOTAL IV	10 498,32	17 763,73
B - RESULTAT FINANCIER (III-IV)	-10 498,32	-17 763,73
A + B - RESULTAT COURANT	-41 130,17	20 698,63
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Subventions exceptionnelles		
Autres opérations de gestion		
Produits des cessions d'immobilisations		
Autres opérations en capital	23 281,70	
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
TOTAL V	23 281,70	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Subventions exceptionnelles		
Autres opérations de gestion		
Valeur comptable des immo cédées		
Autres opérations en capital		
Dot. amort, dépréc et aux provisions		
TOTAL VI		
C - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	23 281,70	

COMPTE DE RESULTAT 2022

31721 - ASST-VILLEFRANCHE

POSTES	Exercice 2022		Exercice 2021	
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)		122 400,12		68 438,92
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)		140 248,59		47 740,29
RESULTAT DE L'EXERCICE		-17 848,47		20 698,63

31721 - ASST-VILLEFRANCHE

Opérations Compte de Tiers

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2022

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

31721 - ASST-VILLEFRANCHE

Opérations Compte de Tiers

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2022

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Résultats budgétaires de l'exercice

31721 - ASST-VILLEFRANCHE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	202 189,08	173 493,41	375 682,49
Titres de recette émis (b)	104 042,50	132 227,06	236 269,56
Réductions de titres (c)		9 826,94	9 826,94
Recettes nettes (d = b - c)	104 042,50	122 400,12	226 442,62
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	202 189,08	173 493,41	375 682,49
Mandats émis (f)	64 434,54	140 248,59	204 683,13
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)	64 434,54	140 248,59	204 683,13
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	39 607,96		21 759,49
(h - d) Déficit		17 848,47	

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services personnalisés

31721 - ASST-VILLEFRANCHE

Exercice 2022

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
ASST-VILLEFRANCHE					
Investissement	59 081,63		39 607,96		98 689,59
Fonctionnement	46 612,97		-17 848,47		28 764,50
Sous-Total	105 694,60		21 759,49		127 454,09
TOTAL III	105 694,60		21 759,49		127 454,09
TOTAL I + II + III	105 694,60		21 759,49		127 454,09

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

31721 - ASST-VILLEFRANCHE

Exercice 2022

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif	Décision Modificative	Total prévisions	Emissions	Annulations	Dépenses nettes	Solde prévisions/ réalisations
		1	2	3 = 1 + 2	4	5	6 = 4 - 5	7 = 3 - 6
16	Emprunts et dettes assimilées	42 000,00		42 000,00	41 190,76		41 190,76	809,24
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	42 000,00		42 000,00	41 190,76		41 190,76	809,24
Opération n° 14	Opération d'équipement n° 14	20 000,00		20 000,00				20 000,00
Opération n° 15	Opération d'équipement n° 15	15 000,00		15 000,00				15 000,00
Opération n° 18	Opération d'équipement n° 18	25 000,00		25 000,00				25 000,00
Opération n° 20	Opération d'équipement n° 20	52 308,64		52 308,64				52 308,64
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES PAR OPERATION	112 308,64		112 308,64				112 308,64
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	154 308,64		154 308,64	41 190,76		41 190,76	113 117,88
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	47 880,44		47 880,44	23 243,78		23 243,78	24 636,66
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	47 880,44		47 880,44	23 243,78		23 243,78	24 636,66
TOTAL GENERAL		202 189,08		202 189,08	64 434,54		64 434,54	137 754,54

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

31721 - ASST-VILLEFRANCHE

Exercice 2022

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif	Décision Modificative	Total prévisions	Emissions	Annulations	Recettes nettes	Solde prévisions/ réalisations
		1	2	3 = 1 + 2	4	5	6 = 4 - 5	7 = 3 - 6
10	Dotations fonds divers et réserves	29 139,11		29 139,11	4 886,04		4 886,04	24 253,07
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	29 139,11		29 139,11	4 886,04		4 886,04	24 253,07
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	29 139,11		29 139,11	4 886,04		4 886,04	24 253,07
021	Virement de la section d'exploitation	14 811,88		14 811,88				14 811,88
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	99 156,46		99 156,46	99 156,46		99 156,46	
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	113 968,34		113 968,34	99 156,46		99 156,46	14 811,88
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	59 081,63		59 081,63				59 081,63
TOTAL GENERAL		202 189,08		202 189,08	104 042,50		104 042,50	98 146,58

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

31721 - ASST-VILLEFRANCHE

Exercice 2022

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
011	Charges à caractère général	26 500,00		26 500,00	17 134,55		17 134,55	9 365,45
012	Charges de personnel et frais assimilés	13 500,00		13 500,00	13 459,26		13 459,26	40,74
66	Charges financières	14 525,07		14 525,07	10 498,32		10 498,32	4 026,75
022	Dépenses imprévues de la section d'exploitation	5 000,00		5 000,00				5 000,00
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	59 525,07		59 525,07	41 092,13		41 092,13	18 432,94
023	Virement à la section d'investissement (section de fonctionnement)	14 811,88		14 811,88				14 811,88
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	99 156,46		99 156,46	99 156,46		99 156,46	
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	113 968,34		113 968,34	99 156,46		99 156,46	14 811,88
TOTAL GENERAL		173 493,41		173 493,41	140 248,59		140 248,59	33 244,82

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

31721 - ASST-VILLEFRANCHE

Exercice 2022

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
70	Ventes de produits fabriques prestations de services marchandises	72 500,00		72 500,00	102 284,36	9 826,94	92 457,42	-19 957,42
74	Subventions d'exploitation	6 500,00		6 500,00	6 661,00		6 661,00	-161,00
77	Produits exceptionnels				37,92		37,92	-37,92
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	79 000,00		79 000,00	108 983,28	9 826,94	99 156,34	-20 156,34
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	47 880,44		47 880,44	23 243,78		23 243,78	24 636,66
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	47 880,44		47 880,44	23 243,78		23 243,78	24 636,66
002	Résultat d'exploitation reporté	46 612,97		46 612,97				46 612,97
TOTAL GENERAL		173 493,41		173 493,41	132 227,06	9 826,94	122 400,12	51 093,29

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

31721 - ASST-VILLEFRANCHE

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
1641	Emprunts en euros	41 190,76		41 190,76
SOUS-TOTAL CHAPITRE 16	Emprunts et dettes assimilées	41 190,76		41 190,76
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	41 190,76		41 190,76
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	41 190,76		41 190,76
1391	Subventions d'équipement	23 243,78		23 243,78
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	23 243,78		23 243,78
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	23 243,78		23 243,78
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	64 434,54		64 434,54

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

31721 - ASST-VILLEFRANCHE

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
10222	Fonds compensation taxe valeur ajoutée (FCTVA)	4 886,04		4 886,04
SOUS-TOTAL CHAPITRE 10	Dotations fonds divers et réserves	4 886,04		4 886,04
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	4 886,04		4 886,04
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	4 886,04		4 886,04
2803	Amortissements frais d'études de recherche et de développement et frais d'insertion	318,70		318,70
2813	Constructions	25 548,00		25 548,00
28158	Amortissements autres	73 289,76		73 289,76
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	99 156,46		99 156,46
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	99 156,46		99 156,46
	TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	104 042,50		104 042,50

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

31721 - ASST-VILLEFRANCHE

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
604	Achats d'études - prestations de services équipements et travaux	3 501,85		3 501,85
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie ...)	8 917,56		8 917,56
61523	Reseaux	2 388,37		2 388,37
616	Primes d'assurance	712,70		712,70
628	Divers	1 614,07		1 614,07
SOUS-TOTAL CHAPITRE 011	Charges à caractère général	17 134,55		17 134,55
6410	Rémunérations du personnel	9 058,59		9 058,59
6450	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	1 406,80		1 406,80
647	Autres charges sociales	2 993,87		2 993,87
SOUS-TOTAL CHAPITRE 012	Charges de personnel et frais assimilés	13 459,26		13 459,26
66111	Intérêts réglés à l'échéance	10 498,32		10 498,32
SOUS-TOTAL CHAPITRE 66	Charges financières	10 498,32		10 498,32
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	41 092,13		41 092,13
6811	Dotations aux Amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles	99 156,46		99 156,46
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	99 156,46		99 156,46
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	99 156,46		99 156,46
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	140 248,59		140 248,59

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

31721 - ASST-VILLEFRANCHE

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
70128	Autres taxes et redevances	7 200,00		7 200,00
704	Travaux	2 880,00		2 880,00
70611	Redevances d'assainissement collectif	92 204,36	9 826,94	82 377,42
SOUS-TOTAL CHAPITRE 70	Ventes de produits fabriques prestations de services marchandises	102 284,36	9 826,94	92 457,42
74	Subventions d'exploitation	6 661,00		6 661,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 74	Subventions d'exploitation	6 661,00		6 661,00
778	Autres produits exceptionnels	37,92		37,92
SOUS-TOTAL CHAPITRE 77	Produits exceptionnels	37,92		37,92
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	108 983,28	9 826,94	99 156,34
777	Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	23 243,78		23 243,78
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	23 243,78		23 243,78
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	23 243,78		23 243,78
	TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	132 227,06	9 826,94	122 400,12

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

31721 - ASST-VILLEFRANCHE

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
10222	FCTVA		307 225,98				4 886,04		312 112,02		312 112,02
10228	Autres fonds d'investissement		64 684,91						64 684,91		64 684,91
1022	Sous Total compte 1022		371 910,89				4 886,04		376 796,93		376 796,93
102	Sous Total compte 102		371 910,89				4 886,04		376 796,93		376 796,93
1068	Autres réserves		462 540,96						462 540,96		462 540,96
106	Sous Total compte 106		462 540,96						462 540,96		462 540,96
10	Sous Total compte 10		834 451,85				4 886,04		839 337,89		839 337,89
110	Report à nouveau solde créditeur		25 914,34		20 698,63				46 612,97		46 612,97
11	Sous Total compte 11		25 914,34		20 698,63				46 612,97		46 612,97
12	Résultat exercice bénéf ou perte		20 698,63	20 698,63				20 698,63	20 698,63		0,00
12	Sous Total compte 12		20 698,63	20 698,63				20 698,63	20 698,63		0,00
131	Subv équipt		718 206,54						718 206,54		718 206,54
1391	Subv équipt	197 363,07				23 243,78		220 606,85		220 606,85	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

31721 - ASST-VILLEFRANCHE

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
139	Sous Total compte 139	197 363,07				23 243,78		220 606,85		220 606,85	
13	Sous Total compte 13	197 363,07	718 206,54			23 243,78		220 606,85	718 206,54		497 599,69
1641	Emprunts en euros		621 034,28			41 190,76		41 190,76	621 034,28		579 843,52
164	Sous Total compte 164		621 034,28			41 190,76		41 190,76	621 034,28		579 843,52
16	Sous Total compte 16		621 034,28			41 190,76		41 190,76	621 034,28		579 843,52
181	Cpte liaison : affectation		130 441,65						130 441,65		130 441,65
18	Sous Total compte 18		130 441,65						130 441,65		130 441,65
	Total classe 1	197 363,07	2 350 747,29	20 698,63	20 698,63	64 434,54	4 886,04	282 496,24	2 376 331,96	220 606,85	2 314 442,57
203	Frais études recherche et dev	1 854,00			1 854,00			1 854,00	1 854,00		0,00
20	Sous Total compte 20	1 854,00			1 854,00			1 854,00	1 854,00		0,00
211	Terrains	15 236,42						15 236,42		15 236,42	
213	Constructions	696 536,87						696 536,87		696 536,87	
2156	Mat spécif exploit	1 093,98						1 093,98		1 093,98	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

31721 - ASST-VILLEFRANCHE

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2158	Autres	1 564 900,49						1 564 900,49		1 564 900,49	
215	Sous Total compte 215	1 565 994,47						1 565 994,47		1 565 994,47	
21	Sous Total compte 21	2 277 767,76						2 277 767,76		2 277 767,76	
2313	Constructions	20 496,00						20 496,00		20 496,00	
2315	Instal mat outil techn	271 005,08						271 005,08		271 005,08	
231	Sous Total compte 231	291 501,08						291 501,08		291 501,08	
23	Sous Total compte 23	291 501,08						291 501,08		291 501,08	
2803	Amort frais études rech dév frais insert		1 535,30	1 854,00			318,70	1 854,00	1 854,00		0,00
280	Sous Total compte 280		1 535,30	1 854,00			318,70	1 854,00	1 854,00		0,00
2813	Constructions		310 924,83				25 548,00		336 472,83		336 472,83
28156	Mat spécif exploit		1 093,98						1 093,98		1 093,98
28158	Amort autres		209 879,11				73 289,76		283 168,87		283 168,87
2815	Sous Total compte 2815		210 973,09				73 289,76		284 262,85		284 262,85

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

31721 - ASST-VILLEFRANCHE

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
281	Sous Total compte 281		521 897,92				98 837,76		620 735,68		620 735,68
28	Sous Total compte 28		523 433,22	1 854,00			99 156,46	1 854,00	622 589,68		620 735,68
	Total classe 2	2 571 122,84	523 433,22	1 854,00	1 854,00		99 156,46	2 572 976,84	624 443,68	2 569 268,84	620 735,68
4011	Fournisseurs		1 188,13	18 145,69	16 957,56			18 145,69	18 145,69		0,00
401	Sous Total compte 401		1 188,13	18 145,69	16 957,56			18 145,69	18 145,69		0,00
40	Sous Total compte 40		1 188,13	18 145,69	16 957,56			18 145,69	18 145,69		0,00
411	Clients			29 607,27	29 607,27			29 607,27	29 607,27		0,00
41	Sous Total compte 41			29 607,27	29 607,27			29 607,27	29 607,27		0,00
431	Sécurite sociale				10 465,39				10 465,39		10 465,39
437	Autres organismes sociaux				2 993,87				2 993,87		2 993,87
43	Sous Total compte 43				13 459,26				13 459,26		13 459,26
46711	Autres comptes créditeurs			48 148,09	48 148,09			48 148,09	48 148,09		0,00
4671	Sous Total compte 4671			48 148,09	48 148,09			48 148,09	48 148,09		0,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

31721 - ASST-VILLEFRANCHE

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
467	Sous Total compte 467			48 148,09	48 148,09			48 148,09	48 148,09		0,00
46	Sous Total compte 46			48 148,09	48 148,09			48 148,09	48 148,09		0,00
4713	Recettes perçues avant émission titres	6 398,00		61 332,52	67 730,52			67 730,52	67 730,52		0,00
4718	Autres recettes à régulariser			22 929,53	22 929,53			22 929,53	22 929,53		0,00
471	Sous Total compte 471	6 398,00		84 262,05	90 660,05			90 660,05	90 660,05		0,00
4721	Dép sans mandatement préalable			57 435,89	57 243,31			57 435,89	57 243,31	192,58	
4728	DACR - autres dépenses à régul			176,99	176,99			176,99	176,99		0,00
472	Sous Total compte 472			57 612,88	57 420,30			57 612,88	57 420,30	192,58	
47	Sous Total compte 47	6 398,00		141 874,93	148 080,35			148 272,93	148 080,35	192,58	
	Total classe 4	6 398,00	1 188,13	237 775,98	256 252,53			244 173,98	257 440,66	192,58	13 459,26
515	Compte au trésor	100 484,73		110 440,38	70 204,34			210 925,11	70 204,34	140 720,77	
51	Sous Total compte 51	100 484,73		110 440,38	70 204,34			210 925,11	70 204,34	140 720,77	
580	Opérations d'ordre budgétaires			122 400,24	122 400,24			122 400,24	122 400,24		0,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

31721 - ASST-VILLEFRANCHE

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
58	Sous Total compte 58			122 400,24	122 400,24			122 400,24	122 400,24		0,00
	Total classe 5	100 484,73		232 840,62	192 604,58			333 325,35	192 604,58	140 720,77	
604	Achts études prestat serv équipt travaux					3 501,85		3 501,85		3 501,85	
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)					8 917,56		8 917,56		8 917,56	
606	Sous Total compte 606					8 917,56		8 917,56		8 917,56	
60	Sous Total compte 60					12 419,41		12 419,41		12 419,41	
61523	Reseaux					2 388,37		2 388,37		2 388,37	
6152	Sous Total compte 6152					2 388,37		2 388,37		2 388,37	
615	Sous Total compte 615					2 388,37		2 388,37		2 388,37	
616	Primes d'assurances					712,70		712,70		712,70	
61	Sous Total compte 61					3 101,07		3 101,07		3 101,07	
628	Divers					1 614,07		1 614,07		1 614,07	
62	Sous Total compte 62					1 614,07		1 614,07		1 614,07	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

31721 - ASST-VILLEFRANCHE

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6410	Rémunérations du personnel					9 058,59		9 058,59		9 058,59	
641	Sous Total compte 641					9 058,59		9 058,59		9 058,59	
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance					1 406,80		1 406,80		1 406,80	
645	Sous Total compte 645					1 406,80		1 406,80		1 406,80	
647	Autres charges sociales					2 993,87		2 993,87		2 993,87	
64	Sous Total compte 64					13 459,26		13 459,26		13 459,26	
66111	Intérêts réglés à l'échéance					10 498,32		10 498,32		10 498,32	
6611	Sous Total compte 6611					10 498,32		10 498,32		10 498,32	
661	Sous Total compte 661					10 498,32		10 498,32		10 498,32	
66	Sous Total compte 66					10 498,32		10 498,32		10 498,32	
6811	DA - immob corpo et incorpo					99 156,46		99 156,46		99 156,46	
681	Sous Total compte 681					99 156,46		99 156,46		99 156,46	
68	Sous Total compte 68					99 156,46		99 156,46		99 156,46	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

31721 - ASST-VILLEFRANCHE

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Total classe 6					140 248,59		140 248,59		140 248,59	
70128	Autres taxes et redevances						7 200,00		7 200,00		7 200,00
7012	Sous Total compte 7012						7 200,00		7 200,00		7 200,00
701	Sous Total compte 701						7 200,00		7 200,00		7 200,00
704	Travaux						2 880,00		2 880,00		2 880,00
70611	Redevances assainissement collectif					9 826,94	92 204,36	9 826,94	92 204,36		82 377,42
7061	Sous Total compte 7061					9 826,94	92 204,36	9 826,94	92 204,36		82 377,42
706	Sous Total compte 706					9 826,94	92 204,36	9 826,94	92 204,36		82 377,42
70	Sous Total compte 70					9 826,94	102 284,36	9 826,94	102 284,36		92 457,42
74	Subv exploitation						6 661,00		6 661,00		6 661,00
74	Sous Total compte 74						6 661,00		6 661,00		6 661,00
777	Quote part subv invest virée au résultat						23 243,78		23 243,78		23 243,78
778	Autres produits exceptionnels						37,92		37,92		37,92

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

31721 - ASST-VILLEFRANCHE

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
77	Sous Total compte 77						23 281,70		23 281,70		23 281,70
	Total classe 7					9 826,94	132 227,06	9 826,94	132 227,06		122 400,12
	Total général	2 875 368,64	2 875 368,64	493 169,23	471 409,74	214 510,07	236 269,56	3 583 047,94	3 583 047,94	3 071 037,63	3 071 037,63

Balance des valeurs inactives

Arrêtée à la date du 31/12/2022

31721 - ASST-VILLEFRANCHE

Exercice 2022

DESIGNATION DES COMPTES N° Intitulé Nature des valeurs inactives	DEBIT			CREDIT			SOLDES	
	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861								
Portefeuille								
NEANT								
Sous Total compte 861								
862								
Correspondant								
NEANT								
Sous Total compte 862								
863								
Prise en charge titre et valeur								
NEANT								
Sous Total compte 863								
TOTAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Page des signatures

31721 - ASST-VILLEFRANCHE

Exercice 2022

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

INNOCENTI Virginie (1026104701-0), Inspecteur des Finances Publiques

A DDFiP DU TARN, le 20/02/2023

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de **ASST-VILLEFRANCHE** pendant l'année 2022 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

ROBERT Philippe (1013191130-0), CSC des Finances Publiques de 4ème catégorie

A ALBI, le 21/02/2023

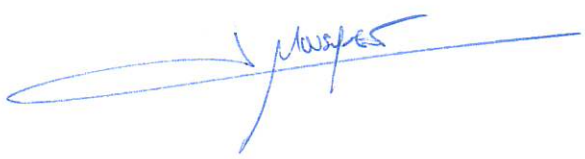
Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

A , le

SAINS 

A  le 7. mars 2023



Envoyé en préfecture le 09/03/2023
Reçu en préfecture le 09/03/2023
Publié le
ID : 081-218103174-20230307-2023_030701P12-DE



VILLEFRANCHE D ALBIGEOIS BUDGET PRINCIPAL

COMPTE DE GESTION EXERCICE 2022

PRÉSENTÉ À
M le directeur départemental des finances
publiques

PAR LE(S) COMPTABLE(S)
M ROBERT PHILIPPE

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION
DU 01/01/2022 AU 17/02/2023

081003 SGC ALBI

Population 1280
Nomenclature M14 entre 500h et 3500h
Voté par Nature

SOMMAIRE

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE : Situation patrimoniale	3
1 Bilan synthétique	Etat I-1 4
2 Bilan	Etat I-2 5
2.1 Bilan Actif	
2.2 Bilan Passif	
3 Compte de résultat synthétique	Etat I-3 13
4 Compte de résultat	Etat I-4 14
5 Annexe	18
Etats des opérations pour compte de tiers	Etat I-5 19
2EME PARTIE : Exécution budgétaire	21
1 Résultats budgétaires de l'exercice	Etat II-1 22
2 Résultats d'exécution	Etat II-2 23
3 Etat de consommation des crédits	Etat II-3 26
4 Etat de réalisation des opérations	Etat II-4 32
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs	44
1 Balance des comptes	Etat III-1 45
2 Situation des valeurs inactives	Etat III-2 77
4EME PARTIE : Page des signatures	78

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Publié le

ID : 081-218103174-20230307-2023_03072301-DE



Exercice 2022

Situation Patrimoniale - Bilan Synthétique

31720 - VILLEFRANCHE D ALBIGEOIS

ACTIF NET ⁽¹⁾	Total(En Milliers d'Euros)	PASSIF	Total(En Milliers d'Euros)
Immobilisations incorporelles (nettes)	232,48	Dotations	3 060,72
Terrains	540,88	Fonds Globalisés	1 611,72
Constructions	2 653,61	Réserves	3 846,72
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers	3 171,63	Différences sur réalisations d'immobilisations	-203,96
Immobilisations corporelles en cours	4 836,93	Report à nouveau	290,25
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées	2 098,41	Résultat de l'exercice	188,85
Autres immobilisations corporelles	881,32	Subventions transférables	69,17
Total immobilisations corporelles (nettes)	14 182,78	Subventions non transférables	4 436,42
Immobilisations financières	190,06	Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermement et du remettant	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	14 605,32	Autres fonds propres	
Stocks		TOTAL FONDS PROPRES	13 299,89
Créances	85,07	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Valeurs mobilières de placement		Dettes financières à long terme	1 651,87
Disponibilités	296,59	Fournisseurs ⁽²⁾	30,30
Autres actifs circulant		Autres dettes à court terme	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	381,66	Total dettes à court terme	30,30
Comptes de régularisations	0,11	TOTAL DETTES	1 682,18
		Comptes de régularisations	5,04
TOTAL ACTIF	14 987,10	TOTAL PASSIF	14 987,10

(1) Déduction faite des amortissements et provisions

(2) Y compris mandats émis pendant la journée complémentaire et réglés sur l'exercice 2023

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Publié le

S²LO

ID : 081-218103174-20230307-2023_03072301-DE

Exercice 2022

BILAN (en Euros)

31720 - VILLEFRANCHE D ALBIGEOIS

ACTIF		Exercice 2022			Exercice 2021
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	Subventions d'équipement versées	49 914,08	5 819,00	44 095,08	39 861,19
	Autres immobilisations incorporelles	224 206,02	35 818,25	188 387,77	188 399,66
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Terrains en toute propriété	540 878,05		540 878,05	530 878,05
	Constructions en toute propriété	2 653 613,09		2 653 613,09	2 533 800,30
	Construction sur sol autrui en tte prop				
	Réseaux installations voirie rés divers	3 167 594,68		3 167 594,68	3 160 863,07
	Collections et oeuvres d'art	7 902,07		7 902,07	7 902,07
	Autres immobilisations corporelles	811 018,74		811 018,74	690 304,99
	Immobilisations corporelles en cours	4 836 928,84		4 836 928,84	4 214 513,39
	Immo affect à service non personnalisé	130 441,65		130 441,65	130 441,65
	Immo en concess afferm à dispo immo aff	1 967 972,62		1 967 972,62	1 967 972,62
	Terrains reçus au titre de mise à dispo				
	Construc reçues au titre mise à dispo				
	Construction sur sol autrui mise à dispo				
	Réseaux installations voirie rés divers	4 033,59		4 033,59	4 033,59
	Collections et oeuvres d'art				
Autres immobilisations corporelles	62 400,00		62 400,00	62 400,00	
MONTANT A REPORTER	14 456 903,43	41 637,25	14 415 266,18	13 531 370,58	

BILAN (en Euros)

31720 - VILLEFRANCHE D ALBIGEOIS

ACTIF		Exercice 2022			Exercice 2021
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE SUITE	REPORT	14 456 903,43	41 637,25	14 415 266,18	13 531 370,58
	Terrains recus au titre d'affectation				
	Construct reçues au titre d'affectation				
	Construc sol d'autrui au titre affectat				
	Réseaux installations voirie rés divers				
	Collections et oeuvres d'art				
	Autres immobilisations corporelles				
	Participations et créances rattachées	189 749,44		189 749,44	189 749,44
	Autres titres immobilisés	205,57		205,57	205,57
	Prêts				
	Avances en garanties d'emprunt				
Autres créances	102,69		102,69	243 544,67	
ACTIF IMMOBILISE TOTAL I		14 646 961,13	41 637,25	14 605 323,88	13 964 870,26

BILAN (en Euros)

31720 - VILLEFRANCHE D ALBIGEOIS

ACTIF		Exercice 2022			Exercice 2021
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF CIRCULANT	Terrains				
	Production autre que terrains				
	Autres stocks				
	Redevables et comptes rattachés	21 391,40		21 391,40	21 556,33
	Créanc irrécouv adm par juge des cptes				
	Créances sur l'Etat et collec publiques	26 607,52		26 607,52	27 517,49
	Créances sur BA CCAS et CDE rattachées	8 309,61		8 309,61	
	Opérations pour le compte de tiers				
	Autres créances	28 760,30		28 760,30	
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	296 593,97		296 593,97	489 804,42
Avances de trésorerie					
Charges constatées d'avance					
ACTIF CIRCULANT TOTAL II		381 662,80		381 662,80	538 878,24

Envoyé en préfecture le 09/03/2023

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Publié le

S²LO

ID : 081-218103174-20230307-2023_03072301-DE

Exercice 2022

BILAN (en Euros)

31720 - VILLEFRANCHE D ALBIGEOIS

ACTIF		Exercice 2022			Exercice 2021
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
COMPTES DE REGULARISATION	Charges à répartir sur plusieurs exer				
	Primes de remboursement des obligations				
	Dépenses à classer ou à régulariser	111,04		111,04	882,31
	Ecart de conversion - Actif				
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III	111,04		111,04	882,31
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	15 028 734,97	41 637,25	14 987 097,72	14 504 630,81

Envoyé en préfecture le 09/03/2023

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Publié le

S²LO

ID : 081-218103174-20230307-2023_03072301-DE

Exercice 2022

BILAN (en Euros)

31720 - VILLEFRANCHE D ALBIGOIS

PASSIF		Exercice 2022	Exercice 2021
FONDS PROPRES	Dotations	3 060 722,62	3 060 722,62
	Mise à disposition chez le bénéficiaire		
	Affectation par collec de rattachement		
	Réserves	3 846 716,06	3 760 794,13
	Neutra amortis subv equip versees		
	Report à nouveau	290 253,08	153 470,29
	Résultat de l'exercice	188 846,33	222 704,72
	Subventions transférables	69 168,73	65 172,43
	Différences sur réalisations d'immob	-203 963,75	-203 963,75
	Fonds globalisés	1 611 724,85	1 315 236,29
	Subventions non transférables	4 436 417,25	3 967 113,69
Droits de l'affectant			
FONDS PROPRES TOTAL I	13 299 885,17	12 341 250,42	

BILAN (en Euros)

31720 - VILLEFRANCHE D ALBIGEOIS

PASSIF		Exercice 2022	Exercice 2021
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES TOTAL II		

BILAN (en Euros)

31720 - VILLEFRANCHE D ALBIGEOIS

Exercice 2022

PASSIF		Exercice 2022	Exercice 2021
COMPTES DE REGULARISATION	Recettes à classer ou à régulariser	5 035,03	137 876,56
	Ecart de conversion - Passif		
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL IV	5 035,03	137 876,56
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	14 987 097,72	14 504 630,81

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Publié le

ID : 081-218103174-20230307-2023_03072301-DE

S²LO**Compte de Résultat Synthétique**

En Milliers d'Euros

31720 - VILLEFRANCHE D ALBIGEOIS

Exercice 2022

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
Impôts et taxes perçus	425,77	401,05
Dotations et subventions reçues	439,96	406,96
Produits des services	91,06	83,85
Autres produits	19,41	15,48
Transfert de charges		
Produits courants non financiers	976,21	907,33
Traitements, salaires, charges sociales	406,21	362,17
Achats et charges externes	207,96	168,23
Participations et interventions	54,41	43,46
Dotations aux amortissements et provisions	14,85	
Autres charges	93,44	87,77
Charges courantes non financières	776,86	661,63
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	199,35	245,70
Produits courants financiers	4,11	4,84
Charges courantes financières	23,01	29,01
RESULTAT COURANT FINANCIER	-18,90	-24,17
RESULTAT COURANT	180,45	221,52
Produits exceptionnels	8,40	1,18
Charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL	8,40	1,18
IMPOTS SUR LES BENEFICES		
RESULTAT DE L'EXERCICE	188,85	222,70

Envoyé en préfecture le 09/03/2023

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Publié le

S²LO

ID : 081-218103174-20230307-2023_03072301-DE

Exercice 2022

COMPTE DE RESULTAT 2022

31720 - VILLEFRANCHE D ALBIGEOIS

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
PRODUITS COURANTS NON FINANCIERS		
Impôts locaux	412 640,00	395 181,00
Autres impôts et taxes	13 133,00	5 866,00
Produits services, domaine et ventes div	91 062,01	83 849,15
Production stockée		
Production immobilisée		
Reprise sur amortissements et provisions		
Transferts de charges		
Autres produits	19 410,34	15 476,45
Dotations de l'Etat	378 457,22	365 342,00
Subventions et participations	20 411,15	11 630,62
Autres attributions (péréquat, compensa)	41 096,17	29 982,75
TOTAL I	976 209,89	907 327,97
CHARGES COURANTES NON FINANCIERES		
Traitements et salaires	265 304,54	235 226,33
Charges sociales	140 909,32	126 945,27
Achats et charges externes	207 955,04	168 226,23
Impôts et taxes	13 641,40	9 902,83
Dotations amortissements des immob	14 847,57	
Dot amort sur charges à répartir		

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Publié le

ID : 081-218103174-20230307-2023_03072301-DE



Exercice 2022

COMPTE DE RESULTAT 2022

31720 - VILLEFRANCHE D ALBIGEOIS

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
Dotations aux provisions		
Autres charges	79 796,18	77 866,08
Contingents et participations	31 967,18	29 694,89
Subventions	22 439,66	13 770,00
TOTAL II	776 860,89	661 631,63
A - RESULTAT COURANT NON FINANCIER (I-II)	199 349,00	245 696,34
PRODUITS COURANTS FINANCIERS		
Valeurs mob et créances de l'actif immo	4 102,81	
Autres intérêts et produits assimilés	6,02	4 840,34
Gains de change		
Produit net sur cessions de VMP		
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
TOTAL III	4 108,83	4 840,34
CHARGES COURANTES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées	23 008,15	29 014,94
Pertes de change		
Charges nettes sur cessions de VMP		
Dotations aux amort et aux provisions		
TOTAL IV	23 008,15	29 014,94

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Publié le

ID : 081-218103174-20230307-2023_03072301-DE

S²LO

Exercice 2022

COMPTE DE RESULTAT 2022

31720 - VILLEFRANCHE D ALBIGEOIS

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
B - RESULTAT COURANT FINANCIER (III-IV)	-18 899,32	-24 174,60
A + B - RESULTAT COURANT	180 449,68	221 521,74
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits except op gestion : Subventions		
Prod exception gestion : Autres opér	8 000,00	234,98
Produits des cessions d'immobilisations		
Diff réalis(négatives)repr cpte résultat		
Neutralisation des amortissements		
Prod exception capital : Autres opér	396,68	948,00
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
TOTAL V	8 396,68	1 182,98
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charg except op gestion : subventions		
Charg excep op gestion-Autres opérations	0,03	
Valeur comptable des immo cédées		
Diff réalis(positives)transf à investist		
Charg excep op capital-Autres opérations		
Dotations aux amort et aux provisions		
TOTAL VI	0,03	

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Publié le

ID : 081-218103174-20230307-2023_03072301-DE



Exercice 2022

COMPTE DE RESULTAT 2022

31720 - VILLEFRANCHE D ALBIGEOIS

POSTES	Exercice 2022		Exercice 2021	
C - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		8 396,65		1 182,98
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)		988 715,40		913 351,29
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)		799 869,07		690 646,57
RESULTAT DE L'EXERCICE		188 846,33		222 704,72

Opérations Compte de Tiers

31720 - VILLEFRANCHE D ALBIGEOIS

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2022

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Envoyé en préfecture le 09/03/2023

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Publié le

S²LO

ID : 081-218103174-20230307-2023_03072301-DE

Exercice 2022

Opérations Compte de Tiers

31720 - VILLEFRANCHE D'ALBIGEOIS

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2022

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Envoyé en préfecture le 09/03/2023

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Publié le

ID : 081-218103174-20230307-2023_03072301-DE



Exercice 2022

Résultats budgétaires de l'exercice

31720 - VILLEFRANCHE D ALBIGEOIS

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	2 770 969,07	1 245 857,81	4 016 826,88
Titres de recette émis (b)	1 172 177,90	1 046 383,65	2 218 561,55
Réductions de titres (c)	30 000,00	13 168,89	43 168,89
Recettes nettes (d = b - c)	1 142 177,90	1 033 214,76	2 175 392,66
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	2 770 969,07	1 245 857,81	4 016 826,88
Mandats émis (f)	1 338 135,57	849 472,55	2 187 608,12
Annulations de mandats (g)	81 735,96	5 104,12	86 840,08
Depenses nettes (h = f - g)	1 256 399,61	844 368,43	2 100 768,04
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		188 846,33	74 624,62
(h - d) Déficit	114 221,71		

Envoyé en préfecture le 09/03/2023

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Publié le

ID : 081-218103174-20230307-2023_03072301-DE

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services personnalisés

31720 - VILLEFRANCHE D ALBIGEOIS

Exercice 2022

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
I - Budget principal					
Investissement	-18 443,05		-114 221,71		-132 664,76
Fonctionnement	376 175,01	85 921,93	188 846,33		479 099,41
TOTAL I	357 731,96	85 921,93	74 624,62		346 434,65
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
31721-ASST-VILLEFRANCHE					
Investissement	59 081,63		39 607,96		98 689,59
Fonctionnement	46 612,97		-17 848,47		28 764,50
Sous-Total	105 694,60		21 759,49		127 454,09
31722- TRANSP SCOL- VILLEFRANCHE					
Investissement	18 597,33		3 320,57		21 917,90

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Publié le

ID : 081-218103174-20230307-2023_03072301-DE

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

31720 - VILLEFRANCHE D ALBIGEOIS

Exercice 2022

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
Fonctionnement	21 360,17		-807,28		20 552,89
Sous-Total	39 957,50		2 513,29		42 470,79
TOTAL III	145 652,10		24 272,78		169 924,88
TOTAL I + II + III	503 384,06	85 921,93	98 897,40		516 359,53

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

31720 - VILLEFRANCHE D ALBIGEOIS

Exercice 2022

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
13	Subventions d'investissement reçues		17 424,00	17 424,00	17 424,00		17 424,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	100 425,00	247 544,79	347 969,79	340 232,44		340 232,44	7 737,35
204	Subventions d'équipement versées	16 000,00		16 000,00	10 859,46		10 859,46	5 140,54
23	Immobilisations en cours				576,00	576,00		
020	Dépenses imprévues - section d'investissement	29 067,85		29 067,85				29 067,85
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	145 492,85	264 968,79	410 461,64	369 091,90	576,00	368 515,90	41 945,74
Opération n° 216	Opération d'équipement n° 216	5 000,00		5 000,00				5 000,00
Opération n° 249	Opération d'équipement n° 249	20 000,00	-10 000,00	10 000,00	7 766,90		7 766,90	2 233,10
Opération n° 261	Opération d'équipement n° 261		25 000,00	25 000,00				25 000,00
Opération n° 265	Opération d'équipement n° 265	30 000,00		30 000,00	20 416,45		20 416,45	9 583,55
Opération n° 268	Opération d'équipement n° 268	2 000,00		2 000,00	1 451,68		1 451,68	548,32
Opération n° 269	Opération d'équipement n° 269	21 000,00	2 000,00	23 000,00	22 818,24		22 818,24	181,76
Opération n° 272	Opération d'équipement n° 272	6 870,00		6 870,00	6 870,00		6 870,00	
Opération n° 275	Opération d'équipement n° 275	15 000,00		15 000,00	5 560,08		5 560,08	9 439,92
Opération n° 278	Opération d'équipement n° 278	10 000,00	-5 000,00	5 000,00	118,80		118,80	4 881,20
Opération n° 279	Opération d'équipement n° 279				118,80	118,80		
Opération n° 297	Opération d'équipement n° 297	3 000,00		3 000,00	2 109,91		2 109,91	890,09
Opération n° 300	Opération d'équipement n° 300	5 000,00		5 000,00	1 817,52		1 817,52	3 182,48
Opération n° 302	Opération d'équipement n° 302	5 000,00	-2 000,00	3 000,00	841,50		841,50	2 158,50
Opération n° 304	Opération d'équipement n° 304	5 000,00		5 000,00				5 000,00

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

31720 - VILLEFRANCHE D ALBIGEOIS

Exercice 2022

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif	Décision Modificative	Total prévisions	Emissions	Annulations	Dépenses nettes	Solde prévisions/ réalisations
		1	2	3 = 1 + 2	4	5	6 = 4 - 5	7 = 3 - 6
Opération n° 310	Opération d'équipement n° 310	1 000,00		1 000,00				1 000,00
Opération n° 311	Opération d'équipement n° 311	13 978,80		13 978,80				13 978,80
Opération n° 312	Opération d'équipement n° 312				1 503,06	1 503,06		
Opération n° 313	Opération d'équipement n° 313	18 000,00	-4 500,00	13 500,00	8 200,00		8 200,00	5 300,00
Opération n° 314	Opération d'équipement n° 314	32 000,00		32 000,00	30 976,86		30 976,86	1 023,14
Opération n° 315	Opération d'équipement n° 315	35 000,00	-27 424,00	7 576,00	6 985,60		6 985,60	590,40
Opération n° 316	Opération d'équipement n° 316	4 861,18	4 500,00	9 361,18	9 115,11		9 115,11	246,07
Opération n° 319	Opération d'équipement n° 319	10 000,00		10 000,00	908,02		908,02	9 091,98
Opération n° 321	Opération d'équipement n° 321							
Opération n° 322	Opération d'équipement n° 322	10 000,00		10 000,00				10 000,00
Opération n° 323	Opération d'équipement n° 323	372 818,40		372 818,40	79 538,10		79 538,10	293 280,30
Opération n° 324	Opération d'équipement n° 324	355 000,00		355 000,00				355 000,00
Opération n° 326	Opération d'équipement n° 326	10 000,00		10 000,00	1 524,93		1 524,93	8 475,07
Opération n° 327	Opération d'équipement n° 327	202 160,00		202 160,00				202 160,00
Opération n° 328	Opération d'équipement n° 328	853 600,00		853 600,00	721 340,76	79 538,10	641 802,66	211 797,34
Opération n° 329	Opération d'équipement n° 329	22 200,00		22 200,00	22 200,00		22 200,00	
Opération n° 330	Opération d'équipement n° 330	45 000,00		45 000,00				45 000,00
Opération n° 331	Opération d'équipement n° 331	150 000,00		150 000,00				150 000,00
Opération n° 332	Opération d'équipement n° 332	36 000,00		36 000,00	6 861,35		6 861,35	29 138,65
Opération n° 333	Opération d'équipement n° 333	50 000,00		50 000,00				50 000,00

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Publié le

ID : 081-218103174-20230307-2023_03072301-DE



Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

31720 - VILLEFRANCHE D ALBIGEOIS

Exercice 2022

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES PAR OPERATION	2 349 488,38	-17 424,00	2 332 064,38	959 043,67	81 159,96	877 883,71	1 454 180,67
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	2 494 981,23	247 544,79	2 742 526,02	1 328 135,57	81 735,96	1 246 399,61	1 496 126,41
041	Opérations patrimoniales		10 000,00	10 000,00	10 000,00		10 000,00	
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT		10 000,00	10 000,00	10 000,00		10 000,00	
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	18 443,05		18 443,05				18 443,05
TOTAL GENERAL		2 513 424,28	257 544,79	2 770 969,07	1 338 135,57	81 735,96	1 256 399,61	1 514 569,46

Envoyé en préfecture le 09/03/2023

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Publié le



ID : 081-218103174-20230307-2023_03072301-DE

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

31720 - VILLEFRANCHE D ALBIGEOIS

Exercice 2022

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
10	Dotations, fonds divers et reserves	363 119,67		363 119,67	382 410,49		382 410,49	-19 290,82
13	Subventions d'investissement reçues	1 483 431,98		1 483 431,98	510 723,86	30 000,00	480 723,86	1 002 708,12
16	Emprunts et dettes assimilées	150 425,00		150 425,00	10 754,00		10 754,00	139 671,00
27	Autres immobilisations financières		243 441,98	243 441,98	243 441,98		243 441,98	
024	Produits de cessions (recettes)	200 000,00		200 000,00				200 000,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	2 196 976,65	243 441,98	2 440 418,63	1 147 330,33	30 000,00	1 117 330,33	1 323 088,30
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	2 196 976,65	243 441,98	2 440 418,63	1 147 330,33	30 000,00	1 117 330,33	1 323 088,30
021	Virement de la section de fonctionnement (section d'investissement)	300 000,00	4 102,81	304 102,81				304 102,81
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	16 447,63		16 447,63	14 847,57		14 847,57	1 600,06
041	Opérations patrimoniales		10 000,00	10 000,00	10 000,00		10 000,00	
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	316 447,63	14 102,81	330 550,44	24 847,57		24 847,57	305 702,87
TOTAL GENERAL		2 513 424,28	257 544,79	2 770 969,07	1 172 177,90	30 000,00	1 142 177,90	1 628 791,17

Envoyé en préfecture le 09/03/2023

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Publié le

S²LO

ID : 081-218103174-20230307-2023_03072301-DE

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

31720 - VILLEFRANCHE D ALBIGEOIS

Exercice 2022

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
011	Charges à caractère général	239 332,00		239 332,00	218 903,50	5 104,12	213 799,38	25 532,62
012	Charges de personnel et frais assimilés	407 000,00	38 050,00	445 050,00	444 999,28		444 999,28	50,72
014	Atténuations de produits	15 111,00		15 111,00	13 511,00		13 511,00	1 600,00
65	Autres charges de gestion courante	161 000,00		161 000,00	134 203,02		134 203,02	26 796,98
66	Charges financières	30 000,00		30 000,00	23 008,15		23 008,15	6 991,85
67	Charges exceptionnelles		100,00	100,00	0,03		0,03	99,97
022	Dépenses imprévues - section de fonctionnement	72 864,37	-38 150,00	34 714,37				34 714,37
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	925 307,37		925 307,37	834 624,98	5 104,12	829 520,86	95 786,51
023	Virement à la section d'investissement (section de fonctionnement)	300 000,00	4 102,81	304 102,81				304 102,81
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	16 447,63		16 447,63	14 847,57		14 847,57	1 600,06
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	316 447,63	4 102,81	320 550,44	14 847,57		14 847,57	305 702,87
TOTAL GENERAL		1 241 755,00	4 102,81	1 245 857,81	849 472,55	5 104,12	844 368,43	401 489,38



Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

31720 - VILLEFRANCHE D ALBIGEOIS

Exercice 2022

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
013	Atténuations de charges	25 000,00		25 000,00	32 087,64	1 099,28	30 988,36	-5 988,36
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	85 503,92		85 503,92	95 101,62	4 039,61	91 062,01	-5 558,09
73	Impôts et taxes	400 100,00		400 100,00	439 314,00	30,00	439 284,00	-39 184,00
74	Dotations, subventions et participations	425 898,00		425 898,00	439 964,54		439 964,54	-14 066,54
75	Autres produits de gestion courante	15 000,00		15 000,00	19 410,34		19 410,34	-4 410,34
76	Produits financiers		4 102,81	4 102,81	4 108,83		4 108,83	-6,02
77	Produits exceptionnels				16 396,68	8 000,00	8 396,68	-8 396,68
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	951 501,92	4 102,81	955 604,73	1 046 383,65	13 168,89	1 033 214,76	-77 610,03
002	Résultat de fonctionnement reporté	290 253,08		290 253,08				290 253,08
TOTAL GENERAL		1 241 755,00	4 102,81	1 245 857,81	1 046 383,65	13 168,89	1 033 214,76	212 643,05

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Publié le

ID : 081-218103174-20230307-2023_03072301-DE

S²LO

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

31720 - VILLEFRANCHE D ALBIGEOIS

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
1381	Autres subventions invest non transférables Etat et Etablissements Nationaux	17 424,00		17 424,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 13	Subventions d'investissement reçues	17 424,00		17 424,00
1641	Emprunts en euros	338 141,64		338 141,64
16871	Autres dettes - Etat et Etablissements Nationaux	2 090,80		2 090,80
SOUS-TOTAL CHAPITRE 16	Emprunts et dettes assimilées	340 232,44		340 232,44
2041513	Projets d'infrastructures d'intérêt national	10 859,46		10 859,46
SOUS-TOTAL CHAPITRE 204	Subventions d'équipement versées	10 859,46		10 859,46
2313	Constructions	576,00	576,00	
SOUS-TOTAL CHAPITRE 23	Immobilisations en cours	576,00	576,00	
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	369 091,90	576,00	368 515,90
Opération n° 2183249	Matériel de bureau et matériel informatique	3 888,16		3 888,16
Opération n° 2184249	Mobilier	3 878,74		3 878,74
SOUS-TOTAL OPERATION n° 249	Opération d'équipement n° 249	7 766,90		7 766,90
Opération n° 2135265	Installations générales agencements et aménagements des constructions	11 587,28		11 587,28
Opération n° 2313265	Constructions	8 829,17		8 829,17
SOUS-TOTAL OPERATION n° 265	Opération d'équipement n° 265	20 416,45		20 416,45
Opération n° 2183268	Matériel de bureau et matériel informatique	1 451,68		1 451,68
SOUS-TOTAL OPERATION n° 268	Opération d'équipement n° 268	1 451,68		1 451,68
Opération n° 2158269	Autres installations matériel et outillage techniques	1 231,56		1 231,56
Opération n° 2184269	Mobilier	1 594,68		1 594,68
Opération n° 2188269	Autres immobilisations corporelles	19 992,00		19 992,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 269	Opération d'équipement n° 269	22 818,24		22 818,24
Opération n° 2316272	Restauration des collections et oeuvres d'art	6 870,00		6 870,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 272	Opération d'équipement n° 272	6 870,00		6 870,00

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Publié le

ID : 081-218103174-20230307-2023_03072301-DE



Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

31720 - VILLEFRANCHE D ALBIGEOIS

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions		Annulations		Dépenses nettes	
		1		2		3 = 1 - 2	
Opération n° 2135275	Installations générales agencements et aménagements des constructions		5 560,08				5 560,08
SOUS-TOTAL OPERATION n° 275	Opération d'équipement n° 275		5 560,08				5 560,08
Opération n° 2158278	Autres installations matériel et outillage techniques		118,80				118,80
SOUS-TOTAL OPERATION n° 278	Opération d'équipement n° 278		118,80				118,80
Opération n° 2183279	Matériel de bureau et matériel informatique		118,80		118,80		
SOUS-TOTAL OPERATION n° 279	Opération d'équipement n° 279		118,80		118,80		
Opération n° 2315297	Installations matériels et outillage techniques		2 109,91				2 109,91
SOUS-TOTAL OPERATION n° 297	Opération d'équipement n° 297		2 109,91				2 109,91
Opération n° 2152300	Installations de voirie		1 817,52				1 817,52
SOUS-TOTAL OPERATION n° 300	Opération d'équipement n° 300		1 817,52				1 817,52
Opération n° 2158302	Autres installations matériel et outillage techniques		841,50				841,50
SOUS-TOTAL OPERATION n° 302	Opération d'équipement n° 302		841,50				841,50
Opération n° 2152312	Installations de voirie		661,56		661,56		
Opération n° 2188312	Autres immobilisations corporelles		841,50		841,50		
SOUS-TOTAL OPERATION n° 312	Opération d'équipement n° 312		1 503,06		1 503,06		
Opération n° 2184313	Mobilier		8 200,00				8 200,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 313	Opération d'équipement n° 313		8 200,00				8 200,00
Opération n° 2135314	Installations générales agencements et aménagements des constructions		16 894,20				16 894,20
Opération n° 21534314	Réseaux d'électrification		1 363,87				1 363,87
Opération n° 2315314	Installations matériels et outillage techniques		12 718,79				12 718,79
SOUS-TOTAL OPERATION n° 314	Opération d'équipement n° 314		30 976,86				30 976,86
Opération n° 2315315	Installations matériels et outillage techniques		6 985,60				6 985,60
SOUS-TOTAL OPERATION n° 315	Opération d'équipement n° 315		6 985,60				6 985,60
Opération n° 2031316	Frais d'études		4 861,18				4 861,18

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Publié le

ID : 081-218103174-20230307-2023_03072301-DE

S²LO

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

31720 - VILLEFRANCHE D ALBIGEOIS

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions		Annulations		Dépenses nettes	
		1		2		3 = 1 - 2	
Opération n° 2135316	Installations générales agencements et aménagements des constructions		2 922,00				2 922,00
Opération n° 2315316	Installations matériels et outillage techniques		1 331,93				1 331,93
SOUS-TOTAL OPERATION n° 316	Opération d'équipement n° 316		9 115,11				9 115,11
Opération n° 2188319	Autres immobilisations corporelles		908,02				908,02
SOUS-TOTAL OPERATION n° 319	Opération d'équipement n° 319		908,02				908,02
Opération n° 2135323	Installations générales agencements et aménagements des constructions		79 538,10				79 538,10
SOUS-TOTAL OPERATION n° 323	Opération d'équipement n° 323		79 538,10				79 538,10
Opération n° 2088326	Autres immobilisations incorporelles		1 524,93				1 524,93
SOUS-TOTAL OPERATION n° 326	Opération d'équipement n° 326		1 524,93				1 524,93
Opération n° 2031328	Frais d'études		1 824,00				1 824,00
Opération n° 2158328	Autres installations matériel et outillage techniques		24 644,00				24 644,00
Opération n° 2184328	Mobilier		31 764,61				31 764,61
Opération n° 2313328	Constructions		663 108,15	79 538,10		583 570,05	
SOUS-TOTAL OPERATION n° 328	Opération d'équipement n° 328		721 340,76	79 538,10		641 802,66	
Opération n° 21578329	Autre matériel et outillage de voirie		22 200,00				22 200,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 329	Opération d'équipement n° 329		22 200,00				22 200,00
Opération n° 2135332	Installations générales agencements et aménagements des constructions		3 311,13				3 311,13
Opération n° 2152332	Installations de voirie		3 550,22				3 550,22
SOUS-TOTAL OPERATION n° 332	Opération d'équipement n° 332		6 861,35				6 861,35
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES PAR OPERATION		959 043,67	81 159,96		877 883,71	
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT		1 328 135,57	81 735,96		1 246 399,61	
2128	Autres agencements et aménagements de terrains		10 000,00				10 000,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 041	Opérations patrimoniales		10 000,00				10 000,00
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT		10 000,00				10 000,00

Envoyé en préfecture le 09/03/2023

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Publié le

S²LO

ID : 081-218103174-20230307-2023_03072301-DE

Etat de réalisation des opérationsSection D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

31720 - VILLEFRANCHE D ALBIGEOIS

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 338 135,57	81 735,96	1 256 399,61

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

31720 - VILLEFRANCHE D ALBIGEOIS

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
10222	Fonds compensation taxe valeur ajoutée (FCTVA)	281 134,91		281 134,91
10226	Taxe daménagement	15 353,65		15 353,65
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	85 921,93		85 921,93
SOUS-TOTAL CHAPITRE 10	Dotations, fonds divers et réserves	382 410,49		382 410,49
1311	Subventions d'équipement transférables Etat et Etablissements Nationaux	3 996,30		3 996,30
1321	Etat et Etablissements Nationaux	8 286,93		8 286,93
1322	Région	90 000,00	30 000,00	60 000,00
1323	Département	122 474,47		122 474,47
1341	Dotations d'équipement des territoires ruraux	192 003,00		192 003,00
1347	Dotations de soutien à l'investissement local	86 993,16		86 993,16
1381	Autres subventions invest non transférables Etat et Etablissements Nationaux	6 970,00		6 970,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 13	Subventions d'investissement reçues	510 723,86	30 000,00	480 723,86
165	Dépôts et cautionnements reçus	300,00		300,00
16871	Autres dettes - Etat et Etablissements Nationaux	10 454,00		10 454,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 16	Emprunts et dettes assimilées	10 754,00		10 754,00
27638	Créances sur les autres établissements publics	243 441,98		243 441,98
SOUS-TOTAL CHAPITRE 27	Autres immobilisations financières	243 441,98		243 441,98
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	1 147 330,33	30 000,00	1 117 330,33
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	1 147 330,33	30 000,00	1 117 330,33
2802	Amortissements frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme et la numérisation du cadastre	8 222,00		8 222,00
28041513	Projets d'infrastructures d'intérêt national	6 625,57		6 625,57
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	14 847,57		14 847,57
1328	Autres	10 000,00		10 000,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 041	Opérations patrimoniales	10 000,00		10 000,00

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
 RECETTES

31720 - VILLEFRANCHE D ALBIGEOIS

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	24 847,57		24 847,57
	TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 172 177,90	30 000,00	1 142 177,90

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Publié le

ID : 081-218103174-20230307-2023_03072301-DE



Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

31720 - VILLEFRANCHE D ALBIGEOIS

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions		Annulations		Dépenses nettes	
		1		2		3 = 1 - 2	
60611	Achats non stockés de fournitures non stockables - eau et assainissement		2 606,41				2 606,41
60612	Achats non stockés de fournitures non stockables - énergie électricité		28 317,03				28 317,03
60621	Achats non stockés de combustibles		6 954,77				6 954,77
60622	Achats non stockés de carburants		12 916,58				12 916,58
60623	Achats non stockés d'alimentation		28 443,64		799,32		27 644,32
60631	Achats non stockés de fournitures d'entretien		6 099,96				6 099,96
60632	Achats non stockés de fournitures de petit équipement		16 769,21				16 769,21
60633	Achats non stockés de fournitures de voirie		2 843,73				2 843,73
60636	Achats non stockés de vêtements de travail		6,65				6,65
6064	Achats non stockés de fournitures administratives		2 215,80				2 215,80
6067	Achats non stockés de fournitures scolaires		5 940,31				5 940,31
611	Contrats prestations de services		6 430,53				6 430,53
6132	Services extérieurs - locations immobilières		500,00				500,00
6135	Services extérieurs - locations mobilières		5 259,79				5 259,79
615221	Bâtiments publics		3 838,37				3 838,37
615232	Réseaux		115,44				115,44
61551	Services extérieurs - entretien et réparations sur matériel roulant		4 759,99				4 759,99
61558	Services extérieurs - entretien et réparations sur autres biens mobiliers		976,46				976,46
6156	Services extérieurs - maintenance		9 078,59		866,08		8 212,51
6161	Multirisques		11 244,61				11 244,61
6182	Services extérieurs - divers - documentation générale et technique		124,80				124,80
6184	Services extérieurs - divers - versements à des organismes de formation		1 070,00				1 070,00
6188	Services extérieurs - autres frais divers		1 578,14				1 578,14
6226	Rémunération d'intermédiaires et honoraires - honoraires		1 980,00				1 980,00

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Publié le

ID : 081-218103174-20230307-2023_03072301-DE



Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

31720 - VILLEFRANCHE D ALBIGEOIS

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
6232	Publicité publications relations publiques - fêtes et cérémonies	12 132,54	2 559,72	9 572,82
6233	Publicité publications relations publiques - foires et expositions	5 157,70		5 157,70
6236	Publicité publications relations publiques - catalogues et imprimés	8 025,54		8 025,54
6241	Transports - transports de biens	1 648,80		1 648,80
6247	Transports - transports collectifs	3 564,11		3 564,11
6248	Transports - divers	10 560,00		10 560,00
6251	Déplacements missions et réceptions - voyages et déplacements	190,00		190,00
6261	Frais d'affranchissement	1 295,17		1 295,17
6262	Frais de télécommunications	5 538,37		5 538,37
627	Autres services extérieurs - services bancaires et assimilés	60,66		60,66
6281	Autres services extérieurs - concours divers (cotisations ...)	454,00		454,00
6282	Autres services extérieurs - frais gardiennage église forêts et bois communaux	180,00		180,00
6288	Autres services extérieurs	3 228,80	879,00	2 349,80
63512	Impôts directs - taxes foncières	6 797,00		6 797,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 011	Charges à caractère général	218 903,50	5 104,12	213 799,38
6216	Personnel affecté par le GFP de rattachement	952,66		952,66
6332	Cotisations versées au FNAL	275,85		275,85
6336	Cotisation au centre national et au centres de gestion fonction publique territoriale	5 656,30		5 656,30
6338	Autres impôts taxes et versements assimilés sur rémunération autres organismes	912,25		912,25
6411	Personnel titulaire	238 329,39		238 329,39
6413	Personnel non titulaire	55 104,28		55 104,28
6415	Indemnité inflation	1 300,00		1 300,00
6451	Charges sécurité sociale et prévoyance cotisations à l'URSSAF	60 278,87		60 278,87
6453	Cotisations aux caisses de retraites	54 910,69		54 910,69

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

31720 - VILLEFRANCHE D ALBIGEOIS

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions		Annulations		Dépenses nettes	
		1		2		3 = 1 - 2	
6454	Charges sécurité sociale et prévoyance cotisations aux ASSEDIC		2 231,73				2 231,73
6455	Charges de sécurité sociale et prévoyance - Cotisations pour assurance du personnel		16 274,13				16 274,13
6458	Charges sécurité sociale et prévoyance cotisations autres organismes sociaux		5 509,13				5 509,13
6475	Autres charges sociales - médecine du travail pharmacie		1 240,00				1 240,00
6478	Autres charges sociales diverses		2 024,00				2 024,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 012	Charges de personnel et frais assimilés		444 999,28				444 999,28
739211	Attributions de compensation		13 511,00				13 511,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 014	Atténuations de produits		13 511,00				13 511,00
6531	Indemnités des maires adjoints et conseillers		68 216,42				68 216,42
6533	Cotisations de retraite des maires adjoints et conseillers		2 850,04				2 850,04
6534	Cotisations de sécurité sociale des maires adjoints et conseillers		8 621,79				8 621,79
65372	Cotisations au fonds de financement de l'allocation de fin de mandat		105,50				105,50
65541	Contributions au fonds de compensation des charges territoriales (établissement public de territoire)		3 834,00				3 834,00
65548	aAutres contributions		3 478,52				3 478,52
6558	Contingents et participations obligatoires - autres contributions obligatoires		24 654,66				24 654,66
657351	Subventions fonctionnement aux organismes publics - GFP de rattachement		139,66				139,66
65737	Subventions fonctionnement aux organismes publics - autres Etablissements Publics Locaux		6 800,00				6 800,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé		15 500,00				15 500,00
65888	Autres		2,43				2,43
SOUS-TOTAL CHAPITRE 65	Autres charges de gestion courante		134 203,02				134 203,02
66111	Intérêts réglés à l'échéance		23 008,15				23 008,15
SOUS-TOTAL CHAPITRE 66	Charges financières		23 008,15				23 008,15

Envoyé en préfecture le 09/03/2023
 Reçu en préfecture le 09/03/2023
 Publié le
 ID : 081-218103174-20230307-2023_03072301-DE

ETAT DES COMPTES DE L'EXERCICE 2023 - COMMUNE D'ALBIGEOIS

S²LO

Dépenses nettes

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes
673	Charges exceptionnelles - titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,03		0,03
SOUS-TOTAL CHAPITRE 67	Charges exceptionnelles	0,03		0,03



Envoyé en préfecture le 09/03/2023

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Publié le

S²LO

ID : 081-218103174-20230307-2023_03072301-DE

Etat de réalisation des opérationsSection DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

31720 - VILLEFRANCHE D ALBIGEOIS

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	834 624,98	5 104,12	829 520,86
6811	Dotations aux Amortissements immobilisations incorporelles et corporelles	14 847,57		14 847,57
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	14 847,57		14 847,57
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	14 847,57		14 847,57
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	849 472,55	5 104,12	844 368,43

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

31720 - VILLEFRANCHE D ALBIGEOIS

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	30 528,41	1 099,28	29 429,13
6459	Remboursement sur charges de sécurité sociale et de prévoyance	1 448,41		1 448,41
6479	Remboursements sur autres charges sociales	110,82		110,82
SOUS-TOTAL CHAPITRE 013	Atténuations de charges	32 087,64	1 099,28	30 988,36
7021	Ventes récoltes et produits forestiers - ventes de récoltes	373,00		373,00
70311	Utilisation du domaine - concession dans les cimetières (produit net)	1 200,00		1 200,00
70323	Utilisation domaine - redevance d'occupation du domaine public communal	15 668,48	1 936,15	13 732,33
7067	Prestations services - redevances et droits services péri-scolaires et enseignement	71 447,56	2 103,46	69 344,10
7083	Autres produits-locations diverses (autres qu'immeubles)	223,50		223,50
70846	Mise à disposition de personnel facturée au GFP de rattachement	432,86		432,86
70876	Autres produits remboursement frais par le GFP de rattachement	5 114,82		5 114,82
70878	Autres produits - remboursement de frais par d'autres redevables	641,40		641,40
SOUS-TOTAL CHAPITRE 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	95 101,62	4 039,61	91 062,01
73111	Impôts directs locaux	412 640,00		412 640,00
73223	Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales	19 257,00		19 257,00
7336	Taxes services publics et domaine - droits de place	7 417,00	30,00	7 387,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 73	Impôts et taxes	439 314,00	30,00	439 284,00
7411	Dotations globale fonctionnement (DGF) dotation forfaitaire	99 707,00		99 707,00
74121	Dotation de solidarité rurale	225 929,00		225 929,00
74127	Dotation nationale de péréquation FCTVA	51 369,00		51 369,00
744		1 452,22		1 452,22
74718	Autres participations de l'Etat	13 747,75		13 747,75
74748	Participations des autres Communes	6 663,40		6 663,40
74832	Attribution du fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle	28 448,17		28 448,17

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Publié le

ID : 081-218103174-20230307-2023_03072301-DE



Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

31720 - VILLEFRANCHE D ALBIGEOIS

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
74834	Etat compensation au titre des exonérations des taxes foncières	5 830,00		5 830,00
748388	Autres	4 504,00		4 504,00
7484	Dotation de recensement	2 314,00		2 314,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 74	Dotations, subventions et participations	439 964,54		439 964,54
752	Autres produits de gestion courante - revenus des immeubles	19 409,44		19 409,44
7588	Autres produits divers de gestion courante	0,90		0,90
SOUS-TOTAL CHAPITRE 75	Autres produits de gestion courante	19 410,34		19 410,34
76233	Remboursement d'intérêts d'emprunts transférés par budget annexe (BA) et régies à seule autonomie financière	4 102,81		4 102,81
7688	Autres	6,02		6,02
SOUS-TOTAL CHAPITRE 76	Produits financiers	4 108,83		4 108,83
7713	Produits exceptionnels sur opérations gestion - libéralités recues	16 000,00	8 000,00	8 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	396,68		396,68
SOUS-TOTAL CHAPITRE 77	Produits exceptionnels	16 396,68	8 000,00	8 396,68
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	1 046 383,65	13 168,89	1 033 214,76
	TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 046 383,65	13 168,89	1 033 214,76



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

31720 - VILLEFRANCHE D ALBIGEOIS

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1021	Dotation		2 999 743,01						2 999 743,01		2 999 743,01
10222	FCTVA		1 045 415,15				281 134,91		1 326 550,06		1 326 550,06
10223	TLE		171 532,01						171 532,01		171 532,01
10226	Taxe daménagement		98 289,13				15 353,65		113 642,78		113 642,78
1022	Sous Total compte 1022		1 315 236,29				296 488,56		1 611 724,85		1 611 724,85
10251	Dons et legs en capital		60 979,61						60 979,61		60 979,61
1025	Sous Total compte 1025		60 979,61						60 979,61		60 979,61
102	Sous Total compte 102		4 375 958,91				296 488,56		4 672 447,47		4 672 447,47
1068	Excédit de fonctionnement capitalisé		3 760 794,13				85 921,93		3 846 716,06		3 846 716,06
106	Sous Total compte 106		3 760 794,13				85 921,93		3 846 716,06		3 846 716,06
10	Sous Total compte 10		8 136 753,04				382 410,49		8 519 163,53		8 519 163,53
110	Report à nouveau solde créditeur		153 470,29	85 921,93	222 704,72			85 921,93	376 175,01		290 253,08
11	Sous Total compte 11		153 470,29	85 921,93	222 704,72			85 921,93	376 175,01		290 253,08



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

31720 - VILLEFRANCHE D ALBIGEOIS

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
12	Résultat exercice excéd déficit		222 704,72	222 704,72				222 704,72	222 704,72		0,00
12	Sous Total compte 12		222 704,72	222 704,72				222 704,72	222 704,72		0,00
1311	Subv équipt transf - Etat et EPN		23 106,84			3 996,30			27 103,14		27 103,14
13151	Subv équipt transf GFP rattachement		21 067,71						21 067,71		21 067,71
1315	Sous Total compte 1315		21 067,71						21 067,71		21 067,71
131	Sous Total compte 131		44 174,55			3 996,30			48 170,85		48 170,85
1321	Etat et EPN		33 942,67				8 286,93		42 229,60		42 229,60
1322	Région		366 376,15			30 000,00	90 000,00	30 000,00	456 376,15		426 376,15
1323	Dépt		1 751 750,67				122 474,47		1 874 225,14		1 874 225,14
13248	Autres communes		1 420,82						1 420,82		1 420,82
1324	Sous Total compte 1324		1 420,82						1 420,82		1 420,82
13251	GFP de rattachement		297,50						297,50		297,50
13258	Autres groupements		162 824,80						162 824,80		162 824,80

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

31720 - VILLEFRANCHE D ALBIGEOIS

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1325	Sous Total compte 1325		163 122,30						163 122,30		163 122,30
1326	Autres EPL		181,15						181,15		181,15
1327	Budget communautaire fonds structurels		32 958,58						32 958,58		32 958,58
1328	Autres		413 344,69			10 000,00		423 344,69			423 344,69
132	Sous Total compte 132		2 763 097,03			30 000,00	230 761,40	30 000,00	2 993 858,43		2 963 858,43
1332	Amendes de police		20 997,88						20 997,88		20 997,88
133	Sous Total compte 133		20 997,88						20 997,88		20 997,88
1341	Dotation d'équipement territoires ruraux		871 821,66				192 003,00		1 063 824,66		1 063 824,66
1342	Fds afftés équipt non transf amendes pol		36 221,77						36 221,77		36 221,77
1346	Participations pour voirie et réseaux		20 409,20						20 409,20		20 409,20
1347	Dotation de soutien à l'investissement		247 546,84				86 993,16		334 540,00		334 540,00
134	Sous Total compte 134		1 175 999,47				278 996,16		1 454 995,63		1 454 995,63
1381	Autres subv invest non transf Etat-epn		17 424,00			17 424,00	6 970,00	17 424,00	24 394,00		6 970,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

31720 - VILLEFRANCHE D ALBIGEOIS

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1382	Autres subv invest. non transf Région		9 980,00						9 980,00		9 980,00
1383	Autres subv invest non transf Dépt		613,19						613,19		613,19
138	Sous Total compte 138		28 017,19			17 424,00	6 970,00	17 424,00	34 987,19		17 563,19
13	Sous Total compte 13		4 032 286,12			47 424,00	520 723,86	47 424,00	4 553 009,98		4 505 585,98
1641	Emprunts en euros		1 980 776,80			338 141,64		338 141,64	1 980 776,80		1 642 635,16
164	Sous Total compte 164		1 980 776,80			338 141,64		338 141,64	1 980 776,80		1 642 635,16
165	Dép et caution reçus		575,00				300,00		875,00		875,00
16871	Autres dettes Etat et en					2 090,80	10 454,00	2 090,80	10 454,00		8 363,20
1687	Sous Total compte 1687					2 090,80	10 454,00	2 090,80	10 454,00		8 363,20
168	Sous Total compte 168					2 090,80	10 454,00	2 090,80	10 454,00		8 363,20
16	Sous Total compte 16		1 981 351,80			340 232,44	10 754,00	340 232,44	1 992 105,80		1 651 873,36
181	Cpte liaison : affectation	130 441,65						130 441,65		130 441,65	
18	Sous Total compte 18	130 441,65						130 441,65		130 441,65	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

31720 - VILLEFRANCHE D ALBIGEOIS

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
192	Plus ou moins-values cessions immo	18 953,12						18 953,12		18 953,12	
193	Autres neutralisat° et régularisat° d'op	185 010,63						185 010,63		185 010,63	
19	Sous Total compte 19	203 963,75						203 963,75		203 963,75	
	Total classe 1	334 405,40	14 526 565,97	308 626,65	222 704,72	387 656,44	913 888,35	1 030 688,49	15 663 159,04	334 405,40	14 966 875,95
202	Frais réalisation doc urb et num cadast	41 116,07						41 116,07		41 116,07	
2031	Frais d'études	171 952,03				6 685,18		178 637,21		178 637,21	
203	Sous Total compte 203	171 952,03				6 685,18		178 637,21		178 637,21	
2041513	Projets d'infrastructur d'intérêt nati	42 464,05			3 409,43	10 859,46		53 323,51	3 409,43	49 914,08	
204151	Sous Total compte 204151	42 464,05			3 409,43	10 859,46		53 323,51	3 409,43	49 914,08	
20415	Sous Total compte 20415	42 464,05			3 409,43	10 859,46		53 323,51	3 409,43	49 914,08	
2041	Sous Total compte 2041	42 464,05			3 409,43	10 859,46		53 323,51	3 409,43	49 914,08	
204	Sous Total compte 204	42 464,05			3 409,43	10 859,46		53 323,51	3 409,43	49 914,08	
2051	Concessions et droit similaires	2 927,81						2 927,81		2 927,81	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

31720 - VILLEFRANCHE D ALBIGEOIS

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
205	Sous Total compte 205	2 927,81						2 927,81		2 927,81	
2088	Autres immobilisations incorporelles					1 524,93		1 524,93		1 524,93	
208	Sous Total compte 208					1 524,93		1 524,93		1 524,93	
20	Sous Total compte 20	258 459,96			3 409,43	19 069,57		277 529,53	3 409,43	274 120,10	
2111	Terrains nus	249 485,56						249 485,56		249 485,56	
2112	Terrains de voirie	27 961,00						27 961,00		27 961,00	
2113	Terr aménagés autres que voirie	425,00						425,00		425,00	
2115	Terrains bâtis	131 435,90						131 435,90		131 435,90	
2118	Autres terrains	106 732,58						106 732,58		106 732,58	
211	Sous Total compte 211	516 040,04						516 040,04		516 040,04	
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	8 723,45						8 723,45		8 723,45	
2128	Autres agenct et améngt terrains	6 114,56				10 000,00		16 114,56		16 114,56	
212	Sous Total compte 212	14 838,01				10 000,00		24 838,01		24 838,01	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

31720 - VILLEFRANCHE D ALBIGEOIS

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
21311	Hôtel de ville	639 534,26						639 534,26		639 534,26	
21312	Batiments scolaires	937 239,03						937 239,03		937 239,03	
21318	Autres batiments publics	769 681,58						769 681,58		769 681,58	
2131	Sous Total compte 2131	2 346 454,87						2 346 454,87		2 346 454,87	
2132	Immeubles de rapport	4 173,47						4 173,47		4 173,47	
2135	Instal gales agenc t amégts const	2 220,26				119 812,79		122 033,05		122 033,05	
2138	Autres constructions	180 951,70						180 951,70		180 951,70	
213	Sous Total compte 213	2 533 800,30				119 812,79		2 653 613,09		2 653 613,09	
2151	Réseaux de voirie	1 813 214,48						1 813 214,48		1 813 214,48	
2152	Installations de voirie	32 737,08				6 029,30	661,56	38 766,38	661,56	38 104,82	
21534	Réseaux électrification	1 234 859,53				1 363,87		1 236 223,40		1 236 223,40	
21538	Autres réseaux	80 051,98						80 051,98		80 051,98	
2153	Sous Total compte 2153	1 314 911,51				1 363,87		1 316 275,38		1 316 275,38	



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

31720 - VILLEFRANCHE D ALBIGEOIS

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
21578	Autre mat et outillage de voirie	20 445,89				22 200,00		42 645,89		42 645,89	
2157	Sous Total compte 2157	20 445,89				22 200,00		42 645,89		42 645,89	
2158	Autres instal mat outil tech	298 318,94				26 835,86		325 154,80		325 154,80	
215	Sous Total compte 215	3 479 627,90				56 429,03	661,56	3 536 056,93	661,56	3 535 395,37	
2168	Autres collections et oeuvres d'art	7 902,07						7 902,07		7 902,07	
216	Sous Total compte 216	7 902,07						7 902,07		7 902,07	
21752	Installations de voirie	4 033,59						4 033,59		4 033,59	
21757	Mat et outillage de voirie	62 400,00						62 400,00		62 400,00	
2175	Sous Total compte 2175	66 433,59						66 433,59		66 433,59	
217	Sous Total compte 217	66 433,59						66 433,59		66 433,59	
2181	Instal gales agenc't amngts divers	7 857,03						7 857,03		7 857,03	
2182	Mat de transport	44 337,40						44 337,40		44 337,40	
2183	Mat bureau mat informatique	61 418,70				5 458,64	118,80	66 877,34	118,80	66 758,54	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

31720 - VILLEFRANCHE D ALBIGEOIS

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2184	Mobilier	67 649,14				45 438,03		113 087,17		113 087,17	
2188	Autres immobilisations corporelles	190 277,89				21 741,52	841,50	212 019,41	841,50	211 177,91	
218	Sous Total compte 218	371 540,16				72 638,19	960,30	444 178,35	960,30	443 218,05	
21	Sous Total compte 21	6 990 182,07				258 880,01	1 621,86	7 249 062,08	1 621,86	7 247 440,22	
2313	Constructions	530 828,42				672 513,32	80 114,10	1 203 341,74	80 114,10	1 123 227,64	
2315	Instal mat outil techn	3 356 585,01				23 146,23		3 379 731,24		3 379 731,24	
2316	Restauration collections, oeuvres d'art	12 556,80				6 870,00		19 426,80		19 426,80	
231	Sous Total compte 231	3 899 970,23				702 529,55	80 114,10	4 602 499,78	80 114,10	4 522 385,68	
238	Avances acptes vers sur immob corpo	314 543,16						314 543,16		314 543,16	
23	Sous Total compte 23	4 214 513,39				702 529,55	80 114,10	4 917 042,94	80 114,10	4 836 928,84	
2423	Immob mises à dispo EPCI	1 948 776,50						1 948 776,50		1 948 776,50	
242	Sous Total compte 242	1 948 776,50						1 948 776,50		1 948 776,50	
243	Immo mise affect régie pers mor auto fin	4 733,74						4 733,74		4 733,74	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

31720 - VILLEFRANCHE D ALBIGEOIS

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
246	Immob mises à dispo EPCI	14 462,38						14 462,38		14 462,38	
24	Sous Total compte 24	1 967 972,62						1 967 972,62		1 967 972,62	
266	Autres formes de participation	189 749,44						189 749,44		189 749,44	
26	Sous Total compte 26	189 749,44						189 749,44		189 749,44	
271	Titres immob : droit propriété	205,57						205,57		205,57	
275	Dépôts et cautionnements versés	102,69						102,69		102,69	
27638	Créances sur autres etab pub	243 441,98					243 441,98	243 441,98	243 441,98		0,00
2763	Sous Total compte 2763	243 441,98					243 441,98	243 441,98	243 441,98		0,00
276	Sous Total compte 276	243 441,98					243 441,98	243 441,98	243 441,98		0,00
27	Sous Total compte 27	243 750,24					243 441,98	243 750,24	243 441,98	308,26	
2802	Amort frais réal doc urb et num cadastre		24 668,44				8 222,00		32 890,44		32 890,44
2804151	Projets d'infrastructure d'intérêt nati		2 602,86	3 409,43			6 625,57	3 409,43	9 228,43		5 819,00
2804151	Sous Total compte 2804151		2 602,86	3 409,43			6 625,57	3 409,43	9 228,43		5 819,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

31720 - VILLEFRANCHE D ALBIGEOIS

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
280415	Sous Total compte 280415		2 602,86	3 409,43			6 625,57	3 409,43	9 228,43		5 819,00
28041	Sous Total compte 28041		2 602,86	3 409,43			6 625,57	3 409,43	9 228,43		5 819,00
2804	Sous Total compte 2804		2 602,86	3 409,43			6 625,57	3 409,43	9 228,43		5 819,00
28051	Concessions et droits similaires		2 927,81						2 927,81		2 927,81
2805	Sous Total compte 2805		2 927,81						2 927,81		2 927,81
280	Sous Total compte 280		30 199,11	3 409,43			14 847,57	3 409,43	45 046,68		41 637,25
28	Sous Total compte 28		30 199,11	3 409,43			14 847,57	3 409,43	45 046,68		41 637,25
	Total classe 2	13 864 627,72	30 199,11	3 409,43	3 409,43	980 479,13	340 025,51	14 848 516,28	373 634,05	14 516 519,48	41 637,25
4011	Fournisseurs		8 748,01	210 417,15				210 417,15	217 603,25		7 186,10
401	Sous Total compte 401		8 748,01	210 417,15				210 417,15	217 603,25		7 186,10
4041	Fournis immob			936 605,13				936 605,13	959 619,67		23 014,54
40471	Fournis immob - retenues de garantie		11 614,40	12 428,99				12 428,99	12 532,51		103,52
4047	Sous Total compte 4047		11 614,40	12 428,99				12 428,99	12 532,51		103,52



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

31720 - VILLEFRANCHE D ALBIGEOIS

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
404	Sous Total compte 404		11 614,40	949 034,12	960 537,78			949 034,12	972 152,18		23 118,06
40	Sous Total compte 40		20 362,41	1 159 451,27	1 169 393,02			1 159 451,27	1 189 755,43		30 304,16
4111	Redevables - amiable	19 071,62		88 150,71	92 989,67			107 222,33	92 989,67	14 232,66	
4116	Redevables - contentieux	1 869,71		4 071,34	3 126,81			5 941,05	3 126,81	2 814,24	
411	Sous Total compte 411	20 941,33		92 222,05	96 116,48			113 163,38	96 116,48	17 046,90	
4141	Locataires acquéreurs locat - amiable	615,00		27 650,84	23 995,34			28 265,84	23 995,34	4 270,50	
4146	Locataires-acquéreurs locat contentieux			114,70	40,70			114,70	40,70	74,00	
414	Sous Total compte 414	615,00		27 765,54	24 036,04			28 380,54	24 036,04	4 344,50	
41	Sous Total compte 41	21 556,33		119 987,59	120 152,52			141 543,92	120 152,52	21 391,40	
421	Personnel - rémunérations dues			232 592,86	232 592,86			232 592,86	232 592,86		0,00
427	Personnel - oppositions			425,48	425,48			425,48	425,48		0,00
42	Sous Total compte 42			233 018,34	233 018,34			233 018,34	233 018,34		0,00
431	Sécurité sociale			171 309,23	171 309,23			171 309,23	171 309,23		0,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

31720 - VILLEFRANCHE D ALBIGEOIS

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
437	Autres organismes sociaux			58 016,79	58 016,79			58 016,79	58 016,79		0,00
43	Sous Total compte 43			229 326,02	229 326,02			229 326,02	229 326,02		0,00
4411	Etat aut coll publ subv à recev amiable			13 633,40	13 633,40			13 633,40	13 633,40		0,00
4416	Etat aut col pub sub à recev contentieux	21 059,84						21 059,84		21 059,84	
441	Sous Total compte 441	21 059,84		13 633,40	13 633,40			34 693,24	13 633,40	21 059,84	
4421	Prélèvement à la source - Impôt sur le r			1 757,90	1 757,90			1 757,90	1 757,90		0,00
442	Sous Total compte 442			1 757,90	1 757,90			1 757,90	1 757,90		0,00
44311	Opér particul avec Etat dépenses			2 090,80	2 090,80			2 090,80	2 090,80		0,00
44312	Opér particul avec Etat recettes amiable			112 558,17	112 558,17			112 558,17	112 558,17		0,00
4431	Sous Total compte 4431			114 648,97	114 648,97			114 648,97	114 648,97		0,00
44341	Opér part av Etat communes dépenses		107,50	6 862,50	6 755,00			6 862,50	6 862,50		0,00
4434	Sous Total compte 4434		107,50	6 862,50	6 755,00			6 862,50	6 862,50		0,00
44351	Opér particul grp dépenses		15 007,90	41 028,20	26 020,30			41 028,20	41 028,20		0,00



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

31720 - VILLEFRANCHE D ALBIGEOIS

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
44352	Opér particul avec grp recettes amiable	6 457,65		5 547,68	6 457,65			12 005,33	6 457,65	5 547,68	
44356	Opér particul grp recettes contentieux			4 295,12	4 295,12			4 295,12	4 295,12		0,00
4435	Sous Total compte 4435	6 457,65	15 007,90	50 871,00	36 773,07			57 328,65	51 780,97	5 547,68	
44381	Aut serv organ pub - dépenses			6 905,50	6 905,50			6 905,50	6 905,50		0,00
44382	Aut serv organ pub - recette amiable			247 544,79	247 544,79			247 544,79	247 544,79		0,00
4438	Sous Total compte 4438			254 450,29	254 450,29			254 450,29	254 450,29		0,00
443	Sous Total compte 443	6 457,65	15 115,40	426 832,76	412 627,33			433 290,41	427 742,73	5 547,68	
447	Autres impôts taxes verSEMENTS assimilés			12 291,15	12 291,15			12 291,15	12 291,15		0,00
44	Sous Total compte 44	27 517,49	15 115,40	454 515,21	440 309,78			482 032,70	455 425,18	26 607,52	
452	CCAS rattaché		7 427,50	15 833,11	96,00			15 833,11	7 523,50	8 309,61	
45	Sous Total compte 45		7 427,50	15 833,11	96,00			15 833,11	7 523,50	8 309,61	
4632	Empt publics - intérêts à payer			343,30	343,30			343,30	343,30		0,00
463	Sous Total compte 463			343,30	343,30			343,30	343,30		0,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

31720 - VILLEFRANCHE D ALBIGEOIS

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
466	Excédit de verSEment			74,00	74,00			74,00	74,00		0,00
46711	Autres comptes créditeurs		1 246,72	195 484,61	194 237,89			195 484,61	195 484,61		0,00
4671	Sous Total compte 4671		1 246,72	195 484,61	194 237,89			195 484,61	195 484,61		0,00
46721	Débiteurs divers - amiable			211 740,46	182 980,16			211 740,46	182 980,16	28 760,30	
4672	Sous Total compte 4672			211 740,46	182 980,16			211 740,46	182 980,16	28 760,30	
467	Sous Total compte 467		1 246,72	407 225,07	377 218,05			407 225,07	378 464,77	28 760,30	
46	Sous Total compte 46		1 246,72	407 642,37	377 635,35			407 642,37	378 882,07	28 760,30	
4712	Viremts réimputés			5 147,14	5 147,14			5 147,14	5 147,14		0,00
47131	Raet : verst contrib directes			412 640,00	412 640,00			412 640,00	412 640,00		0,00
47132	Raet : verst dgf			396 262,00	396 262,00			396 262,00	396 262,00		0,00
47133	Raet : fonds d'emprunt		49 900,00	49 900,00				49 900,00	49 900,00		0,00
47134	Raet : subv		19 728,39	161 767,47	142 039,08			161 767,47	161 767,47		0,00
47138	Raet : autres		66 418,52	832 848,00	769 664,95			832 848,00	836 083,47		3 235,47

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

31720 - VILLEFRANCHE D ALBIGEOIS

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4713	Sous Total compte 4713		136 046,91	1 853 417,47	1 720 606,03			1 853 417,47	1 856 652,94		3 235,47
471411	Excédent à réimputer - pers physiques		525,80	1 605,10	2 011,80			1 605,10	2 537,60		932,50
471412	Excédent à réimputer - personnes morales		112,65	297 343,93	297 343,94			297 343,93	297 456,59		112,66
47141	Sous Total compte 47141		638,45	298 949,03	299 355,74			298 949,03	299 994,19		1 045,16
47143	Flux d'encaissements à réimputer			60,00	60,00			60,00	60,00		0,00
4714	Sous Total compte 4714		638,45	299 009,03	299 415,74			299 009,03	300 054,19		1 045,16
47171	Recettes relevé BDF - Hors Héra		64,80						64,80		64,80
4717	Sous Total compte 4717		64,80						64,80		64,80
4718	Autres recettes à régulariser		1 126,40	411 097,67	410 660,87			411 097,67	411 787,27		689,60
471	Sous Total compte 471		137 876,56	2 568 671,31	2 435 829,78			2 568 671,31	2 573 706,34		5 035,03
47211	Remboursements d'annuités d'emprunts	676,72		113 605,00	114 281,72			114 281,72	114 281,72		0,00
47218	Autres dépenses	202,60		35 699,63	35 791,19			35 902,23	35 791,19	111,04	
4721	Sous Total compte 4721	879,32		149 304,63	150 072,91			150 183,95	150 072,91	111,04	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

31720 - VILLEFRANCHE D ALBIGEOIS

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4722	Commissions bancaires en instance de man	2,99		57,67	60,66			60,66	60,66		0,00
4728	Autres dépenses à régulariser			487 610,23	487 610,23			487 610,23	487 610,23		0,00
472	Sous Total compte 472	882,31		636 972,53	637 743,80			637 854,84	637 743,80	111,04	
4751	Redevables sur rôle			81 441,15	81 441,15			81 441,15	81 441,15		0,00
4757	Produits sur rôle			69 992,30	69 992,30			69 992,30	69 992,30		0,00
475	Sous Total compte 475			151 433,45	151 433,45			151 433,45	151 433,45		0,00
47	Sous Total compte 47	882,31	137 876,56	3 357 077,29	3 225 007,03			3 357 959,60	3 362 883,59		4 923,99
	Total classe 4	49 956,13	182 028,59	5 976 851,20	5 794 938,06			6 026 807,33	5 976 966,65	85 179,87	35 339,19
5115	Cartes bancaires à l'encaissement	142,80		16 190,85	16 333,65			16 333,65	16 333,65		0,00
51178	Autres valeurs impayées			133,02	133,02			133,02	133,02		0,00
5117	Sous Total compte 5117			133,02	133,02			133,02	133,02		0,00
5118	Autres valeurs à l'encaissement	20,00		1 341,53	1 361,53			1 361,53	1 361,53		0,00
511	Sous Total compte 511	162,80		17 665,40	17 828,20			17 828,20	17 828,20		0,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

31720 - VILLEFRANCHE D ALBIGEOIS

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
515	Compte au trésor	489 641,62		2 144 462,65	2 337 510,30			2 634 104,27	2 337 510,30	296 593,97	
51	Sous Total compte 51	489 804,42		2 162 128,05	2 355 338,50			2 651 932,47	2 355 338,50	296 593,97	
580	Opérations d'ordre budgétaires			24 847,57	24 847,57			24 847,57	24 847,57		0,00
584	Encaissements chèques par lecture opt			8 517,80	8 517,80			8 517,80	8 517,80		0,00
58	Sous Total compte 58			33 365,37	33 365,37			33 365,37	33 365,37		0,00
	Total classe 5	489 804,42		2 195 493,42	2 388 703,87			2 685 297,84	2 388 703,87	296 593,97	
60611	Achts non stkés fournit eau-assainist					2 606,41		2 606,41		2 606,41	
60612	Achts non stkés fournit énergie élect					28 317,03		28 317,03		28 317,03	
6061	Sous Total compte 6061					30 923,44		30 923,44		30 923,44	
60621	Achts non stkés combustibles					6 954,77		6 954,77		6 954,77	
60622	Achts non stkés carburants					12 916,58		12 916,58		12 916,58	
60623	Achts non stkés d'aliment					28 443,64	799,32	28 443,64	799,32	27 644,32	
6062	Sous Total compte 6062					48 314,99	799,32	48 314,99	799,32	47 515,67	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

31720 - VILLEFRANCHE D ALBIGEOIS

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
60631	Achts non stkés fournit entretien					6 099,96		6 099,96		6 099,96	
60632	Achts non stkés fournit petit équipt					16 769,21		16 769,21		16 769,21	
60633	Achts non stkés fournit voirie					2 843,73		2 843,73		2 843,73	
60636	Achts non stkés vêtements travail					6,65		6,65		6,65	
6063	Sous Total compte 6063					25 719,55		25 719,55		25 719,55	
6064	Achts non stkés fournit admin					2 215,80		2 215,80		2 215,80	
6067	Achts non stkés fournit scolaires					5 940,31		5 940,31		5 940,31	
606	Sous Total compte 606					113 114,09	799,32	113 114,09	799,32	112 314,77	
60	Sous Total compte 60					113 114,09	799,32	113 114,09	799,32	112 314,77	
611	Contrats prestations de services					6 430,53		6 430,53		6 430,53	
6132	Locations immobilières					500,00		500,00		500,00	
6135	Locations mobilières					5 259,79		5 259,79		5 259,79	
613	Sous Total compte 613					5 759,79		5 759,79		5 759,79	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

31720 - VILLEFRANCHE D ALBIGEOIS

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
615221	Bâtiments publics					3 838,37		3 838,37		3 838,37	
61522	Sous Total compte 61522					3 838,37		3 838,37		3 838,37	
615232	Réseaux					115,44		115,44		115,44	
61523	Sous Total compte 61523					115,44		115,44		115,44	
6152	Sous Total compte 6152					3 953,81		3 953,81		3 953,81	
61551	Entretien réparations matériel roulant					4 759,99		4 759,99		4 759,99	
61558	Entretien réparations autres mobiliers					976,46		976,46		976,46	
6155	Sous Total compte 6155					5 736,45		5 736,45		5 736,45	
6156	Maintenance					9 078,59	866,08	9 078,59	866,08	8 212,51	
615	Sous Total compte 615					18 768,85	866,08	18 768,85	866,08	17 902,77	
6161	Multirisques					11 244,61		11 244,61		11 244,61	
616	Sous Total compte 616					11 244,61		11 244,61		11 244,61	
6182	Divers doc générale et technique					124,80		124,80		124,80	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

31720 - VILLEFRANCHE D ALBIGEOIS

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6184	Divers verst à organismes formation					1 070,00		1 070,00		1 070,00	
6188	Autres frais divers					1 578,14		1 578,14		1 578,14	
618	Sous Total compte 618					2 772,94		2 772,94		2 772,94	
61	Sous Total compte 61					44 976,72	866,08	44 976,72	866,08	44 110,64	
6216	Personnel affecté par GFP de rattach					952,66		952,66		952,66	
621	Sous Total compte 621					952,66		952,66		952,66	
6226	Rému intermé honoraires					1 980,00		1 980,00		1 980,00	
622	Sous Total compte 622					1 980,00		1 980,00		1 980,00	
6232	Pub public relat publ fêtes cérémonies					12 132,54	2 559,72	12 132,54	2 559,72	9 572,82	
6233	Pub public relat publ foires expositions					5 157,70		5 157,70		5 157,70	
6236	Pub public relat publ catalog imprimés					8 025,54		8 025,54		8 025,54	
623	Sous Total compte 623					25 315,78	2 559,72	25 315,78	2 559,72	22 756,06	
6241	Transports de biens					1 648,80		1 648,80		1 648,80	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

31720 - VILLEFRANCHE D ALBIGEOIS

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6247	Transports collectifs					3 564,11		3 564,11		3 564,11	
6248	Transports-divers					10 560,00		10 560,00		10 560,00	
624	Sous Total compte 624					15 772,91		15 772,91		15 772,91	
6251	Déplacts missions récep - voyage déplcts					190,00		190,00		190,00	
625	Sous Total compte 625					190,00		190,00		190,00	
6261	Frais d'affranchissement					1 295,17		1 295,17		1 295,17	
6262	Frais de télécommunication					5 538,37		5 538,37		5 538,37	
626	Sous Total compte 626					6 833,54		6 833,54		6 833,54	
627	Aut serv extér servi bancaires assimil					60,66		60,66		60,66	
6281	Aut serv extér concours divers					454,00		454,00		454,00	
6282	Frais gardien églises forêts bois com					180,00		180,00		180,00	
6288	Autres serv extér					3 228,80	879,00	3 228,80	879,00	2 349,80	
628	Sous Total compte 628					3 862,80	879,00	3 862,80	879,00	2 983,80	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

31720 - VILLEFRANCHE D ALBIGEOIS

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
62	Sous Total compte 62					54 968,35	3 438,72	54 968,35	3 438,72	51 529,63	
6332	Cotisations versées au FNAL					275,85		275,85		275,85	
6336	Cotis. centre national - centres gestion					5 656,30		5 656,30		5 656,30	
6338	Autres impôts tax verst sur rému aut org					912,25		912,25		912,25	
633	Sous Total compte 633					6 844,40		6 844,40		6 844,40	
63512	Impôts directs - taxes foncières					6 797,00		6 797,00		6 797,00	
6351	Sous Total compte 6351					6 797,00		6 797,00		6 797,00	
635	Sous Total compte 635					6 797,00		6 797,00		6 797,00	
63	Sous Total compte 63					13 641,40		13 641,40		13 641,40	
6411	Personnel titulaire					238 329,39		238 329,39		238 329,39	
6413	Personnel non titulaire					55 104,28		55 104,28		55 104,28	
6415	Indemnité inflation					1 300,00		1 300,00		1 300,00	
6419	Rembst rémunérations du persel					1 099,28	30 528,41	1 099,28	30 528,41		29 429,13



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

31720 - VILLEFRANCHE D ALBIGEOIS

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
641	Sous Total compte 641					295 832,95	30 528,41	295 832,95	30 528,41	265 304,54	
6451	Charges sécu cotisations URSSAF					60 278,87		60 278,87		60 278,87	
6453	Cotisations aux caisses de retraites					54 910,69		54 910,69		54 910,69	
6454	Charges sécu cotisations ASSEDIC					2 231,73		2 231,73		2 231,73	
6455	Cotisations pour assurance du personnel					16 274,13		16 274,13		16 274,13	
6458	Charges sécu prévoyance cotisations					5 509,13		5 509,13		5 509,13	
6459	Rembst charges sécu sociale prévoyance						1 448,41		1 448,41		1 448,41
645	Sous Total compte 645					139 204,55	1 448,41	139 204,55	1 448,41	137 756,14	
6475	Autres charges sociales médecine travail					1 240,00		1 240,00		1 240,00	
6478	Autres charges sociales diverses					2 024,00		2 024,00		2 024,00	
6479	Rembst sur autres charges social						110,82		110,82		110,82
647	Sous Total compte 647					3 264,00	110,82	3 264,00	110,82	3 153,18	
64	Sous Total compte 64					438 301,50	32 087,64	438 301,50	32 087,64	406 213,86	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

31720 - VILLEFRANCHE D ALBIGEOIS

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6531	Indemnités maires adjoints conseillers					68 216,42		68 216,42		68 216,42	
6533	Cotisations retraite maire adjts conseil					2 850,04		2 850,04		2 850,04	
6534	Cotisations sécu soc maire adjts conseil					8 621,79		8 621,79		8 621,79	
65372	Cotis fonds finan alloc fin de mandat					105,50		105,50		105,50	
6537	Sous Total compte 6537					105,50		105,50		105,50	
653	Sous Total compte 653					79 793,75		79 793,75		79 793,75	
65541	Contributions au fonds de compensation d					3 834,00		3 834,00		3 834,00	
65548	Autres contributions					3 478,52		3 478,52		3 478,52	
6554	Sous Total compte 6554					7 312,52		7 312,52		7 312,52	
6558	Autres contributions obligatoires					24 654,66		24 654,66		24 654,66	
655	Sous Total compte 655					31 967,18		31 967,18		31 967,18	
657351	Subv fonct aux orga pub GFP rattacht					139,66		139,66		139,66	
65735	Sous Total compte 65735					139,66		139,66		139,66	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

31720 - VILLEFRANCHE D ALBIGEOIS

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
65737	Subv fonct autres étab publics locaux					6 800,00		6 800,00		6 800,00	
6573	Sous Total compte 6573					6 939,66		6 939,66		6 939,66	
6574	Subv fonct assoc et pers droit privé					15 500,00		15 500,00		15 500,00	
657	Sous Total compte 657					22 439,66		22 439,66		22 439,66	
65888	Autres					2,43		2,43		2,43	
6588	Sous Total compte 6588					2,43		2,43		2,43	
658	Sous Total compte 658					2,43		2,43		2,43	
65	Sous Total compte 65					134 203,02		134 203,02		134 203,02	
66111	Intérêts réglés à l'échéance					23 008,15		23 008,15		23 008,15	
6611	Sous Total compte 6611					23 008,15		23 008,15		23 008,15	
661	Sous Total compte 661					23 008,15		23 008,15		23 008,15	
66	Sous Total compte 66					23 008,15		23 008,15		23 008,15	
673	Charges except titres annulés					0,03		0,03		0,03	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

31720 - VILLEFRANCHE D ALBIGEOIS

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
67	Sous Total compte 67					0,03		0,03		0,03	
6811	DA - immob					14 847,57		14 847,57		14 847,57	
681	Sous Total compte 681					14 847,57		14 847,57		14 847,57	
68	Sous Total compte 68					14 847,57		14 847,57		14 847,57	
	Total classe 6					837 060,83	37 191,76	837 060,83	37 191,76	830 857,43	30 988,36
7021	Ventes de récoltes						373,00		373,00		373,00
702	Sous Total compte 702						373,00		373,00		373,00
70311	Concession dans cimetières (produit net)						1 200,00		1 200,00		1 200,00
7031	Sous Total compte 7031						1 200,00		1 200,00		1 200,00
70323	Redev occupation domaine public communal					1 936,15	15 668,48	1 936,15	15 668,48		13 732,33
7032	Sous Total compte 7032					1 936,15	15 668,48	1 936,15	15 668,48		13 732,33
703	Sous Total compte 703					1 936,15	16 868,48	1 936,15	16 868,48		14 932,33
7067	Prest serv redev droits serv péri-scol					2 103,46	71 447,56	2 103,46	71 447,56		69 344,10

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

31720 - VILLEFRANCHE D ALBIGEOIS

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
706	Sous Total compte 706					2 103,46	71 447,56	2 103,46	71 447,56		69 344,10
7083	Aut produits locat div autre qu'immeuble						223,50		223,50		223,50
70846	Mise à dispo persel aux GFP rattach						432,86		432,86		432,86
7084	Sous Total compte 7084						432,86		432,86		432,86
70876	Aut prod rembst frais par GFP rattach						5 114,82		5 114,82		5 114,82
70878	Autres produits - remboursement de frais						641,40		641,40		641,40
7087	Sous Total compte 7087						5 756,22		5 756,22		5 756,22
708	Sous Total compte 708						6 412,58		6 412,58		6 412,58
70	Sous Total compte 70					4 039,61	95 101,62	4 039,61	95 101,62		91 062,01
73111	Impôts directs locaux						412 640,00		412 640,00		412 640,00
7311	Sous Total compte 7311						412 640,00		412 640,00		412 640,00
731	Sous Total compte 731						412 640,00		412 640,00		412 640,00
73223	Fds péréquat ° ressources comm et interco						19 257,00		19 257,00		19 257,00

Envoyé en préfecture le 09/03/2023

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Publié le

S²LO

ID : 081-218103174-20230307-2023_03072301-DE

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

31720 - VILLEFRANCHE D ALBIGEOIS

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
7322	Sous Total compte 7322						19 257,00		19 257,00		19 257,00
732	Sous Total compte 732						19 257,00		19 257,00		19 257,00
7336	Droits de place					30,00	7 417,00	30,00	7 417,00		7 387,00
733	Sous Total compte 733					30,00	7 417,00	30,00	7 417,00		7 387,00
739211	Attributions de compensation					13 511,00		13 511,00		13 511,00	
73921	Sous Total compte 73921					13 511,00		13 511,00		13 511,00	
7392	Sous Total compte 7392					13 511,00		13 511,00		13 511,00	
739	Sous Total compte 739					13 511,00		13 511,00		13 511,00	
73	Sous Total compte 73					13 541,00	439 314,00	13 541,00	439 314,00		425 773,00
7411	DGFdotation forfaitaire						99 707,00		99 707,00		99 707,00
74121	Dotation de solidarité rurale						225 929,00		225 929,00		225 929,00
74127	Dotation nationale de péréquation						51 369,00		51 369,00		51 369,00
7412	Sous Total compte 7412						277 298,00		277 298,00		277 298,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

31720 - VILLEFRANCHE D ALBIGEOIS

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
741	Sous Total compte 741						377 005,00		377 005,00		377 005,00
744	FCTVA						1 452,22		1 452,22		1 452,22
74718	Autres participations Etat						13 747,75		13 747,75		13 747,75
7471	Sous Total compte 7471						13 747,75		13 747,75		13 747,75
74748	Participations des autres Cnes						6 663,40		6 663,40		6 663,40
7474	Sous Total compte 7474						6 663,40		6 663,40		6 663,40
747	Sous Total compte 747						20 411,15		20 411,15		20 411,15
74832	Attribution du fonds départemental de pé						28 448,17		28 448,17		28 448,17
74834	Compens au titre exonérat tax foncieres						5 830,00		5 830,00		5 830,00
748388	Autres						4 504,00		4 504,00		4 504,00
74838	Sous Total compte 74838						4 504,00		4 504,00		4 504,00
7483	Sous Total compte 7483						38 782,17		38 782,17		38 782,17
7484	Dotation de recensement						2 314,00		2 314,00		2 314,00



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

31720 - VILLEFRANCHE D ALBIGEOIS

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
748	Sous Total compte 748						41 096,17		41 096,17		41 096,17
74	Sous Total compte 74						439 964,54		439 964,54		439 964,54
752	Revenus des immeubles						19 409,44		19 409,44		19 409,44
7588	Autres produits divers de gestion couran						0,90		0,90		0,90
758	Sous Total compte 758						0,90		0,90		0,90
75	Sous Total compte 75						19 410,34		19 410,34		19 410,34
76233	Rembst int empts transf par BA et régie						4 102,81		4 102,81		4 102,81
7623	Sous Total compte 7623						4 102,81		4 102,81		4 102,81
762	Sous Total compte 762						4 102,81		4 102,81		4 102,81
7688	Autres						6,02		6,02		6,02
768	Sous Total compte 768						6,02		6,02		6,02
76	Sous Total compte 76						4 108,83		4 108,83		4 108,83
7713	Libéralités recues					8 000,00	16 000,00	8 000,00	16 000,00		8 000,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

31720 - VILLEFRANCHE D ALBIGEOIS

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
771	Sous Total compte 771					8 000,00	16 000,00	8 000,00	16 000,00		8 000,00
7788	Produits exceptionnels divers						396,68		396,68		396,68
778	Sous Total compte 778						396,68		396,68		396,68
77	Sous Total compte 77					8 000,00	16 396,68	8 000,00	16 396,68		8 396,68
	Total classe 7					25 580,61	1 014 296,01	25 580,61	1 014 296,01	13 511,00	1 002 226,40
	Total général	14 738 793,67	14 738 793,67	8 484 380,70	8 409 756,08	2 230 777,01	2 305 401,63	25 453 951,38	25 453 951,38	16 077 067,15	16 077 067,15

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Publié le

ID : 081-218103174-20230307-2023_03072301-DE



Balance des valeurs inactives

Arrêtée à la date du 31/12/2022

31720 - VILLEFRANCHE D ALBIGEOIS

Exercice 2022

DESIGNATION DES COMPTES N° Intitulé Nature des valeurs inactives	DEBIT			CREDIT			SOLDES	
	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861								
Portefeuille								
NEANT								
Sous Total compte 861								
862								
Correspondant								
NEANT								
Sous Total compte 862								
863								
Prise en charge titre et valeur								
NEANT								
Sous Total compte 863								
TOTAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Page des signatures

31720 - VILLEFRANCHE D ALBIGEOIS

Exercice 2022

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations : Solde au 47218 régularisé en 2023 - Dépréciations <15 pour cent des créances douteuses - Pièces de recettes > 6 mois aux 47171 et 4718 à régulariser en 2023

INNOCENTI Virginie (1026104701-0), Inspecteur des Finances Publiques

A DDFiP DU TARN, le 20/02/2023

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de **VILLEFRANCHE D ALBIGEOIS** pendant l'année 2022 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

ROBERT Philippe (1013191130-0), CSC des Finances Publiques de 4ème catégorie

A ALBI, le 21/02/2023

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

A, le

BAINS

A Villefranche d'Albigeois le 7 Mars 2023

TRANSP SCOL-VILLEFRANCHE BUDGET ANNEXE

COMPTE DE GESTION EXERCICE 2022

PRÉSENTÉ À
M le directeur départemental des finances
publiques

PAR LE(S) COMPTABLE(S)
M ROBERT PHILIPPE

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION
DU 01/01/2022 AU 15/02/2023

081003 SGC ALBI

Nomenclature M43
Voté par Nature

SOMMAIRE

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE : Situation patrimoniale	3
<u>1 Bilan synthétique</u>	<u>Etat I-1 4</u>
2 Bilan	Etat I-2 5
<u>2.1 Bilan Actif</u>	
<u>2.2 Bilan Passif</u>	
<u>3 Compte de résultat synthétique</u>	<u>Etat I-3 13</u>
<u>4 Compte de résultat</u>	<u>Etat I-4 14</u>
5 Annexe	18
<u>Etats des opérations pour compte de tiers</u>	<u>Etat I-5 19</u>
2EME PARTIE : Exécution budgétaire	21
<u>1 Résultats budgétaires de l'exercice</u>	<u>Etat II-1 22</u>
<u>2 Résultats d'exécution</u>	<u>Etat II-2 23</u>
<u>3 Etat de consommation des crédits</u>	<u>Etat II-3 26</u>
<u>4 Etat de réalisation des opérations</u>	<u>Etat II-4 30</u>
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs	34
<u>1 Balance des comptes</u>	<u>Etat III-1 35</u>
<u>2 Situation des valeurs inactives</u>	<u>Etat III-2 42</u>
<u>4EME PARTIE : Page des signatures</u>	<u>43</u>

Situation Patrimoniale - Bilan Synthétique

31722 - TRANSP SCOL-VILLEFRANCHE

ACTIF NET ⁽¹⁾	Total(En Milliers d'Euros)	PASSIF	Total(En Milliers d'Euros)
Immobilisations incorporelles (nettes)		Dotations	4,73
Terrains		Fonds Globalisés	10,25
Constructions		Réserves	5,81
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers		Différences sur réalisations d'immobilisations	
Immobilisations corporelles en cours		Report à nouveau	21,36
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées		Résultat de l'exercice	-0,81
Autres immobilisations corporelles		Subventions transférables	1,13
Total immobilisations corporelles (nettes)		Subventions non transférables	
Immobilisations financières		Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermement et du remettant	
		Autres fonds propres	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE		TOTAL FONDS PROPRES	42,47
Stocks		PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Créances		Dettes financières à long terme	
Valeurs mobilières de placement		Fournisseurs ⁽²⁾	
Disponibilités	47,95	Autres dettes à court terme	7,19
Autres actifs circulant		Total dettes à court terme	7,19
TOTAL ACTIF CIRCULANT	47,95	TOTAL DETTES	7,19
Comptes de régularisations		Comptes de régularisations	-1,71
		TOTAL PASSIF	47,95
TOTAL ACTIF	47,95		

(1) Déduction faite des amortissements et provisions

(2) Y compris mandats émis pendant la journée complémentaire et réglés sur l'exercice 2023

BILAN (en Euros)

31722 - TRANSP SCOL-VILLEFRANCHE

ACTIF		Exercice 2022			Exercice 2021
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement				
	Frais d'études, de R et D				
	Conces, brev, licences, marques, procéd				
	Fonds commercial, droit au bail				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Terrains en toute propriété				
	Constructions en toute propriété				
	Construction sur sol autrui en tte prop				
	Instal, mat et outil techn en tte prop	43 280,89	43 280,89		5 570,57
	Oeuvres d'art				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Immobilisations affectées en toute prop				
	Immobilisations mises en concession ou à				
	Terrains reçus au titre de mise à dispo				
Constructions mises à disposition					
Construction sur sol autrui mise à dispo					
MONTANT A REPORTER	43 280,89	43 280,89		5 570,57	

BILAN (en Euros)

31722 - TRANSP SCOL-VILLEFRANCHE

ACTIF		Exercice 2022			Exercice 2021
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE SUITE	REPORT	43 280,89	43 280,89		5 570,57
	Instal, mat et outil tech mise à dispo				
	Autres immob corpo mise à dispo				
	Immobilisations en cours mises à dispo				
	Terrains reçus en affect ou concess				
	Construct reçues au titre d'affectation				
	Construction sur sol d'autrui				
	Instal, matériel et outillage technique				
	Autres immobilisations corporelles				
	Participations et créances rattachées				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
Autres créances					
ACTIF IMMOBILISE TOTAL I		43 280,89	43 280,89		5 570,57

BILAN (en Euros)

31722 - TRANSP SCOL-VILLEFRANCHE

ACTIF		Exercice 2022			Exercice 2021
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF CIRCULANT	Matières premières et autres approvision				
	En cours de production biens et services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances				
	Clients et comptes rattachés				
	Créances irrécouvrables admises en NV				
	Autres				
	Créances sur l'Etat et collec publiques				
	Créances sur les BA ou le BP				
	Opérations pour le compte de tiers				
	Autres créances				
	Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	47 953,20		47 953,20	41 602,56	
Avances de trésorerie					
Charges constatées d'avance					
ACTIF CIRCULANT TOTAL II		47 953,20		47 953,20	41 602,56

BILAN (en Euros)

31722 - TRANSP SCOL-VILLEFRANCHE

Exercice 2022

ACTIF		Exercice 2022			Exercice 2021
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
COMPTES DE REGULARISATION	Charges à répartir sur plusieurs exer				
	Primes de remboursement des obligations				
	Dépenses à classer et à régulariser				
	Écarts de conversion - Actif				
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III				
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	91 234,09	43 280,89	47 953,20	47 173,13

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Publié le

ID : 081-218103174-20230307-2023_03072301-DE



Exercice 2022

BILAN (en Euros)

31722 - TRANSP SCOL-VILLEFRANCHE

PASSIF		Exercice 2022	Exercice 2021
FONDS PROPRES	Dotations	4 733,74	4 733,74
	Mise à disposition chez le bénéficiaire		
	Affectation par collec de rattachement		
	Écarts de réévaluation		
	Réserves	5 811,79	5 811,79
	Report à nouveau	21 360,17	18 595,88
	Résultat de l'exercice	-807,28	2 764,29
	Subventions d'investissement	1 125,00	3 375,00
	Provisions réglementées		
	Fonds globalisés	10 247,37	10 247,37
Droits de l'affectant			
FONDS PROPRES TOTAL I	42 470,79	45 528,07	

BILAN (en Euros)

31722 - TRANSP SCOL-VILLEFRANCHE

PASSIF		Exercice 2022	Exercice 2021
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES TOTAL II		



Reçu en préfecture le 09/03/2023

Publié le

ID : 081-218103174-20230307-2023_03072301-DE



Exercice 2022

BILAN (en Euros)

31722 - TRANSP SCOL-VILLEFRANCHE

PASSIF		Exercice 2022	Exercice 2021
DETTES	Emprunts obligataires		
	Emprunts auprès des étab de crédits		
	Emprunts et dettes financières		
	Crédits et lignes de trésorerie		
	Avances		
	Fournisseurs et comptes rattachés		117,40
	Dettes fiscales et sociales	7 190,22	
	Autres		
	Fournisseurs d'immobilisations		
	Dettes envers l'Etat et les collec publ		
	Dettes fiscales (impôts sur bénéfices)		
	Dettes envers les BA ou le BP		
	Opérations pour le compte de tiers		
	Autres dettes		
Produits constatés d'avance			
DETTES TOTAL III	7 190,22	117,40	

BILAN (en Euros)

31722 - TRANSP SCOL-VILLEFRANCHE

Exercice 2022

PASSIF		Exercice 2022	Exercice 2021
COMPTES DE REGULARISATION	Recettes à classer ou à régulariser	-1 707,81	1 527,66
	Écart de conversion - Passif		
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL IV	-1 707,81	1 527,66
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	47 953,20	47 173,13

Compte de Résultat Synthétique

En Milliers d'Euros

31722 - TRANSP SCOL-VILLEFRANCHE

Exercice 2022

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
Impôts et taxes perçus		
Dotations et subventions reçues		
Produits des services	12,21	12,80
Autres produits		
Transfert de charges		
Produits courants non financiers	12,21	12,80
Traitements, salaires, charges sociales	7,19	6,99
Achats et charges externes	2,50	3,04
Participations et interventions		
Dotations aux amortissements et provisions	5,57	
Autres charges		
Charges courantes non financières	15,26	10,03
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	-3,06	2,76
Produits courants financiers		
Charges courantes financières		
RESULTAT COURANT FINANCIER		
RESULTAT COURANT	-3,06	2,76
Produits exceptionnels	2,25	
Charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL	2,25	
IMPOTS SUR LES BENEFICES		
RESULTAT DE L'EXERCICE	-0,81	2,76

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Publié le

ID : 081-218103174-20230307-2023_03072301-DE



Exercice 2022

COMPTE DE RESULTAT 2022

31722 - TRANSP SCOL-VILLEFRANCHE

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Prestations de services	12 207,24	12 796,03
Divers		
Production stockée		
Production immobilisée		
Produits issus de la fiscalité		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
Autres produits		
TOTAL I	12 207,24	12 796,03
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Achat de mat prem et autres approvis		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	2 503,73	3 039,47
Impôts et taxes sur rémunérations		
Autres impôts, taxes et versem assimilés		

COMPTE DE RESULTAT 2022

31722 - TRANSP SCOL-VILLEFRANCHE

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
Salaires et traitements	4 837,66	4 388,73
Charges sociales	2 352,56	2 603,54
Dotations amortissements sur immob	5 570,57	
Dotations aux dépréciations des immob		
Dot aux dépréc sur actif circulant		
Dot aux prov pour risques et charges		
Autres charges		
TOTAL II	15 264,52	10 031,74
A - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-3 057,28	2 764,29
PRODUITS FINANCIERS		
Valeurs mobilières et créances		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
Gains de change		
Produits net sur cessions de VMP		
TOTAL III		
CHARGES FINANCIERES		
Dot. amort, dépréc et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Publié le

ID : 081-218103174-20230307-2023_03072301-DE

S²LO

Exercice 2022

COMPTE DE RESULTAT 2022

31722 - TRANSP SCOL-VILLEFRANCHE

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
Pertes de change		
Charges nettes sur cessions de VMP		
TOTAL IV		
B - RESULTAT FINANCIER (III-IV)		
A + B - RESULTAT COURANT	-3 057,28	2 764,29
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Subventions exceptionnelles		
Autres opérations de gestion		
Produits des cessions d'immobilisations		
Autres opérations en capital	2 250,00	
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
TOTAL V	2 250,00	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Subventions exceptionnelles		
Autres opérations de gestion		
Valeur comptable des immo cédées		
Autres opérations en capital		
Dot. amort, dépréc et aux provisions		
TOTAL VI		

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Publié le

ID : 081-218103174-20230307-2023_03072301-DE

S²LO

Exercice 2022

COMPTE DE RESULTAT 2022

31722 - TRANSP SCOL-VILLEFRANCHE

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
C - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	2 250,00	
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	14 457,24	12 796,03
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	15 264,52	10 031,74
Impôts sur les bénéfices		
RESULTAT DE L'EXERCICE	-807,28	2 764,29

Opérations Compte de Tiers

31722 - TRANSP SCOL-VILLEFRANCHE

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2022

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

31722 - TRANSP SCOL-VILLEFRANCHE

Exercice 2022

Opérations Compte de Tiers

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2022

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services personnalisés

31722 - TRANSP SCOL-VILLEFRANCHE

Exercice 2022

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TRANSP SCOL-VILLEFRANCHE					
Investissement	18 597,33		3 320,57		21 917,90
Fonctionnement	21 360,17		-807,28		20 552,89
Sous-Total	39 957,50		2 513,29		42 470,79
TOTAL III	39 957,50		2 513,29		42 470,79
TOTAL I + II + III	39 957,50		2 513,29		42 470,79

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

31722 - TRANSP SCOL-VILLEFRANCHE

Exercice 2022

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
21	Immobilisations corporelles	40 607,50		40 607,50				40 607,50
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	40 607,50		40 607,50				40 607,50
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	40 607,50		40 607,50				40 607,50
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 500,00		2 500,00	2 250,00		2 250,00	250,00
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	2 500,00		2 500,00	2 250,00		2 250,00	250,00
TOTAL GENERAL		43 107,50		43 107,50	2 250,00		2 250,00	40 857,50

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

31722 - TRANSP SCOL-VILLEFRANCHE

Exercice 2022

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
021	Virement de la section d'exploitation	18 481,84		18 481,84				18 481,84
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 028,33		6 028,33	5 570,57		5 570,57	457,76
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	24 510,17		24 510,17	5 570,57		5 570,57	18 939,60
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	18 597,33		18 597,33				18 597,33
TOTAL GENERAL		43 107,50		43 107,50	5 570,57		5 570,57	37 536,93

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
 DEPENSES

31722 - TRANSP SCOL-VILLEFRANCHE

Exercice 2022

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
011	Charges à caractère général	4 350,00		4 350,00	2 503,73		2 503,73	1 846,27
012	Charges de personnel et frais assimilés	8 000,00		8 000,00	7 190,22		7 190,22	809,78
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	12 350,00		12 350,00	9 693,95		9 693,95	2 656,05
023	Virement à la section d'investissement (section de fonctionnement)	18 481,84		18 481,84				18 481,84
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 028,33		6 028,33	5 570,57		5 570,57	457,76
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	24 510,17		24 510,17	5 570,57		5 570,57	18 939,60
TOTAL GENERAL		36 860,17		36 860,17	15 264,52		15 264,52	21 595,65

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

31722 - TRANSP SCOL-VILLEFRANCHE

Exercice 2022

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
70	Ventes de produits fabriques prestations de services marchandises	13 000,00		13 000,00	12 207,24		12 207,24	792,76
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	13 000,00		13 000,00	12 207,24		12 207,24	792,76
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 500,00		2 500,00	2 250,00		2 250,00	250,00
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	2 500,00		2 500,00	2 250,00		2 250,00	250,00
002	Résultat d'exploitation reporté	21 360,17		21 360,17				21 360,17
TOTAL GENERAL		36 860,17		36 860,17	14 457,24		14 457,24	22 402,93

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Publié le

ID : 081-218103174-20230307-2023_03072301-DE



Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

31722 - TRANSP SCOL-VILLEFRANCHE

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
13913	Subvention d'équipement transférées au compte de résultat - Département	2 250,00		2 250,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 250,00		2 250,00
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	2 250,00		2 250,00
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	2 250,00		2 250,00

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Publié le

ID : 081-218103174-20230307-2023_03072301-DE



Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

31722 - TRANSP SCOL-VILLEFRANCHE

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
28156	Matériel de transport d'exploitation	5 570,57		5 570,57
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 570,57		5 570,57
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	5 570,57		5 570,57
	TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	5 570,57		5 570,57

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Publié le

ID : 081-218103174-20230307-2023_03072301-DE

S²LO

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

31722 - TRANSP SCOL-VILLEFRANCHE

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie ...)	103,73		103,73
6066	Carburants	715,00		715,00
6132	Locations immobilières	767,11		767,11
61551	Matériel roulant	76,00		76,00
6168	Autres	791,53		791,53
6287	Remboursements de frais	36,00		36,00
6288	Autres	14,36		14,36
SOUS-TOTAL CHAPITRE 011	Charges à caractère général	2 503,73		2 503,73
6411	Salaires, appointements, commissions de base	4 837,66		4 837,66
6451	Cotisations à l'URSSAF	751,29		751,29
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	1 601,27		1 601,27
SOUS-TOTAL CHAPITRE 012	Charges de personnel et frais assimilés	7 190,22		7 190,22
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	9 693,95		9 693,95
6811	Dotations aux Amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles	5 570,57		5 570,57
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 570,57		5 570,57
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	5 570,57		5 570,57
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	15 264,52		15 264,52

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Publié le

ID : 081-218103174-20230307-2023_03072301-DE

S²LO

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

31722 - TRANSP SCOL-VILLEFRANCHE

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
7061	Transports de voyageurs	12 207,24		12 207,24
SOUS-TOTAL CHAPITRE 70	Ventes de produits fabriques prestations de services marchandises	12 207,24		12 207,24
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	12 207,24		12 207,24
777	Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	2 250,00		2 250,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 250,00		2 250,00
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	2 250,00		2 250,00
	TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	14 457,24		14 457,24

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

31722 - TRANSP SCOL-VILLEFRANCHE

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1021	Dotation		4 733,74						4 733,74		4 733,74
10222	FCTVA		6 763,00						6 763,00		6 763,00
10228	Autres fonds d'investissement		3 484,37						3 484,37		3 484,37
1022	Sous Total compte 1022		10 247,37						10 247,37		10 247,37
102	Sous Total compte 102		14 981,11						14 981,11		14 981,11
1068	Autres réserves		5 811,79						5 811,79		5 811,79
106	Sous Total compte 106		5 811,79						5 811,79		5 811,79
10	Sous Total compte 10		20 792,90						20 792,90		20 792,90
110	Report à nouveau solde créditeur		18 595,88		2 764,29				21 360,17		21 360,17
11	Sous Total compte 11		18 595,88		2 764,29				21 360,17		21 360,17
12	Résultat exercice bénéf ou perte		2 764,29	2 764,29				2 764,29	2 764,29		0,00
12	Sous Total compte 12		2 764,29	2 764,29				2 764,29	2 764,29		0,00
1313	Dépt		18 000,00						18 000,00		18 000,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

31722 - TRANSP SCOL-VILLEFRANCHE

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
131	Sous Total compte 131		18 000,00						18 000,00		18 000,00
13913	Subv équipt transf - Dépt	14 625,00				2 250,00		16 875,00		16 875,00	
1391	Sous Total compte 1391	14 625,00				2 250,00		16 875,00		16 875,00	
139	Sous Total compte 139	14 625,00				2 250,00		16 875,00		16 875,00	
13	Sous Total compte 13	14 625,00	18 000,00			2 250,00		16 875,00	18 000,00		1 125,00
	Total classe 1	14 625,00	60 153,07	2 764,29	2 764,29	2 250,00		19 639,29	62 917,36	16 875,00	60 153,07
2156	Mat transport exploitation	43 280,89						43 280,89		43 280,89	
215	Sous Total compte 215	43 280,89						43 280,89		43 280,89	
21	Sous Total compte 21	43 280,89						43 280,89		43 280,89	
28156	Mat transport exploitation		37 710,32				5 570,57	43 280,89			43 280,89
2815	Sous Total compte 2815		37 710,32				5 570,57	43 280,89			43 280,89
281	Sous Total compte 281		37 710,32				5 570,57	43 280,89			43 280,89
28	Sous Total compte 28		37 710,32				5 570,57	43 280,89			43 280,89

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

31722 - TRANSP SCOL-VILLEFRANCHE

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Total classe 2	43 280,89	37 710,32				5 570,57	43 280,89	43 280,89	43 280,89	43 280,89
4011	Fournisseurs		117,40	2 621,13	2 503,73			2 621,13	2 621,13		0,00
401	Sous Total compte 401		117,40	2 621,13	2 503,73			2 621,13	2 621,13		0,00
40	Sous Total compte 40		117,40	2 621,13	2 503,73			2 621,13	2 621,13		0,00
431	Sécurite sociale				7 190,22				7 190,22		7 190,22
43	Sous Total compte 43				7 190,22				7 190,22		7 190,22
4713	Recettes perçues avant émission titres		1 527,66	10 931,38	7 695,91			10 931,38	9 223,57	1 707,81	
4718	Autres recettes à régulariser			1 275,86	1 275,86			1 275,86	1 275,86		0,00
471	Sous Total compte 471		1 527,66	12 207,24	8 971,77			12 207,24	10 499,43	1 707,81	
4721	Dép sans mandatement préalable			57,79	57,79			57,79	57,79		0,00
472	Sous Total compte 472			57,79	57,79			57,79	57,79		0,00
47	Sous Total compte 47		1 527,66	12 265,03	9 029,56			12 265,03	10 557,22	1 707,81	
	Total classe 4		1 645,06	14 886,16	18 723,51			14 886,16	20 368,57	1 707,81	7 190,22

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

31722 - TRANSP SCOL-VILLEFRANCHE

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
515	Compte au trésor	41 602,56		8 971,77	2 621,13			50 574,33	2 621,13	47 953,20	
51	Sous Total compte 51	41 602,56		8 971,77	2 621,13			50 574,33	2 621,13	47 953,20	
580	Opérations d'ordre budgétaires			7 820,57	7 820,57			7 820,57	7 820,57		0,00
58	Sous Total compte 58			7 820,57	7 820,57			7 820,57	7 820,57		0,00
	Total classe 5	41 602,56		16 792,34	10 441,70			58 394,90	10 441,70	47 953,20	
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)					103,73		103,73		103,73	
6066	Carburants					715,00		715,00		715,00	
606	Sous Total compte 606					818,73		818,73		818,73	
60	Sous Total compte 60					818,73		818,73		818,73	
6132	Locations immobilières					767,11		767,11		767,11	
613	Sous Total compte 613					767,11		767,11		767,11	
61551	Mat roulant					76,00		76,00		76,00	
6155	Sous Total compte 6155					76,00		76,00		76,00	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

31722 - TRANSP SCOL-VILLEFRANCHE

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
615	Sous Total compte 615					76,00		76,00		76,00	
6168	Autres					791,53		791,53		791,53	
616	Sous Total compte 616					791,53		791,53		791,53	
61	Sous Total compte 61					1 634,64		1 634,64		1 634,64	
6287	Remboursements de frais					36,00		36,00		36,00	
6288	Autres					14,36		14,36		14,36	
628	Sous Total compte 628					50,36		50,36		50,36	
62	Sous Total compte 62					50,36		50,36		50,36	
6411	Salaires, appointements base					4 837,66		4 837,66		4 837,66	
641	Sous Total compte 641					4 837,66		4 837,66		4 837,66	
6451	Cotisations à l'URSSAF					751,29		751,29		751,29	
6458	Cotisations autres organismes sociaux					1 601,27		1 601,27		1 601,27	
645	Sous Total compte 645					2 352,56		2 352,56		2 352,56	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

31722 - TRANSP SCOL-VILLEFRANCHE

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
64	Sous Total compte 64					7 190,22		7 190,22		7 190,22	
6811	DA - immob corpo et incorpo					5 570,57		5 570,57		5 570,57	
681	Sous Total compte 681					5 570,57		5 570,57		5 570,57	
68	Sous Total compte 68					5 570,57		5 570,57		5 570,57	
	Total classe 6					15 264,52		15 264,52		15 264,52	
7061	Transports de voyageurs						12 207,24		12 207,24		12 207,24
706	Sous Total compte 706						12 207,24		12 207,24		12 207,24
70	Sous Total compte 70						12 207,24		12 207,24		12 207,24
777	Quote part subv invest virée au résult						2 250,00		2 250,00		2 250,00
77	Sous Total compte 77						2 250,00		2 250,00		2 250,00
	Total classe 7						14 457,24		14 457,24		14 457,24
	Total général	99 508,45	99 508,45	34 442,79	31 929,50	17 514,52	20 027,81	151 465,76	151 465,76	125 081,42	125 081,42

Balance des valeurs inactives

Arrêtée à la date du 31/12/2022

31722 - TRANSP SCOL-VILLEFRANCHE

Exercice 2022

DESIGNATION DES COMPTES N° Intitulé Nature des valeurs inactives	DEBIT			CREDIT			SOLDES	
	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861								
Portefeuille								
NEANT								
Sous Total compte 861								
862								
Correspondant								
NEANT								
Sous Total compte 862								
863								
Prise en charge titre et valeur								
NEANT								
Sous Total compte 863								
TOTAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Page des signatures

31722 - TRANSP SCOL-VILLEFRANCHE

Exercice 2022

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations : Changement de nomenclature Régularisations en 2023 Pas de rattachement

ROLANDEZ Herve (1013962675-0), Inspecteur des Finances Publiques

A DDFiP DU TARN, le 17/02/2023

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de **TRANSP SCOL-VILLEFRANCHE** pendant l'année 2022 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

ROBERT Philippe (1013191130-0), CSC des Finances Publiques de 4ème catégorie

A ALBI, le 21/02/2023

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

A , le

BAINS

A villefranche d'Albigeois (le 7 mars 2023)

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****REPUBLIQUE FRANÇAISE**
DEPARTEMENT DU TARNL'an deux mille vingt-trois, et le sept du mois de mars, à dix-huit heures, le Conseil municipal de Villefranche d'Albigeois, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les lieux habituels de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Bruno BOUSQUET, maire**.**Nombre de membres :**En exercice : 15
Présents : 10
Votants : 09Étaient présents : Bruno BOUSQUET, Arnaud SIRGUE-BEC, Vanessa RABAUD, Olivier DELSUC, Gisèle NICOLEAU, Philippe BAINS, Sylvie AVEROUX, Jordan RECOULES, Ghislain PORCHIS, Joël MILHAU.**Date de la convocation :**
1 mars 2023Absents : Alain JOURDE, Valérie VITHE, Michel CARRIERE, Marie-Line BRUNET, Christel DONNENWIRTH**Date d'affichage :**
1 mars 2023

Vanessa RABAUD a été désignée en qualité de secrétaire de séance par le conseil municipal.

Séance du 7 mars 2023 - Délibération N° 2023-02**Approbation du compte administratif 2022 du budget principal de la commune****Monsieur le maire présente** le compte administratif 2022 du budget principal qui s'établit ainsi :

- Section de fonctionnement :
 - Dépenses

Intitulé du chapitre		CA 2022
011	Charges à caractère général	213 799.38 €
012	Charges de personnel	444 999.28 €
014	Atténuation de produits	13 511.00 €
65	Autres charges de gestion courante	134 203.02 €
66	Charges financières	23 008.15 €
67	Charges exceptionnelles	0.03 €
042	Opérations d'ordre	14 847.57 €
	TOTAL	844 368.43 €

- Recettes

Intitulé du chapitre		CA 2022
013	Atténuation de charges	30 988.36 €
70	Produits des services	91 062.01 €
73	Impôts et taxes	439 284.00 €
74	Dotations et participations	439 964.54 €
75	Autres produits de gestion courante	19 410.34 €
76	Produits financiers	4 108.83 €
77	Produits exceptionnels	8 396.68 €
	TOTAL	1 033 214.76 €

Résultat de la section de fonctionnement :

Dépenses	-	844 368.43 €
Recettes	+ 1	033 214.76 €
Résultat de l'exercice 2022 :		188 846.33 €
Résultats antérieurs reportés :		290 253.08 €

• Section d'investissement :

- Dépenses :

Chapitres et opérations		CA 2022	Restes à réaliser
Non affecté			
016	Emprunts et dettes	340 232.44 €	425.00 €
1381	Etat et etab nationaux	17 424.00 €	0.00 €
2041513	GFP RAT : Projet infrastructure	10 859.46 €	5 140.54 €
2128	Autres agenc et aménagement	10 000.00 €	0.00 €
Opérations			
216	Travaux bâtiments scolaires	0.00 €	5 000.00 €
249	Mobilier mairie	7 766.90 €	2 233.10 €
261	Acquisition véhicule utilitaire	0.00 €	25 000.00 €
265	Travaux église de Villefranche	20 416.45 €	9 583.55 €
268	Mobilier école publique	1 451.68 €	548.32 €
269	Mobilier + aménagement cantine	22 818.24 €	181.76 €
272	Restauration reliure archives	6 870.00 €	0.00 €
275	Travaux aménagement bâtiment	5 560.08 €	9 439.92 €
278	Travaux Mairie	118.80 €	4 881.20 €
297	Chemin de randonnée	2 109.91 €	890.09 €
300	Sécurisation circulation	1 817.52 €	3 182.48 €
302	Aire de jeux	841.50 €	2158.50 €
304	Travaux presbytère	0.00 €	5 000.00 €
310	Aménagement parking pharmacie	0.00 €	1 000.00 €
313	Mobilier urbain	8 200.00 €	5 300.00 €
314	Petit travaux d'aménagement	30 976.86 €	1 023.14 €
315	Eclairage public	6 985.60 €	590.40 €
316	Travaux aménagement bourg centre	9 115.11 €	0.00 €
319	Achat matériel service technique	908.02 €	9 091.98 €
322	Travaux Eglise Fabas	0.00 €	10 000.00 €
323	Rénovation 1 avenue d'Albi	79 538.10 €	293 280.30 €
324	Stade vestiaires	0.00 €	355 000.00 €
326	Bessoulet	1 524.93 €	8 475.07 €
327	15 rue de l'église	0.00 €	202 160.00 €
328	8-10 place de l'église Espace HIPPOCRATE	641 802.66 €	210 206.85 €
329	Epareuse	22 200.00 €	0.00 €
330	Parcours sportifs	0.00 €	45 000.00 €
331	Achat biens immobilier – acquisition Pronquières	0.00 €	92 201.00 €
332	Signalétique	6 861.35 €	29 138.65 €
333	Extension Cimetière	0.00 €	50 000.00 €
	TOTAL GENERAL des DEPENSES	1 256 399.61 €	1 386 131.85 €

- Recettes :

Chapitres et opérations		CA 2022	Restes à réaliser
Non affecté			
10222	FCTVA	281 134.91 €	
10226	Taxe d'aménagement	15 353.65 €	
1068	Excédent de fonctionnement	85 921.93 €	
1328	Autres	10 000.00 €	
165	Dépôts et cautionnements	300.00 €	
27638	Autres ets Publics	243 441.98 €	
2802	Frais de documents d'urbanisme	8 222.00 €	
28041513	GFP RAT projet infrastructures	6 625.57 €	
Opérations			
268	Mobilier école publique	625.68 €	
269	Mobilier aménagement cantine	3 996.30 €	9 324.70 €
272	Restauration reliure archives	6 438.25 €	1 981.00 €
311	Rénovation salle polyvalente	0.00 €	0.00 €
316	Travaux aménagement bourg centre	212 754.45 €	0.00 €
320	Ecole numérique	5 185.00 €	0.00 €
321	Multi accueil enfance jeunesse - Espace ISIDORE	17 424.00 €	61 465.00 €
323	Rénovation 1 avenue d'Albi	39 233.00 €	187 490.98 €
324	Stade vestiaires	0.00 €	191 268.71 €
327	15 rue de l'église	0.00 €	121 004.01 €
328	Espace HIPPOCRATE	205 521.18 €	227 578.82 €
330	Parcours sportifs	0.00 €	26 092.80 €
332	Signalétique	0.00 €	0.00 €
TOTAL GENERAL des RECETTES		1 142 177.90 €	826 206.02 €

Résultats de la section d'investissement :

Dépenses	- 1 256 399.61 €
Recettes	+ 1 142 177.90 €
Résultat de l'exercice 2022:	- 114 221.71 €
Solde d'exécution d'inventaire reporté 2021 :	- 18 443.05 €
Solde d'exécution cumulé d'investissement :	- 132 664.76 €

Monsieur le maire, conformément à la loi, quitte la séance.

Sous la présidence de Monsieur Arnaud Sirgue-Bec, 1^{er} adjoint au maire,

Le conseil municipal,

VU les dispositions des articles L 1612-12 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la présentation détaillée par chapitre et par opération du compte administratif 2022 du budget communal et annexée à la présente délibération,

VU le compte administratif présenté par le maire, et mis au vote par le président de l'assemblée,

ENTENDU le présent exposé,

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité:

- à 09 voix POUR

- **APPROUVE** le compte administratif du budget principal de la commune, pour l'exercice 2022, présenté par monsieur le maire
- **AUTORISE** monsieur le maire à signer et certifier exact, les comptes cités ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Le maire,

Bruno BOUSQUET



Il est rappelé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>

2023-02

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE - MAIRIE VILLEFRANCHE D'ALBIGEOIS (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21810317400015

POSTE COMPTABLE : SERVICE GESTION COMPTABLE ALBI

M 14

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : COMMUNAL (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	19
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	53
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	54
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	58
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	59
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	60
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	62
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	63
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	64
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	65
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	Sans Objet
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A10.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	66
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet



B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel

C1.2 - Actions de formation des élus

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement

C3.2 - Liste des établissements publics créés

C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

C3.6 - Identification des flux croisés

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes

D2 - Arrêté et signatures

67

Sans Objet

Sans Objet

69

Sans Objet

Sans Objet

Sans Objet

Sans Objet

Sans Objet

70

71

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE
81317MAIRIE VILLEFRANCHE D'ALBIGOIS
COMMUNALS²LOW
CA

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	1 278
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
Communauté de Communes des Monts d'Alban et du Villefranchois	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	533,00	457,32	816,43

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	649,08	0,00
2	Produit des impositions directes/population	322,88	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	808,46	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	686,92	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	295,00	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	53,65 %	0,00 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	113,21 %	0,00 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	84,97 %	0,00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00 %	0,00 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET**POUR MEMOIRE⁽¹⁾**

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
 - au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),

- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET VUE D'ENSEMBLE

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	844 368,43	G	1 033 214,76
	Section d'investissement	B	1 256 399,61	H	1 142 177,90
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	290 253,08 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	18 443,05 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	2 119 211,09	= G+H+I+J	2 465 645,74
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	1 386 131,85	L	826 206,02
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	1 386 131,85	= K+L	826 206,02
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	844 368,43	= G+I+K	1 323 467,84
	Section d'investissement	= B+D+F	2 660 974,51	= H+J+L	1 968 383,92
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	3 505 342,94	= G+H+I+J+K+L	3 291 851,76

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	K
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	1 386 131,85
010	Stocks (4)	0,00	L
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	826 206,02
16	Emprunts et dettes assimilées	425,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées mandatées	Publié le	Titres restant à émettre
204	Subventions d'équipement versées	5 140,54		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00
216	Opération d'équipement n° 216	5 000,00		
249	Opération d'équipement n° 249	2 233,10		
261	Opération d'équipement n° 261	25 000,00		
265	Opération d'équipement n° 265	9 583,55		
268	Opération d'équipement n° 268	548,32		
269	Opération d'équipement n° 269	181,76		
275	Opération d'équipement n° 275	9 439,92		
278	Opération d'équipement n° 278	4 881,20		
297	Opération d'équipement n° 297	890,09		
300	Opération d'équipement n° 300	3 182,48		
302	Opération d'équipement n° 302	2 158,50		
304	Opération d'équipement n° 304	5 000,00		
310	Opération d'équipement n° 310	1 000,00		
313	Opération d'équipement n° 313	5 300,00		
314	Opération d'équipement n° 314	1 023,14		
315	Opération d'équipement n° 315	590,40		
319	Opération d'équipement n° 319	9 091,98		
322	Opération d'équipement n° 322	10 000,00		
323	Opération d'équipement n° 323	293 280,30		
324	Opération d'équipement n° 324	355 000,00		
326	Opération d'équipement n° 326	8 475,07		
327	Opération d'équipement n° 327	202 160,00		
328	Opération d'équipement n° 328	210 206,85		
330	Opération d'équipement n° 330	45 000,00		
331	Opération d'équipement n° 331	92 201,00		
332	Opération d'équipement n° 332	29 138,65		
333	Opération d'équipement n° 333	50 000,00		
26	Participat° et créances rattachées	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00		0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	239 332,00	213 799,38	0,00	0,00	25 532,62
012	Charges de personnel, frais assimilés	445 050,00	444 999,28	0,00	0,00	50,72
014	Atténuations de produits	15 111,00	13 511,00	0,00	0,00	1 600,00
65	Autres charges de gestion courante	161 000,00	134 203,02	0,00	0,00	26 796,98
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		860 493,00	806 512,68	0,00	0,00	53 980,32
66	Charges financières	30 000,00	23 008,15	0,00	0,00	6 991,85
67	Charges exceptionnelles	100,00	0,03	0,00	0,00	99,97
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	34 714,37				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		925 307,37	829 520,86	0,00	0,00	95 786,51
023	Virement à la section d'investissement (2)	304 102,81				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	16 447,63	14 847,57			1 600,06
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		320 550,44	14 847,57			305 702,87
TOTAL		1 245 857,81	844 368,43	0,00	0,00	401 489,38
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	25 000,00	30 988,36	0,00	0,00	-5 988,36
70	Produits services, domaine et ventes div	85 503,92	91 062,01	0,00	0,00	-5 558,09
73	Impôts et taxes	400 100,00	439 284,00	0,00	0,00	-39 184,00
74	Dotations et participations	425 898,00	439 964,54	0,00	0,00	-14 066,54
75	Autres produits de gestion courante	15 000,00	19 410,34	0,00	0,00	-4 410,34
Total des recettes de gestion courante		951 501,92	1 020 709,25	0,00	0,00	-69 207,33
76	Produits financiers	4 102,81	4 108,83	0,00	0,00	-6,02
77	Produits exceptionnels	0,00	8 396,68	0,00	0,00	-8 396,68
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		955 604,73	1 033 214,76	0,00	0,00	-77 610,03
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		955 604,73	1 033 214,76	0,00	0,00	-77 610,03
Pour information		(3) 290 253,08				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	16 000,00	10 859,46	5 140,54	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	2 332 064,38	877 883,71	1 380 566,31	73 614,36
	Total des dépenses d'équipement	2 348 064,38	888 743,17	1 385 706,85	73 614,36
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	17 424,00	17 424,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	347 969,79	340 232,44	425,00	7 312,35
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	29 067,85			
	Total des dépenses financières	394 461,64	357 656,44	425,00	36 380,20
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 742 526,02	1 246 399,61	1 386 131,85	109 994,56
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	10 000,00	10 000,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	10 000,00	10 000,00		0,00
	TOTAL	2 752 526,02	1 256 399,61	1 386 131,85	109 994,56
	Pour information	(2) 18 443,05			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 483 431,98	473 753,86	826 206,02	183 472,10
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	150 000,00	10 454,00	0,00	139 546,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 633 431,98	484 207,86	826 206,02	323 018,10
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	277 197,74	296 488,56	0,00	-19 290,82
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	85 921,93	85 921,93	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	6 970,00	0,00	-6 970,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	425,00	300,00	0,00	125,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	243 441,98	243 441,98	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	200 000,00		0,00	
	Total des recettes financières	806 986,65	633 122,47	0,00	173 864,18
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 440 418,63	1 117 330,33	826 206,02	496 882,28
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	304 102,81			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	16 447,63	14 847,57		1 600,06
041	Opérations patrimoniales (1)	10 000,00	10 000,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	330 550,44	24 847,57		305 702,87
	TOTAL	2 770 969,07	1 142 177,90	826 206,02	802 585,15

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis		
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	(2) 0,00			

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	213 799,38		213 799,38
012	Charges de personnel, frais assimilés	444 999,28		444 999,28
014	Atténuations de produits	13 511,00		13 511,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	134 203,02		134 203,02
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	23 008,15	0,00	23 008,15
67	Charges exceptionnelles	0,03	0,00	0,03
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	14 847,57	14 847,57
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		829 520,86	14 847,57	844 368,43
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	17 424,00	0,00	17 424,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	340 232,44	0,00	340 232,44
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	877 883,71		877 883,71
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	10 859,46	0,00	10 859,46
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	10 000,00	10 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 246 399,61	10 000,00	1 256 399,61
Pour information				18 443,05
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	30 988,36		30 988,36
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	91 062,01		91 062,01
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	439 284,00		439 284,00
74	Dotations et participations	439 964,54		439 964,54
75	Autres produits de gestion courante	19 410,34	0,00	19 410,34
76	Produits financiers	4 108,83	0,00	4 108,83
77	Produits exceptionnels	8 396,68	0,00	8 396,68
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 033 214,76	0,00	1 033 214,76
Pour information				290 253,08
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	296 488,56	0,00	296 488,56
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	85 921,93		85 921,93
13	Subventions d'investissement	480 723,86	10 000,00	490 723,86
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	10 754,00	0,00	10 754,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	243 441,98	0,00	243 441,98
28	Amortissement des immobilisations		14 847,57	14 847,57
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		1 117 330,33	24 847,57	1 142 177,90
Pour information				0,00
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	239 332,00	213 799,38	0,00	0,00	25 532,62
60611	Eau et assainissement	4 000,00	2 606,41	0,00	0,00	1 393,59
60612	Energie - Electricité	40 000,00	28 317,03	0,00	0,00	11 682,97
60621	Combustibles	11 000,00	6 954,77	0,00	0,00	4 045,23
60622	Carburants	12 000,00	12 916,58	0,00	0,00	-916,58
60623	Alimentation	32 500,00	27 644,32	0,00	0,00	4 855,68
60631	Fournitures d'entretien	8 000,00	6 099,96	0,00	0,00	1 900,04
60632	Fournitures de petit équipement	8 000,00	16 769,21	0,00	0,00	-8 769,21
60633	Fournitures de voirie	1 500,00	2 843,73	0,00	0,00	-1 343,73
60636	Vêtements de travail	1 000,00	6,65	0,00	0,00	993,35
6064	Fournitures administratives	5 000,00	2 215,80	0,00	0,00	2 784,20
6067	Fournitures scolaires	6 500,00	5 940,31	0,00	0,00	559,69
6068	Autres matières et fournitures	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
611	Contrats de prestations de services	5 000,00	6 430,53	0,00	0,00	-1 430,53
6132	Locations immobilières	500,00	500,00	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	4 000,00	5 259,79	0,00	0,00	-1 259,79
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	3 000,00	3 838,37	0,00	0,00	-838,37
615231	Entretien, réparations voiries	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	2 500,00	115,44	0,00	0,00	2 384,56
61551	Entretien matériel roulant	5 000,00	4 759,99	0,00	0,00	240,01
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 000,00	976,46	0,00	0,00	23,54
6156	Maintenance	10 000,00	8 212,51	0,00	0,00	1 787,49
6161	Multirisques	14 000,00	11 244,61	0,00	0,00	2 755,39
6182	Documentation générale et technique	1 000,00	124,80	0,00	0,00	875,20
6184	Versements à des organismes de formation	1 000,00	1 070,00	0,00	0,00	-70,00
6188	Autres frais divers	5 000,00	1 578,14	0,00	0,00	3 421,86
6226	Honoraires	2 000,00	1 980,00	0,00	0,00	20,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	6 311,00	9 572,82	0,00	0,00	-3 261,82
6233	Foires et expositions	5 000,00	5 157,70	0,00	0,00	-157,70
6236	Catalogues et imprimés	6 000,00	8 025,54	0,00	0,00	-2 025,54
6237	Publications	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6241	Transports de biens	1 500,00	1 648,80	0,00	0,00	-148,80
6247	Transports collectifs	2 500,00	3 564,11	0,00	0,00	-1 064,11
6248	Divers	12 000,00	10 560,00	0,00	0,00	1 440,00
6251	Voyages et déplacements	600,00	190,00	0,00	0,00	410,00
6256	Missions	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6261	Frais d'affranchissement	2 000,00	1 295,17	0,00	0,00	704,83
6262	Frais de télécommunications	4 000,00	5 538,37	0,00	0,00	-1 538,37
627	Services bancaires et assimilés	200,00	60,66	0,00	0,00	139,34
6281	Concours divers (cotisations)	441,00	454,00	0,00	0,00	-13,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	180,00	180,00	0,00	0,00	0,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6288	Autres services extérieurs	1 500,00	2 349,80	0,00	0,00	-849,80
63512	Taxes foncières	4 500,00	6 797,00	0,00	0,00	-2 297,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	445 050,00	444 999,28	0,00	0,00	50,72
6216	Personnel affecté par GFP de rattachement	3 000,00	952,66	0,00	0,00	2 047,34
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	350,00	275,85	0,00	0,00	74,15
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	5 300,00	5 656,30	0,00	0,00	-356,30
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 000,00	912,25	0,00	0,00	87,75
6411	Personnel titulaire	235 000,00	238 329,39	0,00	0,00	-3 329,39
6413	Personnel non titulaire	56 000,00	55 104,28	0,00	0,00	895,72
6415	Indemnité inflation	0,00	1 300,00	0,00	0,00	-1 300,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	60 000,00	60 278,87	0,00	0,00	-278,87
6453	Cotisations aux caisses de retraites	54 500,00	54 910,69	0,00	0,00	-410,69
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	4 000,00	2 231,73	0,00	0,00	1 768,27
6455	Cotisations pour assurance du personnel	17 500,00	16 274,13	0,00	0,00	1 225,87
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	4 200,00	5 509,13	0,00	0,00	-1 309,13
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 100,00	1 240,00	0,00	0,00	860,00
6478	Autres charges sociales diverses	2 100,00	2 024,00	0,00	0,00	76,00
014	Atténuations de produits	15 111,00	13 511,00	0,00	0,00	1 600,00
7391171	Dégrèvement taxe FNB jeunes agriculteurs	1 600,00	0,00	0,00	0,00	1 600,00
739211	Attributions de compensation	13 511,00	13 511,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	161 000,00	134 203,02	0,00	0,00	26 796,98
6531	Indemnités	70 000,00	68 216,42	0,00	0,00	1 783,58
6533	Cotisations de retraite	3 000,00	2 850,04	0,00	0,00	149,96
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	8 500,00	8 621,79	0,00	0,00	-121,79

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou		à employer)	Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées		
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	0,00	105,50	0,00	0,00	-105,50
6541	Créances admises en non-valeur	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	4 000,00	3 834,00	0,00	0,00	166,00
65548	Autres contributions	3 000,00	3 478,52	0,00	0,00	-478,52
6557	Contribut° politique de l'habitat	6 000,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	26 000,00	24 654,66	0,00	0,00	1 345,34
657351	Subv. fonct. GFP de rattachement	2 000,00	139,66	0,00	0,00	1 860,34
657362	Subv. fonct. CCAS	14 043,73	0,00	0,00	0,00	14 043,73
65737	Autres établissements publics locaux	7 000,00	6 800,00	0,00	0,00	200,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	17 000,00	15 500,00	0,00	0,00	1 500,00
65888	Autres	356,27	2,43	0,00	0,00	353,84
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		860 493,00	806 512,68	0,00	0,00	53 980,32
66	Charges financières (b)	30 000,00	23 008,15	0,00	0,00	6 991,85
66111	Intérêts réglés à l'échéance	30 000,00	23 008,15	0,00	0,00	6 991,85
67	Charges exceptionnelles (c)	100,00	0,03	0,00	0,00	99,97
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	100,00	0,03	0,00	0,00	99,97
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	34 714,37				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		925 307,37	829 520,86	0,00	0,00	95 786,51
023	Virement à la section d'investissement	304 102,81	0,00			304 102,81
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	16 447,63	14 847,57			1 600,06
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	16 447,63	14 847,57			1 600,06
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		320 550,44	14 847,57			305 702,87
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		320 550,44	14 847,57			305 702,87
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 245 857,81	844 368,43	0,00	0,00	401 489,38
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	25 000,00	30 988,36	0,00	0,00	-5 988,36
6419	Remboursements rémunérations personnel	25 000,00	29 429,13	0,00	0,00	-4 429,13
6459	Rembours charges SS et prévoyance	0,00	1 448,41	0,00	0,00	-1 448,41
6479	Rembours sur autres charges sociales	0,00	110,82	0,00	0,00	-110,82
70	Produits services, domaine et ventes div	85 503,92	91 062,01	0,00	0,00	-5 558,09
7021	Ventes de récoltes	375,00	373,00	0,00	0,00	2,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	1 000,00	1 200,00	0,00	0,00	-200,00
70312	Redevances funéraires	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	10 000,00	13 732,33	0,00	0,00	-3 732,33
7067	Redev. services périscolaires et enseign	66 500,00	69 344,10	0,00	0,00	-2 844,10
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	200,00	223,50	0,00	0,00	-23,50
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	400,00	432,86	0,00	0,00	-32,86
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	6 000,00	5 114,82	0,00	0,00	885,18
70878	Remb. frais par d'autres redevables	728,92	641,40	0,00	0,00	87,52
73	Impôts et taxes	400 100,00	439 284,00	0,00	0,00	-39 184,00
73111	Impôts directs locaux	400 000,00	412 640,00	0,00	0,00	-12 640,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	19 257,00	0,00	0,00	-19 257,00
7336	Droits de place	100,00	7 387,00	0,00	0,00	-7 287,00
74	Dotations et participations	425 898,00	439 964,54	0,00	0,00	-14 066,54
7411	Dotation forfaitaire	99 707,00	99 707,00	0,00	0,00	0,00
74121	Dotation de solidarité rurale	225 929,00	225 929,00	0,00	0,00	0,00
74127	Dotation nationale de péréquation	51 369,00	51 369,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	0,00	1 452,22	0,00	0,00	-1 452,22
74718	Autres participations Etat	13 563,00	13 747,75	0,00	0,00	-184,75
74748	Participat° Autres communes	6 000,00	6 663,40	0,00	0,00	-663,40
74832	Attribution du fonds départemental TP	23 000,00	28 448,17	0,00	0,00	-5 448,17
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	5 830,00	5 830,00	0,00	0,00	0,00
748388	Autres	0,00	4 504,00	0,00	0,00	-4 504,00
7484	Dotation de recensement	0,00	2 314,00	0,00	0,00	-2 314,00
7488	Autres attributions et participations	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
75	Autres produits de gestion courante	15 000,00	19 410,34	0,00	0,00	-4 410,34
752	Revenus des immeubles	15 000,00	19 409,44	0,00	0,00	-4 409,44
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	0,90	0,00	0,00	-0,90
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		951 501,92	1 020 709,25	0,00	0,00	-69 207,33
76	Produits financiers (b)	4 102,81	4 108,83	0,00	0,00	-6,02
76233	Remb. intérêts emprunts BA, régies auton	4 102,81	4 102,81	0,00	0,00	0,00
7688	Autres	0,00	6,02	0,00	0,00	-6,02
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	8 396,68	0,00	0,00	-8 396,68
7713	Libéralités reçues	0,00	8 000,00	0,00	0,00	-8 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	396,68	0,00	0,00	-396,68
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		955 604,73	1 033 214,76	0,00	0,00	-77 610,03
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		955 604,73	1 033 214,76	0,00	0,00	-77 610,03
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		290 253,08				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00



(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	16 000,00	10 859,46	5 140,54	0,00
2041513	GFP rat : Projet infrastructure	16 000,00	10 859,46	5 140,54	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
216	Opération d'équipement n° 216 (2)	5 000,00	0,00	5 000,00	0,00
249	Opération d'équipement n° 249 (2)	10 000,00	7 766,90	2 233,10	0,00
261	Opération d'équipement n° 261 (2)	25 000,00	0,00	25 000,00	0,00
265	Opération d'équipement n° 265 (2)	30 000,00	20 416,45	9 583,55	0,00
268	Opération d'équipement n° 268 (2)	2 000,00	1 451,68	548,32	0,00
269	Opération d'équipement n° 269 (2)	23 000,00	22 818,24	181,76	0,00
272	Opération d'équipement n° 272 (2)	6 870,00	6 870,00	0,00	0,00
275	Opération d'équipement n° 275 (2)	15 000,00	5 560,08	9 439,92	0,00
278	Opération d'équipement n° 278 (2)	5 000,00	118,80	4 881,20	0,00
297	Opération d'équipement n° 297 (2)	3 000,00	2 109,91	890,09	0,00
300	Opération d'équipement n° 300 (2)	5 000,00	1 817,52	3 182,48	0,00
302	Opération d'équipement n° 302 (2)	3 000,00	841,50	2 158,50	0,00
304	Opération d'équipement n° 304 (2)	5 000,00	0,00	5 000,00	0,00
310	Opération d'équipement n° 310 (2)	1 000,00	0,00	1 000,00	0,00
311	Opération d'équipement n° 311 (2)	13 978,80	0,00	0,00	13 978,80
313	Opération d'équipement n° 313 (2)	13 500,00	8 200,00	5 300,00	0,00
314	Opération d'équipement n° 314 (2)	32 000,00	30 976,86	1 023,14	0,00
315	Opération d'équipement n° 315 (2)	7 576,00	6 985,60	590,40	0,00
316	Opération d'équipement n° 316 (2)	9 361,18	9 115,11	0,00	246,07
319	Opération d'équipement n° 319 (2)	10 000,00	908,02	9 091,98	0,00
320	Opération d'équipement n° 320 (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
321	Opération d'équipement n° 321 (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
322	Opération d'équipement n° 322 (2)	10 000,00	0,00	10 000,00	0,00
323	Opération d'équipement n° 323 (2)	372 818,40	79 538,10	293 280,30	0,00
324	Opération d'équipement n° 324 (2)	355 000,00	0,00	355 000,00	0,00
326	Opération d'équipement n° 326 (2)	10 000,00	1 524,93	8 475,07	0,00
327	Opération d'équipement n° 327 (2)	202 160,00	0,00	202 160,00	0,00
328	Opération d'équipement n° 328 (2)	853 600,00	641 802,66	210 206,85	1 590,49
329	Opération d'équipement n° 329 (2)	22 200,00	22 200,00	0,00	0,00
330	Opération d'équipement n° 330 (2)	45 000,00	0,00	45 000,00	0,00
331	Opération d'équipement n° 331 (2)	150 000,00	0,00	92 201,00	57 799,00
332	Opération d'équipement n° 332 (2)	36 000,00	6 861,35	29 138,65	0,00
333	Opération d'équipement n° 333 (2)	50 000,00	0,00	50 000,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		2 348 064,38	888 743,17	1 385 706,85	73 614,36
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	17 424,00	17 424,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00
13151	Subv. transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00	0,00	0,00
1381	Subv non transf Etat et établ. nationaux	17 424,00	17 424,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	347 969,79	340 232,44	425,00	7 312,35
1641	Emprunts en euros	347 544,79	338 141,64	0,00	9 403,15
165	Dépôts et cautionnements reçus	425,00	0,00	425,00	0,00
16871	Dettes - Etat et établissements nationaux	0,00	2 090,80	0,00	-2 090,80
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	29 067,85			
Total des dépenses financières		394 461,64	357 656,44	425,00	36 380,20
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits 2023
TOTAL DEPENSES REELLES		2 742 526,02	1 246 399,61	1 386 131,85	109 994,56
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	10 000,00	10 000,00		0,00
2128	Autres agencements et aménagements	10 000,00	10 000,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		10 000,00	10 000,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 752 526,02	1 256 399,61	1 386 131,85	109 994,56
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		18 443,05			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 483 431,98	473 753,86	826 206,02	183 472,10
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	3 996,30	0,00	-3 996,30
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00
13151	Subv. transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	21 044,75	8 286,93	9 324,70	3 433,12
1322	Subv. non transf. Régions	481 499,71	60 000,00	287 271,20	134 228,51
1323	Subv. non transf. Départements	236 448,82	122 474,47	110 182,58	3 791,77
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	61 465,00	0,00	61 465,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférables	595 980,54	192 003,00	357 962,54	46 015,00
1347	Dot. de soutien à l'investissement local	86 993,16	86 993,16	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	150 000,00	10 454,00	0,00	139 546,00
1641	Emprunts en euros	150 000,00	0,00	0,00	150 000,00
16871	Dettes - Etat et établissements nationaux	0,00	10 454,00	0,00	-10 454,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 633 431,98	484 207,86	826 206,02	323 018,10
10	Dotations, fonds divers et réserves	363 119,67	382 410,49	0,00	-19 290,82
10222	FCTVA	271 857,74	281 134,91	0,00	-9 277,17
10226	Taxe d'aménagement	5 340,00	15 353,65	0,00	-10 013,65
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	85 921,93	85 921,93	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	6 970,00	0,00	-6 970,00
1381	Subv non transf Etat et établ. nationaux	0,00	6 970,00	0,00	-6 970,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	425,00	300,00	0,00	125,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	243 441,98	243 441,98	0,00	0,00
27638	Créance Autres établissements publics	243 441,98	243 441,98	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	200 000,00		0,00	
Total des recettes financières		806 986,65	633 122,47	0,00	173 864,18
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		2 440 418,63	1 117 330,33	826 206,02	496 882,28
021	Virement de la sect° de fonctionnement	304 102,81			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	16 447,63	14 847,57		1 600,06
2802	Frais liés à la réalisation des documents	16 447,63	8 222,00		8 225,63
28041513	GFP rat : Projet infrastructure	0,00	6 625,57		-6 625,57
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		320 550,44	14 847,57		305 702,87
041	Opérations patrimoniales (5)	10 000,00	10 000,00		0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	10 000,00	10 000,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		330 550,44	24 847,57		305 702,87
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		2 770 969,07	1 142 177,90	826 206,02	802 585,15
Pour information		0,00			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 216 (1)
LIBELLE : Travaux bâtiments scolaires

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		5 000,00	A 0,00	5 000,00	0,00	B 794 756,07
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	5 000,00	0,00	5 000,00	0,00	794 756,07
2313	Constructions	5 000,00	0,00	5 000,00	0,00	794 756,07

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 675 077,03
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	366 913,03
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	2 646,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	31 817,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	190 023,73
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00	0,00	0,00	142 426,30
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	308 164,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	308 164,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-119 679,04

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 249 (1)

LIBELLE : Mobilier mairie

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		10 000,00	A 7 766,90	2 233,10	0,00	B 37 346,49
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	10 000,00	7 766,90	2 233,10	0,00	37 346,49
2183	Matériel de bureau et informatique	5 000,00	3 888,16	2 233,10	-1 121,26	10 105,10
2184	Mobilier	5 000,00	3 878,74	0,00	1 121,26	27 241,39
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 2 950,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	2 950,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	2 950,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-7 766,90	D - B	-34 396,49

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 261 (1)
LIBELLE : Acquisition véhicule utilitaire

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
DEPENSES		25 000,00	A 0,00	25 000,00	0,00	B 26 516,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	25 000,00	0,00	25 000,00	0,00	26 516,00	
2182	Matériel de transport	25 000,00	0,00	25 000,00	0,00	26 516,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 7 883,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	7 883,00	
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	7 883,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Solde du financement (5)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses		C - A	0,00	D - B	-18 633,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 265 (1)

LIBELLE : Travaux église Villefranche

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		30 000,00	A 20 416,45	9 583,55	0,00	B 72 560,63
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	11 587,28	9 583,55	-21 170,83	11 587,28
2135	Installations générales, agencements	0,00	11 587,28	9 583,55	-21 170,83	11 587,28
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	30 000,00	8 829,17	0,00	21 170,83	60 973,35
2313	Constructions	30 000,00	8 829,17	0,00	21 170,83	60 973,35

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 592,32
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	592,32
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	592,32
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-20 416,45	D - B	-71 968,31

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 268 (1)

LIBELLE : Mobilier école publique

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		2 000,00	A 1 451,68	548,32	0,00	B 14 601,65
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 000,00	1 451,68	548,32	0,00	14 601,65
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	1 451,68	0,00	-1 451,68	1 451,68
2184	Mobilier	2 000,00	0,00	548,32	1 451,68	13 149,97
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 625,68	0,00	-625,68	D 625,68	
13	Subventions d'investissement	0,00	625,68	0,00	-625,68	625,68
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	625,68	0,00	-625,68	625,68
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-826,00	D - B	-13 975,97

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 269 (1)
LIBELLE : Mobilier + aménagement cantine

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		23 000,00	A 22 818,24	181,76	0,00	B 41 152,83
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	23 000,00	22 818,24	181,76	0,00	41 152,83
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	1 198,55
2158	Autres installat*, matériel et outillage	2 000,00	1 231,56	0,00	768,44	1 231,56
2184	Mobilier	6 000,00	1 594,68	181,76	4 223,56	15 500,32
2188	Autres immobilisations corporelles	15 000,00	19 992,00	0,00	-4 992,00	23 222,40
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	13 321,00	C 3 996,30	9 324,70	0,00	D 3 996,30	
13	Subventions d'investissement	13 321,00	3 996,30	9 324,70	0,00	3 996,30
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	3 996,30	0,00	-3 996,30	3 996,30
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	13 321,00	0,00	9 324,70	3 996,30	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-18 821,94	D - B	-37 156,53

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 272 (1)
LIBELLE : Restauration et reliure archives

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		6 870,00	A 6 870,00	0,00	0,00	B 20 123,65
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	6 870,00	6 870,00	0,00	0,00	20 123,65
2316	Restauration collections, oeuvres d'art	6 870,00	6 870,00	0,00	0,00	20 123,65

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		8 481,75	C 6 438,25	1 981,00	62,50	D 10 875,25
13	Subventions d'investissement	8 481,75	6 438,25	1 981,00	62,50	10 875,25
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	2 538,75	2 476,25	0,00	62,50	4 047,25
1322	Subv. non transf. Régions	1 981,00	0,00	1 981,00	0,00	1 256,00
1323	Subv. non transf. Départements	3 962,00	3 962,00	0,00	0,00	5 572,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-431,75	D - B	-9 248,40

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 275 (1)
LIBELLE : Travaux aménagement bâtiment com

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		15 000,00	A 5 560,08	9 439,92	0,00	B 44 804,49
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	15 000,00	5 560,08	9 439,92	0,00	29 215,83
2135	Installations générales, agencements	0,00	5 560,08	9 439,92	-15 000,00	7 780,34
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	4 365,86
2188	Autres immobilisations corporelles	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	17 069,63
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	15 588,66
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	15 588,66

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-5 560,08	D - B	-44 804,49

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 278 (1)

LIBELLE : Travaux Mairie

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		5 000,00	A 118,80	4 881,20	0,00	B 286 866,44
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	118,80	0,00	-118,80	118,80
2158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	118,80	0,00	-118,80	118,80
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	5 000,00	0,00	4 881,20	118,80	286 747,64
2313	Constructions	5 000,00	0,00	4 881,20	118,80	286 747,64

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 140 627,94
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	140 627,94
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	22 050,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	22 050,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	35 888,94
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00	0,00	0,00	60 639,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-118,80	D - B	-146 238,50

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 297 (1)

LIBELLE : Chemin de randonnée

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		3 000,00	A 2 109,91	890,09	0,00	B 2 237,41
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 000,00	2 109,91	890,09	0,00	2 237,41
2315	Installat°, matériel et outillage techni	3 000,00	2 109,91	890,09	0,00	2 109,91
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00	0,00	127,50

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-2 109,91	D - B	-2 237,41

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 300 (1)

LIBELLE : Sécurisation circulation

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		5 000,00	A 1 817,52	3 182,48	0,00	B 5 100,07
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	5 000,00	1 817,52	3 182,48	0,00	5 100,07
2152	Installations de voirie	5 000,00	1 817,52	3 182,48	0,00	5 100,07
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-1 817,52	D - B	-5 100,07

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 302 (1)

LIBELLE : Aire de jeux

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		3 000,00	A 841,50	2 158,50	0,00	B 48 933,90
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 000,00	841,50	2 158,50	0,00	48 933,90
2158	Autres installat*, matériel et outillage	0,00	841,50	2 158,50	-3 000,00	841,50
2188	Autres immobilisations corporelles	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	48 092,40
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-841,50	D - B	-48 933,90

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 304 (1)

LIBELLE : Travaux presbytère

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
DEPENSES		5 000,00	A 0,00	5 000,00	0,00	B 18 834,76	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	5 000,00	0,00	5 000,00	0,00	2 793,88	
2188	Autres immobilisations corporelles	5 000,00	0,00	5 000,00	0,00	2 793,88	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	16 040,88	
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	16 040,88	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-18 834,76

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 310 (1)
LIBELLE : Aménagement parking pharmacie

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		1 000,00	A 0,00	1 000,00	0,00	B 28 580,77
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 000,00	0,00	1 000,00	0,00	28 580,77
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 000,00	0,00	1 000,00	0,00	28 580,77

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-28 580,77

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 311 (1)
LIBELLE : Rénovation salle polyvalente

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
DEPENSES		13 978,80	A 0,00	0,00	13 978,80	B	69 798,76
20	Immobilisations incorporelles	2 500,00	0,00	0,00	2 500,00		0,00
2031	Frais d'études	2 500,00	0,00	0,00	2 500,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	11 478,80	0,00	0,00	11 478,80		69 798,76
2313	Constructions	11 478,80	0,00	0,00	11 478,80		69 798,76

RECVTTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
TOTAL RECETTES AFFECTEES	25 645,71	C 0,00	0,00	25 645,71	D	51 513,41	
13	Subventions d'investissement	25 645,71	0,00	0,00	25 645,71		51 513,41
1322	Subv. non transf. Régions	11 738,94	0,00	0,00	11 738,94		15 129,06
1323	Subv. non transf. Départements	3 791,77	0,00	0,00	3 791,77		13 565,35
1341	D.E.T.R. non transférable	10 115,00	0,00	0,00	10 115,00		22 819,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-18 285,35

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 313 (1)

LIBELLE : Mobilier urbain

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		13 500,00	A 8 200,00	5 300,00	0,00	B 21 141,49
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	13 500,00	8 200,00	5 300,00	0,00	21 141,49
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	302,44
2152	Installations de voirie	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	9 016,39
2184	Mobilier	0,00	8 200,00	5 300,00	-13 500,00	8 200,00
2188	Autres immobilisations corporelles	10 500,00	0,00	0,00	10 500,00	3 622,66
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-8 200,00	D - B	-21 141,49

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 314 (1)
LIBELLE : Petits travaux d'aménagement

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		32 000,00	A 30 976,86	1 023,14	0,00	B 130 295,37
20	Immobilisations incorporelles	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	1 710,00
2031	Frais d'études	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	1 710,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	18 258,07	1 023,14	-19 281,21	18 367,25
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	109,18
2135	Installations générales, agencements	0,00	16 894,20	1 023,14	-17 917,34	16 894,20
21534	Réseaux d'électrification	0,00	1 363,87	0,00	-1 363,87	1 363,87
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	30 000,00	12 718,79	0,00	17 281,21	110 218,12
2315	Installat°, matériel et outillage techni	30 000,00	12 718,79	0,00	17 281,21	110 218,12

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-30 976,86	D - B	-130 295,37

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 315 (1)

LIBELLE : Eclairage public

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		7 576,00	A 6 985,60	590,40	0,00	B 51 280,81
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	7 576,00	0,00	590,40	6 985,60	0,00
2135	Installations générales, agencements	7 576,00	0,00	590,40	6 985,60	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	6 985,60	0,00	-6 985,60	51 280,81
2315	Installat ⁿ , matériel et outillage techni	0,00	6 985,60	0,00	-6 985,60	6 985,60
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00	0,00	44 295,21

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-6 985,60	D - B	-51 280,81

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 316 (1)
LIBELLE : Travaux aménagement bourg centre

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		9 361,18	A 9 115,11	0,00	246,07	B 3 297 878,04
20	Immobilisations incorporelles	4 861,18	4 861,18	0,00	0,00	81 126,27
2031	Frais d'études	4 861,18	4 861,18	0,00	0,00	81 126,27
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 000,00	2 922,00	0,00	78,00	112 922,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	110 000,00
2135	Installations générales, agencements	3 000,00	2 922,00	0,00	78,00	2 922,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 500,00	1 331,93	0,00	168,07	3 103 829,77
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 500,00	1 331,93	0,00	168,07	3 021 773,03
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00	0,00	82 056,74

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	212 754,45	C 212 754,45	0,00	0,00	D 2 127 298,20	
13	Subventions d'investissement	212 754,45	212 754,45	0,00	0,00	2 127 298,20
1322	Subv. non transf. Régions	60 000,00	60 000,00	0,00	0,00	300 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	65 761,29	65 761,29	0,00	0,00	1 052 126,20
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00	0,00	0,00	440 632,00
1347	Dot. de soutien à l'investissement local	86 993,16	86 993,16	0,00	0,00	334 540,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	203 639,34	D - B	-1 170 579,84

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 319 (1)
LIBELLE : Achat matériel service technique

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		10 000,00	A 908,02	9 091,98	0,00	B 11 444,24
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	10 000,00	908,02	9 091,98	0,00	11 444,24
2188	Autres immobilisations corporelles	10 000,00	908,02	9 091,98	0,00	11 444,24
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses		C - A	-908,02	D - B	-11 444,24

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 320 (1)

LIBELLE : Ecole numérique

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
DEPENSES		0,00	A 0,00	0,00	0,00	B	15 299,11
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		15 299,11
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00		15 299,11
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		5 185,00	C 5 185,00	0,00	0,00	D	5 185,00
13	Subventions d'investissement	5 185,00	5 185,00	0,00	0,00		5 185,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	5 185,00	5 185,00	0,00	0,00		5 185,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (5)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses		C - A	5 185,00	D - B	-10 114,11

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 321 (1)
LIBELLE : ESPACE ISIDORE

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	A 0,00	0,00	0,00	B 454 164,35
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	29 457,56
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	29 457,56
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	424 706,79
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	404 198,80
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	20 507,99

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		61 465,00	C 10 454,00	61 465,00	-10 454,00	D 198 653,20
13	Subventions d'investissement	61 465,00	0,00	61 465,00	0,00	188 199,20
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	21 483,00
13151	Subv. transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	22 781,59
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	31 633,61
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	25 278,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	61 465,00	0,00	61 465,00	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00	0,00	0,00	69 599,00
1381	Subv non transf Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	17 424,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	10 454,00	0,00	-10 454,00	10 454,00
16871	Dette - Etat et établissements nationaux	0,00	10 454,00	0,00	-10 454,00	10 454,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	10 454,00	D - B	-255 511,15

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 322 (1)

LIBELLE : Travaux église de Fabas

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		10 000,00	A 0,00	10 000,00	0,00	B 3 436,80
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	10 000,00	0,00	10 000,00	0,00	3 436,80
2313	Constructions	10 000,00	0,00	10 000,00	0,00	3 436,80

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 660,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	660,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	660,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-2 776,80

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 323 (1)
LIBELLE : Rénovation 1 avenue d'Albi

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		372 818,40	A 79 538,10	293 280,30	0,00	B 96 019,70
20	Immobilisations incorporelles	42 818,40	0,00	42 818,40	0,00	16 481,60
2031	Frais d'études	42 818,40	0,00	42 818,40	0,00	16 481,60
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	330 000,00	79 538,10	250 461,90	0,00	79 538,10
2135	Installations générales, agencements	330 000,00	79 538,10	250 461,90	0,00	79 538,10
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		226 723,98	C 39 233,00	187 490,98	0,00	D 42 033,00
13	Subventions d'investissement	226 723,98	39 233,00	187 490,98	0,00	42 033,00
1322	Subv. non transf. Régions	95 949,00	0,00	95 949,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	24 969,98	7 491,00	17 478,98	0,00	10 291,00
1341	D.E.T.R. non transférable	105 805,00	31 742,00	74 063,00	0,00	31 742,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-40 305,10	D - B	-53 986,70

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 324 (1)
LIBELLE : STADE VESTAIRES

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		355 000,00	A 0,00	355 000,00	0,00	B 8 649,80
20	Immobilisations incorporelles	30 000,00	0,00	30 000,00	0,00	8 400,00
2031	Frais d'études	30 000,00	0,00	30 000,00	0,00	8 400,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	325 000,00	0,00	325 000,00	0,00	249,80
21318	Autres bâtiments publics	10 000,00	0,00	10 000,00	0,00	249,80
2135	Installations générales, agencements	315 000,00	0,00	315 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	208 358,28	C 0,00	191 268,71	17 089,57	D 3 500,00	
13	Subventions d'investissement	208 358,28	0,00	191 268,71	17 089,57	3 500,00
1322	Subv. non transf. Régions	52 089,57	0,00	35 000,00	17 089,57	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	52 089,57	0,00	52 089,57	0,00	3 500,00
1341	D.E.T.R. non transférable	104 179,14	0,00	104 179,14	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-5 149,80

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 326 (1)
LIBELLE : BESSOULET

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		10 000,00	A 1 524,93	8 475,07	0,00	B 1 524,93
20	Immobilisations incorporelles	0,00	1 524,93	0,00	-1 524,93	1 524,93
2088	Autres immobilisations incorporelles	0,00	1 524,93	0,00	-1 524,93	1 524,93
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	10 000,00	0,00	8 475,07	1 524,93	0,00
2115	Terrains bâtis	10 000,00	0,00	8 475,07	1 524,93	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-1 524,93	D - B	-1 524,93

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 327 (1)

LIBELLE : 15 RUE DE L EGLISE

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
DEPENSES		202 160,00	A 0,00	202 160,00	0,00	B 14 840,00	
20	Immobilisations incorporelles	18 160,00	0,00	18 160,00	0,00	13 696,00	
2031	Frais d'études	18 160,00	0,00	18 160,00	0,00	13 696,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	184 000,00	0,00	184 000,00	0,00	1 144,00	
2115	Terrains bâtis	0,00	0,00	0,00	0,00	1 144,00	
2135	Installations générales, agencements	184 000,00	0,00	184 000,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	121 004,01	C 0,00	121 004,01	0,00	D 0,00	
13	Subventions d'investissement	121 004,01	0,00	121 004,01	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	37 818,00	0,00	37 818,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	7 551,01	0,00	7 551,01	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	75 635,00	0,00	75 635,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-14 840,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 328 (1)

LIBELLE : 8-10 place de l'église

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		853 600,00	A 641 802,66	210 206,85	1 590,49	B 742 752,66
20	Immobilisations incorporelles	93 600,00	1 824,00	0,00	91 776,00	11 824,00
2031	Frais d'études	93 600,00	1 824,00	0,00	91 776,00	11 824,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	149 050,00	56 408,61	0,00	92 641,39	147 358,61
2115	Terrains bâtis	149 050,00	0,00	0,00	149 050,00	90 950,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	24 644,00	0,00	-24 644,00	24 644,00
2184	Mobilier	0,00	31 764,61	0,00	-31 764,61	31 764,61
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	610 950,00	583 570,05	210 206,85	-182 826,90	583 570,05
2313	Constructions	610 950,00	583 570,05	210 206,85	-182 826,90	583 570,05

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	574 400,00	C 205 521,18	227 578,82	141 300,00	D 205 521,18	
13	Subventions d'investissement	574 400,00	205 521,18	227 578,82	141 300,00	205 521,18
1322	Subv. non transf. Régions	215 400,00	0,00	110 000,00	105 400,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	71 800,00	45 260,18	26 539,82	0,00	45 260,18
1341	D.E.T.R. non transférable	287 200,00	160 261,00	91 039,00	35 900,00	160 261,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-436 281,48	D - B	-537 231,48

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 329 (1)

LIBELLE : EPAREUSE

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		22 200,00	A 22 200,00	0,00	0,00	B 22 200,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	22 200,00	22 200,00	0,00	0,00	22 200,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	22 200,00	22 200,00	0,00	0,00	22 200,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-22 200,00	D - B	-22 200,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 330 (1)
LIBELLE : PARCOURS SPORTIF

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		45 000,00	A 0,00	45 000,00	0,00	B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	45 000,00	0,00	45 000,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	45 000,00	0,00	45 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		26 092,80	C 0,00	26 092,80	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	26 092,80	0,00	26 092,80	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	6 523,20	0,00	6 523,20	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	6 523,20	0,00	6 523,20	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	13 046,40	0,00	13 046,40	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 331 (1)
LIBELLE : ACHAT BIEN IMMOBILIER

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		150 000,00	A 0,00	92 201,00	57 799,00	B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	150 000,00	0,00	92 201,00	57 799,00	0,00
2115	Terrains bâtis	150 000,00	0,00	92 201,00	57 799,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 332 (1)
LIBELLE : SIGNALETIQUE

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		36 000,00	A 6 861,35	29 138,65	0,00	B 6 861,35
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	36 000,00	6 861,35	29 138,65	0,00	6 861,35
2135	Installations générales, agencements	36 000,00	3 311,13	29 138,65	3 550,22	3 311,13
2152	Installations de voirie	0,00	3 550,22	0,00	-3 550,22	3 550,22
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-6 861,35	D - B	-6 861,35

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 333 (1)
LIBELLE : EXTENSION CIMETIERE

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		50 000,00	A 0,00	50 000,00	0,00	B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	50 000,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	50 000,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RE CETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	0,00

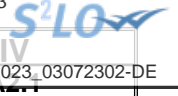
(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615 sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.




IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									

Envoyé en préfecture le 09/03/2023
 Reçu en préfecture le 09/03/2023
 Publié le
 ID : 081-218103174-20230307-2023_03072302-DE



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											dicité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de rembour- sement anticipé O/N	gorie d'em- prunt (8)	
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise						
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel							
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00											
1687 Autres dettes (total)					0,00											
Total général					0,00											

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

Envoyé en préfecture le 09/03/2023

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Publié le

S²LO

marge exprimée en point de pourcentage)

ID : 081-218103174-20230307-2023_03072302-DE

- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une
- (13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV

A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

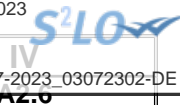
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

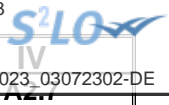
(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		376 612,64	I 340 232,44
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		347 544,79	340 232,44
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	347 544,79	338 141,64
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	2 090,80
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		29 067,85	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	29 067,85	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	340 232,44	1 386 131,85	18 443,05	1 744 807,34

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 041 190,16	III 561 748,11
Ressources propres externes de l'année (a)		520 639,72	546 900,54
10222	FCTVA	271 857,74	281 134,91
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	5 340,00	15 353,65
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	6 970,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
27638	Créance Autres établissements publics	243 441,98	243 441,98
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		520 550,44	14 847,57
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation des document	16 447,63	8 222,00
28041513	GFP rat : Projet infrastructure	0,00	6 625,57
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	200 000,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	304 102,81	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	561 748,11	826 206,02	0,00	85 921,93	1 473 876,06

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 744 807,34
Ressources propres disponibles	IV 1 473 876,06
Solde	V = IV – II (3) -270 931,28

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.



IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
 EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT**

B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

- (1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
- (2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
- (5) Taux annuel, tous frais compris.
- (6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

**IV – ANNEXES**
**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT**
C3.1
**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

**IV – ANNEXES****DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES****D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES**

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

81317
Code INSEE

MAIRIE VILLEFRANCHE D'ALBIGEOIS

Commune

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES : Pour 0

Contre 0

Abstentions 0

Date de convocation : 01/03/2023

Présenté par le maire, Bruno BOUSQUET

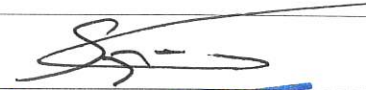
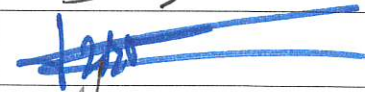
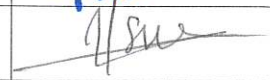
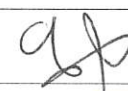


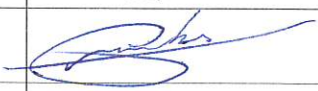
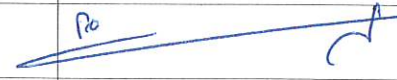
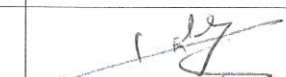
A Villefranche d'Albigeois , le 07/03/2023

Le maire, Bruno BOUSQUET

Délibéré par le Conseil Municipal réuni en session


A Villefranche d'Albigeois , le 07/03/2023

le Conseil Municipal

01 - Arnaud SIRGUE-BEC	
02 - Vanessa RABAUD	
03 - Olivier DELSUC	
04 - Marie-Line BRUNET	
05 - Gisèle NICOULEAU	
06 - Philippe BAINS	
07 - Sylvie AVEROUX	
08 - Jordan RECOULES	
09 - Alain JOURDE	
10 - Valérie VITHE	
11 - Michel CARRIERE	
12 - Ghislain PORCHIS	
13 - Christel DONNENWIRTH	
14 - Joel MILHAU	

Certifié exécutoire par le maire, Bruno BOUSQUET , compte tenu de la transmission en
et de la publication, le

A

Envoyé en préfecture le 09/03/2023
Reçu en préfecture le 09/03/2023
Publié le 
ID : 081-218103174-20230307-2023_03072302-DE



DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU TARN

L'an deux mille vingt-trois, et le sept du mois de mars, à dix-huit heures, le Conseil municipal de Villefranche d'Albigeois, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les lieux habituels de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Bruno BOUSQUET, maire.**

Nombre de membres :

En exercice : 15
Présents : 10
Votants : 09

Étaient présents : Bruno BOUSQUET, Arnaud SIRGUE-BEC, Vanessa RABAUD, Olivier DELSUC, Gisèle NICOULEAU, Philippe BAINS, Sylvie AVEROUX, Jordan RECOULES, Ghislain PORCHIS, Joël MILHAU.

Date de la convocation :
1 mars 2023

Absents : Alain JOURDE, Valérie VITHE, Michel CARRIERE, Marie-Line BRUNET, Christel DONNENWIRTH

Date d'affichage :
1 mars 2023

Vanessa RABAUD a été désignée en qualité de secrétaire de séance par le conseil municipal.

Séance du 7 mars 2023 - Délibération N° 2023-03

Approbation du compte administratif 2022 du budget annexe de l'assainissement

Monsieur le maire présente le compte administratif 2022 du budget annexe de l'assainissement qui s'établit ainsi :

- Section d'EXPLOITATION:
 - Dépenses :

Intitulé du chapitre		CA 2022
011	Charges à caractère général	17 134.55 €
012	Charges de personnel	13 459.26 €
66	Charges financières	10 498.32 €
68	Dotations aux amortissements	99 156.46 €
	TOTAL	140 248.59 €

- Recettes :

Intitulé du chapitre		CA 2022
042	Quote-part des subventions d'investissement	23 243.78 €
70	Prestations de services, ventes	92 457.42 €
74	Subvention d'exploitation	6 661.00 €
77	Produits exceptionnels	37.92 €
	TOTAL	122 400.12 €

Résultat de la section d'exploitation :

Dépenses 140 248.59 €
Recettes 122 400.12 €
Résultat de l'exercice : - 17 848.47 €
Excédent antérieur reporté : + 46 612.97 €

- Section d'INVESTISSEMENT :

- Dépenses :

Chapitres et opérations		CA 2022
1391	Subventions d'équipement	23 243.78 €
1641	Emprunts en euros	41 190.76 €
	TOTAL DEPENSES	64 434.54 €

- Recettes :

Intitulé du chapitre		CA 2022
10222	FCTVA	4 886.04 €
28	Amortissements	99 156.46 €
	TOTAL RECETTES	104 042.50 €

Résultat de la section d'investissement :

Dépenses	64 434.54 €
Recettes	<u>104 042.50 €</u>
Résultat d'investissement :	39 607.96 €
Solde d'exécution d'inventaire reporté 2021 :	59 081.63 €
Solde d'exécution cumulé d'investissement :	98 689.59 €

Monsieur le maire, conformément à la loi, quitte la séance.

Sous la présidence de Monsieur Arnaud Sirgue-Bec, 1^{er} adjoint au maire,

Le conseil municipal,

VU les dispositions des articles L 1612-12 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la présentation détaillée par chapitre et par opération du compte administratif 2022 du budget annexe de l'assainissement annexée à la présente délibération,

VU le compte administratif présenté par le maire et mis au vote par le président de l'assemblée,

ENTENDU le présent exposé,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- à 09 voix POUR

- **APPROUVE** le compte administratif du budget annexe de l'assainissement, pour l'exercice 2022, présenté par monsieur le maire.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Le maire,

Bruno BOUSQUET





REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 21810317400049	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNE MAIRIE VILLEFRANCHE D'ALBIGEOIS
--	---

POSTE COMPTABLE DE : SERVICE GESTION COMPTABLE ALBI

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Compte administratif

BUDGET : ASSAINISSEMENT (2)

ANNEE 2022

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	4
-----------------------------	---

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	11
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	12
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	13
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	14
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	15

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	19
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	24
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	25
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	26
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	28
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	29
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	30
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	31
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	32
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	33
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	34
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	35
A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	Sans Objet
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A8.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A10 - Etat des travaux en régie	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	36
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	37
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	38
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	40
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	41
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	42
C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

- (1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.
- (2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.
- (3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

**I – INFORMATIONS GENERALES**
MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).



**II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMIN
VUE D'ENSEMBLE**

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 140 248,59	G 122 400,12	G-A -17 848,47
	Section d'investissement	B 64 434,54	H 104 042,50	H-B 39 607,96

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 46 612,97 (si excédent)		
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 59 081,63 (si excédent)		

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 204 683,13	Q= G+H+I+J 332 137,22	=Q-P 127 454,09

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 0,00	= K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 140 248,59	= G+I+K 169 013,09	28 764,50
	Section d'investissement	= B+D+F 64 434,54	= H+J+L 163 124,13	98 689,59
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 204 683,13	= G+H+I+J+K+L 332 137,22	127 454,09

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 0,00	L 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 09/03/2023
 Reçu en préfecture le 09/03/2023
 Publié le
 Titres restant à émettre
 ID : 081-218103174-20230307-2023_030703-DE

Chap.	Libellé	Dépenses engagées mandatées	Publié le	Titres restant à émettre
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00
14	Opération d'équipement n° 14	0,00		
15	Opération d'équipement n° 15	0,00		
18	Opération d'équipement n° 18	0,00		
20	Opération d'équipement n° 20	0,00		
26	Participat° et créances rattachées	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00		0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.
 (2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).
 (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	26 500,00	17 134,55	0,00	0,00	9 365,45
012	Charges de personnel, frais assimilés	13 500,00	13 459,26	0,00	0,00	40,74
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		40 000,00	30 593,81	0,00	0,00	9 406,19
66	Charges financières	14 525,07	10 498,32	0,00	0,00	4 026,75
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	5 000,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		59 525,07	41 092,13	0,00	0,00	18 432,94
023	Virement à la section d'investissement (4)	14 811,88				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	99 156,46	99 156,46			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		113 968,34	99 156,46			14 811,88
TOTAL		173 493,41	140 248,59	0,00	0,00	33 244,82
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	72 500,00	92 457,42	0,00	0,00	-19 957,42
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	6 500,00	6 661,00	0,00	0,00	-161,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		79 000,00	99 118,42	0,00	0,00	-20 118,42
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	37,92	0,00	0,00	-37,92
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		79 000,00	99 156,34	0,00	0,00	-20 156,34
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	47 880,44	23 243,78			24 636,66
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		47 880,44	23 243,78			24 636,66
TOTAL		126 880,44	122 400,12	0,00	0,00	4 480,32
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		46 612,97				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	112 308,64	0,00	0,00	112 308,64
	Total des dépenses d'équipement	112 308,64	0,00	0,00	112 308,64
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	42 000,00	41 190,76	0,00	809,24
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	42 000,00	41 190,76	0,00	809,24
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	154 308,64	41 190,76	0,00	113 117,88
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	47 880,44	23 243,78		24 636,66
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	47 880,44	23 243,78		24 636,66
	TOTAL	202 189,08	64 434,54	0,00	137 754,54
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	29 139,11	4 886,04	0,00	24 253,07
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	29 139,11	4 886,04	0,00	24 253,07
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	29 139,11	4 886,04	0,00	24 253,07
021	Virement de la section d'exploitation (2)	14 811,88			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	99 156,46	99 156,46		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	113 968,34	99 156,46		14 811,88
	TOTAL	143 107,45	104 042,50	0,00	39 064,95
	Pour information	59 081,63			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	17 134,55		17 134,55
012	Charges de personnel, frais assimilés	13 459,26		13 459,26
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	10 498,32	0,00	10 498,32
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	99 156,46	99 156,46
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	41 092,13	99 156,46	140 248,59

+	D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
=	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	140 248,59

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	23 243,78	23 243,78
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	41 190,76	0,00	41 190,76
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations(reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	41 190,76	23 243,78	64 434,54

+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	64 434,54

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	92 457,42		92 457,42
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	6 661,00		6 661,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	37,92	23 243,78	23 281,70
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		99 156,34	23 243,78	122 400,12

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	46 612,97
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	169 013,09
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	4 886,04	0,00	4 886,04
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		99 156,46	99 156,46
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		4 886,04	99 156,46	104 042,50

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	59 081,63
---	------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	163 124,13
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	26 500,00	17 134,55	0,00	0,00	9 365,45
604	Achats d'études, prestations de services	6 700,00	3 501,85	0,00	0,00	3 198,15
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	13 000,00	8 917,56	0,00	0,00	4 082,44
61523	Entretien, réparations réseaux	4 100,00	2 388,37	0,00	0,00	1 711,63
616	Primes d'assurances	700,00	712,70	0,00	0,00	-12,70
628	Divers	2 000,00	1 614,07	0,00	0,00	385,93
012	Charges de personnel, frais assimilés	13 500,00	13 459,26	0,00	0,00	40,74
6410	Rémunérations du personnel	9 000,00	9 058,59	0,00	0,00	-58,59
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	1 500,00	1 406,80	0,00	0,00	93,20
647	Autres charges sociales	3 000,00	2 993,87	0,00	0,00	6,13
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		40 000,00	30 593,81	0,00	0,00	9 406,19
66	Charges financières (b) (5)	14 525,07	10 498,32	0,00	0,00	4 026,75
66111	Intérêts réglés à l'échéance	11 000,00	10 498,32	0,00	0,00	501,68
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	3 525,07	0,00	0,00	0,00	3 525,07
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéficiés et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	5 000,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		59 525,07	41 092,13	0,00	0,00	18 432,94
023	Virement à la section d'investissement	14 811,88				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	99 156,46	99 156,46			0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	99 156,46	99 156,46			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		113 968,34	99 156,46			14 811,88
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		113 968,34	99 156,46			14 811,88
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		173 493,41	140 248,59	0,00	0,00	33 244,82
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	72 500,00	92 457,42	0,00	0,00	-19 957,42
70128	Autres taxes et redevances	7 200,00	7 200,00	0,00	0,00	0,00
704	Travaux	2 800,00	2 880,00	0,00	0,00	-80,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	62 500,00	82 377,42	0,00	0,00	-19 877,42
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	6 500,00	6 661,00	0,00	0,00	-161,00
74	Subventions d'exploitation	6 500,00	6 661,00	0,00	0,00	-161,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		79 000,00	99 118,42	0,00	0,00	-20 118,42
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	37,92	0,00	0,00	-37,92
778	Autres produits exceptionnels	0,00	37,92	0,00	0,00	-37,92
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		79 000,00	99 156,34	0,00	0,00	-20 156,34
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	47 880,44	23 243,78			24 636,66
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	47 880,44	23 243,78			24 636,66
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		47 880,44	23 243,78			24 636,66
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		126 880,44	122 400,12	0,00	0,00	4 480,32
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		46 612,97				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

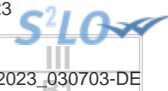
(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.



III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
14	Opération d'équipement n° 14 (3)	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
15	Opération d'équipement n° 15 (3)	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00
18	Opération d'équipement n° 18 (3)	25 000,00	0,00	0,00	25 000,00
20	Opération d'équipement n° 20 (3)	52 308,64	0,00	0,00	52 308,64
	Total des dépenses d'équipement	112 308,64	0,00	0,00	112 308,64
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	42 000,00	41 190,76	0,00	809,24
1641	Emprunts en euros	42 000,00	41 190,76	0,00	809,24
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	42 000,00	41 190,76	0,00	809,24
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	154 308,64	41 190,76	0,00	113 117,88
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	47 880,44	23 243,78		24 636,66
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	47 880,44	23 243,78		24 636,66
1391	Subventions d'équipement	47 880,44	23 243,78		24 636,66
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	47 880,44	23 243,78		24 636,66
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	202 189,08	64 434,54	0,00	137 754,54
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

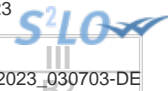
(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.



III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subvention d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	29 139,11	4 886,04	0,00	24 253,07
10222	FCTVA	29 139,11	4 886,04	0,00	24 253,07
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		29 139,11	4 886,04	0,00	24 253,07
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		29 139,11	4 886,04	0,00	24 253,07
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	14 811,88			
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)</i>	99 156,46	99 156,46		0,00
2803	<i>Frais d'études, recherche et développ.</i>	370,80	318,70		52,10
2813	<i>Constructions</i>	25 556,62	25 548,00		8,62
28158	<i>Autres matériels, outillage technique</i>	73 229,04	73 289,76		-60,72
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		113 968,34	99 156,46		14 811,88
041	<i>Opérations patrimoniales (6)</i>	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		113 968,34	99 156,46		14 811,88
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		143 107,45	104 042,50	0,00	39 064,95
Pour information		59 081,63			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

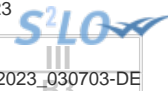
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.



III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 14 (1)

LIBELLE : matériel et réseaux

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
DEPENSES		20 000,00	A 0,00	0,00	20 000,00	B	833 527,41
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		1 318,81
2033		0,00	0,00	0,00	0,00		1 318,81
21	Immobilisations corporelles	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00		115 054,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00		115 054,00
2156	Matériel spécifique d'exploitation	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		717 154,60
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00		717 154,60

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
RECETTES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D	256 120,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		256 120,00
131	Subvention d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00		256 120,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C-A	0,00	D-B	-577 407,41

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.



III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 15 (1)
LIBELLE : Eude faisabilité assain Fabas

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		15 000,00	A 0,00	0,00	15 000,00	B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
RECETTES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C-A	0,00	D-B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 18 (1)
LIBELLE : Réseaux salle polyvalente

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		25 000,00	A 0,00	0,00	25 000,00	B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	25 000,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00
2315	Installat ⁿ , matériel et outillage techni	25 000,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
RECETTES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C-A	0,00	D-B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 20 (1)
LIBELLE : Restructuration des réseaux

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		52 308,64	A 0,00	0,00	52 308,64	B 255 157,88
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	52 308,64	0,00	0,00	52 308,64	255 157,88
2315	Installat ⁿ , matériel et outillage techni	52 308,64	0,00	0,00	52 308,64	255 157,88

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
RECETTES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

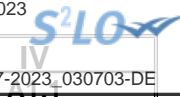
Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C-A	0,00	D-B	-255 157,88

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.


IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					783 109,45									
1641 Emprunts en euros (total)					783 109,45									
0540923/001	LA BANQUE POSTALE	09/11/2021	10/11/2021	01/03/2022	260 000,00	F		0,860	0,860		T	P	O	A-1
MON506677EUR	CAISSE FRANCAISE FINANCEMENT LOC	05/10/2015	26/10/2015	01/02/2016	196 024,66	F		2,270	2,270		T	P	O	A-1
MON506678EUR0	CAISSE FRANCAISE FINANCEMENT LOC	26/10/2015	26/10/2015	01/11/2016	327 084,79	F		2,300	2,300		A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									

Envoyé en préfecture le 09/03/2023
 Reçu en préfecture le 09/03/2023
 Publié le
 ID : 081-218103174-20230307-2023_030703-DE



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										dité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise				
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
Total général					783 109,45									

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

**IV
A1.2**

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		579 843,85					41 190,76	10 498,32	0,00	795,40
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		579 843,85					41 190,76	10 498,32	0,00	795,40
0540923/001		0,00	A-1	248 033,51	19,00	F		0,860	11 966,49	2 327,90	0,00	0,00
MON506677EUR		0,00	A-1	124 313,93	10,00	F		2,270	10 953,00	2 977,76	0,00	0,00
MON506678EUR0		0,00	A-1	207 496,41	10,00	F		2,300	18 271,27	5 192,66	0,00	795,40
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		579 843,85					41 190,76	10 498,32	0,00	795,40

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 09/03/2023

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Publié le



ID : 081-218103174-20230307-2023_030703-DE

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

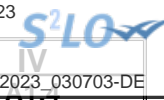
(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	3	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	579 843,85	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV

A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

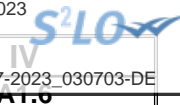
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).



IV – ANNEXES


ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Refinancement de dette (3)																
Total des recettes au c/ 166					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Refinancement de dette (4)																

- (1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
- (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.
- (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
- (4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.
- (5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.
- (7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.
- (10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.
- (11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.
- (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.
- (13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

Envoyé en préfecture le 09/03/2023
 Reçu en préfecture le 09/03/2023
 Publié le
 ID : 081-218103174-20230307-2023_030703-DE



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
<p>Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €</p>	



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		89 880,44	I 64 434,54
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		42 000,00	41 190,76
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	42 000,00	41 190,76
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		47 880,44	23 243,78
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	47 880,44	23 243,78
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	64 434,54	0,00	0,00	64 434,54

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES**

A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		143 107,45	III 104 042,50
Ressources propres externes de l'année (a)		29 139,11	4 886,04
10222	FCTVA	29 139,11	4 886,04
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		113 968,34	99 156,46
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2803	Frais d'études, recherche et développ.	370,80	318,70
2813	Constructions	25 556,62	25 548,00
28158	Autres matériels, outillage technique	73 229,04	73 289,76
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	14 811,88	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	104 042,50	0,00	59 081,63	0,00	163 124,13

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 64 434,54
Ressources propres disponibles	IV 163 124,13
Solde	V = IV – II (3) 98 689,59

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT
COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION**

A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT
COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT****A5.2.2**

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE**

B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).



IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
- (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
- (3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.



IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS

ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE

C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.



<p>IV – ANNEXES</p> <p>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</p> <p>LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER</p>	<p>C2</p>
---	------------------

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).



IV – ANNEXES

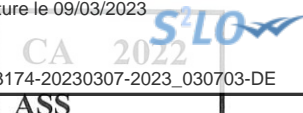
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)

(1) Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.



ASS

81317

MAIRIE VILLEFRANCHE D'ALBIGEOIS

Code INSEE

mairie de Villefranche d'Albigeois

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice :

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES : Pour
Contre
Abstentions

Date de convocation :

Présenté par le maire, Bruno BOUSQUET

A _____, le _____

Le maire, Bruno BOUSQUET

Délibéré par le Conseil municipal réuni en session


A _____, le _____

le Conseil municipal

01 - Arnaud SIRGUE-BEC	
02 - Vanessa RABAUD	
03 - Olivier DELSUC	
04 - Marie-Line BRUNET	
05 - Gisèle NICOULEAU	
06 -Philippe BAINS	
07 - Sylvie AVEROUX	
08 - Jordan RECOULES	
09 - Alain JOURDE	
10 - Valérie VITHE	
11 - Michel CARRIERE	
12 - Ghislain PORCHIS	
13 - Christel DONNENWIRTH	
14 - Joel MILHAU	

Certifié exécutoire par le maire, Bruno BOUSQUET , compte tenu de la transmission en
et de la publication, le

A

Envoyé en préfecture le 09/03/2023
Reçu en préfecture le 09/03/2023
Publié le 
ID : 081-218103174-20230307-2023_030703-DE



DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU TARN

L'an deux mille vingt-trois, et le sept du mois de mars, à dix-huit heures, le Conseil municipal de Villefranche d'Albigeois, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les lieux habituels de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Bruno BOUSQUET, maire.**

Nombre de membres :

En exercice : 15
Présents : 10
Votants : 09

Étaient présents : Bruno BOUSQUET, Arnaud SIRGUE-BEC, Vanessa RABAUD, Olivier DELSUC, Gisèle NICOLEAU, Philippe BAINS, Sylvie AVEROUX, Jordan RECOULES, Ghislain PORCHIS, Joël MILHAU.

Date de la convocation :
1 mars 2023

Absents : Alain JOURDE, Valérie VITHE, Michel CARRIERE, Marie-Line BRUNET, Christel DONNENWIRTH

Date d'affichage :
1 mars 2023

Vanessa RABAUD a été désignée en qualité de secrétaire de séance par le conseil municipal.

Séance du 7 mars 2023 - Délibération N° 2023-04

Approbation du compte administratif 2022 de la régie des transports scolaires

Monsieur le maire présente le compte administratif communal 2022 de la régie des transports scolaires qui s'établit ainsi :

• **Section d'EXPLOITATION :**

- **Dépenses**

Intitulé du chapitre		CA 2022
011	Charges à caractère général	2 503.73 €
012	Charges de personnel	7 190.22 €
68	Dotations aux amortissements	5 570.57 €
TOTAL		15 264.52 €

- **Recettes**

Intitulé du chapitre		CA 2022
70	Prestations services – Transport sco	12 207.24 €
042	Subventions transférées au résultat	2 250.00 €
TOTAL		14 457.24 €

Résultat de la section d'exploitation :

Dépenses 15 264.52 €
Recettes 14 457.24 €
Résultat de l'exercice : - 807.28 €
Excédent antérieur reporté : 21 360.17 €

• Section d'INVESTISSEMENT :

- Dépenses

Intitulé du chapitre		CA 2022
1391	Subventions d'équipement	2 250.00 €
TOTAL		2 250.00 €

- Recettes

Intitulé du chapitre		CA 2022
28	Amort – Mat de transport d'exploit	5 570.57 €
TOTAL		5 570.57 €

Résultat de la section d'investissement :

Dépenses	2 250.00 €
Recettes	5 570.57 €
Résultat d'investissement :	3 320.57 €
Solde d'exécution d'inventaire reporté 2021 :	18 597.33 €
Solde d'exécution cumulé d'investissement :	21 917.90 €

Monsieur le maire, conformément à la loi, quitte la séance.

Sous la présidence de Monsieur Arnaud Sirgue-bec, 1^{er} adjoint au maire,

Le conseil municipal,

VU les dispositions des articles L 1612-12 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la présentation détaillée par chapitre et par opération du compte administratif 2022 du budget annexe de la régie des transports scolaires, annexée à la présente délibération,
VU le compte administratif présenté par le maire, et mis au vote par le président de l'assemblée,

ENTENDU le présent exposé,

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité: - à 09 voix POUR

- **APPROUVE** le compte administratif de la régie des transports scolaires, pour l'exercice 2022, présenté par monsieur le maire

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Le maire,

Bruno BOUSQUET





REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 21810317400056	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNE MAIRIE VILLEFRANCHE D'ALBIGOIS
--	--

POSTE COMPTABLE DE : SERVICE GESTION COMPTABLE ALBI

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 43 (1)

Compte administratif

BUDGET : REGIE TRANSPORTS SCOLAIRES (2)

ANNEE 2022

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	4
-----------------------------	---

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	11
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	12
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	13
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	14
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	15

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	16
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	17
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	20
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	21
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	22
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	24
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	25
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	26
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	27
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	28
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	29
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	Sans Objet
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A8.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A10 - Etat des travaux en régie	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	30
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	31
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	32
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	34
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet
C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

- (1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.
- (2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.
- (3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.



I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF VUE D'ENSEMBLE

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 15 264,52	G 14 457,24	G-A -807,28
	Section d'investissement	B 2 250,00	H 5 570,57	H-B 3 320,57

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 21 360,17 (si excédent)		
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 18 597,33 (si excédent)		

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 17 514,52	Q= G+H+I+J 59 985,31	=Q-P 42 470,79

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 0,00	= K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 15 264,52	= G+I+K 35 817,41	20 552,89
	Section d'investissement	= B+D+F 2 250,00	= H+J+L 24 167,90	21 917,90
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 17 514,52	= G+H+I+J+K+L 59 985,31	42 470,79

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 0,00	L 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 09/03/2023
 Reçu en préfecture le 09/03/2023
 Publié le
 Titres restant à émettre
 ID : 081-218103174-20230307-2023_030704-DE

Chap.	Libellé	Dépenses engagées mandatées		
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
2022	Opération d'équipement n° 2022		0,00	
26	Participat° et créances rattachées		0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	4 350,00	2 503,73	0,00	0,00	1 846,27
012	Charges de personnel, frais assimilés	8 000,00	7 190,22	0,00	0,00	809,78
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		12 350,00	9 693,95	0,00	0,00	2 656,05
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		12 350,00	9 693,95	0,00	0,00	2 656,05
023	Virement à la section d'investissement (4)	20 481,84				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	6 028,33	5 570,57			457,76
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		26 510,17	5 570,57			20 939,60
TOTAL		38 860,17	15 264,52	0,00	0,00	23 595,65
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	13 000,00	12 207,24	0,00	0,00	792,76
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		13 000,00	12 207,24	0,00	0,00	792,76
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		13 000,00	12 207,24	0,00	0,00	792,76
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	4 500,00	2 250,00			2 250,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		4 500,00	2 250,00			2 250,00
TOTAL		17 500,00	14 457,24	0,00	0,00	3 042,76
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		21 360,17				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	40 607,50	0,00	0,00	40 607,50
	Total des dépenses d'équipement	40 607,50	0,00	0,00	40 607,50
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	40 607,50	0,00	0,00	40 607,50
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	4 500,00	2 250,00		2 250,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	4 500,00	2 250,00		2 250,00
	TOTAL	45 107,50	2 250,00	0,00	42 857,50
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (2)	20 481,84			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	6 028,33	5 570,57		457,76
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	26 510,17	5 570,57		20 939,60
	TOTAL	26 510,17	5 570,57	0,00	20 939,60
	Pour information	18 597,33			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 503,73		2 503,73
012	Charges de personnel, frais assimilés	7 190,22		7 190,22
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	5 570,57	5 570,57
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	9 693,95	5 570,57	15 264,52

+	D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
=	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	15 264,52

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	2 250,00	2 250,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations(reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	0,00	2 250,00	2 250,00

+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	2 250,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	12 207,24		12 207,24
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	2 250,00	2 250,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		12 207,24	2 250,00	14 457,24

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	21 360,17
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	35 817,41
---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		5 570,57	5 570,57
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	5 570,57	5 570,57

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	18 597,33
---	------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	24 167,90
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	4 350,00	2 503,73	0,00	0,00	1 846,27
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	300,00	103,73	0,00	0,00	196,27
6066	Carburants	1 200,00	715,00	0,00	0,00	485,00
6132	Locations immobilières	800,00	767,11	0,00	0,00	32,89
61551	Entretien matériel roulant	1 000,00	76,00	0,00	0,00	924,00
6156	Maintenance	50,00	0,00	0,00	0,00	50,00
6161	Multirisques	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6168	Autres	0,00	791,53	0,00	0,00	-791,53
6287	Remboursements de frais	0,00	36,00	0,00	0,00	-36,00
6288	Autres	0,00	14,36	0,00	0,00	-14,36
012	Charges de personnel, frais assimilés	8 000,00	7 190,22	0,00	0,00	809,78
6411	Salaires, appointements, commissions	5 000,00	4 837,66	0,00	0,00	162,34
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 500,00	751,29	0,00	0,00	748,71
6453	Cotisations aux caisses de retraites	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6458	Cotisations autres organismes sociaux	500,00	1 601,27	0,00	0,00	-1 101,27
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		12 350,00	9 693,95	0,00	0,00	2 656,05
66	Charges financières (b) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		12 350,00	9 693,95	0,00	0,00	2 656,05
023	Virement à la section d'investissement	20 481,84				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	6 028,33	5 570,57			457,76
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	6 028,33	5 570,57			457,76
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		26 510,17	5 570,57			20 939,60
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		26 510,17	5 570,57			20 939,60
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		38 860,17	15 264,52	0,00	0,00	23 595,65
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

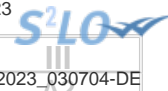
(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	13 000,00	12 207,24	0,00	0,00	792,76
7061	Transport de voyageur	13 000,00	12 207,24	0,00	0,00	792,76
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		13 000,00	12 207,24	0,00	0,00	792,76
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		13 000,00	12 207,24	0,00	0,00	792,76
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	4 500,00	2 250,00			2 250,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	4 500,00	2 250,00			2 250,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		4 500,00	2 250,00			2 250,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		17 500,00	14 457,24	0,00	0,00	3 042,76
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		21 360,17				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

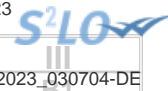
(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.



III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
2022	Opération d'équipement n° 2022 (3)	40 607,50	0,00	0,00	40 607,50
	Total des dépenses d'équipement	40 607,50	0,00	0,00	40 607,50
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	40 607,50	0,00	0,00	40 607,50
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	4 500,00	2 250,00		2 250,00
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	4 500,00	2 250,00		2 250,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	4 500,00	2 250,00		2 250,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	4 500,00	2 250,00		2 250,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	45 107,50	2 250,00	0,00	42 857,50
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

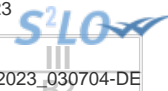
(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.



III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	20 481,84			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	6 028,33	5 570,57		457,76
28156	Matériel spécifique d'exploitation	6 028,33	5 570,57		457,76
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	26 510,17	5 570,57		20 939,60
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	26 510,17	5 570,57		20 939,60
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	26 510,17	5 570,57	0,00	20 939,60
	Pour information	18 597,33			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

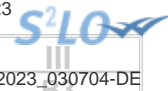
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.



III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2022 (1)
LIBELLE : ACHAT MINI BUS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
DEPENSES		40 607,50	A	0,00	40 607,50	B	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	40 607,50	0,00	0,00	40 607,50		0,00
2156	Matériel de transport d'exploitation	40 607,50	0,00	0,00	40 607,50		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
RECETTES		0,00	C	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (4)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses		C-A	0,00	D-B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					0,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Envoyé en préfecture le 09/03/2023

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Publié le



ID : 081-218103174-20230307-2023_030704-DE

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV
A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

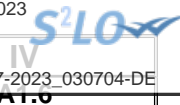
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

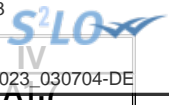
(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).


(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

Envoyé en préfecture le 09/03/2023
Reçu en préfecture le 09/03/2023
Publié le
ID : 081-218103174-20230307-2023_030704-DE




IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE
AUTRES DETTES
A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

Envoyé en préfecture le 09/03/2023
Reçu en préfecture le 09/03/2023
Publié le
ID : 081-218103174-20230307-2023_030704-DE



IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS
A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
<p>Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €</p>	



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		4 500,00	I 2 250,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		4 500,00	2 250,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	4 500,00	2 250,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	2 250,00	0,00	0,00	2 250,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES
A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)		Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		26 510,17	III	5 570,57
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00		0,00
10222	FCTVA	0,00		0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00		0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		26 510,17		5 570,57
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00		0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
28156	Matériel spécifique d'exploitation	6 028,33		5 570,57
29...	Dépréciation des immobilisations			
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours			
481...	Charges à répartir plusieurs exercices			
021	Virement de la section d'exploitation	20 481,84		0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	5 570,57	0,00	18 597,33	0,00	24 167,90

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	2 250,00
Ressources propres disponibles	IV	24 167,90
Solde	V = IV – II (3)	21 917,90

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE**

B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET****B1.3****B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS****ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT
EMPLOYE PAR LA REGIE****C1.2****C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

81317

MAIRIE VILLEFRANCHE D'ALBIGEOIS

Code INSEE

mairie de Villefranche d'Albigeois

TSC

CA 2022 S²LO

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES : Pour 0

Contre 0

Abstentions 0

Présenté par le maire, Bruno BOUSQUET

Date de convocation :



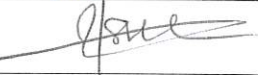

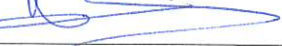


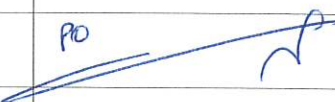

A Villefranche d'Albigeois , le 07/03/2023

Le maire, Bruno BOUSQUET

Délibéré par le Conseil Municipal réuni en session


A Villefranche d'Albigeois , le 07/03/2023

le Conseil Municipal

01 - Arnaud SIRGUE-BEC	
02 - Vanessa RABAUD	
03 - Olivier DELSUC	
04 - Marie-Line BRUNET	
05 - Gisèle NICOULEAU	
06 - Philippe BAINS	
07 - Sylvie AVEROUX	
08 - Jordan RECOULES	
09 - Alain JOURDE	
10 - Valérie VITHE	
11 - Michel CARRIERE	
12 - Ghislain PORCHIS	
13 - Christel DONNENWIRTH	
14 - Joel MILHAU	

Certifié exécutoire par le maire, Bruno BOUSQUET , compte tenu de la transmission en
et de la publication, le

A

Envoyé en préfecture le 09/03/2023
Reçu en préfecture le 09/03/2023
Publié le 
ID : 081-218103174-20230307-2023_030704-DE



DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU TARN

L'an deux mille vingt-trois, et le sept du mois de mars, à dix-huit heures, le Conseil municipal de Villefranche d'Albigeois, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les lieux habituels de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Bruno BOUSQUET, maire.**

Nombre de membres :

En exercice : 15
Présents : 10
Votants : 10

Étaient présents : Bruno BOUSQUET, Arnaud SIRGUE-BEC, Vanessa RABAUD, Olivier DELSUC, Gisèle NICOLEAU, Philippe BAINS, Sylvie AVEROUX, Jordan RECOULES, Ghislain PORCHIS, Joël MILHAU.

Date de la convocation :
1 mars 2023

Absents : Alain JOURDE, Valérie VITHE, Michel CARRIERE, Marie-Line BRUNET, Christel DONNENWIRTH

Date d'affichage :
1 mars 2023

Vanessa RABAUD a été désignée en qualité de secrétaire de séance par le conseil municipal.

Séance du 7 mars 2023 - Délibération N° 2023-05

Affectation des résultats de fonctionnement de l'exercice 2022 du budget principal communal

Monsieur le maire rappelle les résultats du compte administratif du budget principal 2022 :

	Excédent antérieur reporté 2021	Résultat de l'exercice 2022	Résultat de clôture de l'exercice 2022	Restes à réaliser 2022	Solde des Restes à Réaliser	Chiffres à prendre en compte pour l'affectation de résultat
Fonctionnement	290 253.08 €	188 846.33 €	479 099.41 €	x	x	Report en fonctionnement 002 : 0.00 €
Investissement	- 18 443.05 €	-114 221.71 €	- 132 664.76 €	ID 1 386 131.85 € IR 826 206.02 €	- 559 925.83 €	Besoin de financement R1068 : 692 590.59 €

Seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat. Le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement.

La section de fonctionnement fait apparaître au 31/12/2022 un excédent cumulé de **479 099.41 €**
La section d'investissement fait apparaître au 31/12/2022 un déficit cumulé de **132 664.76 €**

Il convient donc de procéder aux écritures suivantes, comme suit :

- | | |
|--|--------------|
| - report du résultat en section de fonctionnement (002-recettes) : | 0.00 € |
| - affectation en réserves (1068-recettes) d'investissement : | 479 099.41 € |

Le conseil municipal,

ENTENDU le présent exposé,

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

- à 10 voix POUR

- | | |
|---|--------------|
| - DECIDE : le report du résultat en section de fonctionnement (002-recettes) : | 0.00 € |
| L'affectation en réserves d'investissement (1068-recettes): | 479 099.41 € |

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Le maire

Bruno BOUSQUET





DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU TARN

L'an deux mille vingt-trois, et le sept du mois de mars, à dix-huit heures, le Conseil municipal de Villefranche d'Albigeois, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les lieux habituels de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Bruno BOUSQUET, maire.**

Nombre de membres :

En exercice : 15
Présents : 10
Votants : 10

Étaient présents : Bruno BOUSQUET, Arnaud SIRGUE-BEC, Vanessa RABAUD, Olivier DELSUC, Gisèle NICOULEAU, Philippe BAINS, Sylvie AVEROUX, Jordan RECOULES, Ghislain PORCHIS, Joël MILHAU.

Date de la convocation :
1 mars 2023

Absents : Alain JOURDE, Valérie VITHE, Michel CARRIERE, Marie-Line BRUNET, Christel DONNENWIRTH

Date d'affichage :
1 mars 2023

Vanessa RABAUD a été désignée en qualité de secrétaire de séance par le conseil municipal.

Séance du 7 mars 2023 - Délibération N° 2023-06

Affectation des résultats d'exploitation de l'exercice 2022 du budget annexe de l'assainissement

Monsieur le maire rappelle les résultats du compte administratif du budget annexe de l'assainissement 2022 :

	Excédent antérieur reporté 2021	Résultat de l'exercice 2022	Résultat de clôture de l'exercice 2022	Restes à réaliser 2022	Solde des Restes à Réaliser	Chiffres à prendre en compte pour l'affectation de résultat
Fonctionnement	46 612.97 €	- 17 848.47 €	28 764.50 €	x	x	Report en fonctionnement 002 : 28 764.50 €
Investissement	59 081.63 €	+ 39 607.96 €	98 689.59 €	x	x	Besoin de financement R1068 : 0.00 €

Seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat. Le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement.

La section de fonctionnement fait apparaître au 31/12/2022 un excédent cumulé de **28 764.50 €**
La section d'investissement fait apparaître au 31/12/2022 un excédent cumulé de **98 689.59 €**

Il convient donc de procéder aux écritures suivantes, comme suit :

- report du résultat en section de fonctionnement (002-recettes) : **28 764.50 €**

Le conseil municipal,

ENTENDU le présent exposé,

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- à 10 voix POUR

- **DECIDE** : le report du résultat en section de fonctionnement (002-recettes) : **28 764.50 €**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Le maire

Bruno BOUSQUET





DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU TARN

L'an deux mille vingt-trois, et le sept du mois de mars, à dix-huit heures, le Conseil municipal de Villefranche d'Albigeois, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les lieux habituels de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Bruno BOUSQUET, maire**.

Nombre de membres :

En exercice : 15
Présents : 10
Votants : 10

Étaient présents : Bruno BOUSQUET, Arnaud SIRGUE-BEC, Vanessa RABAUD, Olivier DELSUC, Gisèle NICOLEAU, Philippe BAINS, Sylvie AVEROUX, Jordan RECOULES, Ghislain PORCHIS, Joël MILHAU.

Date de la convocation :
1 mars 2023

Absents : Alain JOURDE, Valérie VITHE, Michel CARRIERE, Marie-Line BRUNET, Christel DONNENWIRTH

Date d'affichage :
1 mars 2023

Vanessa RABAUD a été désignée en qualité de secrétaire de séance par le conseil municipal.

Séance du 7 mars 2023 - Délibération N° 2023-07

Affectation des résultats d'exploitation de l'exercice 2022 du budget annexe de la régie des transports scolaires

Monsieur le maire rappelle les résultats du compte administratif du budget annexe de la régie des transports scolaires du 2022 :

	Excédent antérieur reporté 2021	Résultat de l'exercice 2022	Résultat de clôture de l'exercice 2022	Restes à réaliser 2022	Solde des Restes à Réaliser	Chiffres à prendre en compte pour l'affectation de résultat
Fonctionnement	21 360.17 €	-807.28 €	20 552.89 €	x	x	Report en fonctionnement 002 : 20 552.89 €
Investissement	18 597.33€	3 320.57 €	21 917.90 €	x	x	Besoin de financement R1068 : 0.00 €

Seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat. Le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement.

La section de fonctionnement fait apparaître au 31/12/2022 un excédent cumulé de **20 552.89 €**
La section d'investissement fait apparaître au 31/12/2022 un excédent cumulé de **21 917.90 €**

Il convient donc de procéder aux écritures suivantes, comme suit :

- report du résultat en section de fonctionnement (002-recettes) : **20 552.89 €**

Le conseil municipal,

ENTENDU le présent exposé,

Après en avoir délibéré, et à l'**unanimité** : **- à 10 voix POUR**

- **DECIDE** : le report du résultat en section de fonctionnement (002-recettes) : **20 552.89 €**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Le maire

Bruno BOUSQUET



**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU TARN

L'an deux mille vingt-trois, et le sept du mois de mars, à dix-huit heures, le Conseil municipal de Villefranche d'Albigeois, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les lieux habituels de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Bruno BOUSQUET, maire.**

Nombre de membres :

En exercice : 15
Présents : 10
Votants : 10

Étaient présents : Bruno BOUSQUET, Arnaud SIRGUE-BEC, Vanessa RABAUD, Olivier DELSUC, Gisèle NICOULEAU, Philippe BAINS, Sylvie AVEROUX, Jordan RECOULES, Ghislain PORCHIS, Joël MILHAU.

Date de la convocation :
1 mars 2023

Absents : Alain JOURDE, Valérie VITHE, Michel CARRIERE, Marie-Line BRUNET, Christel DONNENWIRTH

Date d'affichage :
1 mars 2023

Vanessa RABAUD a été désignée en qualité de secrétaire de séance par le conseil municipal.

Séance du 7 mars 2023 - Délibération N° 2023-08**Vote des taux d'imposition 2023**

Le maire informe le conseil municipal que conformément aux dispositions de l'article 1639 A du code général des impôts, la date limite de vote des taux de fiscalité directe locale est fixée au 15 avril. Si les documents nécessaires à l'adoption du budget, énumérés à l'article D.1612-1 du CGCT, n'ont pas été communiqués avant le 31 mars, les collectivités disposeront d'un délai de 15 jours calendaires à compter de la date de communication de ces documents.

Suite de la réforme de la suppression de la taxe d'habitation, la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties a été réattribuée à l'ensemble du bloc communal. De ce fait, il n'y a plus lieu de distinguer le taux départemental de TFPB du taux communal en 2023 ; concrètement il s'agit de ne plus indiquer le détail (part départementale X % + taux communal) et qu'il convient d'indiquer uniquement le total sans mention supplémentaire.

Monsieur le Maire informe que par délibération du 13 avril 2022, le Conseil Municipal avait fixé les taux des impôts à :

- Taxe foncière sur les **propriétés bâties (TFPB) : 51.97 %**
- Taxe foncière sur les **propriétés non bâties (TFPNB) : 97.98 %**

Monsieur le Maire rappelle que depuis le début de la mandature, les taux n'ont pas été augmentés, il propose que pour la quatrième année consécutive les taux restent inchangés.

Le conseil municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la loi 80-10 du 10 janvier 1980, portant sur l'aménagement de la fiscalité directe locale, et notamment ses articles 2 et 3 aménagés par les articles 17 et 18 de la loi n° 82-540 du 28 juin 1982,

VU la loi n° 2019-1479 du 28 décembre 2019 de finances pour 2020 (notamment son article 16),

VU le Code Général des Impôts et notamment les articles 1379, 1407 et suivants, ainsi que l'article 1636 B relatifs aux impôts locaux et au vote des taux d'imposition.

ENTENDU le présent exposé,

Après en avoir délibéré, et à **l'unanimité**:

- à 10 voix POUR

- **DECIDE** de maintenir les taux d'imposition pour l'année 2023, comme suit :
 - Taxe foncière sur les **propriétés bâties (TFPB): 51.97 %**
 - Taxe foncière sur les **propriétés non bâties (TFPNB): 97.98 %**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Le maire

Bruno BOUSQUET



**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU TARN

L'an deux mille vingt-trois, et le sept du mois de mars, à dix-huit heures, le Conseil municipal de Villefranche d'Albigeois, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les lieux habituels de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Bruno BOUSQUET, maire.**

Nombre de membres :

En exercice : 15
Présents : 11
Votants : 11

Étaient présents : Bruno BOUSQUET, Arnaud SIRGUE-BEC, Vanessa RABAUD, Olivier DELSUC, Marie-Line BRUNET, Gisèle NICOULEAU, Philippe BAINS, Sylvie AVEROUX, Jordan RECOULES, Ghislain PORCHIS, Joël MILHAU,

Date de la convocation :
1er mars 2023

Absents : Alain JOURDE, Valérie VITHE, Michel CARRIERE, Christel DONNENWIRTH

Date d'affichage :
1er mars 2023

Vanessa RABAUD a été désignée en qualité de secrétaire de séance par le conseil municipal.

Séance du 07 mars 2023 - Délibération N° 2023-09**Vote du budget primitif principal de la commune
Exercice 2023**

Monsieur le maire présente le projet de budget primitif 2023 de la commune.

Il s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de **3 048 998.06 €**, dont **992 923.58 €** pour la section de fonctionnement et **2 056 074.48 €** pour la section d'investissement.

Il précise qu'un changement de nomenclature comptable de la M14 à la M57 est venu impacter la nomination de certains articles. Ce changement provoque d'autres incidences comme la possibilité pour l'exécutif de procéder à des virements de crédits entre chapitres (dans la limite de 7.5% du montant des dépenses réelles - chapitre 012 exclu) sans attendre la décision de l'organe délibérant. Ce changement comptable entraîne également la disparition des chapitres « dépenses imprévues » en fonctionnement et en investissement.

Monsieur le maire confirme qu'il sera apporté un suivi rigoureux aux dépenses de fonctionnement et d'investissement, comme c'est le cas depuis le début du mandat. Dans ce cadre, les recettes sont provisionnées autour d'une estimation pessimiste afin d'éviter tout dépassement de budget en dépenses, les dépenses devant être égales aux recettes, cela forcera à minimiser les dépenses de fonctionnement.

SECTION FONCTIONNEMENT :

RECETTES -

Les recettes prévisionnelles de fonctionnement de **992 923.58 €** sont réparties ainsi :

RECETTES FONCT°	Chapitres	BP 2022	CA 2022	Budget prévisionnel 2023
013	Att° de charges/ remb rémunération du personnel	25 000.00 €	30 988.36 €	25 000.00 €
70	Produits des services	85 503.92 €	91 062.01 €	102 275.00 €
73	Impôts et taxes	400 100.00 €	439 284.00 €	424 000.00 €
74	Dotations et participations	425 898.00 €	439 964.54 €	421 648.58 €
75	Produits de gestion courante	15 000.00 €	19 410.34 €	20 000.00 €
76	Produits financiers	4 102.81 €	4 108.83 €	0.00 €
77	Produits exceptionnels	0.00 €	8 396.68 €	0.00 €
TOTAL RECETTES		955 604.73 €	1 033 214.76 €	992 923.58 €
002	Excédent de fonctionnement	290 253.08 €	290 253.08 €	0.00 €
TOTAL PREVISIONNEL 2023		1 245 857.81 €	1 323 467.84 €	992 923.58 €

Chapitre 013 – Atténuation de charges / Remboursement sur rémunération du personnel :

Cette section concerne principalement les rémunérations remboursées par les budgets annexes d'assainissement et de régie des transports scolaires, mais aussi les remboursements par les organismes de sécurité sociale et mutuelles pour lesquels :

- ➔ Les montants des reversements sont provisionnés pour une stabilisation légèrement haussière des charges de personnel pour l'entretien de la station d'épuration et le transport des enfants à l'école, le budget assainissement et celui des transports scolaires remboursent les charges de personnels au budget principal.
- ➔ Les remboursements dépendront des éventualités d'absences justifiées des agents. L'enveloppe de recettes est variable, une provision globale pessimiste basée sur la moyenne des recettes des années précédentes est calculée.

Chapitre 70 – Produit des services :

- ➔ Les produits des services cantine et garderie comprennent plus de 75 % des recettes de la section en 2022. Les tarifs de la cantine restent inchangés pour les habitants de la commune, une hausse de 10 centimes sur les élèves hors commune pourra impacter légèrement positivement les recettes en 2023, mais de manière insignifiante.
- ➔ Les produits de redevance d'occupation du domaine public qui comprennent les locations par les opérateurs téléphoniques d'emplacements d'antennes ont fait l'objet d'une renégociation des prix dont leurs effets ont été visibles en 2022 et seront encore davantage marqués en 2023. Dans l'attente d'un accord écrit, il n'est pas provisionné de hausse de recettes sur cet article, les discussions en cours évoquent une hausse de plus de 1 500 €/an sur l'antenne Orange.
- ➔ La création de l'Espace HIPPOCRATE regroupant des professionnels de santé octroie pour la commune une contrepartie financière comprenant des charges mensuelles permettant d'assurer le fonctionnement du local (téléphonie, entretien des locaux, internet, outils informatiques, mobilier, entretien du bâti, chauffage, électricité, eau ...). Les recettes sont provisionnées à hauteur de 18 000 € pour 2023.

Chapitre 73 – Impôts et taxes :

- ➔ Concernant les impôts directs locaux, une prévision à 400 000.00 € permettra de limiter les aléas des éventuelles régularisations opérant durant l'année, hypothèse de travail basse.
- ➔ Le marché des saveurs organisé depuis deux années pendant l'été crée des recettes supplémentaires qu'il convient de provisionner, chaque exposant devant s'acquitter d'un droit de place.

Chapitre 74 – Dotations et participations :

- ➔ Le montant de la dotation globale de fonctionnement pour 2023 n'ayant pas encore été communiquée, une prévision prudente à 370 000.00 € en 2023 pour une recette encaissée de 377 005.00 € en 2022 est choisie.
- ➔ Les contrats de travail aidés par l'état ont permis l'entrée de 13 747.75 € en 2022 sur deux contrats, ils permettront l'encaissement de 15 000.00 € en 2023 ainsi provisionné sur un contrat VTA.

Chapitre 75 – Produits de gestion courante :

- ➔ Ce chapitre intègre les loyers des activités immobilières de la mairie (loyer du local de La Poste, location de l'ADMR, stand de ball-trap, etc...) il viendra s'ajouter en recettes en 2023 la part de mise à disposition de clés individuelles pour l'accès à l'espace HIPPOCRATE aux professionnels de santé.

DEPENSES –

Les dépenses prévisionnelles de 992 923.58 € se décomposent ainsi :

DEPENSES FONCT°	Chapitres	BP 2022 + DM	CA 2022	Budget prévisionnel 2023
011	Charges à caractère général	239 332.00 €	213 799.38 €	288 100.42 €
012	Charges de personnel	445 050.00 €	444 999.28 €	486 900.00 €
014	Atténuations de produits	15 111.00 €	13 511.00 €	15 011.00 €
65	Autres charges de gestion courante	161 000.00 €	134 203.02 €	171 952.62 €
66	Charges financières	30 000.00 €	23 008.15 €	25 870.54 €
67	Charges exceptionnelles	100.00 €	0.03 €	100.00 €
042	Dot amort.immos incorp et corp	16 447.63 €	14 847.57 €	4 989.00 €
	TOTAL DEPENSES	907 040.63 €	844 368.43€	992 923.58 €
022	Dépenses imprévues de fonct°	34 714.37 €		
023	Virement à la section d'investissement	304 102.81 €		0.00 €
	TOTAL PREVISIONNEL 2023	1 245 857.81 €	844 368.43 €	992 923.58 €

Le changement de nomenclature a provoqué la modification de nombreux articles. Des opérations auparavant essayées ont été regroupées afin qu'elles soient en cohérence avec les articles comptables de la nomenclature M57. Ce regroupement de cohérence permettra sur 2023, une meilleure visibilité des comptes.

La disparition des dépenses imprévues, vient impacter le montant global budgétisé pour l'ensemble des chapitres. Les dépenses globales prévues pour 2022 s'élevaient à 907 040.63 €, le réalisé a été de 844 368,43€ et pour 2023, le prévisionnel est de 992 923.58 € comprenant la compensation de la suppression des dépenses imprévues.

Chapitre 011 – Charges à caractère général :

Les charges à caractère général passent de 239 332.00 € (prévisionnel BP 2022) à 288 100.42 € en 2023.

- ➔ Une hausse du prix des énergies doit être provisionnée sur 2023, la hausse sur 2022 ayant finalement été contenue par une renégociation en interne auprès du fournisseur de gaz (tarif 2023 à 890€ HT la Tonne de gaz) d'une part et des tarifs règlementés sur l'électricité d'autre part. Une augmentation notable sur le prix des carburants a néanmoins fortement impacté 2022, la prévision 2023 est également prévue à la hausse sur cet article.
- ➔ Les dépenses en eau en 2023 sont prévues à la hausse en 2023. L'entretien du stade et de la salle polyvalente qui représente le principal poste de dépenses en eau a connu une défaillance sur le relevé compteur qui entraîne une régularisation de factures à prévoir en 2023 à hauteur de 2 540.66€.
- ➔ Les dépenses alimentaires subissent l'inflation, des efforts sont fait afin d'optimiser les dépenses alimentaires tout en conservant la même qualité de produits et dans les mêmes proportions. Une hausse de 8.5 % est tout de même provisionnée par sécurité.
- ➔ Les mandatements relatifs aux abonnements (aux logiciels informatiques, sites internet et opérations de sauvegarde cloud des données) ont été regroupés.
- ➔ Les articles concernant les prestations de services sont désormais divisées et imputés au sein d'articles plus explicites.
- ➔ L'intégration de l'ESPACE HIPPROCRATE entraîne une hausse des frais de télécommunication budgétisé à +17 %. Cela s'explique par la création du réseau internet et téléphonique ainsi que la prise en charge du service d'appels y compris en dehors des horaires d'ouverture du secrétariat.

Chapitre 012 – Charges de personnel :

Chaque année, le personnel, via les augmentations de carrière dues à l'évolution de leur échelon obligatoire au sein de leurs catégories indiciaires provoquent une augmentation de la masse salariale, toutes choses égales par ailleurs.

L'année 2022, a connu des augmentations importantes et diverses dans les rémunérations des agents comme rappelé lors de la délibération du 29 novembre 2022 n°2022-49.

Dès lors et dans un contexte inflationniste qui devrait favoriser la poussée à la hausse des dépenses et donc des charges de personnel, il est provisionné une hausse de 8.5 % des salaires sur 2023.

Dans le même temps, monsieur le maire rappelle l'objectif de maintien des charges de personnel en deçà de 50 % du total des dépenses prévisionnelles de fonctionnement (tout dépassement devrait être justifié comme lors de la délibération n° 2022-49), elles représentent donc 49% des dépenses totales budgétaires prévues cette année.

Chapitre 014 – Atténuations de produits :

Les attributions de compensations ont été fixées en conseil communautaire le 21 décembre 2017. Le montant prévisionnel 2023 est égal au montant de l'attribution de compensation définitive 2017. Il n'évoluera que si la CLECT évalue de nouvelles charges au cours de cette année 2023.

Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante :

- ➔ Les indemnités versées aux élus sont stables.
- ➔ La contribution prévisionnelle politique de l'habitat/rénovation façade a été revue à la baisse de 11 000.00 € à 5 000.00 €. Une discussion avec la commune d'Alban est engagée pour programmer une opération ensemble sur le territoire avec un accompagnement de la CCMAV et la Région Occitanie.
- ➔ Le CCAS ne dispose pas de compte propre bien qu'il bénéficie d'un budget indépendant. Les dépenses du CCAS sont ainsi imputées sur le compte communal. Afin de rééquilibrer comptablement le budget du CCAS, il est nécessaire de prévoir 25 000.00 € de crédits. Elles permettront de compenser les dépenses 2022 du CCAS et d'octroyer un budget à hauteur de 10 000.00 € pour 2023.

➔ Subventions aux associations :

- En 2022 : 17 000 € budgétisé dont 1 500.00 € sous conditions, 15 500.00 € ont été versés.
- En 2023 : 17 000 € sont budgétisés (montant inchangé), ils se décomposent selon le tableau suivant :

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	PROPOSITION EXERCICE 2023
AIDES AU FONCTIONNEMENT DES ASSOCIATIONS	13 000 €
Cinécran + cotisation annuelle	550 €
AFR : Subvention générale de fonctionnement (activités annuelles)	1 300 €
Association Anciens Combattants	100 €
Comité des Fêtes	1 500 €
Foire de Pays	
Aide à Domicile en Milieu Rural	2 000 €
C.V.A. XIII	850 €
ERCVA XIII	1 000 €
Ecole publique coopérative scolaire	800 €
Ruralité du Villefranchois - Fonctionnement	400 €
Ruralité du Villefranchois - Rappel concours de chevaux 2020-2022	2 100 €
APE école St Joseph	800 €
Terra Mater	100 €
Don du sang	500 €
Office de tourisme	1 000 €
SOUS CONDITION DE REALISATION DE LA MANIFESTATION	3 200 €
AFR : Séjours vacances/organisation du gala	1 500 €
AFR : Chantier loisirs jeunes/ALSH Ado	1 000 €
Ruralité du Villefranchois - Concours chevaux 2023	700 €
Crédits disponibles - Autres associations (roller, ping-pong, basket, amicale des joueurs CVAXIII)	800 €
TOTAL	17 000 €

Chapitre 66 – Charges financières :

- ➔ Le montant du remboursement des intérêts d'emprunts est estimé à 25 870.54 € en 2023 pour 23 008.15 € en 2022. En addition, il convient de provisionner le remboursement des intérêts d'emprunt d'un prêt long terme à hauteur de 200 000.00 € pour financer des acquisitions immobilières qui seront payées en partie en 2023 (intérêts 2023 sur nouvelle dette : 4 574.24 €).

Chapitre 68 – Dotations aux provisions :

Les amortissements relatifs aux documents d'urbanismes sont clos depuis 2022. Les seuls amortissements concernés par la règlementation pour les communes de moins de 3 500 habitants au budget M57 concernent les subventions d'investissement attribuées.

Les fonds de concours de voirie en partenariat avec la communauté des communes des monts d'Alban et du Villefranchois répondent à cette catégorie, amortissables sur 10 ans, ils s'élèvent à 4 989.00 €.

Restes à réaliser - Affectation des résultats :

Les restes à réaliser 2023 présentent un solde négatif à hauteur de 559 925.83 € auquel s'additionnent 132 664.76 € de déficit de solde d'exécution d'investissement. Le besoin de financement s'établit donc à 692 590.59 €. Afin de couvrir ce besoin de financement en section d'investissement, une somme est affectée. Elle comprend le résultat de fonctionnement de l'exercice 2022 d'un montant de 188 846.33 € et les résultats antérieurs reportés à hauteur de 290 253.08 € soit un total de 479 099.41 €.

Ce virement directement affecté au R 1068 en investissement implique l'absence de virement de crédits à la section d'investissement en 2023.

SECTION INVESTISSEMENT :

RECETTES -

Les recettes prévisionnelles d'investissement sont évaluées à **2 056 074.48 €** décomposées comme suit :

OPERATIONS INVESTISSEMENT RECETTES	Chapitres et opérations	CA 2022	Restes à réaliser	Nouveaux crédits 2023
Non affecté				
021	Virement de la section de fonct°			0.00 €
024	Produits des cessions	0.00 €		150 000.00 €
10222	FCTVA	281 134.91 €		142 661.26 €
10226	Taxe d'aménagement	15 353.65 €		5 000.00 €
1068	Excédents de fonctionnement	85 921.93 €		479 099.41 €
1641	Emprunts en euros	0.00 €		200 000.00 €
1645	Dépôts et cautionnements reçus	300.00 €		930.00 €
28041513	GFP rat : Projet infrastructure	6 625.57 €		4 989.00 €
Opérations				
269	Mobilier + aménagement cantine	3 996.30 €	9 324.70 €	0.00 €
272	Restauration reliure archives	6 438.25 €	1 981.00 €	0.00 €
321	Multi accueil enfance jeunesse - Espace ISIDORE	17 424.00 €	61 465.00 €	37 756.23 €
323	Rénovation 1 avenue d'Albi	39 223.00 €	187 490.98 €	0.00 €
324	Stade vestiaires	0.00 €	191 268.71 €	0.00 €
327	15 rue de l'église	0.00 €	121 004.01 €	0.00 €
328	ESPACE HIPPOCRATE	205 521.18 €	227 578.82 €	195 446.00 €
330	Parcours sportif	0.00 €	26 092.80 €	0.00 €
332	Signalétique	0.00 €	0.00 €	13 986.56 €
TOTAL GENERAL des RECETTES			826 206.02 €	1 229 868.46 €
TOTAL BP 2023			2 056 074.48 €	

- ⇒ Afin de financer des acquisitions immobilières sans imputer les opérations d'investissement de la commune, il convient de prévoir 200 000.00 € de recettes relatives à la réalisation d'un emprunt. Il ne viendra que faiblement impacter le niveau de la dette compte tenu du remboursement des annuités de la dette à hauteur de 99 387.84 € en 2023. Pour rappel, l'endettement au 01/01/2020 était de 1 695 763.14 € (dont crédit court terme à hauteur de 300 000.00 € remboursé en 2021), il sera après réalisation de l'emprunt au 31/12/2023 de 1 380 906.27 €. Au 07 mars 2023, aucun crédit court terme n'existe sur le budget communal ni les budgets annexes.

La collectivité s'est désendettée tout en développant son patrimoine immobilier (acquisition atelier de Pronquières, achat bâtiment du 18 rue de l'Eglise (immeuble du charivari), achat et aménagement du lieu devenu l'Espace Hippocrate ainsi que le 15 rue de l'Eglise à côté de la mairie.

- ⇒ Les recettes sur les opérations d'équipements peuvent se résumer ainsi :

- 269 - Mobilier + aménagement cantine :

Une subvention permettant la modernisation d'une partie des équipements de la cantine a été attribuée par l'Etat au travers du plan France RELANCE le 06 décembre 2021. Elle a permis la prise en charge 100 % des dépenses d'acquisition du nouveau matériel.

Ainsi ont pu être achetés neufs : Une cellule de refroidissement, d'une valeur de 6 299.00€, un trancheur à pain à 1 979.00 €, un robot coupe légumes à 1 233.00 €, un robot de préparation à 1 354.00 €, un mixeur plongeant à 360.00 € et une fontaine à eau à 1 235.00 €.

3 996.30 € ont été récupérés par le versement d'un acompte, le solde de 8 463.70 € a été encaissé début mars 2023, il convient de le comptabiliser.

- 272 - Restauration reliure archives :

Une opération de restauration du tableau historique du « Martyr de la Saint-Barthélemy » a été entreprise en 2021 et s'est terminée en 2022. Des subventions ont été acquises pour cette opération qui s'est répartie en deux phases. Les subventions comprennent une intervention DRAC à hauteur de 4 109.75 € (Direction Régionale des Affaires Culturelles), une aide régionale à hauteur de 3 237.00 € et un soutien départemental pour un montant de 5 379.50 €.

L'opération est terminée, le tableau est pour le moment entreposé à l'intérieur de l'église de Villefranche d'Albigeois sur la face murale ouest en hauteur à côté de l'autel.

Le solde régional de 1 981.00 € a été encaissé le 09 février 2023. Toutes les subventions ont été encaissées pour cette opération. Pour une dépense totale de 19 427.00 €, la collectivité aura eu 5 982.00 € à sa charge.

- 321 – Multi accueil enfance jeunesse – ESPACE ISIDORE

La création de l'ESPACE ISIDORE destiné à un usage multi-accueil, a fait l'objet de demandes de subventions auprès de plusieurs organismes. Une subvention LEADER à hauteur de 61 902.13 € a été octroyée pour le projet. Les documents relatifs à la demande de paiement ont été envoyés, mais le versement ne pourra avoir lieu qu'après l'encaissement de l'argent de deux subventions régionales pour le même projet. Les gestionnaires des subventions européennes souhaitent s'assurer que les sommes octroyées lors de l'arrêté d'attribution aient bien été versées en totalité avant de décider de verser leur participation afin de réajuster si nécessaire.

Deux subventions régionales constituent les nouveaux crédits 2023 pour ce projet (37 756.23 €). Ces crédits comprennent des soldes de sommes non encore encaissées par la commune concernant la mise en accessibilité du bâtiment (28 380.00 € accordé, 10 441.39 € de reste à percevoir) et la rénovation énergétique du bâtiment (19 950.00 € accordé, 6 255.00 € de reste à percevoir)

Enfin, une participation de la CCMAV complète l'évaluation des nouveaux crédits 2023. (37 756.23 = 10 441.39.00 € + 6 255.00 € + 21 059.84 €). Évaluée sur un pourcentage d'occupation des lieux, elle a été estimée à 21 059.84 € en 2019, le versement de la CCMAV n'ayant toujours pas été effectué.

- 323 - Rénovation 1 avenue d'Albi

Cette opération de réhabilitation du local situé au 1 avenue d'Albi, place de la bascule comprend également la création de toilettes publiques qui ont été construites en 2022 et d'une halle.

L'opération est estimée à 372 818.40 € TTC, 79 538.10 € de dépenses ont été engagées en 2022 pour l'opération, ces sommes ont permis à la réalisation de toutes les études préalables pour la future réhabilitation et la création de toilettes sur la place.

Par la même, l'engagement de ces dépenses ont permis de demander des acomptes auprès des financeurs pour l'opération.

Des subventions ont été obtenues, elles comprennent l'Etat (DETR) : 105 805.00 €, la Région : 95 049.00 € et le Département : 24 969.98 €

Au 07 mars 2023, 39 233.00 € ont été encaissés soit 31 742.00 € d'acompte de l'Etat et 7 491.00 € du département. En parallèle, une demande auprès de la région a été émise le 27 juillet 2022 pour le versement d'une avance.

187 490.98 € reste à encaisser sur ces sommes qui seront réclamées au fur et à mesure de l'avancement de l'opération.

- 324 – Stade vestiaires

L'opération de création de nouveaux vestiaires au stade de Villefranche d'Albigeois est estimée à 355 000.00 € TTC, un montant de total de 208 358.28 € de subventions ont été demandées en février 2022 (104 179.14 € Etat ; 52 089.57 Département ; 52 089.57 Région).

Seule la région a donné une réponse à hauteur de 35 000.00 € au mois de janvier 2023.

- 327 – 15 rue de l'église

L'opération de réhabilitation du local situé à côté de la mairie a fait l'objet d'une sollicitation et d'une réception à hauteur de 121 004.01 € de subventions (Etat 75 635.00 €, Région 37 818.00 €, Département 7 551.01 €).

Les subventions seront sollicitées lorsque les travaux débiteront en 2023.

- 328 – ESPACE HIPPOCRATE

L'espace HIPPOCRATE regroupe les professionnels de santé du village. Une partie est en rez-de-chaussée et est désormais terminée, elle comprend un hall d'accueil, 4 bureaux, deux salles d'attente, et une salle de soins. L'ensemble a été équipé en matériel informatique et en matériel de bureau par la commune.

Une extension à l'étage permettra la création de bureaux supplémentaires pour des médecins et paramédicaux.

Les estimatifs comprenant l'acquisition des locaux 8 et 10 place de l'église compris prévoient une dépense totale de 806 500.00 € HT pour le projet.

Une sollicitation auprès des financeurs en février/mars 2022 a permis l'octroi de 433 100.00 € de subventions (Etat 287 200.00 € sollicités – 251 300.00 € octroyés, Région 215 400.00 € sollicités – 110 000.00 € octroyés, Département 71 800.00 € sollicités – 71 800.00 € octroyés).

Les montants obtenus sont en deçà des 80 % de subventions mobilisables. Une actualisation du plan de financement permettra de solliciter une subvention FEDER du montant des subventions restantes.

Ainsi, une demande après approbation du conseil municipal de ce jour, sera en cours auprès du FEDER à hauteur de 212 100.00 €. Par sécurité, une recette moindre a été provisionnée pour 2023 (195 446.00 €).

Les restes à réaliser pour l'opération 227 578.82 € comprennent le montant des subventions n'ayant pu être encore encaissées pour l'opération. Soit : 110 000.00 € de la région, 91 069.00 € de l'Etat et 26 539.82 € du département. L'état et le département verseront le restant lorsque les travaux à l'étage seront engagés. Une demande de solde auprès de la région est en cours de traitement et a été réceptionnée par leurs services.

- 330 – Parcours sportif

Un projet de parcours sportif comprenant des agrès avait été évalué à 45 000.00 € TTC en 2022. Des subventions auprès de l'Etat, de la Région et du département ont été sollicitées début 2022.

Aucune réponse ne nous a été transmise sur ces demandes, la provision de 26 092.80 € correspondante aux montants sollicités (13 046.40 € Etat, 9 784.80 € Région, 3 261.60 € département) permettra une relance auprès de ces organismes en 2023. Ce projet n'est pas abandonné, mais la priorité pour la mairie de Villefranche d'Albigeois 2023 est le projet clé du mandat (l'Espace santé HIPPOCRATE).

- 332 – Signalétique

La signalétique de l'ensemble du village doit faire l'objet d'une actualisation suite à un travail complet d'adressage du village visant à identifier plus précisément les logements. De plus, un rajout de panneaux informatifs économique-touristiques viendra en complément des travaux d'aménagement de la traverse du centre bourg.

Les dépenses de signalétique pour la partie économique et touristique ont fait l'objet d'un groupement de commande intercommunal qui prendrait en charge au maximum 48 % de la dépense engagée. Les recettes prévisionnelles pour 2023 pour cette opération sont estimées à 13 986.56 € correspondant à une prévision prudente de recettes. Ce montant pourra s'ajuster en fonction des dernières modalités de la commande.

Les dépenses prévisionnelles d'investissement sont évaluées à **2 056 074.48 €** décomposé comme suit :

OPERATIONS INVESTISSEMENT DEPENSES	Chapitres et opérations	CA 2022	Restes à réaliser	Nouveaux crédits 2023
Non affecté				
001	Solde d'exécution d'inventaire reporté			132 664.76 €
020	Dépenses imprévues d'investissement			
16	Emprunts et dettes	357 656.44 €		99 387.84 €
165	Dépôts et cautionnements	0.00 €	425.00 €	505.00 €
2041513	GFP Rat : projet infrastructure	10 859.46 €	5 140.54 €	2 534.17 €
2128	Autres agenc. et aménagements	10 000.00 €	0.00 €	0.00 €
Opérations				
216	Travaux bâtiments scolaires	0.00 €	5 000.00 €	0.00 €
249	Mobilier mairie	7 766.90 €	2 233.10 €	7 766.90 €
261	Acquisition véhicule utilitaire	0.00 €	25 000.00 €	0.00 €
265	Travaux église de Villefranche	20 416.45 €	9 583.55 €	10 000.00 €
268	Mobilier école publique	1 451.68 €	548.32 €	0.00 €
269	Mobilier + aménagement cantine	22 818.24 €	181.76 €	1 818.24 €
272	Restauration reliure archives	6 870.00 €	0.00 €	10 000.00 €
275	Travaux aménagement bâtiment	5 560.08 €	9 439.92 €	5 560.08 €
278	Travaux mairie	118.80 €	4 881.20 €	5 118.80 €
297	Chemin de randonnée	2 109.91 €	890.09 €	2 109.91 €
300	Sécurisation circulation	1 817.52 €	3 182.48 €	0.00 €
302	Aire de jeux	841.50 €	2 158.50 €	0.00 €
304	Travaux presbytère	0.00 €	5 000.00 €	25 000.00 €
305	Acquisition terrain	0.00 €	0.00 €	150 000.00 €
310	Aménagement parking pharmacie	0.00 €	1 000.00 €	0.00 €
311	Rénovation salle polyvalente	0.00 €	0.00 €	0.00 €
313	Mobilier urbain	8 200.00 €	5 300.00 €	4 700.00 €
314	Petits travaux d'aménagement	30 976.86 €	1 023.14 €	82 576.48 €

315	Eclairage public	6 985.60 €	590.40 €	19 409.60 €
316	Travaux aménagement bourg centre	9 115.11 €	0.00 €	0.00 €
319	Achat matériel service technique	908.02 €	9 091.98 €	908.02 €
322	Travaux Eglise de Fabas	0.00 €	10 000.00 €	0.00 €
323	Rénovation 1 avenue d'Albi	79 538.10 €	293 280.30 €	0.00 €
324	Stade vestiaires	0.00 €	355 000.00 €	0.00 €
326	Bessoulet	1 524.93 €	8 475.07 €	0.00 €
327	15 rue de l'église	0.00 €	202 160.00 €	0.00 €
328	ESPACE HIPPOCRATE	641 802.66 €	210 206.85 €	43 042.83 €
329	Epareuse	22 200.00 €	0.00 €	0.00 €
330	Parcours sportif	0.00 €	45 000.00 €	0.00 €
331	Achat bien immobilier	0.00 €	92 201.00 €	0.00 €
332	Signalétique	6 861.35 €	29 138.65 €	0.00 €
333	Extension cimetièrre	0.00 €	50 000.00 €	0.00 €
334	Caserne de gendarmerie	0.00 €	0.00 €	15 000.00 €
335	Acquisition 18 rue de l'église	0.00 €	0.00 €	51 840.00 €
TOTAL GENERAL des DEPENSES		1 710 643.94 €	1 386 131.85 €	669 942.63 €
TOTAL BP 2023			2 056 074.48 €	

Monsieur le maire informe son Conseil Municipal qu'il est prudent d'attendre le versement des subventions dues avant de lancer les projets d'investissements.

Le conseil municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les dispositions de l'article L 2311-1 et suivants, et de l'article L 2312-1 du code général des collectivités territoriales,

ENTENDU le présent exposé,

Après en avoir délibéré, et à l'**unanimité** :

- à **11 voix POUR**

- **ADOpte** le budget primitif pour l'année 2023 équilibré comme suit :
 - en dépenses et recettes de fonctionnement à hauteur de : **992 923.58 €**.
 - en dépenses et recettes d'investissement à hauteur de : **2 056 074.48 €**.
- **DECIDE** d'un montant total des subventions de fonctionnement octroyées aux associations de **17 000 €**, chapitre 65 – article 65748,
- **DECIDE** d'un montant prévisionnel des subventions de fonctionnement susceptibles d'être octroyées dans le cadre de l'« Opération façade », en fonction du dépôt de dossiers, chapitre 65 – article 6557 de **5 000.00 €**. Il pourra être ajusté suivant les demandes en cours d'année.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Le maire

Bruno BOUSQUET



Il est rappelé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>

2023-09

Envoyé en préfecture le 20/03/2023

Reçu en préfecture le 20/03/2023

Publié le



ID : 081-218103174-20230307-2023_030709PJJ-DE

Suite à un problème logiciel ne faisant pas apparaître les restes à réaliser sur l'édition du budget primitif communal 2023, le présent annexe remplace et annule l'annexe 2023-09 envoyé en préfecture le 09 mars 2023.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE : MAIRIE VILLEFRANCHE D'ALBIGEOIS (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21810317400015

POSTE COMPTABLE : SERVICE GESTION COMPTABLE ALBI

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : COMMUNAL (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
B2 - Présentation des AE votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	10
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	13
D1 - Balance générale - Dépenses	15
D2 - Balance générale - Recettes	17

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	19
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	23
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	25
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	26
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	27
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	63
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	65
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	68
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	72

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	74
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	75
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	79
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	80
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	83
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	84
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	85
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	87
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	88
C2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
C2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	90
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	91
D3 - Décisions en matière de taux	93
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	94

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)



I – INFORMATIONS GENERALES

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

Informations statistiques

	Valeurs
Population totale	0

Informations fiscales (N-2)

	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0

Informations financières – ratios

		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0
3	Dépenses d'équipement brut / population	0
4	Encours de dette / population (2) (3)	0
5	DGF / population	0
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	0 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : %
- Investissement : %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1 0,00
Investissement	0,00	0,00	(3) 0,00	A2 0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	(4) 0,00	A3 0,00

	RESTES A REALISER N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde (B)		
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1	0,00	
Investissement	I 0,00	III 0,00	B2	0,00	
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00	

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	0,00
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	537 277,87	1 229 868,46
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	1 386 131,85	826 206,02
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 132 664,76	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		2 056 074,48	2 056 074,48
		+	+
		+	+
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	992 923,58	992 923,58
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		992 923,58	992 923,58
		+	+
TOTAL DU BUDGET (4)		3 048 998,06	3 048 998,06

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	193 939,58	90 978,40	15 000,00	15 000,00	105 978,40
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	16 000,00	5 140,54	2 534,17	2 534,17	7 674,71
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	1 423 326,00	1 057 609,77	359 579,32	359 579,32	1 417 189,09
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	714 798,80	231 978,14	60 271,54	60 271,54	292 249,68
Total des dépenses d'équipement		2 348 064,38	1 385 706,85	437 385,03	437 385,03	1 823 091,88
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	17 424,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	347 969,79	425,00	99 892,84	99 892,84	100 317,84
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		365 393,79	425,00	99 892,84	99 892,84	100 317,84
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		2 713 458,17	1 386 131,85	537 277,87	537 277,87	1 923 409,72

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	10 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		10 000,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	2 723 458,17	1 386 131,85	537 277,87	537 277,87	1 923 409,72
--------------	---------------------	---------------------	-------------------	-------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	132 664,76
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 056 074,48
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

II
C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	1 483 431,98	826 206,02	247 188,79	247 188,79	1 073 394,81
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	150 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 633 431,98	826 206,02	447 188,79	447 188,79	1 273 394,81
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	277 197,74	0,00	147 661,26	147 661,26	147 661,26
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	85 921,93	0,00	479 099,41	479 099,41	479 099,41
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	425,00	0,00	930,00	930,00	930,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	243 441,98	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	200 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
Total des recettes financières		806 986,65	0,00	777 690,67	777 690,67	777 690,67
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		2 440 418,63	826 206,02	1 224 879,46	1 224 879,46	2 051 085,48

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	304 102,81		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	16 447,63		4 989,00	4 989,00	4 989,00
041	Opérations patrimoniales (10)	10 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		330 550,44		4 989,00	4 989,00	4 989,00

TOTAL	2 770 969,07	826 206,02	1 229 868,46	1 229 868,46	2 056 074,48
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 056 074,48
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	4 989,00
--	-----------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et



réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	239 332,00	0,00	288 100,42	288 100,42	288 100,42
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	445 050,00	0,00	486 900,00	486 900,00	486 900,00
014	Atténuations de produits	15 111,00	0,00	15 011,00	15 011,00	15 011,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	161 000,00	0,00	171 952,62	171 952,62	171 952,62
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		860 493,00	0,00	961 964,04	961 964,04	961 964,04
66	Charges financières	30 000,00	0,00	25 870,54	25 870,54	25 870,54
67	Charges spécifiques (3)	100,00	0,00	100,00	100,00	100,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		890 593,00	0,00	987 934,58	987 934,58	987 934,58

023	Virement à la section d'investissement (4)	304 102,81		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	16 447,63		4 989,00	4 989,00	4 989,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		320 550,44		4 989,00	4 989,00	4 989,00

TOTAL	1 211 143,44	0,00	992 923,58	992 923,58	992 923,58
--------------	---------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	992 923,58
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

II

C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	85 503,92	0,00	102 275,00	102 275,00	102 275,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	19 000,00	19 000,00	19 000,00
731	Fiscalité locale	400 100,00	0,00	405 000,00	405 000,00	405 000,00
74	Dotations et participations (3)	425 898,00	0,00	421 648,58	421 648,58	421 648,58
75	Autres produits de gestion courante (3)	15 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
Total des recettes de gestion courante		951 501,92	0,00	992 923,58	992 923,58	992 923,58
76	Produits financiers	4 102,81	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		955 604,73	0,00	992 923,58	992 923,58	992 923,58

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	955 604,73	0,00	992 923,58	992 923,58	992 923,58
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	992 923,58
--	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	4 989,00
---	-----------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – DEPENSES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	100 317,84	0,00	100 317,84
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	1 815 417,17		1 815 417,17
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	7 674,71	0,00	7 674,71
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 923 409,72	0,00	1 923 409,72

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	132 664,76
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 056 074,48
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	288 100,42		288 100,42
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	486 900,00		486 900,00
014	Atténuations de produits	15 011,00		15 011,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	171 952,62	0,00	171 952,62
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	25 870,54	0,00	25 870,54
67	Charges spécifiques (9)	100,00	0,00	100,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	4 989,00	4 989,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		987 934,58	4 989,00	992 923,58

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	992 923,58
--	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.



- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – RECETTES

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	147 661,26	0,00	147 661,26
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	1 073 394,81	0,00	1 073 394,81
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	200 930,00	0,00	200 930,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		4 989,00	4 989,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	150 000,00		150 000,00
Recettes d'investissement – Total		1 571 986,07	4 989,00	1 576 975,07

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT

479 099,41

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

2 056 074,48

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	25 000,00		25 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	102 275,00		102 275,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	19 000,00		19 000,00
731	Fiscalité locale	405 000,00		405 000,00
74	Dotations et participations (8)	421 648,58		421 648,58
75	Autres produits de gestion courante (8)	20 000,00	0,00	20 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		992 923,58	0,00	992 923,58

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

992 923,58

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 723 458,17	1 386 131,85	0,00	537 277,87	537 277,87	0,00	537 277,87	1 923 409,72
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	16 000,00	5 140,54	0,00	2 534,17	2 534,17	0,00	2 534,17	7 674,71
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	2 332 064,38	1 380 566,31	0,00	434 850,86	434 850,86	0,00	434 850,86	1 815 417,17
Total des dépenses d'équipement		2 348 064,38	1 385 706,85	0,00	437 385,03	437 385,03	0,00	437 385,03	1 823 091,88
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	17 424,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	347 969,79	425,00		99 892,84	99 892,84		99 892,84	100 317,84
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		365 393,79	425,00	0,00	99 892,84	99 892,84	0,00	99 892,84	100 317,84
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		2 713 458,17	1 386 131,85	0,00	537 277,87	537 277,87	0,00	537 277,87	1 923 409,72
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	10 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		10 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)

132 664,76

Total des dépenses d'investissement cumulées

2 056 074,48

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 20/03/2023

Reçu en préfecture le 20/03/2023

Publié le



ID : 081-218103174-20230307-2023_030709PJJ-DE

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		2 685 047,14	826 206,02	750 769,05	750 769,05	1 576 975,07
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 483 431,98	826 206,02	247 188,79	247 188,79	1 073 394,81
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	150 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 633 431,98	826 206,02	447 188,79	447 188,79	1 273 394,81
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	277 197,74	0,00	147 661,26	147 661,26	147 661,26
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	425,00	0,00	930,00	930,00	930,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	243 441,98	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	200 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
Total des recettes financières		721 064,72	0,00	298 591,26	298 591,26	298 591,26
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		2 354 496,70	826 206,02	745 780,05	745 780,05	1 571 986,07
021	Virement de la section de fonctionnement	304 102,81		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	16 447,63		4 989,00	4 989,00	4 989,00
041	Opérations patrimoniales (6)	10 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		330 550,44		4 989,00	4 989,00	4 989,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7) 0,00

Affectation au compte 1068 (8) 479 099,41

Total des recettes d'investissement cumulées 2 056 074,48

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 20/03/2023

Reçu en préfecture le 20/03/2023

Publié le



ID : 081-218103174-20230307-2023_030709PJJ-DE



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 723 458,17	1 386 131,85	0,00	537 277,87	537 277,87	0,00	537 277,87	1 923 409,72
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	16 000,00	5 140,54	0,00	2 534,17	2 534,17	0,00	2 534,17	7 674,71
2041513	Subv. Grpt : Projet infrastructure	16 000,00	5 140,54		2 534,17	2 534,17	0,00	2 534,17	7 674,71
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	2 332 064,38	1 380 566,31	0,00	434 850,86	434 850,86	0,00	434 850,86	1 815 417,17
Total des dépenses d'équipement		2 348 064,38	1 385 706,85	0,00	437 385,03	437 385,03	0,00	437 385,03	1 823 091,88
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	17 424,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13151	Subv. transf. GFP de rattachement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	17 424,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	347 969,79	425,00		99 892,84	99 892,84		99 892,84	100 317,84
1641	Emprunts en euros	347 544,79	0,00		97 297,04	97 297,04		97 297,04	97 297,04
165	Dépôts et cautionnements reçus	425,00	425,00		505,00	505,00		505,00	930,00
16878	Dettes - Autres organismes, particuliers	0,00	0,00		2 090,80	2 090,80		2 090,80	2 090,80
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		365 393,79	425,00	0,00	99 892,84	99 892,84	0,00	99 892,84	100 317,84
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		2 713 458,17	1 386 131,85	0,00	537 277,87	537 277,87	0,00	537 277,87	1 923 409,72
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	10 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	10 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		10 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
216	Travaux bâtiments scolaires		795 089,42	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
249	Mobilier mairie		37 346,49	2 233,10	7 766,90	7 766,90	0,00	7 766,90
261	Acquisition véhicule utilitaire		26 516,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
265	Travaux église Villefranche		72 560,63	9 583,55	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
268	Mobilier école publique		14 601,65	548,32	0,00	0,00	0,00	0,00
269	Mobilier + aménagement cantine		41 152,83	181,76	1 818,24	1 818,24	0,00	1 818,24
272	Restauration et reliure archives		20 123,65	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
275	Travaux aménagement bâtiment com		44 804,49	9 439,92	5 560,08	5 560,08	0,00	5 560,08
278	Travaux Mairie		309 164,24	4 881,20	5 118,80	5 118,80	0,00	5 118,80
297	Chemin de randonnée		2 237,41	890,09	2 109,91	2 109,91	0,00	2 109,91
300	Sécurisation circulation		5 100,07	3 182,48	0,00	0,00	0,00	0,00
302	Aire de jeux		48 933,90	2 158,50	0,00	0,00	0,00	0,00
304	Travaux presbytère		18 834,76	5 000,00	25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00
305	Acquisition terrain		6,00	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00	150 000,00
310	Aménagement parking pharmacie		28 580,77	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
311	Rénovation salle polyvalente		78 477,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
313	Mobilier urbain		21 141,49	5 300,00	4 700,00	4 700,00	0,00	4 700,00
314	Petits travaux d'aménagement		130 295,37	1 023,14	82 576,48	82 576,48	0,00	82 576,48
315	Eclairage public		51 280,81	590,40	19 409,60	19 409,60	0,00	19 409,60
316	Travaux aménagement bourg centre		3 297 878,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
319	Achat matériel service technique		11 444,24	9 091,98	908,02	908,02	0,00	908,02
320	Ecole numérique		15 299,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
321	ESPACE ISIDORE		455 886,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
322	Travaux église de Fabas		3 436,80	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
323	Rénovation 1 avenue d'Albi		96 019,70	293 280,30	0,00	0,00	0,00	0,00
324	STADE VESTAIRES		8 649,80	355 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
326	BESSOULET		1 524,93	8 475,07	0,00	0,00	0,00	0,00
327	15 RUE DE L EGLISE		14 840,00	202 160,00	0,00	0,00	0,00	0,00
328	ESPACE HIPPOCRATE 8-10 place de l'église		742 752,66	210 206,85	43 042,83	43 042,83	0,00	43 042,83
329	EPAREUSE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
330	PARCOURS SPORTIF		0,00	45 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
331	ACHAT BIEN IMMOBILIER		0,00	92 201,00	0,00	0,00	0,00	0,00
332	SIGNALETIQUE		6 861,35	29 138,65	0,00	0,00	0,00	0,00
333	EXTENSION CIMETIERE		0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
334	CASERNE GENDARMERIE		0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00
335	ACQUISITION 18 RUE DE L'EGLISE		0,00	0,00	51 840,00	51 840,00	0,00	51 840,00
TOTAL			752 113,36	1 380 566,31	434 850,86	434 850,86	0,00	434 850,86

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQU

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 216
LIBELLE : Travaux bâtiments scolaires
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 5 000,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	5 000,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	5 000,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		675 077,03	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	366 913,03	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	2 646,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	31 817,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	190 023,73	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	308 164,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	308 164,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-5 000,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 249
LIBELLE : Mobilier mairie
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		37 346,49	a 2 233,10	7 766,90	b 7 766,90
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	37 346,49	2 233,10	7 766,90	7 766,90
2183	Matériel informatique	10 105,10	0,00	0,00	0,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	27 241,39	2 233,10	7 766,90	7 766,90
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		2 950,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	2 950,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 950,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-10 000,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 261
LIBELLE : Acquisition véhicule utilitaire
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		26 516,00	a 25 000,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	26 516,00	25 000,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	26 516,00	25 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		7 883,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	7 883,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	7 883,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-25 000,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 265
LIBELLE : Travaux église Villefranche
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		11 587,28	a 9 583,55	10 000,00	b 10 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	11 587,28	9 583,55	10 000,00	10 000,00
2135	Installations générales, agencements	11 587,28	9 583,55	10 000,00	10 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		592,32	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	592,32	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	592,32	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-19 583,55

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 268
LIBELLE : Mobilier école publique
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		14 601,65	a 548,32	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	14 601,65	548,32	0,00	0,00
2183	Matériel informatique	1 451,68	0,00	0,00	0,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	13 149,97	548,32	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		625,68	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	625,68	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	625,68	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-548,32

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 269
LIBELLE : Mobilier + aménagement cantine
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		39 954,28	a 181,76	1 818,24	b 1 818,24
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	39 954,28	181,76	1 818,24	1 818,24
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	1 231,56	0,00	0,00	0,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	15 500,32	181,76	1 818,24	1 818,24
2188	Autres immobilisations corporelles	23 222,40	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		3 996,30	c 9 324,70	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	3 996,30	9 324,70	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	3 996,30	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	9 324,70	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**7 324,70**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 272
LIBELLE : Restauration et reliure archives
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	10 000,00	b 10 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		10 875,25	c 1 981,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	10 875,25	1 981,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	4 047,25	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	1 256,00	1 981,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	5 572,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-8 019,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 275
 LIBELLE : Travaux aménagement bâtiment com
 NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		24 849,97	a 9 439,92	5 560,08	b 5 560,08
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	24 849,97	9 439,92	5 560,08	5 560,08
2135	Installations générales, agencements	7 780,34	9 439,92	5 560,08	5 560,08
2188	Autres immobilisations corporelles	17 069,63	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-15 000,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 278
LIBELLE : Travaux Mairie
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		118,80	a 4 881,20	5 118,80	b 5 118,80
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	118,80	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	118,80	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	4 881,20	5 118,80	5 118,80
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	4 881,20	5 118,80	5 118,80

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		140 627,94	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	140 627,94	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	22 050,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	22 050,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	35 888,94	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-10 000,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 297
LIBELLE : Chemin de randonnée
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		127,50	a 890,09	2 109,91	b 2 109,91
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	127,50	890,09	2 109,91	2 109,91
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	890,09	2 109,91	2 109,91
238	Avances commandes immo corporelles	127,50	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-3 000,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 300
LIBELLE : Sécurisation circulation
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		5 100,07	a 3 182,48	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	5 100,07	3 182,48	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	5 100,07	3 182,48	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-3 182,48**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 302
LIBELLE : Aire de jeux
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		48 933,90	a 2 158,50	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	48 933,90	2 158,50	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outil. techniques	841,50	2 158,50	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	48 092,40	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-2 158,50**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 304
LIBELLE : Travaux presbytère
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		2 793,88	a 5 000,00	25 000,00	b 25 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 793,88	5 000,00	25 000,00	25 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	2 793,88	5 000,00	25 000,00	25 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-30 000,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 305
LIBELLE : Acquisition terrain
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		6,00	a 0,00	150 000,00	b 150 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	6,00	0,00	150 000,00	150 000,00
2111	Terrains nus	6,00	0,00	150 000,00	150 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-150 000,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 310
LIBELLE : Aménagement parking pharmacie
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 1 000,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	1 000,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	1 000,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-1 000,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 311
LIBELLE : Rénovation salle polyvalente
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		51 513,41	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	51 513,41	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	15 129,06	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	13 565,35	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 313
LIBELLE : Mobilier urbain
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		20 839,05	a 5 300,00	4 700,00	b 4 700,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	20 839,05	5 300,00	4 700,00	4 700,00
2152	Installations de voirie	9 016,39	0,00	4 700,00	4 700,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	8 200,00	5 300,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	3 622,66	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-10 000,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 314
LIBELLE : Petits travaux d'aménagement
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		16 894,20	a 1 023,14	82 576,48	b 82 576,48
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	16 894,20	1 023,14	82 576,48	82 576,48
2135	Installations générales, agencements	16 894,20	1 023,14	82 576,48	82 576,48
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-83 599,62**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 315
LIBELLE : Eclairage public
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		44 295,21	a 590,40	19 409,60	b 19 409,60
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	590,40	19 409,60	19 409,60
2135	Installations générales, agencements	0,00	590,40	19 409,60	19 409,60
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	44 295,21	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	44 295,21	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-20 000,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 316
LIBELLE : Travaux aménagement bourg centre
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		194 978,74	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	112 922,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	110 000,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	2 922,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	82 056,74	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	82 056,74	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		2 127 298,20	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	2 127 298,20	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	300 000,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	1 052 126,20	0,00	0,00	0,00
13462	Dotation de soutien à l'invest local	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 319
LIBELLE : Achat matériel service technique
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		11 444,24	a 9 091,98	908,02	b 908,02
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	11 444,24	9 091,98	908,02	908,02
2188	Autres immobilisations corporelles	11 444,24	9 091,98	908,02	908,02
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-10 000,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 320
LIBELLE : Ecole numérique
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		15 299,11	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	15 299,11	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel informatique	15 299,11	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		5 185,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	5 185,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	5 185,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**0,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 321
LIBELLE : ESPACE ISIDORE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		181 229,20	c 61 465,00	37 756,23	d 37 756,23
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	170 775,20	61 465,00	37 756,23	37 756,23
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	21 483,00	0,00	0,00	0,00
13151	Subv. transf. GFP de rattachement	22 781,59	0,00	21 059,84	21 059,84
1322	Subv. non transf. Régions	31 633,61	0,00	16 696,39	16 696,39
1323	Subv. non transf. Départements	25 278,00	0,00	0,00	0,00
1327	Subv. non transf. Fonds européens	0,00	61 465,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	10 454,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**99 221,23**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 322
LIBELLE : Travaux église de Fabas
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 10 000,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	10 000,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	10 000,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		660,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	660,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	660,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-10 000,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 323
LIBELLE : Rénovation 1 avenue d'Albi
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		79 538,10	a 293 280,30	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	42 818,40	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	42 818,40	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	79 538,10	250 461,90	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	79 538,10	250 461,90	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		42 033,00	c 187 490,98	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	42 033,00	187 490,98	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	95 949,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	10 291,00	17 478,98	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	0,00	74 063,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-105 789,32

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 324
LIBELLE : STADE VESTAIRES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 355 000,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	30 000,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	30 000,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	325 000,00	0,00	0,00
2131	Bâtiments publics	0,00	10 000,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	315 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		3 500,00	c 191 268,71	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	3 500,00	191 268,71	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	35 000,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	3 500,00	52 089,57	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	0,00	104 179,14	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-163 731,29

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 326
LIBELLE : BESSOULET
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 524,93	a 8 475,07	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 524,93	0,00	0,00	0,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	1 524,93	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	8 475,07	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	0,00	8 475,07	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-8 475,07**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 327
LIBELLE : 15 RUE DE L EGLISE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 144,00	a 202 160,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	18 160,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	18 160,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 144,00	184 000,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	1 144,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	184 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 121 004,01	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	121 004,01	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	37 818,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	7 551,01	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	0,00	75 635,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-81 155,99**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 328
LIBELLE : ESPACE HIPPOCRATE 8-10 place de l'église 8-10 place de l'église ESPACE HIPPOCRATE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		147 358,61	a 210 206,85	43 042,83	b 43 042,83
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	147 358,61	0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	90 950,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	24 644,00	0,00	0,00	0,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	31 764,61	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	210 206,85	43 042,83	43 042,83
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	210 206,85	43 042,83	43 042,83

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		205 521,18	c 227 578,82	195 446,00	d 195 446,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	205 521,18	227 578,82	195 446,00	195 446,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	110 000,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	45 260,18	26 539,82	0,00	0,00
1327	Subv. non transf. Fonds européens	0,00	0,00	195 446,00	195 446,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	0,00	91 039,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**169 775,14**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 329
LIBELLE : EPAREUSE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
2157	Matériel et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)				0,00
--------------------------------------	--	--	--	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 330
LIBELLE : PARCOURS SPORTIF
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 45 000,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	45 000,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	45 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 26 092,80	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	26 092,80	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	6 523,20	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	6 523,20	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	0,00	13 046,40	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-18 907,20**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 331
LIBELLE : ACHAT BIEN IMMOBILIER
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 92 201,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	92 201,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	0,00	92 201,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-92 201,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 332
LIBELLE : SIGNALÉTIQUE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		6 861,35	a 29 138,65	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	6 861,35	29 138,65	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	3 311,13	29 138,65	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	3 550,22	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTÉES (3)		0,00	c 0,00	13 986,56	d 13 986,56
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	13 986,56	13 986,56
1327	Subv. non transf. Fonds européens	0,00	0,00	13 986,56	13 986,56
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-15 152,09**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 333
LIBELLE : EXTENSION CIMETIERE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 50 000,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	50 000,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	50 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-50 000,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIP

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 334
LIBELLE : CASERNE GENDARMERIE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	15 000,00	b 15 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-15 000,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 335
LIBELLE : ACQUISITION 18 RUE DE L'EGLISE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	51 840,00	b 51 840,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	51 840,00	51 840,00
2115	Terrains bâtis	0,00	0,00	51 840,00	51 840,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-51 840,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

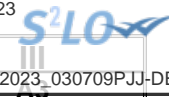
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL		2 685 047,14	826 206,02	750 769,05	750 769,05	1 576 975,07
			I		II	III = I + II
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 483 431,98	826 206,02	247 188,79	247 188,79	1 073 394,81
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13151	Subv. transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	21 059,84	21 059,84	21 059,84
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	21 044,75	9 324,70	0,00	0,00	9 324,70
1322	Subv. non transf. Régions	481 499,71	287 271,20	16 696,39	16 696,39	303 967,59
1323	Subv. non transf. Départements	236 448,82	110 182,58	0,00	0,00	110 182,58
1327	Subv. non transf. Fonds européens	61 465,00	61 465,00	209 432,56	209 432,56	270 897,56
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	595 980,54	357 962,54	0,00	0,00	357 962,54
13462	Dotation de soutien à l'invest local	86 993,16	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	150 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
1641	Emprunts en euros	150 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 633 431,98	826 206,02	447 188,79	447 188,79	1 273 394,81
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	277 197,74	0,00	147 661,26	147 661,26	147 661,26
10222	FCTVA	271 857,74	0,00	142 661,26	142 661,26	142 661,26
10226	Taxe d'aménagement	5 340,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	425,00	0,00	930,00	930,00	930,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	425,00	0,00	930,00	930,00	930,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	243 441,98	0,00	0,00	0,00	0,00
27638	Créance Autres établissements publics	243 441,98	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	200 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
Total des recettes financières		721 064,72	0,00	298 591,26	298 591,26	298 591,26
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		2 354 496,70	826 206,02	745 780,05	745 780,05	1 571 986,07
021	Virement de la section de fonctionnement	304 102,81		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	16 447,63		4 989,00	4 989,00	4 989,00
2802	Frais liés à la réalisation de document	16 447,63		0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 20/03/2023
 Reçu en préfecture le 20/03/2023
 Publié le 20/03/2023
 ID : 081-218103174-20230307-2023_030709PJJ-DE

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote	Publié le	Assemblée
			I		II	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
						III = I + II	
28041513	Subv. Grpt : Projet infrastructure	0,00		4 989,00	4 989,00	4 989,00	
041	Opérations patrimoniales (9)	10 000,00		0,00	0,00	0,00	
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	10 000,00		0,00	0,00	0,00	
Total des recettes d'ordre		330 550,44		4 989,00	4 989,00	4 989,00	

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 211 143,44	0,00	0,00	992 923,58	992 923,58	0,00	992 923,58	992 923,58
011	Charges à caractère général (3)	239 332,00	0,00	0,00	288 100,42	288 100,42	0,00	288 100,42	288 100,42
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	445 050,00	0,00		486 900,00	486 900,00		486 900,00	486 900,00
014	Atténuations de produits	15 111,00	0,00		15 011,00	15 011,00		15 011,00	15 011,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	161 000,00	0,00	0,00	171 952,62	171 952,62	0,00	171 952,62	171 952,62
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		860 493,00	0,00	0,00	961 964,04	961 964,04	0,00	961 964,04	961 964,04
66	Charges financières	30 000,00	0,00		25 870,54	25 870,54		25 870,54	25 870,54
67	Charges spécifiques (3)	100,00	0,00		100,00	100,00		100,00	100,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		30 100,00	0,00	0,00	25 970,54	25 970,54		25 970,54	25 970,54
Total des dépenses réelles		890 593,00	0,00	0,00	987 934,58	987 934,58	0,00	987 934,58	987 934,58
023	Virement à la section d'investissement	304 102,81			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	16 447,63			4 989,00	4 989,00		4 989,00	4 989,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		320 550,44			4 989,00	4 989,00		4 989,00	4 989,00
D002 Résultat reporté ou anticipé (5)									0,00
Total des dépenses de fonctionnement cumulées									992 923,58

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Envoyé en préfecture le 20/03/2023

Reçu en préfecture le 20/03/2023

Publié le



ID : 081-218103174-20230307-2023_030709PJJ-DE

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

III

B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		955 604,73	0,00	992 923,58	992 923,58	992 923,58
013	Atténuations de charges (2)	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	85 503,92	0,00	102 275,00	102 275,00	102 275,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	19 000,00	19 000,00	19 000,00
731	Fiscalité locale	400 100,00	0,00	405 000,00	405 000,00	405 000,00
74	Dotations et participations (2)	425 898,00	0,00	421 648,58	421 648,58	421 648,58
75	Autres produits de gestion courante (2)	15 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
Total des recettes de gestion des services		951 501,92	0,00	992 923,58	992 923,58	992 923,58
76	Produits financiers	4 102,81	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		4 102,81	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		955 604,73	0,00	992 923,58	992 923,58	992 923,58
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)

0,00

Total des recettes de fonctionnement cumulées

992 923,58

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

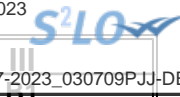
(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 211 143,44	0,00	0,00	992 923,58	992 923,58	0,00	992 923,58	992 923,58
011	Charges à caractère général (4)	239 332,00	0,00	0,00	288 100,42	288 100,42	0,00	288 100,42	288 100,42
60611	Eau et assainissement	4 000,00	0,00		7 500,00	7 500,00	0,00	7 500,00	7 500,00
60612	Énergie - Électricité	40 000,00	0,00		56 000,00	56 000,00	0,00	56 000,00	56 000,00
60613	Chauffage urbain	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
60621	Combustibles	11 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	12 000,00	0,00		13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00
60623	Alimentation	32 500,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
60631	Fournitures d'entretien	8 000,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	8 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
60633	Fournitures de voirie	1 500,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
60636	Vêtements de travail	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6064	Fournitures administratives	5 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6067	Fournitures scolaires	6 500,00	0,00		6 500,00	6 500,00	0,00	6 500,00	6 500,00
6068	Autres matières et fournitures	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
611	Contrats de prestations de services	5 000,00	0,00		5 500,00	5 500,00	0,00	5 500,00	5 500,00
613	Locations	4 500,00	0,00		4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	0,00		18 916,94	18 916,94	0,00	18 916,94	18 916,94
615231	Entretien, réparations voiries	4 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	2 500,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
61551	Entretien matériel roulant	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6156	Maintenance	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6161	Multirisques	14 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
618	Divers	7 000,00	0,00		11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	4 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	19 311,00	0,00		21 349,48	21 349,48	0,00	21 349,48	21 349,48
624	Transports biens, transports collectifs	16 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
625	Déplacements et missions	700,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	6 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00



Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE	Vote) III = I + II
			I						
627	Services bancaires et assimilés	200,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
6281	Concours divers (cotisations)	441,00	0,00		454,00	454,00	0,00	454,00	454,00
6282	Frais de gardiennage	180,00	0,00		180,00	180,00	0,00	180,00	180,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00		900,00	900,00	0,00	900,00	900,00
6284	Redevances pour services rendus	0,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6288	Autres services extérieurs	1 500,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	4 500,00	0,00		5 500,00	5 500,00	0,00	5 500,00	5 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	445 050,00	0,00		486 900,00	486 900,00		486 900,00	486 900,00
6216	Personnel affecté par GFP rattachement	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	6 650,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
6411	Personnel titulaire	235 000,00	0,00		255 000,00	255 000,00		255 000,00	255 000,00
6413	Personnel non titulaire	56 000,00	0,00		70 000,00	70 000,00		70 000,00	70 000,00
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	140 200,00	0,00		130 000,00	130 000,00		130 000,00	130 000,00
6470	Autres charges sociales	4 200,00	0,00		4 000,00	4 000,00		4 000,00	4 000,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00		14 900,00	14 900,00		14 900,00	14 900,00
014	Atténuations de produits	15 111,00	0,00		15 011,00	15 011,00		15 011,00	15 011,00
7391111	Dégrèv. TFPNB / jeunes agriculteurs	1 600,00	0,00		1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00
739211	Attribution de compensation	13 511,00	0,00		13 511,00	13 511,00		13 511,00	13 511,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	161 000,00	0,00	0,00	171 952,62	171 952,62	0,00	171 952,62	171 952,62
65311	Indemnités de fonction	70 000,00	0,00		70 000,00	70 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00
65313	Cotisations de retraite	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	8 500,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	0,00	0,00		150,00	150,00	0,00	150,00	150,00
6541	Créances admises en non-valeur	100,00	0,00		488,63	488,63	0,00	488,63	488,63
65561	Contrib fonds compens. ch. territoriales	4 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
65568	Autres contributions	3 000,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
65571	Police d'État	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
65574	Contrib.au titre de la politique habitat	6 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	26 000,00	0,00		25 713,99	25 713,99	0,00	25 713,99	25 713,99

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE	Vote) III = I + II
			I						
657351	Subv. fonct. GFP de rattachement	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
657362	Subv. fonct. CCAS	14 043,73	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
65738	Subv.fonct.autres établissements publics	7 000,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	17 000,00	0,00		17 000,00	17 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	356,27	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		860 493,00	0,00	0,00	961 964,04	961 964,04	0,00	961 964,04	961 964,04
66	Charges financières	30 000,00	0,00		25 870,54	25 870,54		25 870,54	25 870,54
66111	Intérêts réglés à l'échéance	30 000,00	0,00		25 870,54	25 870,54		25 870,54	25 870,54
67	Charges spécifiques (4)	100,00	0,00		100,00	100,00		100,00	100,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	100,00	0,00		100,00	100,00		100,00	100,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		30 100,00	0,00	0,00	25 970,54	25 970,54		25 970,54	25 970,54
Total des dépenses réelles		890 593,00	0,00	0,00	987 934,58	987 934,58	0,00	987 934,58	987 934,58
023	Virement à la section d'investissement	304 102,81			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	16 447,63			4 989,00	4 989,00		4 989,00	4 989,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	16 447,63			4 989,00	4 989,00		4 989,00	4 989,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		320 550,44			4 989,00	4 989,00		4 989,00	4 989,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040*) (*DF 043 = RF 043*).
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

Envoyé en préfecture le 20/03/2023

Reçu en préfecture le 20/03/2023

Publié le



ID : 081-218103174-20230307-2023_030709PJJ-DE

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		955 604,73	0,00	992 923,58	992 923,58	992 923,58
013	Atténuations de charges (3)	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	85 503,92	0,00	102 275,00	102 275,00	102 275,00
7021	Ventes de récoltes	375,00	0,00	375,00	375,00	375,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
70312	Redevances funéraires	300,00	0,00	300,00	300,00	300,00
7032	Stationnement et location voie publique	10 000,00	0,00	10 500,00	10 500,00	10 500,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	66 500,00	0,00	66 000,00	66 000,00	66 000,00
70846	Mise à dispo personnel GFP de rattach.	400,00	0,00	400,00	400,00	400,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	6 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	728,92	0,00	18 500,00	18 500,00	18 500,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	200,00	0,00	200,00	200,00	200,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	19 000,00	19 000,00	19 000,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	0,00	19 000,00	19 000,00	19 000,00
731	Fiscalité locale	400 100,00	0,00	405 000,00	405 000,00	405 000,00
73111	Impôts directs locaux	400 000,00	0,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
73154	Droits de place	100,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
74	Dotations et participations (3)	425 898,00	0,00	421 648,58	421 648,58	421 648,58
74111	Dotation forfaitaire des communes	99 707,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
741121	DSR des communes	225 929,00	0,00	220 000,00	220 000,00	220 000,00
741127	DNP des communes	51 369,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
744	FCTVA	0,00	0,00	648,58	648,58	648,58
74718	Autres participations Etat	13 563,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
74748	Participation autres communes	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	5 830,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	23 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
7488	Autres attributions et participations	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	15 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
752	Revenus des immeubles	15 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
Total des recettes de gestion des services		951 501,92	0,00	992 923,58	992 923,58	992 923,58
76	Produits financiers	4 102,81	0,00	0,00	0,00	0,00
76233	Remb. intérêts emprunts BA, régies auton	4 102,81	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Publié le 20/03/2023 II	Total III = I + II
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		955 604,73	0,00	992 923,58	992 923,58	992 923,58
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

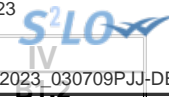
B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.




IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									

Envoyé en préfecture le 20/03/2023
 Reçu en préfecture le 20/03/2023
 Publié le
 ID : 081-218103174-20230307-2023_030709PJ-DE



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											dicité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de rembour- sement anticipé O/N	gorie d'em- prunt (8)		
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise							
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel								
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00												
1687 Autres dettes (total)					0,00												
Total général					0,00												

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)		
						Type de taux (13)	Index (14)				Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
Total général		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME****B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

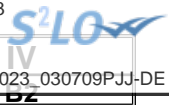


IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	

S²LO

IV

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %)

%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1-343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		99 387,84	I 99 387,84
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		99 387,84	99 387,84
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	97 297,04	97 297,04
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	2 090,80	2 090,80
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	99 387,84	1 386 131,85	132 664,76	1 618 184,45

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		302 650,26	III 302 650,26
Ressources propres externes de l'année (a)		147 661,26	147 661,26
10221		0,00	0,00
10222	FCTVA	142 661,26	142 661,26
10226	Taxe d'aménagement (3)	5 000,00	5 000,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
27638	Créance Autres établissements publics	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		154 989,00	154 989,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation de document	0,00	0,00
28041513	Subv. Grpt : Projet infrastructure	4 989,00	4 989,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	150 000,00	150 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	302 650,26	826 206,02	0,00	479 099,41	1 607 955,69

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 618 184,45
Ressources propres disponibles	IV 1 607 955,69
Solde	V = IV – II (8) -10 228,76

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

- (5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.
- (6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (8) Indiquer le signe algébrique.





IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION

SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET

D2.1

VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC		0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		0,00
Autres		0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		0,00
			Matériel		0,00
Sous-total Fonctionnement		0,00	Sous-total Fonctionnement		(B) 0,00
INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant			
Matériel		0,00			
Autres		0,00			
Sous-total Investissement		0,00	Effort propre de la Région (A – B)		(C) 0,00
TOTAL DEPENSES		(A) 0,00	TOTAL RECETTES (B + C)		0,00

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION

SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION

D2.2

Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

Produits d'exploitation courante :	
Produits du trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compensations des réductions tarifaires	0,00
Travaux pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	0,00
Total chiffre d'affaires	0,00
Versements des Collectivités	0,00
Production immobilisée et stockée	0,00
Total produits d'exploitation courante	0,00

Charges d'exploitation courante :	
Personnel – Masse salariale	0,00
Consommations intermédiaires	0,00
Péage RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
Total charges d'exploitation courante	0,00

Facturations majeures :	
Achats stockés	0,00
Impôts et taxes hors FAP	0,00
Maintenance matériel roulant	0,00
Traction trains, conduite et logistique	0,00
Echange de locomotives entre Activités	0,00
Energie de traction électrique	0,00
Energie de traction diesel	0,00
Entretien/maintenance des installations fixes	0,00
Prestations télécoms	0,00
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00
Prestations trains	0,00
Contribution de service Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
Total facturations majeures	0,00
Prestations de main d'œuvre inter-domaines :	
- Dont Etablissements autres que EEX	0,00
- Dont Etablissements EEX	0,00
Autres facturations	0,00
Total facturations internes	0,00
TOTAL CHARGES (2)	0,00

Contributions aux ECE	0,00
-----------------------	------

EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)	0,00
Dotations aux amortissements	0,00
Reprise de subvention et écart de réévaluation	0,00
Variation des provisions/transfert de charges	0,00
Autres produits et charges de gestion courante	0,00
Total dotations, reprises, transferts et autres	0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION (4)	0,00
Résultat financier	0,00
RESULTAT COURANT (5)	0,00
Résultat spécifique	0,00
RESULTAT NET (6)	0,00

(1) A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».

(2) Total charges = total charges d'exploitation courante + total facturations majeures + total facturations internes.

(3) Excédent brut d'exploitation = total produits d'exploitation courante – total charges.

(4) Résultat d'exploitation = excédent brut d'exploitation – contribution aux ECE - total dotations, reprises, transferts et autres.

(5) Résultat courant = résultat d'exploitation + résultat financier.

(6) Résultat net = résultat courant + résultat spécifique.

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

81317
Code INSEE

MAIRIE VILLEFRANCHE D'ALBIGEOIS

Commune

S²LO
BP 2023

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES : Pour 0

Contre 0

Abstentions 0

Date de convocation : 01/03/2023

Présenté par le maire, Bruno BOUSQUET

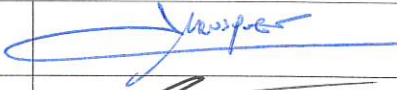
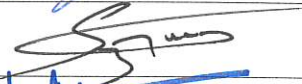

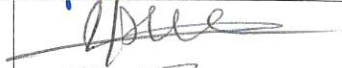
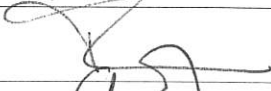
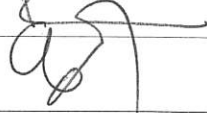




A Villefranche d'Albigeois , le 07/03/2023

Le maire, Bruno BOUSQUET

Délibéré par le Conseil Municipal réuni en session

A Villefranche d'Albigeois , le 07/03/2023

le Conseil Municipal

01 - Bruno BOUSQUET	
02 - Arnaud SIRGUE-BEC	
03 - Vanessa RABAUD	
04 - Olivier DELSUC	
05 - Marie-Line BRUNET	
06 - Gisèle NICOULEAU	
07 - Philippe BAINS	
08 - Sylvie AVEROUX	
09 - Jordan RECOULES	
10 - Alain JOURDE	
11 - Valérie VITHE	
12 - Michel CARRIERE	
13 - Ghislain PORCHIS	
14 - Christel DONNENWIRTH	
15 - Joel MILHAU	

Certifié exécutoire par le maire, Bruno BOUSQUET , compte tenu de la transmission en et de la publication, le

A

, le

Envoyé en préfecture le 20/03/2023
Reçu en préfecture le 20/03/2023
Publié le
ID : 081-218103174-20230307-2023_030709PJJ-DE





DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU TARN

L'an deux mille vingt-trois, et le sept du mois de mars, à dix-huit heures, le Conseil municipal de Villefranche d'Albigeois, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les lieux habituels de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Bruno BOUSQUET, maire**.

Nombre de membres :

En exercice : 15
Présents : 11
Votants : 11

Étaient présents : Bruno BOUSQUET, Arnaud SIRGUE-BEC, Vanessa RABAUD, Olivier DELSUC, Marie-Line BRUNET, Gisèle NICOULEAU, Philippe BAINS, Sylvie AVEROUX, Jordan RECOULES, Ghislain PORCHIS, Joël MILHAU,

Date de la convocation :
01 mars 2023

Absents : Alain JOURDE, Valérie VITHE, Michel CARRIERE, Christel DONNENWIRTH

Date d'affichage :
01 mars 2023

Vanessa RABAUD a été désignée en qualité de secrétaire de séance par le conseil municipal.

Séance du 07 mars 2023 - Délibération N° 2023-10

**Vote du budget primitif annexe de l'assainissement
Exercice 2023**

Monsieur le maire présente le projet de budget primitif 2023 du budget annexe de l'assainissement.

Le conseil municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU les dispositions de l'article L 2311-1 et suivants, et de l'article L 2312-1 du code général des collectivités territoriales,

ENTENDU le présent exposé,

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité : - à 11 voix POUR

- **ADOPTE** le budget annexe de l'assainissement pour l'exercice 2023 équilibré comme suit :
 - en dépenses et recettes d'exploitation à hauteur de : **119 769.50 €**
 - en dépenses et recettes d'investissement à hauteur de : **192 469.16 €**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Le maire

Bruno BOUSQUET





REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 21810317400049	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNE MAIRIE VILLEFRANCHE D'ALBIGEOIS
--	---

POSTE COMPTABLE DE : SERVICE GESTION COMPTABLE ALBI

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : ASSAINISSEMENT (2)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	21
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	22
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	26
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	27
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	28
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	30
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	31
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	32
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	33
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	34
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	35
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	36
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	37
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	38
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	40
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	41
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.



I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.



**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE**

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	119 769,50	91 005,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 28 764,50
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		119 769,50	119 769,50

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	192 469,16	93 779,57
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 98 689,59
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		192 469,16	192 469,16

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	312 238,66	312 238,66
----------------------------	-------------------	-------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	26 500,00	0,00	34 800,00	34 800,00	34 800,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	13 500,00	0,00	21 984,28	21 984,28	21 984,28
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		40 000,00	0,00	56 784,28	56 784,28	56 784,28
66	Charges financières	14 525,07	0,00	14 593,65	14 593,65	14 593,65
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	100,00	100,00	100,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	5 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		59 525,07	0,00	71 477,93	71 477,93	71 477,93
023	Virement à la section d'investissement (6)	14 811,88		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	99 156,46		48 291,57	48 291,57	48 291,57
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		113 968,34		48 291,57	48 291,57	48 291,57
TOTAL		173 493,41	0,00	119 769,50	119 769,50	119 769,50

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	119 769,50
---	-------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	72 500,00	0,00	78 800,00	78 800,00	78 800,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	6 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		79 000,00	0,00	78 800,00	78 800,00	78 800,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		79 000,00	0,00	78 800,00	78 800,00	78 800,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	47 880,44		12 205,00	12 205,00	12 205,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		47 880,44		12 205,00	12 205,00	12 205,00
TOTAL		126 880,44	0,00	91 005,00	91 005,00	91 005,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	28 764,50
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	119 769,50
---	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	36 086,57
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	112 308,64	0,00	138 299,16	138 299,16	138 299,16
	Total des dépenses d'équipement	112 308,64	0,00	138 299,16	138 299,16	138 299,16
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	42 000,00	0,00	41 965,00	41 965,00	41 965,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	42 000,00	0,00	41 965,00	41 965,00	41 965,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	154 308,64	0,00	180 264,16	180 264,16	180 264,16
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	47 880,44		12 205,00	12 205,00	12 205,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	47 880,44		12 205,00	12 205,00	12 205,00
	TOTAL	202 189,08	0,00	192 469,16	192 469,16	192 469,16

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

0,00

=


TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

192 469,16

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	45 096,00	45 096,00	45 096,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	45 096,00	45 096,00	45 096,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	29 139,11	0,00	392,00	392,00	392,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	29 139,11	0,00	392,00	392,00	392,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	29 139,11	0,00	45 488,00	45 488,00	45 488,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	14 811,88		0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 09/03/2023
 Reçu en préfecture le 09/03/2023
 Publié le 48 291,57
 ID : 081-218103174-20230307-2023_030710-DE



040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	99 156,46		48 291,57		
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00		
Total des recettes d'ordre d'investissement		113 968,34		48 291,57	48 291,57	48 291,57
TOTAL		143 107,45	0,00	93 779,57	93 779,57	93 779,57

+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	98 689,59
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	192 469,16

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	36 086,57
---	------------------

- (1) cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.
- (5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
- (7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	34 800,00		34 800,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	21 984,28		21 984,28
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	14 593,65	0,00	14 593,65
67	Charges exceptionnelles	100,00	0,00	100,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	48 291,57	48 291,57
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		71 477,93	48 291,57	119 769,50

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	119 769,50
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	12 205,00	12 205,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	41 965,00	0,00	41 965,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	138 299,16		138 299,16
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		180 264,16	12 205,00	192 469,16

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	192 469,16
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	78 800,00		78 800,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	12 205,00	12 205,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		78 800,00	12 205,00	91 005,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	28 764,50
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	119 769,50
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	392,00	0,00	392,00
13	Subventions d'investissement	45 096,00	0,00	45 096,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		48 291,57	48 291,57
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
491	<i>Dépréciations des comptes de clients</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		45 488,00	48 291,57	93 779,57

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	98 689,59
--	------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	192 469,16
---	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	26 500,00	34 800,00	34 800,00
604	Achats d'études, prestations de services	6 700,00	6 000,00	6 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	13 000,00	13 000,00	13 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	4 100,00	3 000,00	3 000,00
616	Primes d'assurances	700,00	800,00	800,00
628	Divers	2 000,00	0,00	0,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	0,00	12 000,00	12 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	13 500,00	21 984,28	21 984,28
6410	Rémunérations du personnel	9 000,00	13 000,00	13 000,00
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	1 500,00	3 984,28	3 984,28
647	Autres charges sociales	3 000,00	5 000,00	5 000,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		40 000,00	56 784,28	56 784,28
66	Charges financières (b) (8)	14 525,07	14 593,65	14 593,65
66111	Intérêts réglés à l'échéance	11 000,00	9 593,65	9 593,65
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	3 525,07	0,00	0,00
6681	Indemnité rbt anticipé emprunt à risque	0,00	5 000,00	5 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	100,00	100,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	100,00	100,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	5 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		59 525,07	71 477,93	71 477,93
023	Virement à la section d'investissement	14 811,88	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	99 156,46	48 291,57	48 291,57
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	99 156,46	48 291,57	48 291,57
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		113 968,34	48 291,57	48 291,57
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		113 968,34	48 291,57	48 291,57
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		173 493,41	119 769,50	119 769,50

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	119 769,50
---	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

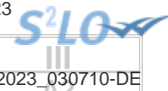
(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.



(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	72 500,00	78 800,00	78 800,00
70128	Autres taxes et redevances	7 200,00	10 800,00	10 800,00
704	Travaux	2 800,00	3 000,00	3 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	62 500,00	65 000,00	65 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	6 500,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	6 500,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		79 000,00	78 800,00	78 800,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		79 000,00	78 800,00	78 800,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	47 880,44	12 205,00	12 205,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	47 880,44	12 205,00	12 205,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		47 880,44	12 205,00	12 205,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		126 880,44	91 005,00	91 005,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	28 764,50
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	119 769,50
---	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

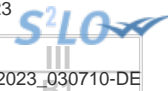
(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
14	Opération d'équipement n° 14 (5)	20 000,00	20 000,00	20 000,00
15	Opération d'équipement n° 15 (5)	15 000,00	67 644,00	67 644,00
18	Opération d'équipement n° 18 (5)	25 000,00	25 000,00	25 000,00
20	Opération d'équipement n° 20 (5)	52 308,64	25 655,16	25 655,16
Total des dépenses d'équipement		112 308,64	138 299,16	138 299,16
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	42 000,00	41 965,00	41 965,00
1641	Emprunts en euros	42 000,00	41 965,00	41 965,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		42 000,00	41 965,00	41 965,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		154 308,64	180 264,16	180 264,16
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	47 880,44	12 205,00	12 205,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	47 880,44	12 205,00	12 205,00
1391	Subventions d'équipement	47 880,44	12 205,00	12 205,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		47 880,44	12 205,00	12 205,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		202 189,08	192 469,16	192 469,16

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	192 469,16
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

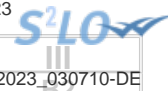
(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	45 096,00	45 096,00
131	Subvention d'équipement	0,00	45 096,00	45 096,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	45 096,00	45 096,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	29 139,11	392,00	392,00
10222	FCTVA	29 139,11	392,00	392,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		29 139,11	392,00	392,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		29 139,11	45 488,00	45 488,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	<i>14 811,88</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)</i>	<i>99 156,46</i>	<i>48 291,57</i>	<i>48 291,57</i>
2803	<i>Frais d'études, recherche et dévelop.</i>	<i>370,80</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
2813	<i>Constructions</i>	<i>25 556,62</i>	<i>12 780,44</i>	<i>12 780,44</i>
28158	<i>Autres matériels, outillage technique</i>	<i>73 229,04</i>	<i>35 511,13</i>	<i>35 511,13</i>
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		113 968,34	48 291,57	48 291,57
041	<i>Opérations patrimoniales (8)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
TOTAL RECETTES D'ORDRE		113 968,34	48 291,57	48 291,57
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		143 107,45	93 779,57	93 779,57

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	98 689,59
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	192 469,16
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

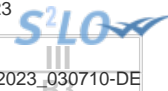
(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 14 (1)
LIBELLE : matériel et réseaux

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		833 527,41	a 0,00	20 000,00	b 20 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	1 318,81	0,00	0,00	0,00	0,00
2033		1 318,81	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	115 054,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
213	Constructions	115 054,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2156	Matériel spécifique d'exploitation	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	717 154,60	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	717 154,60	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
131	Subvention d'équipement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-20 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 15 (1)
LIBELLE : Schéma assain communal + ét fabas

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	67 644,00	b 67 644,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	67 644,00	67 644,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	67 644,00	67 644,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 45 096,00
13	Subventions d'investissement	0,00	45 096,00
131	Subvention d'équipement	0,00	45 096,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-22 548,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 18 (1)
LIBELLE : Réseaux salle polyvalente

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	25 000,00	b 25 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-25 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 20 (1)
LIBELLE : Restructuration des réseaux****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		255 157,88	a 0,00	25 655,16	b 25 655,16	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	255 157,88	0,00	25 655,16	25 655,16	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	255 157,88	0,00	25 655,16	25 655,16	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-25 655,16
---	-------------------

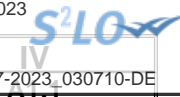
(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					0,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Envoyé en préfecture le 09/03/2023

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Publié le



ID : 081-218103174-20230307-2023_030710-DE

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV
A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)


Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Envoyé en préfecture le 09/03/2023	
Reçu en préfecture le 09/03/2023	
Publié le	
ID : 081-218103174-20230307-2023_030710-DE	

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		54 170,00	I 54 170,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		41 965,00	41 965,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	41 965,00	41 965,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		12 205,00	12 205,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	12 205,00	12 205,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	54 170,00	0,00	0,00	54 170,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.



IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES
A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		48 683,57	III 48 683,57
Ressources propres externes de l'année (a)		392,00	392,00
10222	FCTVA	392,00	392,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		48 291,57	48 291,57
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2803	Frais d'études, recherche et dévelop.	0,00	0,00
2813	Constructions	12 780,44	12 780,44
28158	Autres matériels, outillage technique	35 511,13	35 511,13
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	48 683,57	0,00	98 689,59	0,00	147 373,16

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	54 170,00
Ressources propres disponibles	IV	147 373,16
Solde	V = IV – II (6)	93 203,16

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT
COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION**

A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT
COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT**

A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE**

B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.



IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS

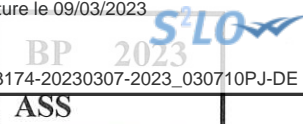
ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE

C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.



81317

MAIRIE VILLEFRANCHE D'ALBIGEOIS

Code INSEE

mairie de Villefranche d'Albigeois

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES : Pour 0

Contre 0

Abstentions 0

Présenté par le maire, Bruno BOUSQUET

Date de convocation :

A Villefranche d'Albigeois , le 07/03/2023

Le maire, Bruno BOUSQUET

Délibéré par le Conseil municipal réuni en session

A Villefranche d'Albigeois , le 07/03/2023

le Conseil municipal


01 - Bruno BOUSQUET	
02 - Arnaud SIRGUE-BEC	
03 - Vanessa RABAUD	
04 - Olivier DELSUC	
05 - Marie-Line BRUNET	
06 - Gisèle NICOULEAU	
07 - Philippe BAINS	
08 - Sylvie AVEROUX	
09 - Jordan RECOULES	
10 - Alain JOURDE	
11 - Valérie VITHE	
12 - Michel CARRIERE	
13 - Ghislain PORCHIS	
14 - Christel DONNENWIRTH	
15 - Joel MILHAU	

Certifié exécutoire par le maire, Bruno BOUSQUET , compte tenu de la transmission en et de la publication, le

A

, le

Envoyé en préfecture le 09/03/2023
Reçu en préfecture le 09/03/2023
Publié le
ID : 081-218103174-20230307-2023_030710PJ-DE





DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU TARN

L'an deux mille vingt-trois, et le sept du mois de mars, à dix-huit heures, le Conseil municipal de Villefranche d'Albigeois, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les lieux habituels de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Bruno BOUSQUET, maire.**

Nombre de membres :

En exercice : 15
Présents : 11
Votants : 11

Étaient présents : Bruno BOUSQUET, Arnaud SIRGUE-BEC, Vanessa RABAUD, Olivier DELSUC, Marie-Line BRUNET, Gisèle NICOLEAU, Philippe BAINS, Sylvie AVEROUX, Jordan RECOULES, Ghislain PORCHIS, Joël MILHAU,

Date de la convocation :
01 mars 2023

Absents : Alain JOURDE, Valérie VITHE, Michel CARRIERE, Christel DONNENWIRTH

Date d'affichage :
01 mars 2023

Vanessa RABAUD a été désignée en qualité de secrétaire de séance par le conseil municipal.

Séance du 07 mars 2023 - Délibération N° 2023-11

**Vote du budget primitif annexe de la régie des transports scolaires
Exercice 2023**

Monsieur le maire présente le projet de budget primitif 2023 du budget annexe de la régie des transports scolaires.

L'achat du précédent minibus en octobre 2014 était prévu pour une durée d'utilisation de 7 ans. La convention de partenariat avec la FEDERTEEP s'est terminée en 2022, elle a désormais été renouvelée avec la région. La FEDERTEEP reste gestionnaire des transferts de fonds mais le contrat est régional.

Des contraintes d'approvisionnement entraînent une difficulté pour se fournir en minibus scolaires, au vu des prix et des disponibilités, l'extension de la durée d'utilisation a été permise.

Un renouvellement est néanmoins nécessaire afin de garantir un véhicule répondant aux conditions idéales de transport.

Considérant la nécessité d'un moyen de transport pour véhiculer les enfants de leur domicile à l'école de proximité, il est prévu l'achat d'un nouveau minibus durant l'année 2023.

Le prévisionnel en section d'investissement permis par les amortissements du précédent minibus étant de 42 586.79 €, des crédits supplémentaires doivent être alloués en vue de cette acquisition estimée aux alentours de 50 000.00 €. Un prêt bancaire est alors envisagé, provisionné à hauteur maximale de 30 000.00€.

Le conseil municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les dispositions de l'article L 2311-1 et suivants, et de l'article L 2312-1 du code général des collectivités territoriales,

ENTENDU le présent exposé,

Après en avoir délibéré, et à **l'unanimité**

- à **11 voix POUR**

- **ADOPTE** le budget annexe de la régie des transports scolaires pour l'exercice 2023 équilibré comme suit:
 - en dépenses et recettes d'exploitation à hauteur de : **35 802.89 €**
 - en dépenses et recettes d'investissement à hauteur de : **74 836.79 €**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Le maire


Bruno BOUSQUET





REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 21810317400056	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNE MAIRIE VILLEFRANCHE D'ALBIGEOIS
--	---

POSTE COMPTABLE DE : SERVICE GESTION COMPTABLE ALBI

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 43 (1)

Budget primitif

BUDGET : REGIE TRANSPORTS SCOLAIRES (2)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	18
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	23
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	24
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	25
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	27
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	28
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	29
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	30
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	31
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET VUE D'ENSEMBLE

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	35 802,89	15 250,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 20 552,89
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		35 802,89	35 802,89

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	74 836,79	52 918,89
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 21 917,90
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		74 836,79	74 836,79

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	110 639,68	110 639,68
----------------------------	-------------------	-------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.



**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES**

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	4 350,00	0,00	4 384,00	4 384,00	4 384,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	8 000,00	0,00	8 500,00	8 500,00	8 500,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		12 350,00	0,00	12 884,00	12 884,00	12 884,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		12 350,00	0,00	12 884,00	12 884,00	12 884,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	20 481,84		22 918,89	22 918,89	22 918,89
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	6 028,33		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		26 510,17		22 918,89	22 918,89	22 918,89
TOTAL		38 860,17	0,00	35 802,89	35 802,89	35 802,89

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)		0,00
---	--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES		35 802,89
---	--	------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00	13 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00	13 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00	13 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	4 500,00		2 250,00	2 250,00	2 250,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		4 500,00		2 250,00	2 250,00	2 250,00
TOTAL		17 500,00	0,00	15 250,00	15 250,00	15 250,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)		20 552,89
---	--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES		35 802,89
---	--	------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	20 668,89
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	40 607,50	0,00	72 586,79	72 586,79	72 586,79
	Total des dépenses d'équipement	40 607,50	0,00	72 586,79	72 586,79	72 586,79
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	40 607,50	0,00	72 586,79	72 586,79	72 586,79
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	4 500,00		2 250,00	2 250,00	2 250,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	4 500,00		2 250,00	2 250,00	2 250,00
	TOTAL	45 107,50	0,00	74 836,79	74 836,79	74 836,79

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------


=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	74 836,79
---	------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	20 481,84		22 918,89	22 918,89	22 918,89

Envoyé en préfecture le 09/03/2023
 Reçu en préfecture le 09/03/2023
 Publié le 0,00
 ID : 081-218103174-20230307-2023_030711-DE



040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	6 028,33		0,00		
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00		
Total des recettes d'ordre d'investissement		26 510,17		22 918,89	22 918,89	22 918,89
TOTAL		26 510,17	0,00	52 918,89	52 918,89	52 918,89

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	21 917,90
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	74 836,79
---	------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	20 668,89
---	------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	4 384,00		4 384,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	8 500,00		8 500,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		22 918,89	22 918,89
Dépenses d'exploitation – Total		12 884,00	22 918,89	35 802,89

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	35 802,89
---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	2 250,00	2 250,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	72 586,79		72 586,79
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		72 586,79	2 250,00	74 836,79

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	74 836,79
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	13 000,00		13 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	2 250,00	2 250,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		13 000,00	2 250,00	15 250,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	20 552,89
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	35 802,89
---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	30 000,00	0,00	30 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
491	<i>Dépréciations des comptes de clients</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		22 918,89	22 918,89
Recettes d'investissement – Total		30 000,00	22 918,89	52 918,89

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	21 917,90
--	------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	74 836,79
---	------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	4 350,00	4 384,00	4 384,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	300,00	300,00	300,00
6066	Carburants	1 200,00	1 200,00	1 200,00
6132	Locations immobilières	800,00	784,00	784,00
61551	Entretien matériel roulant	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6156	Maintenance	50,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	1 000,00	0,00	0,00
6168	Autres	0,00	1 000,00	1 000,00
6288	Autres	0,00	100,00	100,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	8 000,00	8 500,00	8 500,00
6411	Salaires, appointements, commissions	5 000,00	5 500,00	5 500,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 500,00	1 000,00	1 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	500,00	0,00	0,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	500,00	0,00	0,00
6458	Cotisations autres organismes sociaux	500,00	2 000,00	2 000,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		12 350,00	12 884,00	12 884,00
66	Charges financières (b) (8)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		12 350,00	12 884,00	12 884,00
023	Virement à la section d'investissement	20 481,84	22 918,89	22 918,89
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	6 028,33	0,00	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	6 028,33	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		26 510,17	22 918,89	22 918,89
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		26 510,17	22 918,89	22 918,89
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		38 860,17	35 802,89	35 802,89

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	35 802,89
---	------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.



(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	13 000,00	13 000,00	13 000,00
7061	Transport de voyageur	13 000,00	13 000,00	13 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		13 000,00	13 000,00	13 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		13 000,00	13 000,00	13 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	4 500,00	2 250,00	2 250,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	4 500,00	2 250,00	2 250,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		4 500,00	2 250,00	2 250,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		17 500,00	15 250,00	15 250,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
----------------------------	------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	20 552,89
---	-----------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	35 802,89
--	-----------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

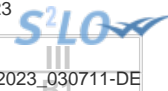
(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
2022	Opération d'équipement n° 2022 (5)	40 607,50	72 586,79	72 586,79
Total des dépenses d'équipement		40 607,50	72 586,79	72 586,79
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		40 607,50	72 586,79	72 586,79
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	4 500,00	2 250,00	2 250,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	4 500,00	2 250,00	2 250,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	4 500,00	2 250,00	2 250,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		4 500,00	2 250,00	2 250,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		45 107,50	74 836,79	74 836,79

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	74 836,79
---	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

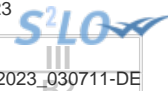
(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	30 000,00	30 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	30 000,00	30 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	30 000,00	30 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		0,00	30 000,00	30 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	20 481,84	22 918,89	22 918,89
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	6 028,33	0,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	6 028,33	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		26 510,17	22 918,89	22 918,89
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		26 510,17	22 918,89	22 918,89
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		26 510,17	52 918,89	52 918,89

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	21 917,90
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	74 836,79
---	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

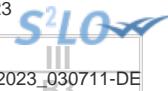
(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2022 (1)
LIBELLE : ACHAT MINI BUS**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	72 586,79	b 72 586,79	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	72 586,79	72 586,79	0,00
2156	Matériel de transport d'exploitation	0,00	0,00	72 586,79	72 586,79	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-72 586,79
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					0,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Envoyé en préfecture le 09/03/2023

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Publié le

The logo for S2LO, featuring the letters 'S2LO' in a blue, stylized font with a swoosh underneath.

ID : 081-218103174-20230307-2023_030711-DE



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

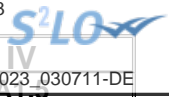
IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV
A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		


(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Envoyé en préfecture le 09/03/2023
Reçu en préfecture le 09/03/2023
Publié le
ID : 081-218103174-20230307-2023_030711-DE



IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE
AUTRES DETTES
A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)



IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES**

A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		2 250,00	I 2 250,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		2 250,00	2 250,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	2 250,00	2 250,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	2 250,00	0,00	0,00	2 250,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		22 918,89	III 22 918,89
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		22 918,89	22 918,89
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28156	Matériel spécifique d'exploitation	0,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	22 918,89	22 918,89

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	22 918,89	0,00	21 917,90	0,00	44 836,79

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 2 250,00
Ressources propres disponibles	IV 44 836,79
Solde	V = IV – II (6) 42 586,79

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrive uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE**

B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).


(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

81317

MAIRIE VILLEFRANCHE D'ALBIGEOIS

Code INSEE

mairie de Villefranche d'Albigeois



BP 2023

TSC

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES : Pour 0

Contre 0

Abstentions 0

Présenté par le maire, Bruno BOUSQUET

Date de convocation :




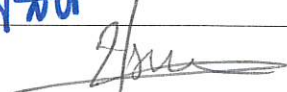
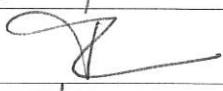




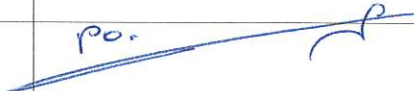
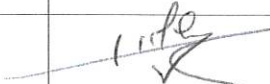
A Villefranche d'Albigeois , le 07/03/2023

Le maire, Bruno BOUSQUET

Délibéré par le Conseil Municipal réuni en session

A Villefranche d'Albigeois , le 07/03/2023

le Conseil Municipal

01 - Bruno BOUSQUET	
02 - Arnaud SIRGUE-BEC	
03 - Vanessa RABAUD	
04 - Olivier DELSUC	
05 - Marie-Line BRUNET	
06 - Gisèle NICOULEAU	
07 - Philippe BAINS	
08 - Sylvie AVEROUX	
09 - Jordan RECOULES	
10 - Alain JOURDE	
11 - Valérie VITHE	
12 - Michel CARRIERE	
13 - Ghislain PORCHIS	
14 - Christel DONNENWIRTH	
15 - Joel MILHAU	

Certifié exécutoire par le maire, Bruno BOUSQUET , compte tenu de la transmission en et de la publication, le

A

, le

Envoyé en préfecture le 09/03/2023
Reçu en préfecture le 09/03/2023
Publié le
ID : 081-218103174-20230307-2023_030711PJ-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE****DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****REPUBLIQUE FRANÇAISE**
DEPARTEMENT DU TARNL'an deux mille vingt-trois, et le sept du mois de mars, à dix-huit heures, le Conseil municipal de Villefranche d'Albigeois, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les lieux habituels de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Bruno BOUSQUET, maire.****Nombre de membres :**En exercice : 15
Présents : 11
Votants : 11Étaient présents : Bruno BOUSQUET, Arnaud SIRGUE-BEC, Vanessa RABAUD, Olivier DELSUC, Marie-Line BRUNET, Gisèle NICOULEAU, Philippe BAINS, Sylvie AVEROUX, Jordan RECOULES, Ghislain PORCHIS, Joël MILHAU,**Date de la convocation :**
1 mars 2023Absents : Alain JOURDE, Valérie VITHE, Michel CARRIERE, Christel DONNENWIRTH**Date d'affichage :**
1 mars 2023

Vanessa RABAUD a été désignée en qualité de secrétaire de séance par le conseil municipal.

Séance du 7 mars 2023- Délibération N° 2023-12**Emprunt - Refinancement d'acquisitions immobilières**

Le Maire informe le conseil municipal qu'il y a lieu de refinancer les dernières acquisitions immobilières et rappelle les délibérations numéro 2022-38 et 2022-53.

Il rappelle également la délibération du 23 août 2021 portant le numéro 2021-37 (Réalisation d'emprunts).

Monsieur le maire informe avoir échangé avec le trésorier et qu'il nous recommande de financer par de la dette les acquisitions immobilières et de ne pas procéder à un paiement comptant.

Le Maire propose au conseil municipal :

Il propose après avoir pris connaissance de l'offre de financement et des conditions générales version CG-LBP-2022-13 y attachées proposées par La Banque Postale de valider l'offre de cette banque à savoir :

- Principales caractéristiques du contrat de prêt :

SCORE GISSLER :	1A
Montant du contrat de prêt :	200 000 euros
Durée du contrat de prêt :	20 ans
Objet du contrat de prêt :	Financement les investissements
Taux d'intérêt annuel :	taux fixe de 3,98 %
Base de calcul des intérêts :	mois de 30 jours sur la base d'une année de 360jours
Echéance d'amortissement et d'intérêts :	périodicité trimestrielle
Mode d'amortissement :	constant
Remboursement anticipé :	possible à une date d'échéance d'intérêts pour tout ou partie du montant du capital restant dû, moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle
Commission d'engagement :	200.00 €

Le conseil municipal,

VU le code général des collectivités territoriales,

CONSIDERANT que les collectivités locales ne peuvent souscrire des emprunts que dans le cadre de leur budget que pour des opérations d'investissement,

CONSIDERANT que c'est à l'assemblée municipale qu'il revient de prendre la décision en la matière,

CONSIDERANT la nécessité de recourir à un prêt moyen terme pour financer les dernières acquisitions immobilières

ENTENDU le présent exposé,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- à 11 voix POUR

- **DECIDE**, d'adopter les propositions de monsieur le maire
- **AUTORISE** monsieur le maire à signer le contrat de prêt concernant pour financer des investissements pour un montant de 200 000 € auprès de Banque Postale
- **DONNE POUVOIR** à monsieur le maire, (ou son représentant), pour faire le nécessaire en la circonstance et signer l'ensemble de la documentation contractuelle relative au contrat de prêt décrit ci-dessus à intervenir avec la Banque Postale.
- **PRECISE** que les crédits suffisants sont prévus au budget principal de l'exercice 2023
- **PRECISE** que monsieur le maire et le receveur principal seront chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision.

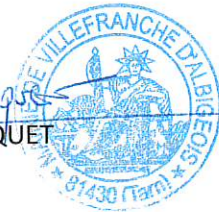
Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Le maire

Bruno BOUSQUET





DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU TARN

L'an deux mille vingt-trois, et le sept du mois de mars, à dix-huit heures, le Conseil municipal de Villefranche d'Albigeois, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les lieux habituels de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Bruno BOUSQUET, maire.**

Nombre de membres :

En exercice : 15
Présents : 11
Votants : 11

Étaient présents : Bruno BOUSQUET, Arnaud SIRGUE-BEC, Vanessa RABAUD, Olivier DELSUC, Marie-Line BRUNET, Gisèle NICOULEAU, Philippe BAINS, Sylvie AVEROUX, Jordan RECOULES, Ghislain PORCHIS, Joël MILHAU,

Date de la convocation :
01 mars 2023

Absents : Alain JOURDE, Valérie VITHE, Michel CARRIERE, Christel DONNENWIRTH

Date d'affichage :
01 mars 2023

Vanessa RABAUD a été désignée en qualité de secrétaire de séance par le conseil municipal.

Séance du 07 mars 2023 - Délibération N° 2023-13

Actualisation du plan de financement de l'ESPACE HIPPOCRATE

La création d'un projet santé sur le village regroupant les professionnels médicaux et paramédicaux au sein d'un même espace avait donné lieu à un estimatif pour un projet global consistant à l'acquisition de locaux en centre-bourg et à la rénovation de l'ensemble en vue d'accueillir du public.

Ce projet santé a alors fait l'objet d'une première délibération de cadrage (2022-01) mettant en avant les enjeux du projet et l'estimation financière de ce dernier.

La collectivité a procédé à l'acquisition des locaux 8 et 10 place de l'église fin 2021. Ces locaux disposaient d'un emplacement adapté à la création d'un espace médical. Des études de faisabilité ont chiffré l'opération à 718 000.00 € HT. Décomposé par niveau, la partie en rez-de-chaussée a été terminée en septembre 2022, elle comprend un hall d'accueil, 4 bureaux, une salle de soins et deux salles d'attente.

Au vu de la demande de locaux des professionnels médicaux ou paramédicaux, il convient de poursuivre et terminer l'opération sur l'étage pour lequel des raccordements électriques ont déjà été effectués ainsi que l'accès escalier.

Le plan de financement prévisionnel de la délibération transmise en préfecture du 09 février 2022 comportait un montant total excluant l'acquisition. N'étant éligible par aucun des financeurs auprès desquels la subvention avait été demandée, elle n'avait pas été renseignée dans le tableau de financement (cette acquisition pouvant faire l'objet d'un financement par les fonds FEDER, il convient de la réintégrer).

Les subventions alors demandées se décomposaient entre l'Etat en DETR à hauteur de 40 % (287 200.00 €), la région à hauteur de 30 %, (215 400.00 €) et le département à hauteur de 10 % (71 800.00 €). Les décisions des organismes financeurs ont conduit à une réévaluation de ces montants. Les montants accordés pour le projet par l'Etat et la Région se révèlent être moins importants que le prévisionnel (251 300.00 € de l'Etat et 110 000.00 € de la Région. Afin d'assurer un financement global au plus près de 80 % du total des sommes dépensées pour le projet (qui est le maximum subventionnable) et garantir un autofinancement le plus faible possible, il est nécessaire d'actualiser le plan de financement en sollicitant un nouvel organisme sur le projet.

Afin de garantir un montant subventionné le plus élevé possible, monsieur le maire propose de solliciter l'aide des fonds européen FEDER (Fonds Européen de Développement Régional) à hauteur de 212 100.00 € selon les modalités de financement suivantes :

TOTAL - PROJET GLOBAL				
Emploi		Ressources		
Dépenses	Montant	Recettes	Montant	
Réhabilitation et construction des bâtis	En euros	Subventions sollicitées	Taux sollicités	Montant HT en euros
Acquisition bien immobilier	88 500.00 €			
Démolitions et déposes	35 000.00 €	Etat (DETR)		251 300.00 €
Maçonnerie gros œuvre-Charpente / Couverture	180 000.00 €	Autres subventions d'Etat		
Cloisons sèches – Faux Plafonds	85 000.00 €	Fonds Européens - FEDER	26.30 %	212 100.00 €
Menuiseries intérieures et extérieures	66 000.00 €	Conseil Régional (maisons de santé)		110 000.00 €
Plomberie – Electricité – Ventilation - Chauffage	97 000.00 €	Conseil Départemental « contrat Atout Tarn »		71 800.00 €
Peinture et sol	47 000.00 €	Total des Subventions	80 %	645 200.00 €
Façade	100 000.00 €			
Ascenseur	30 000.00 €			
TOTAL TRAVAUX	640 000.00 €			
Frais architecte	50 000.00 €	Autofinancement	20 %	163 750.00 €
BET structures et fluides	5 000.00 €			
Economiste	5 000.00 €			
SPS	5 000.00 €			
Contrôle technique	3 500.00 €			
Etudes de sol	1 500.00 €			
Diagnostic amiante	4 000.00 €			
Branchements	4 000.00 €			
TOTAL ETUDES	78 000.00 €			
Coût du projet avant TVA Achat compris	806 500.00 €	Ressources avant TVA		806 500.00 €
TVA 20 %	143 600.00 €	Remboursement TVA		141 336.86 €
Frais acquisition	2 450.00 €	Non récupéré TVA		2 263.14 €
Coût du projet TTC	952 550.00 €	Total Ressources		952 550.00 €

VU le code général des collectivités territoriales, et ses articles L. 2334-32 à L.2334-39 et R2334-19 à R. 2334-35),

VU l'arrêté de la préfecture du Tarn portant attribution de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux à la commune de Villefranche d'Albigeois en date du 03 juin 2022

VU l'arrêté du Département du Tarn portant attribution d'une subvention pour le projet de réhabilitation d'un bâtiment communal en date du 03 octobre 2022.

VU la convention d'investissement de soutien aux projets de maisons et centres de santé pluri-professionnels relatif à la création de la maison de santé pluri-professionnelle de Villefranche d'Albigeois.

VU le programme de Fond Européen de Développement Régional

VU les prévisions budgétaires,

ENTENDU le présent exposé,

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

- à 11 voix POUR

- **DECIDE** de solliciter auprès du **Fond Européen de Développement Régional**:
 - **212 100.00** euros au sein du programme FEDER

Pour la création de locaux à usage de professionnels :

- **AUTORISE** monsieur le maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.
- **PRECISE** que les crédits suffisants sont prévus au budget communal de l'exercice 2023.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Le maire

Bruno BOUSQUET





DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU TARN

L'an deux mille vingt-trois, et le sept du mois de mars, à dix-huit heures, le Conseil municipal de Villefranche d'Albigeois, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les lieux habituels de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Bruno BOUSQUET, maire**.

Nombre de membres :

En exercice : 15
Présents : 10
Votants : 10

Étaient présents : Bruno BOUSQUET, Arnaud SIRGUE-BEC, Vanessa RABAUD, Olivier DELSUC, Marie-Line BRUNET, Gisèle NICOULEAU, Philippe BAINS, Sylvie AVEROUX, Ghislain PORCHIS, Joël MILHAU,

Date de la convocation :

1 mars 2023

Absents : Alain JOURDE, Valérie VITHE, Michel CARRIERE, Christel DONNENWIRTH, Jordan RECOULES

Date d'affichage :

1 mars 2023

Vanessa RABAUD a été désignée en qualité de secrétaire de séance par le conseil municipal.

Séance du 7 mars 2023 - Délibération N° 2023-14

Modification des représentants aux commissions communales

Suite à la démission de monsieur Germain GRIMAL de son mandat de Conseiller Municipal, il convient de le remplacer au sein des commissions communales et extra-communales dont il était membre à savoir :

- Affaires générales, finances ; Travaux, urbanisme, commerce et artisanat ; Ressources humaines, cantine, communication et numérique ; Cadre de vie et empreinte écologique ; Sport, vie associative, animation et jeunesse

Monsieur le maire propose que Joël MILHAU, le remplace dans chacune des commissions.

Le conseil municipal,

VU l'article L2121-22 du code général des collectivités territoriales qui détermine l'organisation des commissions municipales,

CONSIDERANT la démission de monsieur Germain GRIMAL de son mandat de conseiller municipal,
CONSIDERANT qu'il convient de remplacer monsieur Germain GRIMAL au poste qu'il occupait en tant que membre des commissions communales :

ENTENDU le présent exposé,

Après en avoir délibéré, à **l'unanimité** : - **à 10 voix POUR**

- **PRECISE** que Bruno BOUSQUET, maire, est président de toutes les commissions.
- **DECIDE** de mettre à jour et prendre acte de la composition des commissions communales et extra-communales en intégrant Joël MILHAU.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Le maire

Bruno BOUSQUET



**VILLEFRANCHE
D'ALBIGEOIS**EXTRAIT DU REGISTRE**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****REPUBLIQUE FRANÇAISE**
DEPARTEMENT DU TARN

L'an deux mille vingt-trois, et le sept du mois de mars, à dix-huit heures, le Conseil municipal de Villefranche d'Albigeois, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les lieux habituels de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Bruno BOUSQUET, maire**.

Nombre de membres :En exercice : 15
Présents : 10
Votants : 09

Étaient présents : Bruno BOUSQUET, Arnaud SIRGUE-BEC, Vanessa RABAUD, Olivier DELSUC, Marie-Line BRUNET, Gisèle NICOLEAU, Philippe BAINS, Sylvie AVEROUX, Ghislain PORCHIS, Joël MILHAU,

Date de la convocation :
1 mars 2023

Absents : Alain JOURDE, Valérie VITHE, Michel CARRIERE, Christel DONNENWIRTH, Jordan RECOULES

Date d'affichage :
1 mars 2023

Vanessa RABAUD a été désignée en qualité de secrétaire de séance par le conseil municipal.

Séance du 7 mars 2023 - Délibération N° 2023-15**Désignation du correspondant défense**

Monsieur le maire informe le conseil municipal que depuis la démission de Monsieur Germain GRIMAL de son mandat de conseil municipal, le poste de correspondant défense est vacant et qu'il y a lieu de nommer un nouveau membre du conseil municipal.

Monsieur le Maire invite le Conseil municipal à procéder à la désignation du correspondant défense et propose que Monsieur Ghislain PORCHIS occupe cette fonction.

Il sera destinataire d'informations ayant attrait à la défense et sera susceptible de s'occuper notamment du recensement militaire

Le conseil municipal,**VU** la loi n° 97-1019 du 28 octobre 1997 portant réforme du service national,**VU** le code Général des collectivités territoriales,**VU** la circulaire du 26 octobre 2001 relative à la désignation d'un correspondant défense au sein de chaque conseil municipal,**CONSIDERANT** la nécessité de nommer dans les meilleurs délais un correspondant défense**CONSIDERANT** l'intérêt de développer notamment la réserve opérationnelle et citoyenne, Monsieur le Maire précise que le conseiller municipal en charge des questions de défense aura vocation à devenir un interlocuteur privilégié pour la défense.**ENTENDU** le présent exposé,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- à **09 voix POUR**

- **DESIGNE** Monsieur Ghislain PORCHIS, conseiller municipal en tant que correspondant défense de la commune. Monsieur Ghislain PORCHIS n'a pas participé au vote.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Le maire

Bruno BOUSQUET



**VILLEFRANCHE
D'ALBIGEOIS**EXTRAIT DU REGISTRE**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****REPUBLIQUE FRANÇAISE**
DEPARTEMENT DU TARN

L'an deux mille vingt-trois, et le sept du mois de mars, à dix-huit heures, le Conseil municipal de Villefranche d'Albigeois, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les lieux habituels de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Bruno BOUSQUET, maire**.

Nombre de membres :En exercice : 15
Présents : 10
Votants : 09

Étaient présents : Bruno BOUSQUET, Arnaud SIRGUE-BEC, Vanessa RABAUD, Olivier DELSUC, Marie-Line BRUNET, Gisèle NICOULEAU, Philippe BAINS, Sylvie AVEROUX, Ghislain PORCHIS, Joël MILHAU,

Date de la convocation :

1 mars 2023

Absents : Alain JOURDE, Valérie VITHE, Michel CARRIERE, Christel DONNENWIRTH, Jordan RECOULES

Date d'affichage :

1 mars 2023

Vanessa RABAUD a été désignée en qualité de secrétaire de séance par le conseil municipal.

Séance du 7 mars 2023 - Délibération N° 2023-16**Désignation correspondant sécurité routière**

Monsieur le maire informe le conseil municipal que depuis la démission de Monsieur Germain GRIMAL de son mandat de conseil municipal, le poste de correspondant sécurité routière est vacant et qu'il y a lieu de nommer un nouveau membre du conseil municipal.

Monsieur le Maire rappelle que les maires ont un rôle important à assurer dans la lutte contre l'insécurité routière, du fait de leurs multiples domaines de compétences qui peuvent avoir un impact direct ou indirect sur la sécurité routière : les aménagements urbains, la réglementation de la vitesse, la définition et la mise en œuvre des documents d'urbanisation, les activités scolaires ou parascolaires ainsi que les activités associatives. Des progrès ont été réalisés sur la commune depuis la réfection de la traverse du bourg mais cette évolution reste fragile.

Le référent sécurité routière a toute latitude pour informer le conseil municipal de problèmes de sécurité routière. Il travaille de concert avec la Brigade de gendarmerie basée sur la commune. L'existence de ce partenariat permet d'améliorer l'efficacité et la cohérence globale de la politique de sécurité routière.

Monsieur le Maire invite le Conseil municipal à procéder à la désignation du correspondant sécurité routière et propose que Monsieur Ghislain PORCHIS occupe cette fonction.

Le conseil municipal,**VU** le code général des collectivités territoriales,**CONSIDERANT** qu'il convient de désigner un correspondant sécurité routière**ENTENDU** le présent exposé,Après en avoir délibéré, **à l'unanimité :****- à 09 voix POUR**

- DESIGNE, Monsieur Ghislain PORCHIS comme correspondant sécurité routière. Monsieur Ghislain PORCHIS n'a pas participé au vote.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Le maire

Bruno BOUSQUET





DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU TARN

L'an deux mille vingt-trois, et le sept du mois de mars, à dix-huit heures, le Conseil municipal de Villefranche d'Albigeois, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les lieux habituels de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Bruno BOUSQUET, maire**.

Nombre de membres :

En exercice : 15
Présents : 10
Votants : 10

Étaient présents : Bruno BOUSQUET, Arnaud SIRGUE-BEC, Vanessa RABAUD, Olivier DELSUC, Marie-Line BRUNET, Gisèle NICOLEAU, Philippe BAINS, Sylvie AVEROUX, Ghislain PORCHIS, Joël MILHAU,

Date de la convocation :

1 mars 2023

Absents : Alain JOURDE, Valérie VITHE, Michel CARRIERE, Christel DONNENWIRTH, Jordan RECOULES

Date d'affichage :

1 mars 2023

Vanessa RABAUD a été désignée en qualité de secrétaire de séance par le conseil municipal.

Séance du 7 mars 2023 - Délibération N° 2023-17

Désignation des membres au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Monsieur le maire informe le conseil municipal que depuis la démission de Monsieur Germain GRIMAL de son mandat de conseil municipal, il manque un délégué au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et qu'il y a lieu de désigner un nouveau membre du conseil municipal.

Monsieur le Maire propose que Joël MILHAU intègre le CCAS, il propose la liste suivante de candidat : Bruno BOUSQUET, Marie-Line BRUNET-CALMELS, Sylvie AVEROUX, Gisèle NICOLEAU, Ghislain PORCHIS, Christel DONNENWIRTH, Joel MILHAU, Olivier DELSUC.

Le conseil municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les statuts indiquant la clé de répartition du nombre de délégués,

CONSIDERANT qu'il convient de désigner **3** membres élus au minimum et **8** membres élus au maximum auprès du CCAS,

CONSIDERANT que le conseil municipal doit procéder, à l'élection des délégués, le maire propose de voter au scrutin de vote à main levée.

ENTENDU le présent exposé,

DECIDE de voter au scrutin à main levée à **l'unanimité**,

Après en avoir délibéré, à **l'unanimité** : - à **10 voix POUR**

- **DESIGNE** Bruno BOUSQUET, Marie-Line BRUNET-CALMELS, Sylvie AVEROUX, Gisèle NICOLEAU, Ghislain PORCHIS, Christel DONNENWIRTH, Joel MILHAU, Olivier DELSUC membres du CCAS.
- **AUTORISE** monsieur le maire à signer toutes documentations nécessaires.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Le maire

Bruno BOUSQUET



Il est rappelé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU TARN

L'an deux mille vingt-trois, et le sept du mois de mars, à dix-huit heures, le Conseil municipal de Villefranche d'Albigeois, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les lieux habituels de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Bruno BOUSQUET, maire**.

Nombre de membres :

En exercice : 15
Présents : 10
Votants : 10

Étaient présents : Bruno BOUSQUET, Arnaud SIRGUE-BEC, Vanessa RABAUD, Olivier DELSUC, Marie-Line BRUNET, Gisèle NICOULEAU, Philippe BAINS, Sylvie AVEROUX, Ghislain PORCHIS, Joël MILHAU,

Date de la convocation :
1 mars 2023

Absents : Alain JOURDE, Valérie VITHE, Michel CARRIERE, Christel DONNENWIRTH, Jordan RECOULES

Date d'affichage :
1 mars 2023

Vanessa RABAUD a été désignée en qualité de secrétaire de séance par le conseil municipal.

Séance du 7 mars 2023 - Délibération N° 2023-18**Indemnité pour le gardiennage de l'Eglise communale**

Monsieur le maire rappelle que depuis octobre 1990, date à laquelle l'abbé Louis ASTIE, a démarré à servir la Paroisse de Villefranche d'Albigeois, il lui a été versé une indemnité de gardiennage.

Pour rappel, l'indemnité servie, sur le fondement de l'article 13 de la loi du 9 décembre 1905 modifiée concernant la séparation des Églises et de l'État, aux préposés, notamment aux prêtres affectataires chargés du gardiennage des églises communales, est représentative des frais que les intéressés exposent pour s'acquitter de la tâche qui leur est confiée.

L'abbé Louis ASTIE a habité le presbytère (propriété de la commune) mitoyen de l'Eglise jusqu'à son départ pour l'Ehpad. Une indemnité de 180 euros lui était versée pour s'occuper du gardiennage de l'Eglise communale de Villefranche d'Albigeois, aucun loyer ne lui étant demandé pour l'occupation du Presbytère. Depuis janvier 2003, Madame Denise FARGES assistait l'abbé Louis ASTIE, dans cette démarche de gardiennage et résidait au Presbytère.

L'abbé Louis ASTIE est décédé le 3 février 2023.

Monsieur le maire rappelle qu'il est possible pour la commune, dans le cadre des dépenses d'entretien et de conservation des édifices du culte, de rémunérer un gardien. Le gardiennage de l'église est un service public qui peut être confié à des employés communaux, titulaires ou contractuels, mais également à des particuliers. Ces particuliers ont alors le statut de collaborateur du service public et il n'y a alors, pas de limite d'âge ni de création de poste.

Monsieur le maire rappelle, qu'une circulaire NOR/INT/A/87/00006/C du 8 janvier 1987, a précisé que le montant maximum de l'indemnité allouée aux préposés chargés du gardiennage des églises communales pouvait faire l'objet d'une revalorisation annuelle au même taux que les indemnités exprimées en valeur absolue, allouées aux agents publics et revalorisées suivant la même périodicité.

La commune de Villefranche d'Albigeois n'a jamais revalorisé cette indemnité en accord avec l'abbé Louis ASTIE.

Pour 2022 l'indemnité n'a pas été revalorisée. En conséquence, le plafond indemnitaire pour le gardiennage des églises communales est de 474,22 euros pour un gardien résidant dans la localité où se trouve l'édifice du culte et de 119,55 euros pour un gardien ne résidant pas dans la commune et visitant l'église à des périodes rapprochées. Ces sommes constituent des plafonds, en dessous desquels il demeure possible aux conseils municipaux de revaloriser à leur gré, les indemnités actuellement inférieures à ceux-ci.

Monsieur le maire propose au conseil municipal de nommer pour le gardiennage de l'Église de Villefranche d'Albigeois, Madame Denise FARGES en lieu et place de l'abbé Louis ASTIE, décédé il y a un mois.

Dès lors, pour l'année 2023, l'indemnité ainsi versée à Madame Denise FARGES, gardienne qui réside dans la commune, pourrait être fixée à 180 euros avec occupation du presbytère. La mairie ne prenant pas en charge le chauffage, l'électricité et l'eau.

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'il a échangé avec Madame Denise FARGES qui réside au presbytère depuis plus de 20 ans et qui est âgée à ce jour de 89 ans. Il précise que si le conseil municipal en est d'accord, elle accepte d'être la gardienne de l'Église. Monsieur le maire précise que le presbytère, bâtiment communal, pourrait éventuellement, par la suite, être divisé en deux logements pour répondre aux demandes ou bien être proposé aux internes en médecine lors de leur stage, des travaux pourront être entrepris en ce sens.

Le conseil municipal,

VU la circulaire NOR/INT/A/87/00006/C du 8 janvier 1987

VU la circulaire NOR/IOC/D/11/21246/C du 29 juillet 2011

VU instruction ministérielle du 19 avril 2022

ENTENDU le présent exposé,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité : - à **10 voix POUR**

- **CONSTATE** qu'il faut effectuer un gardiennage de l'Église.
- **NOMME** Madame Denise FARGE, gardienne de l'Église communale de Villefranche d'Albigeois
- **FIXE** pour l'année 2023 l'indemnité de gardiennage d'Église communale à 180 € pour le gardien qui réside dans la commune, en un versement annuel.
- **DIT** que les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif 2023
- **AUTORISE** monsieur le maire à signer toutes documentations nécessaires.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Le maire


Bruno BOUSQUET



**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU TARN

L'an deux mille vingt-trois, et le sept du mois de mars, à dix-huit heures, le Conseil municipal de Villefranche d'Albigeois, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les lieux habituels de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Bruno BOUSQUET, maire**.

Nombre de membres :

En exercice : 15
Présents : 10
Votants : 10

Étaient présents : Bruno BOUSQUET, Arnaud SIRGUE-BEC, Vanessa RABAUD, Olivier DELSUC, Marie-Line BRUNET, Gisèle NICOULEAU, Philippe BAINS, Sylvie AVEROUX, Ghislain PORCHIS, Joël MILHAU,

Date de la convocation :
1 mars 2023

Absents : Alain JOURDE, Valérie VITHE, Michel CARRIERE, Christel DONNENWIRTH, Jordan RECOULES

Date d'affichage :
1 mars 2023

Vanessa RABAUD a été désignée en qualité de secrétaire de séance par le conseil municipal.

Séance du 7 mars 2023 - Délibération N° 2023 - 19**Dénomination de voies****Monsieur le maire informe :**

Dans le cadre de l'adressage de la commune, il reste à nommer :

- La voie qui part de la route d'Albi entre le numéro 23 et le numéro 25 et qui rejoint le chemin de la fount del bes
- L'impasse qui se trouve perpendiculaire à la Mairie, place de la Mairie entre le numéro 2 et le numéro 3
- La place qui se trouve entre la rue de l'ancienne école et la rue des remparts.

Dans le cadre de l'installation de la fibre optique, chaque habitation doit posséder une adresse normée. Une adresse normée doit obligatoirement avoir comme renseignement : un numéro de voie, un nom de voie, un code postal et le nom d'une commune. Cela implique donc que chaque lieu de la commune possède un numéro de voie et une dénomination précise.

Ces corrections n'avaient pas été faites lors de la délibération numéro 2021-44 du 23 août 2021, pensant que les rues du centre bourg possédaient déjà ces caractéristiques.

Il est rappelé qu'outre l'intérêt de l'adressage pour la fibre optique, une meilleure identification des lieux dits et des maisons faciliterait à la fois l'intervention des secours (pompiers, samu, etc...), des services (Enedis, télécommunications, etc...), mais aussi la gestion de livraison de colis.

Il rappelle également qu'il appartient au conseil municipal de choisir le nom des voies et qu'il y aura lieu de porter à la connaissance du public les noms ainsi établis par une signalétique aux carrefours et angles de routes. Monsieur le maire précise que le dossier signalétique porté par la CCMAV et où Villefranche d'Albigeois a souscrit sera réalisé d'ici fin 2023.

Il rappelle également que les voies communales ont été nommées il y a plus de 40 ans, les noms qui avaient été retenus étaient ceux faisant référence à l'histoire du village, à sa culture et à ses lieux, l'idée est de garder le même esprit.

Il informe que les plaques dénommant les rues et les numéros des immeubles sont à la charge exclusive de la commune

Monsieur le maire propose :

- de modifier pour trois voies le plan d'adressage de la commune
- que la collectivité effectue l'achat des plaques de voies et des plaques indicatives des immeubles.
- de retenir les noms des voies suivantes, en respectant au maximum les noms des lieux dits et les caractéristiques de la commune :

Il est proposé de créer les adresses suivantes :

- « **RUE DES ECOLES** » pour la voie qui part de la route d'Albi entre le numéro 23 et le numéro 25 et qui relie au chemin de la font del bes
- « **L'IMPASSE CACHEE** » pour l'impasse qui se trouve perpendiculaire à la Mairie, au départ de la place de la Mairie entre le numéro 1 et le numéro 2.
- « **PLACE DES REMPARTS** » ou « **PLACE PETITE** » ou « **PLACE DE LA PORTE DU CHATEAU** » ou « **PLACE DE LA PORTE BASSE** » pour la place qui se trouve entre la rue de l'ancienne école et la rue des remparts.

Monsieur le maire demande à l'assemblée si quelqu'un a une autre idée

Le conseil municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2212-1, L2212-2 et L2213-1,
CONSIDERANT le besoin de modifier le plan d'adressage pour que chaque foyer ait une adresse normée,
CONSIDERANT que les frais d'achat des plaques des voies et des plaques indicatives des immeubles seront pris en charge par la commune,
CONSIDERANT la présentation faite du travail de dénomination et de numérotation des voies réalisée par le Groupe La Poste,

ENTENDU le présent exposé,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité : **- à 10 voix POUR**

- **DECIDE** la mise en place du nouveau plan d'adressage sur le territoire de la commune
- **AUTORISE** monsieur le maire à effectuer les démarches nécessaires à l'application de la présente délibération.
- **AUTORISE** monsieur le maire à viser toutes les pièces administratives et comptables qui se rapporteront à ce dossier.
- **ADOpte** les dénominations suivantes : « **RUE DES ECOLES** », « **L'IMPASSE CACHEE** », « **PLACE DES REMPARTS** ».
- **CHARGE** monsieur le maire de communiquer cette information aux différents services de l'Etat, de La Poste ainsi qu'aux administrés concernés.
- **PRECISE** que les crédits nécessaires seront prévus au budget communal de l'exercice 2023.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme:

Le maire

Bruno BOUSQUET



Il est rappelé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>.



DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU TARN

L'an deux mille vingt-trois, et le sept du mois de mars, à dix-huit heures, le Conseil municipal de Villefranche d'Albigeois, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les lieux habituels de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Bruno BOUSQUET, maire**.

Nombre de membres :

En exercice : 15
Présents : 10
Votants : 10

Étaient présents : Bruno BOUSQUET, Arnaud SIRGUE-BEC, Vanessa RABAUD, Olivier DELSUC, Marie-Line BRUNET, Gisèle NICOLEAU, Philippe BAINS, Sylvie AVEROUX, Ghislain PORCHIS, Joël MILHAU,

Date de la convocation :
1 mars 2023

Absents : Alain JOURDE, Valérie VITHE, Michel CARRIERE, Christel DONNENWIRTH, Jordan RECOULES

Date d'affichage :
1 mars 2023

Vanessa RABAUD a été désignée en qualité de secrétaire de séance par le conseil municipal.

Séance du 7 mars 2023 - Délibération N° 2023-20
Dénomination d'un bâtiment communal sis place de l'Eglise
Entrée principale située au numéro 18 place de l'Eglise

Monsieur le maire expose la nécessité d'attribuer un nom au bâtiment communal sis au 18 place de l'Eglise, qui est communément appelé le 8, 10 place de l'Eglise et qui prend emprise sur les parcelles B82, 83 et 84. Les adresses précédentes étaient le 8 place de l'Eglise pour la parcelle numéro B82 et 10 place de l'Eglise pour la parcelle numéro B83. Le local « salle Chazottes » situé sur la parcelle B84 ne portait pas de numéro.

Ces numéros sont conservés pour les services de secours, l'entrée principale sera au numéro 18 place de l'Eglise.

Monsieur le maire propose d'attribuer le nom « Espace HIPPOCRATE » à ce lieu destiné aux professionnels de santé du Territoire. Le fait d'attribuer le nom d'HIPPOCRATE fait référence à HIPPOCRATE DE KOS, HIPPOCRATE est un médecin grec du siècle de Périclès, mais aussi philosophe, considéré traditionnellement comme le « père de la médecine ». Le nom HIPPOCRATE a fait l'unanimité chez les professionnels de santé.

Le conseil municipal,

VU le code général des collectivités territoriales et ses articles L.2121-29 alinéa 1^{er} et L.2122-22,

CONSIDERANT l'intérêt de donner une dénomination officielle au bâtiment sis 18, place de l'Eglise qui accueille depuis 6 mois des professionnels de santé.

ENTENDU le présent exposé,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- à **10 voix POUR**

- **AUTORISE** que le bâtiment reçoive la dénomination officielle d'ESPACE HIPPOCRATE.
- **PRÉCISE** que les services fiscaux (cadastre), la Poste, les services de secours et les concessionnaires seront informés.
- **AUTORISE** monsieur le maire à signer toutes documentations nécessaires.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Le maire

Bruno BOUSQUET



**VILLEFRANCHE
D'ALBIGEOIS**EXTRAIT DU REGISTRE**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****REPUBLIQUE FRANÇAISE**
DEPARTEMENT DU TARNL'an deux mille vingt-trois, et le sept du mois de mars, à dix-huit heures, le Conseil municipal de Villefranche d'Albigeois, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les lieux habituels de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Bruno BOUSQUET, maire**.**Nombre de membres :**En exercice : 15
Présents : 10
Votants : 10**Étaient présents :** Bruno BOUSQUET, Arnaud SIRGUE-BEC, Vanessa RABAUD, Olivier DELSUC, Marie-Line BRUNET, Gisèle NICOLEAU, Philippe BAINS, Sylvie AVEROUX, Ghislain PORCHIS, Joël MILHAU,**Date de la convocation :**
01 mars 2023**Absents :** Alain JOURDE, Valérie VITHE, Michel CARRIERE, Christel DONNENWIRTH, Jordan RECOULES**Date d'affichage :**
01 mars 2023

Vanessa RABAUD a été désignée en qualité de secrétaire de séance par le conseil municipal.

Séance du 7 mars 2023 - Délibération N° 2023-21**Actualisation du contrat Bourg-Centre Occitanie - Période 2023-2028**

Monsieur le maire rappelle qu'il existe un contrat bourg-centre Occitanie signé entre la Région et la commune de Villefranche d'Albigeois. Cette première génération de contrat est arrivée à son terme fin 2022. Il nous est proposé de souscrire à un nouveau contrat pour la période des cinq prochaines années.

La mise en place de ce partenariat a permis l'octroi de subventions par la Région spécifiques et bonifiées comme ce fut le cas pour l'opération de réhabilitation et d'extension d'un pôle multi-activités place de la bascule et l'opération « tranche 3 d'aménagement des espaces publics (rue de l'église Ouest et Est et sa place, place du monument et château) ». Ces deux projets ont été accordés au titre du Contrat Territorial du PETR de l'Albigeois et des Bastides dans le cadre de la politique régionale des Bourgs Centres.

Afin de permettre à la commune de Villefranche d'Albigeois de continuer de saisir les opportunités financières les plus profitables et les plus adaptées, il conviendra de renouveler ce partenariat pour la période 2023-2028.

Au vu de cet exposé, monsieur le maire, propose que la Commune de Villefranche d'Albigeois dépose un projet d'avenant au contrat « Bourg-Centre Occitanie » pour la période 2023-2028.

Le conseil municipal,**ENTENDU** le présent exposé,Et après en avoir délibéré, **à l'unanimité****- à 10 voix POUR**

- **APPROUVE** le projet d'avenant,
- **CHARGE** monsieur le maire d'adresser un courrier à l'attention de Madame la Présidente du Conseil Régional, Carole DELGA, afin de manifester l'intention de la commune de solliciter un avenant au contrat « Bourg-Centre Occitanie ».

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Le maire

Bruno BOUSQUET



BOURG-CENTRE OCCITANIE / PYRENEES-MEDITERRANEE

Commune-s de XXX

EPCI (CC/ CA/ CU)

Territoire de projet (PETR/Pays/PNR)

Avenant – Contrat 2ème génération

2022 / 2028

A noter que chaque commune choisira la photo symbole de son territoire pour l'insérer ici en page de garde. + logos des partenaires à insérer ici



Entre,

Le Conseil Régional Occitanie / Pyrénées-Méditerranée représenté par Carole DELGA, sa Présidente,

Le Conseil Départemental de XXX, représenté par son / sa Président-e

Le PETR / Pays,... de XXX, représenté par XXX, son / sa Présidente,

La Communauté de Communes / d'Agglomération de XXX, représentée par XXX son / sa Président-e

La / les Commune-s de XXX, représentée-s par XXX, Maire-s

Vu le Code Général des Collectivités Locales,

Vu les délibérations N°CP/2016-DEC/11.20 et N°CP/2017-MAI/11.11 de la Commission Permanente du 16 décembre 2016 et du 19 mai 2017 du Conseil régional Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, relatives à la mise en œuvre de la politique régionale pour le développement et la valorisation des territoires

Vu la délibération N°2020/AP-NOV/03 de l'Assemblée Plénière du Conseil régional du 19 novembre 2020, relative au Plan de Transformation et de Développement -Green New Deal-

Vu la délibération N°2021/AP-MARS/14, de l'Assemblée Plénière du Conseil régional Occitanie du 25 mars 2021 relative à la mise en œuvre de la deuxième génération des Contrats Territoriaux Occitanie pour la période 2021-2022/2027

Vu la délibération N°2021/AP-MARS/14, de l'Assemblée Plénière du Conseil régional Occitanie du 25 Mars 2021 du Conseil Régional Occitanie, relative à l'articulation et à la complémentarité avec le programme « Petites Villes de Demain » initié par l'Etat

Vu la délibération N° 2021/AP-DEC/07 de l'Assemblée Plénière du Conseil Régional Occitanie du 16 décembre 2021, relative aux orientations et principes pour la nouvelle génération de politique contractuelle territoriale Occitanie 2022-2028

Vu la Délibération N°AP/2022-06/10 de l'Assemblée Plénière du Conseil Régional Occitanie du 30 juin 2022 relative à l'approbation du Contrat de Plan Etat-Région Occitanie (CPER) 2021-2027 et en particulier son Volet territorial

Vu la délibération N° AP/2022-06/08 de l'Assemblée Plénière du Conseil Régional Occitanie du 30 juin 2022 relative à l'adoption du Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (Sraddet) - Occitanie 2040

Vu le contrat Bourg Centre de la Commune XXX, approuvé le XX/XX/XX

Vu la délibération n° XXX de la Commission Permanente du XX/XX/XX du Conseil Régional Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, approuvant le Contrat Territorial Occitanie de XXX (Communauté d'Agglomération/PETR/PNR) pour la période 2022-2028

Vu la / les délibération-s de la / des Commune-s de XXX,

Vu la délibération du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de XXX / d'Agglomération de XXX en date du XX/XX/XX,

Vu la délibération du PETR / Association / PNR de XXX en date du XX/XX/XX,

Vu la délibération n° XXX de la Commission Permanente du Conseil Départemental de/du XXX en date du XX/XX/XX,

Vu la délibération n° XXX de la Commission Permanente du XX/XX/XX du Conseil Régional Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, approuvant le présent avenant,

Il est convenu ce qui suit :

① A noter que *chacun des partenaires signataire devra délibérer sur le projet d'avenant définitif.*
Ces délibérations devront être prises (en Conseil Municipal, Conseil Communautaire, Conseil syndical des PETR/PAYS/PNR...) :

APRES la date du COPIL de validation du contrat par l'ensemble des partenaires signataires,

ET

AVANT la date de la Commission Permanente du Conseil Régional (date communiquée en fonction du calendrier d'élaboration de chaque contrat)

Préambule :

Une politique territoriale renouvelée en déclinaison du Pacte Vert Occitanie

La politique contractuelle territoriale a pour objectif d'accompagner chaque territoire au regard de sa spécificité, pour que chacun d'eux participe aux dynamiques régionales et s'inscrive dans la mise en œuvre des transitions et de la transformation de notre modèle de développement, des dynamiques impulsées par le PACTE VERT.

Le rééquilibrage territorial au cœur de l'ambition régionale

Dès 2017, dans le cadre de la nouvelle politique régionale territoriale d'Occitanie, la Région a voulu porter une attention particulière aux petites villes et bourgs-centres dans les zones rurales ou péri-urbaines qui jouent un rôle essentiel de centralité et d'attractivité au sein de leur bassin de vie et constituent des points d'ancrage pour le rééquilibrage territorial. En effet, ces dernières doivent pouvoir offrir des services de qualité pour répondre aux attentes des populations existantes et nouvelles dans les domaines des services aux publics, de la création d'emplois, de l'habitat, de la petite enfance, de la santé, de l'accès aux commerces, des équipements culturels, sportifs, de loisirs...

C'est ainsi que près de 450 contrats **Bourgs-Centres Occitanie ont été conclus entre 2018 et 2021.**

Sur la base de l'expérience acquise lors de la première génération des Contrats Territoriaux Occitanie et Contrat Bourgs-Centres Occitanie, lors de ses Assemblées Plénières des 25 mars et 16 décembre 2021, la Région a adopté les principes d'une politique territoriale 2022-2028 visant à impulser et accélérer l'engagement des territoires vers une région plus inclusive et à énergie positive et répondre ainsi aux enjeux prioritaires identifiés par le PACTE VERT Occitanie, fondement des politiques publiques régionales, qui repose sur trois piliers :

- ⇒ La promotion d'un nouveau modèle de développement, sobre et vertueux, porteur de justice sociale et territoriale, conciliant excellence et soutenabilité ;
- ⇒ Le rééquilibrage territorial ;
- ⇒ L'adaptation et la résilience face aux impacts du changement climatique.

En cohérence avec les priorités d'aménagement portées dans le projet de Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires - SRADDET Occitanie 2040 et les mesures de transformation définies par le PACTE VERT, la Région souhaite mettre en œuvre une nouvelle génération de la politique contractuelle territoriale qui a vocation à traduire, au niveau de chaque Territoire de Projet, une ambition collective : faire évoluer notre société vers un modèle plus juste et plus durable.

Dans ce nouveau cadre, la dynamique des Contrats Bourgs-Centres est poursuivie pour la période 2022-2028.

Le partenariat qui a été mis en place lors de la précédente génération de Contrats Bourgs-Centres Occitanie, notamment avec les services de l'État, l'Etablissement Public Foncier Occitanie, les CAUE d'Occitanie et tout autre partenaire souhaitant s'associer à la démarche, sera poursuivi et renforcé.

Article 1 : Objet de l'avenant

Le présent avenant a pour objet de conforter le Contrat Bourg-Centre de 1ère génération, approuvé le XX/XX/XX :

- En prolongeant sa durée de validité pour le porter à échéance du 31 décembre 2028,

- **A adapter suivant la situation de la commune :**

- En organisant :
 - Dans le cas d'une communauté de communes : entre l'ensemble des communes Bourgs-Centres mitoyennes (contrats existants ou à venir), la mutualisation des fonctions de centralité et d'attractivité au profit du bassin de vie.

Sont principalement concernées les communes de : [listes des communes Bourgs-Centres mitoyennes + Ville centre].

- Dans le cas d'une communauté d'agglomération : entre l'ensemble des communes Bourgs-Centres mitoyennes (contrats existants ou à venir), la mutualisation des fonctions de centralité et d'attractivité au profit du bassin de vie.

Sont principalement concernées les communes de : [listes des communes Bourgs-Centres mitoyennes + Ville centre de l'agglomération]

- En actualisant si cela s'avère nécessaire les éléments de contexte, les enjeux de développement, et les axes stratégiques de la commune,
- En mettant à jour les actions prioritaires du Programme pluriannuel pour la période 2022-2024 et en projetant la planification les actions à moyen et long terme sur la période (2022-2028).

Cet avenant a pour but d'organiser la mise en œuvre du partenariat entre la Région, le Département de XXX, la Communauté de Communes / d'Agglomération de XXXXX + XXXX (PETR, Pays, ...), la / les Commune-s de XXX ...en y associant XXXXX (ex : services de l'Etat, CAUE, Chambres consulaires, etc. ...).

Il a également pour objectif d'agir pour continuer à soutenir les fonctions de centralité et l'attractivité de la-les Commune-s de XXXX, ainsi que la qualité du cadre du vie des habitants, notamment dans les domaines suivants :

- la structuration d'une offre de services diversifiée et de qualité ;
- l'amélioration des conditions d'accès à la santé publique pour tous ;
- le développement de l'économie et de l'emploi ;
- la valorisation des spécificités locales.

Il a par ailleurs vocation à s'inscrire en complémentarité avec le programme « Petites Villes de Demain » initié et piloté par l'Etat.

Le présent « Avenant Contrat Bourg-Centre Occitanie » doit s'inscrire en cohérence avec le Contrat Territorial Occitanie de XXXXXXXX, dont il est un sous-ensemble.

Lorsqu'ils concernent des communes Bourgs Centres mitoyennes, les différents contrats Bourgs-Centres doivent faire l'objet d'une démarche coordonnée, tant en termes de contractualisation (Avenant ou nouveau Contrat), que d'approche programmatique (Programme Pluriannuel du Contrat Bourg-Centre et Programme Opérationnel Annuel du Contrat Territorial Occitanie).

Article 2 : Contexte et enjeux

A présenter si des modifications ont eu lieu,

Sinon, indiquer la mention :

« Cet article n'est pas modifié dans le cadre du présent avenant. »



⇒ **Présentation de la / des Commune-s et de son / leur territoire : Diagnostic et identification des modifications des enjeux intervenus depuis la signature du Bourg-Centre 1^{ère} génération.**

Atouts :	Faiblesses :
Opportunités :	Menaces :

Article 3 : La stratégie et le projet de développement et de valorisation

A présenter si des modifications ont eu lieu dans les articles 3 et 4 du contrat initial (ici fusionné) - format littéraire entre 1 et 3 pages.

Sinon, indiquer la mention

« Cet article n'est pas modifié dans le cadre du présent avenant ».

Article 4 : Les mesures opérationnelles du Contrat Bourg Centre

Au sein de chacun des axes stratégiques identifiés par le projet de développement et de valorisation, des fiches actions (en Annexe 1) présentent la mise en œuvre opérationnelle du contrat pour la période **2022 / 2028**.

Les projets prioritaires, découlant de ces fiches actions, pour la période **2022-2024** sont inscrits au sein du **programme pluriannuel 2022-2024 du contrat Bourg Centre** (en Annexe 2). Ces projets ont vocation à figurer dans l'un des Programmes Opérationnels annuels du Contrat Territorial Occitanie XX XX, et à être accompagnés par la Région dans le cadre des dispositifs d'intervention régionaux en vigueur.

Le programme pluriannuel du contrat Bourg Centre 2022 – 2024 porte mention du suivi de la réalisation des actions du précédent Contrat Bourg Centre sur la période 2018-2021 :

- Code signets à utiliser entre 2018 et 2021 : ☺ « en cours », ☑ « achevées », ☒ « supprimées »

Pour la période 2022-2024 :

- Code signets à utiliser : ☺ phase « études » ; ☑ phase « réalisation »
- Indiquer les nouvelles actions en gras.

Le tableau du Programme Opérationnel Pluriannuel comprend également l'identification par le maître d'ouvrage de l'objectif territorial du référentiel du Pacte Vert en indiquant l'une des références numérotées de 1 à 6 (cf liste Article 7)

Pour la période 2025-2028, les partenaires conviennent d'établir à ce stade, en complément du présent contrat bourg-centre, un **programme pluriannuel de projet et d'investissement** (P.P.P.I.) qui constituera un outil de suivi indicatif et partagé de l'ensemble des projets envisagés sur le territoire pour cette période. Un nouveau programme pluriannuel sera établi à mi-parcours par les partenaires pour la seconde période du contrat.

-Article 5 : Contributions et partenariats

Article 5-1 : Articulation et complémentarité du Projet de développement et de valorisation avec la stratégie de développement :

A présenter si des modifications ont eu lieu et/ou de nouveaux signataires de l'avenant,

Sinon, indiquer la mention

« Cet article n'est pas modifié dans le cadre du présent avenant. »

- du territoire communautaire de XXXX (Communauté de communes / d'Agglomération).....
- du territoire de projet XXXXX (PETR, Pays, PNR,...le cas échéant)

Article 5-2 : Modalités d'intervention et contributions

A présenter si des modifications ont eu lieu et/ou de nouveaux signataires de l'avenant,

Sinon, indiquer la mention

« Cet article n'est pas modifié dans le cadre du présent avenant. »

- du territoire communautaire de XXXX (Communauté de communes / d'Agglomération).....
- du territoire de projet XXXXX (PETR, Pays, PNR,...le cas échéant)
- des autres partenaires (EPFO, Chambres consulaires, CAUE.....)

Article 5-3 : Articulation et complémentarité avec le programme « petites Villes de Demain » (le cas échéant)

Pour la-les commune-s de XXXXXX et la Communauté d'Agglomération / de Communes de XXXXXX, la bonne articulation entre le programme « Petites Villes de Demain » et la politique « Bourgs-Centres Occitanie » est essentielle.

Compte tenu des spécificités propres à chacun de ces deux dispositifs, l'Etat et la Région en lien avec la Caisse des Dépôts et l'EPF Occitanie, ont souhaité engager par voie de convention, un processus de complémentarité et de simplification qui porte notamment sur les points suivants :

- Capitalisation des études et réflexions d'ores et déjà conduites au titre du dispositif Contrat Bourg Centre Occitanie,
- Elaboration de programmes opérationnels uniques (communs aux Bourgs Centres Occitanie et aux Petites Villes de Demain),
- Gouvernance commune entre Contrats Bourgs Centres Occitanie et Petites Villes de Demain.

Dans ce cadre, la Direction régionale de la Banque des Territoires a délégué à la Région pour la période 2021-2026, la gestion de crédits relatifs à l'accompagnement d'études thématiques de faisabilité et d'expertise économique visant à enrichir les Projets de développement et de valorisation des Communes et EPCI concernés.

Article 6 : Articulation et complémentarité du Projet de développement et de valorisation avec la stratégie de développement du Département XXXXXX et modalités d'intervention et contributions du Département XXXXXX

Article 7 : Axes prioritaires et modalités d'intervention de la Région

L'intervention de la Région sera mise en œuvre via ses dispositifs en vigueur dans les différents domaines essentiels à la vitalité et à l'attractivité des Bourgs-Centres Occitanie tels que :

- **la qualification du cadre de vie** (patrimoine, aménagements paysagers et valorisation des espaces publics et des façades en cœur de ville, la mise en accessibilité et la rénovation énergétique des bâtiments publics, la sécurité des biens et des personnes ...),
- **le renforcement de l'offre d'habitat** (la qualification des logements, la lutte contre la précarité énergétique, ...),
- **les mobilités du quotidien** (Pôles d'échanges Multimodaux, mobilités douces, ...),
- **le développement économique et la qualification de l'offre touristique**, (infrastructures, espaces de co-working et de télétravail, commerce de proximité, artisanat,...),
- **l'offre de services à la population** (dans les domaines de la santé, de l'enfance, de la jeunesse, des sports, de la culture, du patrimoine, de l'environnement, du tourisme et des loisirs,...).

Tout projet devra faire l'objet d'un dossier de demande de subvention complet déposé selon les modalités spécifiques à chaque dispositif d'intervention.

La Région pourra en outre accompagner des études pour l'élaboration des projets de développement et de valorisation des Communes ou pour la réalisation d'études complémentaires en vue d'approfondir et sécuriser la viabilité technique et économique des projets structurants visant à renforcer l'attractivité communale.

La Région sera attentive aux projets présentant une réelle valeur ajoutée pour le Projet de développement et de valorisation du Bourg Centre.

La prise en compte du Pacte Vert régional :

Afin de décliner son Pacte Vert dans les territoires, la Région a élaboré un référentiel permettant de qualifier les projets portés par les territoires au regard de 7 objectifs.

1. Contribuer à la transition vers une économie circulaire et une région à énergie positive,
2. S'adapter à l'urgence climatique,
3. Utiliser durablement les ressources naturelles dont l'eau, préserver la biodiversité, prévenir et réduire les pollutions,
4. Améliorer la santé et le bien-être des habitants,
5. Préserver et développer des emplois de qualité,
6. Agir pour le rééquilibrage territorial, l'attractivité et les mobilités durables,

Ce référentiel territorial a vocation à être mis en œuvre dans le Programme Pluriannuel d'Actions (article 4) des Contrats Bourgs-Centres

Ont vocation à être accompagnés les projets qui respectent les conditions cumulatives suivantes :

- Contribuent significativement à l'atteinte d'un des 6 objectifs territoriaux du Pacte Vert fixé ci-dessus,
- Ne contreviennent à l'atteinte d'aucun des autres objectifs,
- Garantissent la solidarité et la soutenabilité financières des politiques publiques d'investissement sur le territoire d'Occitanie.

Les projets ainsi qualifiés devront ensuite être inscrits dans les Projets Annuels du Contrat Territorial Occitanie (CTO) 2022-2028.

La mobilisation des opérateurs régionaux :

Enfin, cette nouvelle génération de Contrats Bourgs-Centres Occitanie mobilisera l'ensemble des opérateurs régionaux pour accompagner les Communes et EPCI dans la définition et la mise en œuvre de leur Projet de développement :

- ARAC : Agence Régionale d'Aménagement et de Construction
- AREC : Agence Régionale de l'Energie et du climat
- ARB : Agence Régionale de la Biodiversité
- ARIS : Agence Régionale pour les Investissements Stratégiques
- AD'OCC : Agence de Développement Occitanie
- AGEPEY : Agence des Pyrénées

- FOCCAL : Foncière Régionale pour le Commerce de proximité
- La Foncière Agricole d'Occitanie

L'Agence Régionale Energie Climat

A.R.E.C

L'AREC est l'outil de la Région Occitanie pour les projets territoriaux de transition écologique et climatique, qui a pour vocation d'accompagner les porteurs de projets (publics et privés), de la réflexion jusqu'à la mise en œuvre et l'exploitation des projets, avec la mise à disposition de compétences et d'investissement sur l'ensemble de la chaîne de valeur de la transition énergétique.

Elle s'attache à proposer des solutions adaptées, qui favorisent l'appropriation de chaque projet et leur gouvernance pour faire de la transition énergétique un levier de dynamique et de développement pour les territoires.

L'AREC s'inscrit dans le cadre de la trajectoire « Région Energie POSitive » qui a pour objectifs de :

- réduire de moitié la consommation d'énergie régionale par la sobriété et l'efficacité énergétiques,
- multiplier par trois la production d'énergies renouvelables en Occitanie.

L'Agence régionale d'Aménagement et de Construction

A.R.A.C

En qualité d'outil et d'acteur économique au service du développement des territoires, l'ARAC propose des interventions dans les domaines de l'ingénierie, de l'aménagement et du renouvellement urbain, de la construction, et des super structures ainsi que dans l'immobilier.

Sur le volet immobilier, l'ARAC intervient aussi bien en promoteur qu'un investisseur puisqu'elle s'est dotée de filiales dont la vocation est de porter des actifs immobiliers. Pour transformer les idées en projets réalisables, l'agence dispose d'une équipe pluridisciplinaire d'environ 110 collaborateurs, intervenant sur l'ensemble des territoires régionaux.

De plus, s'agissant des programmes Bourg Centre, l'ARAC s'est dotée de la Foncière Occitanie Centralité Commerce Artisanat Local (FOCCAL) qui intervient sur le volet commercial.

Pour plus d'informations, et prise de contact : www.arac-occitanie.fr ou contact@arac-occitanie.fr

L'Agence Régionale de la Biodiversité

A.R.B

L'A.R.B. constitue un outil opérationnel de mise en œuvre de la stratégie régionale pour la biodiversité, intervenant dans le domaine des milieux terrestres, des milieux aquatiques continentaux et des milieux marins.

Dans ce contexte, trois missions sont confiées à l'Agence Régionale de la Biodiversité :

- La valorisation de la connaissance sur la biodiversité du territoire régional et la mobilisation citoyenne : création et animation de l'Observatoire Régional de la Biodiversité Occitanie ainsi que le développement et la diffusion de

supports de communication pour permettre une meilleure appropriation des enjeux de la biodiversité par le grand public et les élus.

- La mise en réseau des acteurs de la biodiversité à l'échelle régionale : création et pilotage du réseau régional des gestionnaires d'espaces naturels d'Occitanie ainsi que le forum régional des acteurs de l'ARB.
- L'accompagnement des porteurs de projet : accompagnement des porteurs de projets pour favoriser l'intégration de la biodiversité dans les pratiques socio-professionnelles et permettre la réalisation d'actions concrètes avec : la production d'outils tels que des guides, fiches pratiques / l'organisation de sessions de sensibilisation et la coordination régionale pour une offre de formation sur la biodiversité / l'appui et le conseil aux porteurs de projets en particulier les collectivités («élus et agents»), les aménageurs, les professionnels du monde agricole et les entreprises.

Pour plus d'informations, et prise de contact : www.arb-occitanie.fr ou contact@arb-occitanie.fr

L'Agence du Développement économique de la Région Occitanie/Pyrénées Méditerranée

AD'OCC

L'Agence de développement économique de la Région Occitanie/Pyrénées Méditerranée, AD'OCC, est le bras armé de la Région pour la mise en œuvre de sa politique de développement économique, d'innovation et de soutien à l'emploi dans les territoires d'Occitanie.

Grâce à son ancrage local sur 19 sites dans les 13 départements de la région, AD'OCC accompagne les entreprises de la région Occitanie à chaque étape de leur vie. Elle accompagne en proximité les entreprises régionales de toutes tailles, de l'artisanat aux grands groupes, dans l'élaboration de leurs dossiers de financement auprès de la Région et de l'Etat.

Les antennes de l'Agence s'appuient notamment sur une vingtaine de dispositifs de la Région destinés à répondre à l'ensemble des problématiques rencontrées par l'entreprise : investissements productifs, recherche de fonciers ou bâtis et investissement immobilier, recours à de l'expertise, dépenses d'internationalisation, problématiques de formation ou de ressources humaines, etc...

L'expertise d'AD'OCC peut également être mobilisée pour les opérations relatives aux infrastructures économiques tels que les hôtels d'entreprises, pépinières, ZAE, ou tiers-lieux,...

L'agence travaille avec les 162 EPCI d'Occitanie et les conseille en amont de leurs projets jusqu'à l'élaboration d'un dossier de demande d'aide adressé à la Région. L'accompagnement porte notamment sur le calibrage des projets au vu du marché et de la demande des entreprises, et il est aussi enrichi par la mise en relation des collectivités avec d'autres territoires ayant des problématiques similaires (échanges d'expériences).

Pour plus d'informations, et prise de contact : www.agence-adocc.com

L'Agence des Pyrénées

Trois associations (l'ADEPFO, le CIDAP et la Confédération Pyrénéenne du Tourisme) ont intégré la nouvelle Agence des Pyrénées, née le 01^{er} janvier 2021.

La fusion de ces trois associations préexistantes doit permettre aux collectivités publiques d'avoir une vision à 360° des enjeux du massif et de décloisonner les approches et les outils d'intervention, de renforcer les synergies entre les missions de formation-développement (portées par l'ex ADEPFO), de promotion touristique (portées par l'ex-Confédération Pyrénéenne du Tourisme) et de développement numérique des zones de montagne (portées par l'ex-CIDAP).

Au-delà, l'ambition majeure de l'Agence des Pyrénées est d'inspirer, encourager et soutenir une nouvelle dynamique de développement dans le massif pyrénéen en s'appuyant sur ses richesses naturelles, patrimoniales, économiques et humaines.

Elle s'est dotée d'une feuille de route autour de quatre défis et donc quatre missions :

- Développer des activités, des projets, de nouveaux usages pour renforcer la prospérité de nos vallées,
- Valoriser l'image des Pyrénées et renforcer leur rayonnement au niveau national, européen et international,
- Préserver des espaces naturels et une biodiversité unique et souvent menacés,
- Animer le réseau des acteurs pyrénéens et créer une communauté d'action.

Pour plus d'informations et prise de contact : par mail contact@agencedespyrenees.fr ou par téléphone au 05 61 11 03 11.

La Foncière Occitanie Centralités Commerce Artisanat Local

FOCCAL

FOCCAL est l'outil de la Région visant à favoriser le maintien ou l'installation du commerce et de l'artisanat de proximité, Elle a pour vocation de procéder à l'étude, la mise au point, l'investissement immobilier patrimonial, la réalisation et la promotion de tous projets immobiliers destinés notamment au développement des activités commerciales, artisanales et/ou de services permettant de renforcer la fonction de centralité des territoires (dont Bourgs Centres Occitanie). Elle accompagne les territoires notamment dans l'acquisition, le portage foncier et immobilier, aux travaux et à la remise sur le marché à des prix soutenables par les acteurs locaux.

Pour plus d'informations, et prise de contact : paul.robledo@laregion.fr

La Foncière Agricole d'Occitanie

La Foncière Agricole d'Occitanie est l'outil créé par la Région pour faciliter le renouvellement des générations des exploitants agricoles et répondre à l'enjeu majeur de l'accès au foncier.

Sa cible : des projets d'installation, souhaitant développer un projet d'agriculture durable, viable et rentable, et qui ne seraient pas accompagnés par les circuits bancaires classiques au vu du montant des investissements nécessaires.

Son objectif : faire du portage foncier pour favoriser l'accès au foncier par un achat différé, limitant l'endettement au lancement et permettant ainsi à l'agriculteur de se concentrer sur les besoins de financements du volet économique.

Concrètement, la foncière achètera le terrain à la place d'un agriculteur qui s'installe, et en restera propriétaire pendant une durée de portage de 4 à 9 ans maximum. L'agriculteur sera alors locataire pendant la durée de portage, et pourra ainsi se concentrer sur les investissements indispensables pour constituer son exploitation. Il achètera son foncier à la fin de la durée portage. Les loyers perçus par la foncière ainsi que les cessions permettront de financer de nouveaux projets.

Suite à une première phase d'expérimentation en 2021, la foncière sera opérationnelle au premier semestre 2022.

Pour plus d'informations, et prise de contact cliquer sur le lien : www.arac-occitanie.fr et contact@arac-occitanie.fr et emmanuelle.laganier@arac-occitanie.fr et stephanie.balsan@laregion.fr

Article 8 : Gouvernance

Un Comité de Pilotage « Bourg-Centre » est créé par la / les communes de XXXXX et / ou de la Communauté de Communes / d'Agglomération de XXXXX.

Il est constitué des signataires du présent contrat :

- la / les Commune - s Bourg-s-Centre-s
- l'EPCI concerné,
- le PETR, Pays de XXXXXX,...
- la Région,
- le Département
- autres signataires.

Ce Comité de Pilotage associera également les partenaires à la mise en œuvre du Projet de développement et de valorisation de la Commune de XXXX (Chambres consulaires, CAUE, EPF Occitanie, Agences d'Urbanisme, Opérateurs régionaux...).

A ajouter si la commune est concernée par le Programme PVD également :

Pour les Communes concernées par le programme « Petites Villes de Demain » porté par l'Etat, une gouvernance commune sera recherchée avec le Comité de Pilotage du Contrat Bourg-Centre au nom de l'intelligence collective et dans une logique de simplification de l'action publique locale.

L'organisation et le secrétariat permanent du Comité de Pilotage Bourg-
 communes de XXXXX et / ou de la Communauté de Communes / d'Agglomération de XXXXX.

Il a pour mission :

- De suivre l'état d'avancement des actions dont les plans de financement seront présentés dans le cadre des Programmes Opérationnels annuels du Contrat Territorial Occitanie
- De mobiliser les compétences requises pour la mise en œuvre du Projet de développement et de valorisation,
- De s'assurer de la bonne appropriation des actions engagées par la population et les acteurs socio-économiques locaux concernés.

Ce COPIL se réunira 1 fois/an, en cohérence avec la comitologie mise en place dans le cadre du Contrat Territorial associé.

Article 9 : Durée

Le présent contrat cadre est conclu pour une période débutant à la date de son approbation par la Région et se terminant **au 31 décembre 2028**.

Une clause de revoyure est fixée à mi-parcours du présent contrat à compter de son approbation par la Région et au plus tard à **la fin du second semestre de l'année 2024** afin de procéder à un premier état des actions engagées et, le cas échéant, de procéder à la réorientation / évolution du Programme d'actions défini dans le présent contrat.

Fait à XXXXXXXXXXXX le XXXXXX



<p>Le-a Maire de la Commune XXXXX</p> <p style="text-align: center;">Signature</p>	<p>Le-a Présidente de la Communauté de Communes / d'Agglomération de XXXXX</p> <p style="text-align: center;">Signature</p>	<p>Le-a Président-e du P.E.T.R. / Association / PNR</p> <p style="text-align: center;">Signature</p>
<p>Le-a Président-e du Département du / de XXXXXX</p> <p style="text-align: center;">Signature</p>	<p>Le-a Directeur-trice de l'Établissement Public Foncier Local XXXXXX</p> <p style="text-align: center;">Signature</p>	<p>Le-a Présidente du Conseil Régional d'Occitanie Pyrénées Méditerranée</p> <p style="text-align: center;">Signature</p>

Envoyé en préfecture le 09/03/2023

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Publié le



ID : 081-218103174-20230307-2023_030721-DE

Annexe 1 : LES FICHES ACTIONS

Axe 1	Fiche action 1.1.
Intitulé de l'axe stratégique <i>Ex : RENFORCER L'ATTRACTIVITE POUR L'ACCUEIL DE NOUVELLES POPULATIONS</i>	Titre de l'action : <i>Ex : Développer une offre de logements adaptée par la rénovation de bâti ancien</i>
PRESENTATION DE L'ACTION	
Contexte	
<i>Rappeler ici brièvement les enjeux identifiés permettant de resituer cette action dans la stratégie d'ensemble.</i>	
Objectifs stratégiques	
<i>Décrire ici les objectifs stratégiques de l'action en quelques lignes.</i>	
DESCRIPTIF DES PROJETS/OPERATIONS ENVISAGES	
<p>Projet 1.1.1. : <i>ex: Création de logements sociaux dans l'ancien...</i></p> <p>Descriptif : <i>XXXXXX (3 à 4 lignes maximum)</i></p> <p>Référentiel territorial du Pacte Vert : <i>à compléter en fonction des 6 objectifs (cf article 7).</i></p> <p>Maître d'ouvrage :</p> <p>Coût estimatif : <i>éléments connus à ce stade du projet, la précision du montant attendu ici n'est pas celui de la programmation financière.</i></p> <p>Calendrier prévisionnel : <i>Cocher l'année concernée par l'action. Une action peut durer plusieurs années. Préciser par exemple 2022 : étude pré-opérationnelle / 2023 : démarrage des travaux, ou tranche, etc.</i></p> <p><input type="checkbox"/> 2022 <input type="checkbox"/> 2025</p> <p><input type="checkbox"/> 2023 <input type="checkbox"/> 2026</p> <p><input type="checkbox"/> 2024 <input type="checkbox"/> 2027-2028</p> <p>Partenaires potentiellement concernés :</p> <p>Partenariat technique :</p> <p>Partenariat financier :</p> <p><i>Citer les partenaires techniques/financiers potentiellement concernés pour la mise en œuvre de ce projet (Etat, ANAH, DDT, DRAC, CDC, EPF, Région, CD, CCI, CAUE, ...)</i></p>	<p>Document graphique</p> <p>Permettant de resituer le projet dans son contexte</p> <p>(à minima carte de localisation et/ou Tout autre élément utile à la compréhension du projet).</p>

Envoyé en préfecture le 09/03/2023

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Publié le



ID : 081-218103174-20230307-2023_030721-DE

Annexe 2 : PROGRAMME PLURIANNUEL D' ACTIONS 2022-2024

PROGRAMME PLURIANNUEL D' ACTIONS		Contrat 1 ^{ère} génération				Avenant - Contrat 2 ^{nde} génération			Objectif territorial du Pacte Vert
		2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	
AXE STRATEGIQUE 1 : ...									
ACTION 1.1 xxxxxx	<i>Projet 1.1.1 2</i>								
	<i>Projet 1.1.2</i>								
	<i>Projet 1.1.3</i>								
ACTION 1.2 xxxxxx	<i>Projet 1.2.1</i>								
	<i>Projet 1.2.2</i>								
	<i>Projet 1.2.3</i>								
<i>A compléter</i>									
AXE STRATEGIQUE 2 : ...									
ACTION 2.1 xxxxx	<i>Projet 2.1.1</i>								
	<i>Projet 2.1.2</i>								
	<i>Projet 2.1.3</i>								
ACTION 2.2 xxxxxx	<i>Projet 2.2.1</i>								
	<i>Projet 2.2.2</i>								
	<i>Projet 2.2.3</i>								
<i>A compléter</i>									
AXE STRATEGIQUE 3 : ...									
ACTION 3.1 xxxxx	<i>Projet 3.1.1</i>								
	<i>Projet 3.1.2</i>								
	<i>Projet 3.1.3</i>								
ACTION 3.2 xxxxxx	<i>Projet 3.2.1</i>								
	<i>Projet 3.2.2</i>								
	<i>Projet 3.2.3</i>								

Envoyé en préfecture le 09/03/2023

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Publié le



ID : 081-218103174-20230307-2023_030721-DE

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU TARN

L'an deux mille vingt-trois, et le sept du mois de mars, à dix-huit heures, le Conseil municipal de Villefranche d'Albigeois, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les lieux habituels de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Bruno BOUSQUET, maire**.

Nombre de membres :

En exercice : 15
Présents : 10
Votants : 10

Étaient présents : Bruno BOUSQUET, Arnaud SIRGUE-BEC, Vanessa RABAUD, Olivier DELSUC, Marie-Line BRUNET, Gisèle NICOULEAU, Philippe BAINS, Sylvie AVEROUX, Ghislain PORCHIS, Joël MILHAU,

Date de la convocation :

1 mars 2023

Absents : Alain JOURDE, Valérie VITHE, Michel CARRIERE, Christel DONNENWIRTH, Jordan RECOULES

Date d'affichage :

1 mars 2023

Vanessa RABAUD a été désignée en qualité de secrétaire de séance par le conseil municipal.

Séance du 7 mars 2023 - Délibération N° 2023-22**Convention de fournitures des repas aux enfants de l'accueil de loisirs intercommunal de la communauté de communes des Monts d'Alban et du Villefranchois pour l'année 2023****Monsieur le maire informe le conseil municipal :**

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, la Communauté de Communes des Monts d'Alban et du Villefranchois (CCMAV) a décidé par délibération le 28 juin 2018 la mise en place d'un ALSH les mercredis à Villefranche d'Albigeois afin de répondre à un besoin d'accueil des enfants sur cette journée sans enseignement scolaire.

Le restaurant scolaire de Villefranche d'Albigeois fournira les repas les mercredis midi, aux enfants et animateurs de l'Accueil de Loisirs Intercommunal de la CCMAV.

La présente convention a pour objet de définir les modalités de fourniture des repas chauds ou de denrées dans le cadre de pique-niques, aux enfants de l'accueil de loisirs intercommunal géré par la CCMAV.

Le paiement des repas sera effectué par la CCMAV, en fin de mois, sur présentation d'une facture établie par la mairie de Villefranche d'Albigeois. Le prix du repas est fixé à 4.00 € par enfant et 8.00 € par adulte.

Pendant les périodes de présence au restaurant scolaire, les agents mis à disposition seront placés sous l'autorité fonctionnelle et hiérarchique du maire de Villefranche d'Albigeois qui en assurera la rémunération.

Monsieur le maire précise que la précédente convention était valable du 01 janvier 2022 au 31 décembre 2022.

Monsieur le maire propose au conseil municipal de renouveler la convention dans les mêmes termes que l'année précédente pour l'année civile 2023.

Le conseil municipal,

VU le code général des collectivités territoriales,

CONSIDERANT la nécessité de fournir des repas aux enfants de l'accueil de loisirs intercommunal de la communauté de communes des Monts d'Alban et du Villefranchois,

ENTENDU le présent exposé,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité:

à 10 voix pour

- **EMET** un avis favorable à la signature de la convention ci-annexée entre la communauté de communes des monts d'Alban et du Villefranchois concernant la fourniture des repas aux enfants de l'ALSH le mercredi.
- **AUTORISE** monsieur le maire à signer la présente convention avec la Communauté de Communes des Monts d'Alban et du Villefranchois et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Le maire


Bruno BOUSQUET



Il est rappelé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>

2023-22



VILLEFRANCHE D'ALBIGEOIS

Envoyé en préfecture le 09/03/2023

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Publié le

ID : 081-218103174-20230307-2023_030722-DE



S²LOW

PROJET DE CONVENTION DE FOURNITURE DES REPAS AUX ENFANTS
DE L'ACCUEIL DE LOISIRS INTERCOMMUNAL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES MONTS
D'ALBAN ET DU VILLEFRANCHOIS
PAR LA MAIRIE DE VILLEFRANCHE D'ALBIGEOIS

Année 2023

Vu les dispositions du code de l'éducation et en particulier des articles L 213-1 à L 213-10, L 421-1 à L 421-19 ainsi que les articles R531-52 et R531-53 ;

Vu la loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le règlement (CE) n° 852-2004 (modifié) du Parlement européen et du Conseil du 29 avril 2004 relatif à l'hygiène des denrées alimentaires ;

Vu le règlement (CE) n° 853-2004 (modifié) du Parlement européen et du Conseil du 29 avril 2004 fixant les règles spécifiques d'hygiène applicables aux denrées alimentaires d'origine animale ;

Vu la recommandation nutrition GEMRCN (groupe d'étude des marchés de la restauration collective et nutrition) ;

Vu décret 2011-1227 du 30 septembre 2011 relatif à la qualité nutritionnelle des repas servis dans le cadre de la restauration scolaire ;

Vu l'arrêté du 30 septembre 2011 relatif à la qualité nutritionnelle des repas servis dans le cadre de la restauration scolaire ;

Vu la délibération du Conseil Municipal de la Mairie de Villefranche d'Albigeois en date du 7 mars 2023 ;

Vu la délibération du Conseil communautaire de la Communauté de communes des Monts d'Alban et du Villefranchois en date du **28 février 2023** ;

Entre les soussignés

La Communauté de communes des Monts d'Alban et du Villefranchois, représentée par Monsieur Jean-Luc ESPITALIER, Président ;

La Mairie de Villefranche d'Albigeois, représentée par Monsieur Bruno BOUSQUET,

Il est convenu :

ARTICLE 1 : L'OBJET

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, la Communauté de Communes des Monts d'Alban et du Villefranchois a décidé la mise en place d'un ALSH les mercredis à Villefranche d'Albigeois afin de répondre à un besoin d'accueil des enfants sur cette journée sans enseignement scolaire.

Le restaurant scolaire de Villefranche d'Albigeois fournira les repas les mercredis midi, aux enfants et animateurs de l'Accueil de Loisirs Intercommunal de la Communauté des Communes des Monts d'Alban et du Villefranchois.

La présente convention a pour objet de définir les modalités de fourniture des repas chauds ou de denrées dans le cadre de pique-niques, aux enfants de l'accueil de loisirs intercommunal géré par la Communauté des Communes des Monts d'Alban.

Ces repas peuvent être :

- des repas chauds pris au restaurant scolaire
- ou ponctuellement des repas pique-nique.

En dehors des jours de fonctionnement et en cas de fermeture (vacances, épidémie, grève, jours fériés...), aucun repas chaud ne sera servi ou repas pique-nique fourni.

ARTICLE 2 : FONCTIONNEMENT

La commune de Villefranche d'Albigeois est responsable de la restauration scolaire. Elle détermine les modalités d'exploitation du service restauration et veille à l'organisation sanitaire.

Les repas sont confectionnés par les agents municipaux, sur place dans les cuisines de la cantine avec pour objectif d'offrir un service et des repas de qualité : le restaurant scolaire assure habituellement ces prestations pour le repas de midi aux enfants des écoles de Villefranche d'Albigeois et de la micro-crèche intercommunale les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis.

ARTICLE 3 : LA COMPOSITION DES MENUS

Les repas des enfants de l'Accueil de Loisirs Intercommunal géré par la Communauté des Communes des Monts d'Alban et du Villefranchois, seront adaptés à leur âge conformément à la recommandation nutrition G.E.M.R.C.N. (groupement d'étude des marchés en restauration collective et nutrition).

Les menus seront établis pour quatre semaines et respecteront les règles du décret 2011-1227 du 30 septembre 2011 relatif à la qualité nutritionnelle des repas servis dans le cadre de la restauration scolaire et l'arrêté du 30 septembre 2011 relatif à la qualité nutritionnelle des repas et communiqués aux écoles. Ils feront l'objet d'analyses.

ARTICLE 4 : PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISE (P.A.I.)

Comme pour les enfants en temps scolaire sera étudiée individuellement la fourniture de repas pour les enfants de l'accueil de loisirs intercommunal qui doivent suivre un régime alimentaire particulier.

Faute d'accord ou en cas d'impossibilité de mise en œuvre dans les conditions de sécurité nécessaires, aucun repas ne sera fourni à l'élève concerné.

ARTICLE 5 : LES EFFECTIFS

Le nombre moyen de repas fournis chaque mercredi sera de 34.

S'agissant des repas chauds, la structure communautaire transmettra l'effectif à la cantine municipale au plus tard le mercredi matin à 9 heures 30 pour le service du midi au 05.63.79.51.05.

Tout repas commandé et non pris sera facturé.

Concernant les pique-niques, l'effectif sera transmis dans les 5 jours qui précéderont la sortie.

ARTICLE 6 : HORAIRE DES REPAS CHAUDS

Les repas chauds seront pris au restaurant scolaire à partir de 12h15.

ARTICLE 7 : HORAIRE DES REPAS PIQUE-NIQUES

Les denrées des pique-niques seront retirées au plus tard à 11 heures.

ARTICLE 8 : MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL

Pendant les périodes de présence au restaurant scolaire, les agents mis à disposition seront placés sous l'autorité fonctionnelle et hiérarchique du maire de Villefranche d'Albigeois qui en assurera la rémunération.

La communauté de communes des Monts d'Alban et du Villefranchois garantit la responsabilité civile des agents animateurs pour les dommages qu'ils pourraient causer aux personnes et aux biens dans le cadre de la surveillance des enfants et reconnaît avoir souscrit une police d'assurance :

- n° de police : Villassur 408695590018
- assureur : Groupama

ARTICLE 9 : LES TARIFS DES REPAS

Le paiement des repas sera effectué par la Communauté de Communes des monts d'Alban et du Villefrancois, en fin de mois, sur présentation d'une facture établie par la mairie de Villefranche. Le prix du repas est fixé à 4 € pour les enfants et à 8 € pour les adultes.

ARTICLE 10 : LE PAIEMENT

Le paiement sera effectué par virement bancaire à l'ordre de la commune de Villefranche d'Albigeois.

ARTICLE 11 : RESPECT DES NORMES EN MATIERE D'HYGIENE

La commune de Villefranche d'Albigeois et la CCMAV s'engagent à respecter les normes et agréments en vigueur, en matière d'hygiène.

ARTICLE 12 : LA DUREE DE LA PRESENTE CONVENTION ET MODIFICATIONS EVENTUELLES

La présente convention est conclue pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023. Cette convention pourra être modifiée par avenant. Elle peut être dénoncée, à tout moment, par les parties, en cas de non-respect des dispositions prévues par ladite convention.

ARTICLE 13 : LE REGLEMENT DES LITIGES

En cas de litige résultant de l'interprétation ou de l'application de la présente convention, les parties s'engagent à tout mettre en œuvre pour parvenir à un règlement amiable dudit litige. En cas d'échec de la conciliation, le différend sera porté devant le tribunal administratif de Toulouse.

Fait en 2 exemplaires,

A Alban, le

Le Président de la CCMAV

Jean-Luc ESPITALIER

Le Maire de Villefranche
d'Albigeois

Bruno BOUSQUET



DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU TARN

L'an deux mille vingt-trois, et le sept du mois de mars, à dix-huit heures, le Conseil municipal de Villefranche d'Albigeois, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les lieux habituels de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Bruno BOUSQUET, maire.**

Nombre de membres :

En exercice : 15
Présents : 10
Votants : 10

Étaient présents : Bruno BOUSQUET, Arnaud SIRGUE-BEC, Vanessa RABAUD, Olivier DELSUC, Marie-Line BRUNET, Gisèle NICOULEAU, Philippe BAINS, Sylvie AVEROUX, Ghislain PORCHIS, Joël MILHAU,

Date de la convocation :
1 mars 2023

Absents : Alain JOURDE, Valérie VITHE, Michel CARRIERE, Christel DONNENWIRTH, Jordan RECOULES

Date d'affichage :
1 mars 2023

Vanessa RABAUD a été désignée en qualité de secrétaire de séance par le conseil municipal.

Séance du 7 mars 2023 - Délibération N° 2023-23

Modification des représentants des commissions CCMAV

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'il y a lieu de procéder à des arbitrages dans la désignation des délégués de la commune de Villefranche d'Albigeois au sein des commissions de la Communauté des Communes des Monts d'Alban et du Villefranchois suite à la démission de Monsieur Germain GRIMAL.

Les membres sont élus conformément à l'article L 5211-7. Ces commissions intercommunales ont été précisées et créées lors de la séance d'installation du conseil communautaire du 9 juillet 2020.

Le conseil municipal désigne deux membres titulaires et deux membres suppléants pour les commissions intercommunales de la CCMAV.

Monsieur le maire rappelle les noms des personnes titulaires dans les commissions :

	TITULAIRES	SUPPLEANTS
• <u>Culture, Loisirs, Communication</u> :	Gisèle NICOULEAU Marie-Line BRUNET	Alain JOURDE Jordan RECOULES
• <u>Service à la population</u> :	Vanessa RABAUD Sylvie AVEROUX	Marie-Line BRUNET Ghislain PORCHIS
• <u>Travaux-Réseaux-Déchets</u> :	Germain GRIMAL Philippe BAINS	Michel CARRIERE Olivier DELSUC
• <u>Développement économique et attractivité</u> :	Bruno BOUSQUET Arnaud SIRGUE-BEC	Valérie VITHE Gisèle NICOULEAU
• <u>Aménagement du territoire</u> :	Philippe BAINS Olivier DELSUC	Bruno BOUSQUET Germain GRIMAL
• <u>Patrimoine et tourisme</u> :	Bruno BOUSQUET Olivier DELSUC	Gisèle NICOULEAU Sylvie AVEROUX

Monsieur le maire propose au conseil municipal que les représentants au sein des commissions de la CCMAV soient les suivants :

	TITULAIRES	SUPPLEANTS
• <u>Culture, Loisirs, Communication</u> :	Gisèle NICOULEAU Marie-Line BRUNET	Alain JOURDE Jordan RECOULES
• <u>Service à la population</u> :	Vanessa RABAUD Sylvie AVEROUX	Marie-Line BRUNET Ghislain PORCHIS
• <u>Travaux-Réseaux-Déchets</u> :	Olivier DELSUC Philippe BAINS	Michel CARRIERE Joel MILHAU
• <u>Développement économique et attractivité</u> :	Bruno BOUSQUET Arnaud SIRGUE-BEC	Valérie VITHE Gisèle NICOULEAU
• <u>Aménagement du territoire</u> :	Philippe BAINS Olivier DELSUC	Bruno BOUSQUET Joel MILHAU
• <u>Patrimoine et tourisme</u> :	Bruno BOUSQUET Olivier DELSUC	Gisèle NICOULEAU Sylvie AVEROUX

Le conseil municipal,

CONSIDERANT la nécessité de procéder aux modifications proposées,

ENTENDU le présent exposé,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- à 10 voix POUR

- **DECIDE** de mettre à jour et de prendre acte de la nouvelle composition des commissions intercommunales
- **CHARGE** monsieur le maire d'informer la Communauté de Communes des Monts d'Alban et du Villefranchois de la nouvelle composition des commissions intercommunales

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Le maire

Bruno BOUSQUET



**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU TARN

L'an deux mille vingt-trois, et le sept du mois de mars, à dix-huit heures, le Conseil municipal de Villefranche d'Albigeois, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les lieux habituels de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Bruno BOUSQUET, maire.**

Nombre de membres :

En exercice : 15
Présents : 10
Votants : 10

Étaient présents : Bruno BOUSQUET, Arnaud SIRGUE-BEC, Vanessa RABAUD, Olivier DELSUC, Marie-Line BRUNET, Gisèle NICOULEAU, Philippe BAINS, Sylvie AVEROUX, Ghislain PORCHIS, Joël MILHAU,

Date de la convocation :
01 mars 2023

Absents : Alain JOURDE, Valérie VITHE, Michel CARRIERE, Christel DONNENWIRTH, Jordan RECOULES

Date d'affichage :
01 mars 2023

Vanessa RABAUD a été désignée en qualité de secrétaire de séance par le conseil municipal.

Séance du 7 mars 2023 - Délibération N° 2023-24
Convention de partenariat pour le poste d'animation
et gestion informatique des réseaux d'écoles

Monsieur le maire informe le conseil municipal :

Le maire rappelle qu'une convention de partenariat a été conclue le 17 août 2010 entre la Communauté de communes, les syndicats de regroupement pédagogique intercommunaux (RPI) de Trébas-Curvalle, Teillet-Montroc (auquel s'est substitué la Commune de Teillet en 2017), Masnau Massuguiès-Massals-Montfranc, ainsi que la Commune d'Alban, dans le but d'assurer un soutien aux écoles des monts d'Alban par la prise en charge mutualisée d'un poste d'animation et de gestion informatique à compter du 1^{er} septembre 2010.

Ce poste de technicien informatique comprend également une mission de maintenance du parc informatique de la CCMAV.

Ce précédent partenariat a été reconduit annuellement et est valable jusqu'au 31 août 2022.

Depuis la rentrée scolaire 2018, l'animateur des Réseaux d'écoles rurales des monts d'Alban et Par Monts et par Vaux a ajusté ce service afin d'harmoniser les animations informatiques proposées au Centre de Ressources du Fraysse à l'ensemble des écoles du territoire (à minima pour les enfants du cycle 3) et a étendu la prestation de maintenance des postes informatiques à toutes les écoles.

Cet ajustement a nécessité l'ouverture de la convention de partenariat aux Communes du Villefranchois (Ambialet, Bellegarde-Marsal, Mouzieys-Teulet et Villefranche d'Albigeois) dont les écoles sont regroupées au sein du RER par Monts et par Vaux.

Monsieur le maire propose au conseil municipal de reconduire cette convention de partenariat pour l'année scolaire 2022-2023, dans le cadre du modèle de convention joint.

Il est précisé que le coût du poste d'animation et de gestion informatique sera défini chaque année sur présentation d'un état récapitulatif à partir du temps de travail réel de l'agent sur la période du 1^{er} août N-1

au 31 juillet N ; déduction faite d'une somme globale de 600 € prise en charge par la CCMAV au titre de sa compétence de « Gestion administrative et soutien technique, en liaison avec les communes ou les RPI, du Réseau des Ecoles Rurales des Monts d'Alban et du Réseau des Ecoles Rurales par Monts et par Vaux ».

Le conseil municipal,

VU, le projet de convention dûment présenté.

CONSIDERANT la nécessité d'adhérer à cette convention dans le cadre du réseau d'école

ENTENDU le présent exposé,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

- à 10 voix POUR

- **APPROUVE**, le projet de convention de partenariat pour la gestion d'un poste d'animation et de gestion informatique au cours de l'année scolaire 2022-2023.
- **AUTORISE**, le maire, à signer lesdites conventions et à assurer toutes les missions dévolues à la commune dans le cadre de ces groupements de commandes.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Le maire

Bruno BOUSQUET



CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LA M**POSTE D'ANIMATION ET DE GESTION INFORMATIQUE****Année scolaire 2022-2023****ENTRE**

- La Communauté de Communes des Monts d'Alban et du Villefrancois, ci-après dénommée CCMAV, représentée par Monsieur Jean-Luc ESPITALIER, agissant en cette qualité en vertu d'une délibération du Conseil communautaire du 15 septembre 2022,
- La Commune d'Alban, représentée par Monsieur Bernard LAFON, agissant en cette qualité en vertu d'une délibération de son Conseil municipal en date du,
- La Commune d'Ambialet, représentée par Madame Florence DURAND, agissant en cette qualité en vertu d'une délibération de son Conseil municipal en date du,
- La Commune de Bellegarde-Marsal, représentée par Monsieur Serge CAPGRAS, agissant en cette qualité en vertu d'une délibération de son Conseil municipal en date du,
- La Commune de Mouzieys-Teulet, représentée par Monsieur Gérard PUECH, agissant en cette qualité en vertu d'une délibération de son Conseil municipal en date du,
- La Commune de Teillet, représentée par Madame Sandrine SANDRAL, agissant en cette qualité en vertu d'une délibération de son Conseil municipal en date du,
- La Commune de Villefranche d'Albigeois, représentée par Monsieur Bruno BOUSQUET, agissant en cette qualité en vertu d'une délibération de son Conseil municipal en date du,
- Le Syndicat intercommunal de regroupement pédagogique du secteur de Trébas-Curvalle, représentée par Madame Christine FARSSAC, agissant en cette qualité en vertu d'une délibération de son Comité syndical en date du,
- Le Syndicat intercommunal de regroupement pédagogique du secteur de Masnau Massuguiès-Massals-Montfranc, représenté par Monsieur Nicolas ALIBERT, agissant en cette qualité en vertu d'une délibération de son Comité syndical en date du,

IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT :**PREAMBULE**

La maintenance de la totalité du parc informatique des écoles du Réseau des écoles rurales (RER) des monts d'Alban, regroupant alors les regroupements pédagogiques intercommunaux (RPI) de Trébas-Curvalle, Teillet-Montroc, Masnau Massuguiès-Massals-Montfranc, ainsi que l'école primaire d'Alban, a été assurée jusqu'en 2010 par Mlle Véronique CEBE en qualité d'assistante d'éducation rémunérée par le Ministère de l'éducation nationale.

Ce poste n'étant plus financé par l'Etat, les collectivités situées sur le périmètre du Réseau ont pris le relais en 2010 afin d'apporter leur soutien aux écoles des monts d'Alban par la prise en charge mutualisée d'un poste d'animation et de gestion informatique.

A compter de la rentrée scolaire 2018, ce service a été ajusté Villefrancois (Ambialet, Bellegarde-Marsal, Mouzieys-Teule regroupées au sein du RER par Monts et par Vaux.

La Communauté de communes des monts d'Alban et du Villefrancois (CCMAV), ayant la charge de la gestion administrative et financière des deux RER et ayant par ailleurs des besoins en terme de maintenance de son propre parc informatique, est désignée comme collectivité-support du poste.

Article 1 : OBJET

Le partenariat mis en place entre la CCMAV et les collectivités gestionnaires des écoles des RER a pour objet la réalisation des économies d'échelles du fait de la mutualisation des moyens et présente un grand intérêt dans le cadre de la bonne organisation et rationalisation des services.

La présente convention vise à préciser les conditions et modalités de ce partenariat.

Article 2 : CONTENU DU POSTE MIS EN COMMUN

Le poste de chargée de mission animation et gestion informatique mis en commun est un poste à 50% d'un équivalent temps plein, soit un volume de 803h30 annuelles.

Dans la limite de ce volume horaire, le titulaire du poste se voit confier les missions suivantes :

1. Assurer la maintenance du parc informatique de la CCMAV, (volume estimatif de 227 heures annuelles),
2. Assurer la progression informatique des enfants scolarisés au sein du RER des monts d'Alban et du RER par Monts et par Vaux, dans le cadre du centre de ressources scientifiques, (volume estimatif de 463 heures annuelles),
3. Assurer la maintenance du parc informatique des écoles des RER et le suivi des projets informatiques des RER, (volume estimatif de 113,5 heures annuelles).

Dans un souci de planification et de bonne organisation des services, la répartition du temps de travail du titulaire du poste entre les différentes missions sera planifiée et suivie par Monsieur Philippe MARAVAL, animateur des deux RER.

Article 3 : ROLE DE LA CCMAV

La CCMAV est la collectivité-support du poste de chargée de mission animation et gestion informatique. A ce titre, elle s'engage à organiser la gestion de ce poste mutualisé avec l'appui de l'animateur des deux RER.

La CCMAV est l'employeur unique de l'agent par contrat à durée indéterminée.

La CCMAV rémunère ainsi directement l'agent, celui-ci ne pouvant percevoir aucun complément de rémunération par les collectivités partenaires de la présente convention, à l'exception des remboursements de frais avancés.

La CCMAV rembourse à l'agent l'intégralité de ses frais de déplacement ; les frais de déplacement liés aux missions définies au 2 et 3 de l'article 2 de la présente convention étant pris en charge sur le budget des Réseaux des écoles rurales.

Article 4 : ROLE DES COLLECTIVITES PARTENAIRES

Les collectivités partenaires s'engagent à rembourser à la CCMAV les frais engagés selon les modalités définies à l'article 6 de la présente convention.

Le Maire ou le Président de la collectivité ou de la structure partenaire peut adresser directement à l'agent toutes instructions nécessaires à l'exécution des tâches et contrôler la bonne exécution.

La répartition du temps de travail de l'agent entre les collectivités partenaires, en ce qui concerne les missions définies au 2 de l'article 2, sera déterminée, selon un planning établi en début d'année, en fonction du nombre de classes concernées sur chacun des territoires.

Article 5 : DISPOSITIF DE SUIVI DE L'APPLICATION DE LA PRÉSENTE CONVENTION

Un suivi régulier de l'application de la présente convention est assuré par le biais d'états récapitulatifs complétés par l'agent, en collaboration avec l'animateur des RER, et précisant le temps de travail consacré à chaque mission et la nature des activités réalisées.

Article 6 : MODALITÉS FINANCIÈRES DU PARTENARIAT

Le coût du poste (salaires et charges) pour la CCMAV est évalué à titre d'information à 16 000 € en 2022.

La CCMAV garde à sa charge les frais engagés pour la maintenance de son propre parc informatique. S'agissant des frais engagés pour la réalisation des missions définies au 2 et 3 de l'article 2 de la présente convention (soit une estimation de 71,75 % du volume horaire total du poste), la facturation des collectivités partenaires sera établie chaque année sur présentation d'un état récapitulatif établi à partir du temps de travail réel de l'agent sur la période du 1^{er} août N-1 au 31 juillet N ; déduction faite d'une somme globale de 600 € prise en charge par la CCMAV au titre de sa compétence de « Gestion administrative et soutien technique, en liaison avec les communes ou les RPI, du Réseau des Ecoles Rurales des Monts d'Alban et du Réseau des Ecoles Rurales par Monts et par Vaux ».

La CCMAV facturera la participation due par chaque partenaire au 31 août de l'année N.

Article 7 : DUREE DE LA PRÉSENTE CONVENTION

La présente convention prend effet à partir du 1^{er} septembre 2022. Elle est établie pour une durée d'un an et renouvelable par tacite reconduction sans limite de durée sauf dénonciation dans les conditions prévues de l'article 8.

Article 8 : MODIFICATION ET RESILIATION

Toute modification ou résiliation de la présente convention en cours d'année scolaire devra faire l'objet d'un accord entre les parties sauf cas de force majeure.

En cas de résiliation par l'une des parties, celle-ci devra en avertir les autres au moins trois mois avant l'échéance d'anniversaire de la convention.

Article 9 : LITIGES RELATIFS À LA PRÉSENTE CONVENTION

Tout litige pouvant survenir dans le cadre de l'application de la présente convention relèvera de la compétence du tribunal administratif de Toulouse.

Les parties s'engagent toutefois à rechercher préalablement une solution amiable au litige.

Fait à ALBAN, le ...

Jean-Luc ESPITALIER
Président de la Communauté de Communes

Bernard LAFON
Maire d'Alban

Florence DURAND
Maire d'Ambialet

Serge CAPGRAS
Maire de Bellegarde-Marsal

Gérard PUECH
Maire de Mouzieys-Teulet

Sandrine SANDRAL
Maire de Teillet

Bruno BOUSQUET
Maire de Villefranche d'Albigeois

Christine FARSSAC
Présidente du SRPI Trébas-Curvalle

Nicolas ALIBERT
Président du SRPI Masnau Massuguiès-
Massals-Montfranc

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU TARN

L'an deux mille vingt-trois, et le sept du mois de mars, à dix-huit heures, le Conseil municipal de Villefranche d'Albigeois, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les lieux habituels de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Bruno BOUSQUET, maire.**

Nombre de membres :

En exercice : 15
Présents : 10
Votants : 10

Étaient présents : Bruno BOUSQUET, Arnaud SIRGUE-BEC, Vanessa RABAUD, Olivier DELSUC, Marie-Line BRUNET, Gisèle NICOULEAU, Philippe BAINS, Sylvie AVEROUX, Ghislain PORCHIS, Joël MILHAU,

Date de la convocation :
01 mars 2023

Absents : Alain JOURDE, Valérie VITHE, Michel CARRIERE, Christel DONNENWIRTH, Jordan RECOULES

Date d'affichage :
01 mars 2023

Vanessa RABAUD a été désignée en qualité de secrétaire de séance par le conseil municipal.

Séance du 7 mars 2023 - Délibération N° 2023-25
Approbation du fonds de concours voirie 2022

Monsieur le maire informe que l'article L5214-16 V du CGCT prévoit qu' « afin de financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement, des fonds de concours peuvent être versés entre [un EPCI à fiscalité propre] et les communes membres après accords concordants exprimés à la majorité simple du conseil communautaire et des conseils municipaux concernés. Le montant total des fonds de concours ne peut excéder la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours. »

Monsieur le maire précise que la notion d'équipement mentionnée dans le texte de loi concerne toute immobilisation corporelle et désigne à la fois des équipements de superstructure (équipements sportifs, culturels, ...) et des équipements d'infrastructure (voirie, réseaux divers, ...).

Il rappelle que le conseil communautaire de la CCMAV a approuvé, par délibération du 28 juillet 2016, un règlement administratif et financier pour la gestion concertée des Voies d'Intérêt Communautaire et des voies communales. Ce document a été notifié au conseil municipal qui en a pris acte par délibération.

Ce règlement, dans un objectif de poursuite d'un fonctionnement solidaire et équitable entre toutes les communes, précise notamment les missions réciproques de la CCMAV et des Communes, la répartition financière du programme de voirie intercommunal et les conditions de l'assistance technique réalisée par les services de la CCMAV.

Monsieur le maire indique que la CCMAV sollicite le versement de fonds de concours par ses Communes membres au titre du programme intercommunal de voirie 2022 afin de financer le montant des travaux réalisés à la demande des communes au-delà de l'enveloppe financière définie pour chaque commune.

Ainsi le programme de voirie 2022 de la CCMAV, d'un coût de 650 450.57 € TTC, serait couvert par le plan de financement suivant :

Subvention conseil général FDT	187 206.05 €
FCTVA	106 699.91 €
Autofinancement CCMAV	170 494.68 €
Fonds de concours communes	186 049.93 €
Coût total TTC	650 450,57 €

Compte tenu de la répartition des travaux de voirie réalisés en 2022 sur le territoire de chacune des communes, les fonds de concours se répartissent de la façon suivante :

Communes	Fonds de concours 2022
ALBAN	25 130,76 €
AMBIALET	21 482.20 €
BELLEGARDE-MARSAL	11 796.34 €
CURVALLE	0.00 €
LE FRAYSSE	8 389.06 €
MASSALS	2 760.26 €
MIOLLES	0.00 €
MONT-ROC	15 222.06 €
MOUZIEYS-TEULET	10 246.77 €
PAULINET	53 708.57 €
RAYSSAC	14 555.75 €
SAINT-ANDRE	11 109.28 €
TEILLET	3 974.17 €
VILLEFRANCHE D'ALBIGEois	7 674.71 €
TOTAL	186 049.93 €

Monsieur le maire propose que le conseil délibère pour approuver le versement du fonds de concours à la CCMAV pour un montant de **7 674.71 €** comme indiqué dans le tableau ci-dessus.

Le conseil municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le montant des travaux réalisés par la Communauté de communes sur le territoire de la commune au titre du programme intercommunal de voirie 2022,

ENTENDU le présent exposé,

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité - à 10 voix POUR

- **APPROUVE** le versement d'un fonds de concours à la CCMAV pour un montant de **7 674.71 €** au titre du programme intercommunal de voirie 2022.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Le maire,

Bruno BOUSQUET

Il est rappelé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>